Quatre-vingt-troisième année. — N° 55. Le Numéro : 25 francs. Dimanche 4 Mars 1951.

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

# LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES


| ABONNEMENTS | LOIS ET DÉCRETS | | | Débats de l'Assemblée nationale | Débats du Conseil de la République | Débats de l'Assemblée de l'Union française | Avis et Rapports du Conseil économique | ÉDITION COMPLÈTE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Compte Chèque postal : 9063.13, Paris | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS | UN AN | UN AN | UN AN | UN AN | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
| | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS | FRANCS |
| Métropole et France d'outre-mer . | 3.450 | 1.800 | 950 | 800 | 600 | 400 | 250 | 5.000 | 2.800 | 1.600 |
| Etranger . . . . . | 6.600 | 3.400 | 1 750 | 2.100 | 1.600 | 800 | 450 | 12.500 | 6 550 | 3.500 |

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION **QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e** | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS


## SOMMAIRE

### DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES


**Présidence du conseil.**

*Décret* n° 51-265 du 28 février 1951 portant création du *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* et fixation des prix de vente et d'abonnement audit bulletin (p. 2259).

*Arrêté* portant promotions (administrateurs civils) (rectificatif) (p. 2259).

**Ministères d'Etat.**

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

*Décrets* du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2259).

**Ministère de la justice.**

*Arrêté* portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix (session de juin 1951) (p. 2260).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

*Décret* n° 51-266 du 2 mars 1951 relatif à l'organisation générale des maisons d'éducation de la Légion d'honneur (p. 2260).

**Ministère des affaires étrangères.**

*Décret* du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2261).

**Ministère de l'intérieur.**

*Décret* du 21 février 1951 renouvelant pour six mois la mission de M. Naegelen en qualité de gouverneur général de l'Algérie (p. 2261).

*Décrets* du 28 février 1951 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2261).

*Arrêtés* portant promotions (personnel du cadre des préfectures) (p. 2262).

**Ministère de la défense nationale.**

*Citation* à l'ordre de l'armée de mer (p. 2270).

*Décrets* du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2270).

*Décret* du 28 février 1951 portant affectation d'un ingénieur général de l'air (p. 2270).

*Décret* n° 51-229 relatif au régime des primes de rengagement des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air (rectificatif) (p. 2270).

*Décret* n° 51-260 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 52 de la loi du 31 mars 1928 concernant les affectations spéciales en cas de mobilisation (rectificatif) (p. 2271).

*Décret* portant promotions dans les cadres actifs de l'armée de l'air (rectificatif) (p. 2271).

*Arrêté* portant nominations et titularisations (personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 2271).

*Décision* portant nomination au grade d'aspirant de réserve du service de santé (p. 2271).

*Décisions* portant admission à l'honorariat (armée de l'air) (p. 2272).

*Circulaire* du 27 février 1951 relative aux concours d'admission à l'école navale et à l'école des ingénieurs mécaniciens en 1951 (p. 2272).

*Tableau* d'avancement pour l'année 1950 (service de santé) (armée de terre, réserve) (p. 2273).

*Tableau* d'avancement des sous-officiers de l'armée active de l'air pour l'année 1951 (p. 2280).

**Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.**

*Décret* du 28 février 1951 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2299).

*Décret* n° 51-175 fixant pour l'année 1951 les quantités de tabacs et d'allumettes à livrer à prix réduits dans les anciennes zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie (additif) (p. 2299).

*Décret* portant nomination de commissaires du Gouvernement et de rapporteurs près la cour de discipline budgétaire (rectificatif) (p. 2299).

*Décret* portant mise en disponibilité et nomination de conseillers référendaires de 2e classe à la cour des comptes (rectificatif) (p. 2299).

*Arrêté* du 26 février 1951 fixant les rémunérations applicables, à compter du 25 décembre 1950, aux agents du cadre temporaire du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) (p. 2300).

*Arrêté* du 1er mars 1951 fixant les rémunérations applicables, à compter du 25 décembre 1950, aux attachés financiers (p. 2300).

*Arrêté* portant démission et nomination de membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie (p. 2300).

*Arrêté* portant nomination d'un membre du comité de direction de la caisse nationale de l'énergie (p. 2301).

*Arrêtés* portant promotion, détachements et rectificatif :

Inspection générale des finances (p. 2301).

Administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques (p. 2301).

Institut national de la statistique et des études économiques (p. 2301).

**Ministère de l'éducation nationale.**

*Décret* du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2301).

*Arrêté* du 21 février 1951 fixant la date d'ouverture de la session du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de plein air (p. 2302).

*Arrêté* du 22 février 1951 fixant la liste des auteurs inscrits au programme du certificat d'aptitude à l'inspection primaire (session 1951) (p. 2302).

*Arrêté* du 28 février 1951 fixant les attributions et l'organisation de la commission des livres du ministère de l'éducation nationale (p. 2302).

*Arrêtés* portant nomination de membres à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages et à la section permanente de ladite commission (p. 2302).

*Arrêté* portant nomination (bibliothèques) (p. 2303).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

*Décrets* du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2303).

*Arrêté* portant détachement (enseignement technique) (p. 2304).

**Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.**

*Décret* du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2304).

*Arrêtés* portant nominations et détachement (administration centrale et ponts et chaussées) (p. 2304).

**Ministère de l'industrie et du commerce.**

*Décret* du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2304).

**Ministère de l'agriculture.**

*Arrêté* portant nomination (institut national agronomique) (p. 2304).

**Ministère de la France d'outre-mer.**

*Décrets* du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2304).

*Arrêtés* portant promotion, mises en position de mission et en disponibilité et admission à la retraite :

Eaux et forêts (p. 2305).

Institut français de l'Afrique noire (p. 2305).

Transmissions (p. 2305).

Travaux publics (p. 2305).

**Ministère du travail et de la sécurité sociale.**

*Arrêté* du 19 février 1951 rendant applicables aux ressortissants de la sécurité sociale certaines modifications du tarif interministériel des prestations sanitaires (p. 2305).

*Arrêté* du 28 février 1951 approuvant les modifications aux statuts d'une caisse de retraites (p. 2305).

*Arrêtés* portant détachement et admission à la retraite (administration centrale) (p. 2305).

*Décision* portant homologation de machines pour le travail du bois et matières similaires et des matières plastiques (rectificatif) (p. 2305).

**Ministère de la santé publique et de la population.**

*Décret* n° 51-267 du 28 février 1951 portant règlement d'administration publique pour le statut particulier des fonctionnaires du corps de l'inspection de la population et de l'entr'aide sociale (p. 2306).

*Décret* du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2307).

*Décret* du 2 mars 1951 portant déchéance de la nationalité française (p. 2307).

*Décret* n° 51-243 portant création d'un conseil supérieur des infirmières et infirmiers (rectificatif) (p. 2307).

*Liste* des œuvres de bienfaisance privées appelées à prendre part aux élections de leurs représentants au conseil supérieur de l'entr'aide sociale (p. 2308).

**Ministère des postes, télégraphes et téléphones.**

*Arrêtés* portant nomination, titularisation et mise en disponibilité (administration centrale et services extérieurs) (p. 2325).

**Naturalisations, réintégrations et retraits de naturalisations** (p. 2326).

**INFORMATIONS PARLEMENTAIRES**

**Assemblée nationale.** — Rectification au compte rendu *in extenso* de la 2e séance du mercredi 28 février 1951 (p. 2331).

**INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE**

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 2332).

**INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE**

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 2332).

**AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Avis* de concours pour le recrutement d'inspecteurs adjoints stagiaires des régies financières du Maroc (p. 2332).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

*Avis* de délibération de la commission permanente du grand conseil de l'Afrique occidentale française tendant à modifier la quotité du droit de douane sur les sucres (rectificatif) (p. 2332).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

*Avis* de concours pour l'admission à l'emploi d'adjoint administratif à la caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines (p. 2332).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

*Avis* de vacance du poste de médecin à temps complet des dispensaires antituberculeux du département du Lot (p. 2332).

**Annonces** (p. 2333).

# DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

## PRESIDENCE DU CONSEIL

### Décret n° 51-265 du 28 février 1951 portant création du « Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses » et fixation des prix de vente et d'abonnement audit bulletin.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi du 28 décembre 1880 relative à l'exploitation en régie du *Journal officiel*;

Vu le décret du 30 décembre 1880 relatif au service financier de cette exploitation;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1944 portant rattachement à la présidence du Gouvernement de la direction des Journaux officiels;

Vu le décret n° 51-199 du 22 février 1951 supprimant pour certains textes l'obligation de la publication au *Journal officiel* de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — En application des dispositions de l'article 1er du décret n° 51-199 du 22 février 1951, il est créé un bulletin spécial pour la publication des décrets, arrêtés et décisions portant attribution de décorations, médailles ou récompenses, à l'exception des décrets portant attribution de la Légion d'honneur et de la médaille militaire. Cette publication portera le titre de *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses.*

Art. 2. — Le prix de vente des bulletins de l'année courante est fixé ainsi qu'il suit:

Métropole et France d'outre-mer:

| | |
|---|---|
| Bulletins de 1 à 32 pages..... | 20 F. |
| Bulletins de 33 à 64 pages..... | 40 |
| Bulletins de plus de 64 pages ..... | 60 |

Etranger:

| | |
|---|---|
| Bulletins de 1 à 32 pages..... | 30 F. |
| Bulletins de 33 à 64 pages..... | 55 |
| Bulletins de plus de 64 pages..... | 80 |

Chaque année, à partir du 1er avril, les prix de vente des bulletins de l'année précédente sont doublés.

Une remise correspondant en moyenne à 30 p. 100 des prix marqués peut être consentie, exclusivement pour le numéro du jour, aux acheteurs qui établissent leur qualité de libraires, commissionnaires, marchands ou vendeurs de journaux.

Art. 3. — Le tarif de l'abonnement est ainsi fixé:

Métropole et France d'outre-mer, un an: 500 F.
Etranger, un an: 900 F.

Une remise de 10 p. 100 est accordée sur le tarif ci-dessus aux libraires et commissionnaires établis dans la métropole et la France d'outre-mer.

Art. 4. — Les abonnements partent du 1er ou du 16 de chaque mois. Le montant en est payable d'avance.

Le prix du changement d'adresse est fixé à 20 F.

Le prix de la légalisation des numéros est fixé à 25 F en sus du coût de l'exemplaire, du prix du timbre de dimension qui doit être obligatoirement apposé sur les certificats d'insertion (art. 879, 1°, du code général des impôts) et de la taxe municipale perçue par apposition d'un timbre mobile.

Le prix des extraits de textes à caractère personnel est fixé à 25 F, augmenté des frais de légalisation (25 F) et de timbre ci-dessus indiqués.

Art. 5. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 février 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
*Le ministre du budget, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,*
EDGAR FAURE.

*Le ministre du budget,*
EDGAR FAURE.

*Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,*
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

### Administrateurs civils.

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 mars 1951: page 2196, 1re colonne, au lieu de: « Par arrêté du 30 juin 1951... », lire: « Par arrêté du 30 janvier 1951... ».

## MINISTERES D'ETAT

### RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

#### Décret du 28 février 1951 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951 portant que les nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre posthume:

*Au grade de chevalier.*

MM.

About (Claude-Jean), directeur de la plantation de Thmar Pilt (Indochine). Mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Guy (Roger-Paul), médecin principal de 1re classe de l'assistance médicale de l'Indochine. Mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Jahan (Pierre-Marie), docteur en médecine, médecin chef du groupe des plantations de la compagnie du Cambodge. Mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Vidal (Pierre-André), administrateur adjoint de 3e classe des services civils de l'Indochine. Mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

#### Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951 portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil:

*Au grade d'officier.*

MM.

Bourit (Henri-Daniel), sous-directeur des services financiers de l'Indochine, Saigon. Chevalier du 24 décembre 1938 à titre militaire.

Fonfreide (François-Victor), directeur de l'association nationale France-Indochine, Paris. Chevalier du 23 janvier 1929.

Marchive (André), directeur de l'Institut d'hygiène à Pnom-Penh. Chevalier du 15 mai 1917.

Orsini (Charles-Antoine), président de la Société des affréteurs maritimes indochinois, à Saigon. Chevalier du 1er mars 1939.

Simonet (Gilbert-Eugène), ingénieur en chef hors classe des travaux publics des colonies, chef de la circonscription territoriale des travaux publics du Tonkin, Hanoï. Chevalier du 25 février 1921.

Wittmann (Jean), président directeur général de la Compagnie des eaux d'Hanoï. Chevalier du 13 juillet 1939.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Balencie (Henri-Marie-Gabriel), président de la chambre d'agriculture de Cochinchine, Saigon; 57 ans 8 mois 29 jours de services et de pratique professionnelle, dont 9 ans 4 mois 18 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Bonvicini (Henri-Vincent-Salvatore), journaliste, directeur de Saigon presse *Le Populaire*, Saigon; 27 ans de services et de pratique professionnelle.

David (Guy-Claude-Georges), directeur de plantation d'hévéas de Minh Thanh (Thudaumot); 25 ans 5 mois 15 jours de pratique professionnelle, dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Davy (Pierre), ingénieur principal des travaux publics à Tourane; 41 ans 4 mois 19 jours de services, dont 7 ans 8 mois 3 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Erard (Emile-François-Xavier), administrateur de 1re classe des services civils de l'Indochine, Saigon; 50 ans 1 mois 25 jours de services, dont 9 ans 3 mois 3 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 5 ans pour mobilisation.

Grammont (Raymond), industriel, président de la Société des forges, ateliers et chantiers d'Indochine; 25 annuités.

Guidi (Ange-Paul), administrateur des services civils de l'Indochine; 25 ans 4 mois 3 jours de services, dont 3 ans 3 mois 1 jour de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans pour mobilisation.

Kherian (Krikor dit Grégoire), professeur des facultés de droit, doyen de la faculté de droit de l'Indochine, Saigon; 28 ans 11 mois 10 jours de services, dont 5 ans 8 mois 12 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Mme Maraud (Nathalie) (en religion sœur Alfred-Marie), mère supérieure de la maison Saint-Vincent-de-Paul de Chartres, à Go-Cong (Cochinchine); 42 ans de vie religieuse.

Martini (François-Joseph), conseiller du gouvernement cambodgien pour les cultes, l'enseignement religieux et les beaux-arts, à Pnom-Penh; 37 ans 1 mois 26 jours de services, dont 1 an 8 mois 26 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 4 ans pour mobilisation.

Masquelier (Joseph), conducteur de travaux (maître mineur) à la société française des charbonnages du Tonkin à Hongay (Tonkin); 46 ans 1 mois 7 jours de pratique professionnelle, dont 5 ans de majoration pour mobilisation.

Mialin (Robert-Hippolyte-Henri), administrateur de 1re classe des services civils de l'Indochine, Saigon; 34 ans 5 mois 3 jours de services, dont 6 ans 7 mois 15 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Michaudel (Maurice-Marie), administrateur de 1re classe des services civils de l'Indochine à Vientiane (Laos); 36 ans 6 mois 22 jours de services, dont 6 ans 1 mois 20 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans pour mobilisation.

Nignen (Amédée), inspecteur de l'institut des recherches sur le caoutchouc en Indochine (Lai-Khé); 26 ans 3 mois 5 jours de pratique professionnelle.

Portail (Ernest), éditeur imprimeur à Saigon; 27 ans de pratique professionnelle.

Renou (Adrien-Stanislas-Paul), administrateur des services civils de l'Indochine de 1re classe, Saigon; 40 ans 10 mois 22 jours de services, dont 7 ans 1 mois 29 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans pour mobilisation.

Rollin (Henri-Paul), ingénieur en chef, directeur adjoint de la régie des chemins de fer indochinois, Saigon; 47 ans 10 mois 19 jours de services, dont 7 ans 11 mois 19 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 4 ans pour mobilisation.

Seminel (Robert-Joseph), missionnaire, curé de la cathédrale de Saigon; 25 ans de services et de vie religieuse.

Simon (Georges-Marie-Jean), inspecteur adjoint de la société des plantations des terres rouges à Quanloï; 25 ans 7 mois 15 jours de services et de pratique professionnelle.

**Décret du 28 février 1951 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de l'Union française Etats associés.**

Par décret du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951, portant que les nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de l'Union française Etats associés:

*Au grade de chevalier.*

MM.

Bui Quan An (Henri), Doc Phu Su de classe exceptionnelle, secrétaire général de la région de Saigon-Cholon; 20 ans 9 mois 10 jours de services.

Dang Van Cuong, médecin principal de 1re classe de l'assistance médicale, directeur du service de santé du Sud Viet-Nam, Saigon; 35 ans 6 mois de pratique professionnelle.

Huynh Van Chin, avocat à la cour d'appel, membre du conseil de l'ordre, Saigon; 25 ans de services.

Huynh Van Dau, chef de bureau de 1re classe du cadre local indochinois des services administratifs, chef du bureau de la comptabilité centrale de la circonscription, Saigon; 36 ans 9 mois 15 jours de services.

Huynh Van Huy, pharmacien principal du cadre local de l'assistance médicale en retraite, Phnom-Penh; 30 ans 4 mois 17 jours de services.

Khuong Binh Tinh, pharmacien, Cantho, Saigon; 27 ans 6 mois de pratique professionnelle.

Le Van An, Doc Phu Su de classe exceptionnelle, chef de la province de Mytho; 25 ans 10 mois 10 jours de services.

Le Van Kiem (Maurice), professeur licencié principal de classe exceptionnelle, proviseur du lycée Pétrus-Ky, Saigon; 25 ans 1 mois 3 jours de services.

Le Van Mieng, médecin principal de 2e classe du cadre local indochinois, médecin inspecteur des écoles, Saigon; 28 ans 11 mois 15 jours de services.

Nguyen Chanh Hai, président de l'assemblée territoriale de Cochinchine, Saigon; 33 ans 6 mois 17 jours de services.

Nguyen Thanh Giung (Henri), professeur licencié principal de 1re classe, directeur du service de l'enseignement du Sud Viet-Nam, Sadec; 24 ans 7 mois 12 jours de services.

Nguyen Van Chi, contrôleur principal hors classe des eaux et forêts, Saigon; 23 ans 4 mois 29 jours de services.

Nguyen Van Dinh (Edouard), médecin chef de l'hôpital Drouhet à Cholon; 33 ans 3 mois de pratique professionnelle.

Nguyen Van Duyen, directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale, Saigon; 33 ans de services.

Nguyen Van Thoi, ingénieur géomètre principal de 3e classe du service du cadastre et de la topographie de l'Indochine; 21 ans 2 mois 17 jours de pratique professionnelle.

Nguyen Van Yen, payeur de 2e classe en retraite à Bienhoaville; 38 ans de services.

Pham Huu Ngai, Doc Phu Su honoraire à Long-Thanh (Bienhoa); 42 ans 6 mois de services.

Sisowath Entaravong, Oudom Montrai de 3e classe, Chauvaikhet de Kg Chhnang; 20 ans 18 jours de services.

Tan Ham Nghiep (Jean), docteur en médecine de la faculté de Paris; 20 ans de services.

To Van Qua, Doc Phu Su de classe exceptionnelle, chef de la province de Tayninh; 39 ans 6 mois de services.

Tran Van Giao, comptable principal de 2e classe des bureaux du Gouvernement en retraite, conseiller à l'assemblée du Sud Viet-Nam, Tayninh; 29 ans 3 mois 18 jours de services.

Tran Van Tue, agent technique principal hors classe des travaux publics, chef de la subdivision études et travaux fluviaux, Saigon; 36 ans 2 mois 15 jours de services.

## MINISTERE DE LA JUSTICE

**Membres du jury de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix (session de juin 1951).**

Par arrêté du 27 février 1951, sont nommés, pour la session de juin 1951, membres du jury de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix:

M. Ordonneau, conseiller à la cour de cassation.

M. Freche, directeur du personnel et de la comptabilité au ministère de la justice.

M. Parlange, conseiller à la cour d'appel de Paris.

M. Anselin, juge au tribunal de première instance de la Seine.

M. Souhatin, juge de paix de Charenton.

M. Ordonneau remplira les fonctions de président du jury.

## GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

**Décret n° 51-266 du 2 mars 1951 relatif à l'organisation générale des maisons d'éducation de la Légion d'honneur.**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 1er décembre 1920 relatif à l'organisation générale des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété;

Le comité technique des maisons d'éducation de la Légion d'honneur entendu,

Décrète:

TITRE Ier

Art. 1er. — Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges sont instituées pour faire l'éducation des filles ou éventuellement petites-filles de légionnaires de nationalité française, et, en particulier, des filles de légionnaires morts pour la France et de celles appartenant à des familles nombreuses.

Art. 2. — Ces maisons constituent des internats où est professé l'enseignement du second degré. Elles sont placées sous la haute autorité du grand chancelier.

Art. 3. — Les candidates ne peuvent être admises dans les maisons d'éducation que dans l'année où elles atteignent, entre le 1er janvier et le 31 décembre, soit l'âge de onze ans, soit l'âge de douze ans et dans des cas exceptionnels celui de treize ans. Elles doivent satisfaire aux conditions de santé prévues par les textes en vigueur. Elles doivent justifier de leur aptitude à suivre les cours de la classe de 6e d'un lycée ou collège de l'Etat lorsqu'elles sont admises à l'âge de onze et douze ans et de 5e lorsqu'exceptionnellement elles sont admises à l'âge de treize ans.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai.

Art. 4. — La durée de la scolarité est de six ans. Elle est réduite à cinq ans pour les élèves admises dans l'année où elles ont atteint l'âge de treize ans. Une année de scolarité supplémentaire peut, éventuellement, être accordée aux élèves qui ont obtenu la première partie du baccalauréat.

Art. 5. — Chaque année 140 élèves au maximum sont nommées avant la rentrée d'octobre par arrêté du grand chancelier, une seule enfant par famille postulante pouvant normalement être admise dans la promotion. Un certain nombre de places sont attribuées à titre gratuit, compte tenu de la situation des familles. Les autres sont à titre payant; toutefois, certaines élèves qui, malgré la modicité des ressources de leurs familles, n'ont pu être admises à titre gratuit peuvent bénéficier de la remise de la moitié du prix de pension.

Les petites-filles de légionnaires ne peuvent être admises comme élèves qu'à titre entièrement payant.

Art. 6. — Toute élève peut, soit pour raison de santé, soit parce qu'elle ne donne pas satisfaction du point de vue de sa conduite ou de son travail, être rendue à sa famille.

Art. 7. — Les prix de pension et de trousseau ainsi que le nombre d'exonérations pouvant être accordées sont fixés par décret.

Art. 8. — Le régime intérieur applicable aux élèves est fixé par arrêtés du grand chancelier.

TITRE II

Art. 9. — A la tête des maisons d'éducation sont placées:

La surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur qui réside à Saint-Denis; une intendante qui dirige la maison d'éducation d'Ecouen et une intendante qui dirige la maison d'éducation des Loges.

Art. 10. — Le personnel des dames de la Légion d'honneur est réparti en personnel de direction, d'administration, d'enseignement, d'éducation et de maîtrise d'internat. Les effectifs dans chaque catégorie sont fixés par décrets.

Art. 11. — Les personnels de direction, d'administration et d'enseignement sont à égalité de titres universitaires assimilés aux personnels correspondants des lycées de jeunes filles de l'Etat, sauf en ce qui concerne le régime intérieur.

Art. 12. — Les dames de la Légion d'honneur sont normalement soumises au régime de l'internat. Les familles des dames ne peuvent être logées à l'intérieur des maisons d'éducation.

Art. 13. — Le régime intérieur applicable aux personnels de toute catégorie, sous réserve des règles ci-dessus, est fixé par arrêtés du grand chancelier.

Art. 14. — Le statut de ces personnels sera établi et codifié par décrets, conformément aux prescriptions de la loi du 19 octobre 1946.

Art. 15. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent décret.

Art. 16. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*

RENÉ MAYER.

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

### Décret du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des affaires étrangères, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951 portant que la nomination faisant l'objet du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade de chevalier.*

M. Bour (Pierre), en religion frère Pierre, frère enseignant; 55 ans de vie ecclésiastique.

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

### Décret du 21 février 1951 renouvelant pour six mois la mission de M. Naegelen, en qualité de gouverneur général de l'Algérie.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu l'article 11 de la loi du 6 janvier 1950 portant modification et codification des textes relatifs aux pouvoirs publics, complété par la loi du 14 novembre 1950;

Vu le décret du 22 août 1950 relatif à la mission de M. Naegelen comme gouverneur général de l'Algérie;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La mission temporaire, chargeant des fonctions de gouverneur général de l'Algérie, M. Marcel-Edmond Naegelen, ancien ministre et député à l'Assemblée nationale, est renouvelée pour une nouvelle période de six mois, à compter du 26 février 1951.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 février 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

*Le président du conseil des ministres,*

R. PLEVEN.

*Le ministre de l'intérieur,*

HENRI QUEUILLE.

*Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,*

EUGÈNE THOMAS.

### Décret du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat à l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 28 février 1951, portant que la nomination de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé chevalier, dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. Cathal (Georges), préfet adjoint de la Moselle; 20 ans de fonction publique.

### Décret du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat à l'intérieur et après avis du conseil de l'ordre en date du 20 février 1951, portant que la nomination de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade de chevalier.*

M. Albert (Henri), adjoint au maire de l'Argentière (Hautes-Alpes); 33 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

### Décret du 28 février 1951 portant nomination à titre posthume dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat à l'intérieur et après avis du conseil de l'ordre en date du 20 février 1951, portant que la nomination de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé à titre posthume dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade de chevalier.*

M. Arpaillanges (Antoine), secrétaire de la mairie du Lonzac (Corrèze); 42 ans de fonction publique et de services militaires. A été cité à l'ordre de la Nation.

## Personnel du cadre des préfectures.

AVANCEMENT A LA 1re CLASSE DU GRADE D'ATTACHÉ DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1949

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 1re classe de leur grade, en application de l'article 36 du décret n° 49-870 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1949.

*A la préfecture de l'Ain.*

MM. Comte (Louis).
Lachaise (Francisque).
Sonthonnax (Paul).

*A la préfecture de l'Aisne.*

MM. Bilot (Maurice).
Buisson (Jean) (détaché).
Fassel (Jean).
Frères (Maurice).
Hu (Ernest).

*A la préfecture de l'Allier.*

MM. Lacarin (Pierre).
Michaud (Lucien).
Robert (René).

*A la préfecture des Basses-Alpes.*

M. Borel (André).

*A la préfecture des Hautes-Alpes.*

Mme Dazens (Célina).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

MM. Niel (Prosper).
Reynaud (Lucien).
Roux (Alexandre).
Toche (Louis).

*A la préfecture des Ardennes.*

M. Baron (Pierre).
Mlle Dusigne (Suzanne).
MM. Lafrançaise (André).
Valet (Raymond).

*A la préfecture de l'Ariège.*

MM. Caugne (Marcel).
Poujol (Henri).

*A la préfecture de l'Aube.*

Mlle Auffort (Suzanne).
M. Buisson (Georges).

*A la préfecture de l'Aude.*

MM. Baux (Jean).
Rousset (Henri).
Seyte (Roger).

*A la préfecture de l'Aveyron.*

MM. Alary (Philippe).
Corp (Paulin).
Mme Serin (Marie-Louise).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

MM. Bizet (Joseph).
Chouquet (Charles).
Lartigue (Jean).
Laveyssière (Paul).
Mayrargue (Edmond).
Padovani (Paul).

*A la préfecture du Calvados.*

Mlle Baudouins (Magdeleine).
MM. Dolle (Roger).
Fournier (René).
Mme Helaine (Pierrette).

*A la préfecture du Cantal.*

MM. Escudier (Antoine).
Degoul (Georges).

*A la préfecture de la Charente.*

Mlle Sicot (Germaine).

*A la préfecture de la Charente-Maritime.*

M. Robert (Michel).

*A la préfecture du Cher.*

M. Fromion (Paulin).

*A la préfecture de la Corrèze.*

MM. Peyroche (Jean).
Pierret (Marcel).
Souny (Bernard).

*A la préfecture de la Corse.*

MM. Chiappini (Charles).
Colonna (Jean-Baptiste).
Martinetti (Paul).
Pietri (Dominique).
Seghetti (Thomas).
Terramorsi (Sébastien).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

MM. Bouthenet (Maxime).
Cunit (Louis).
Peria (Roger).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

MM. Chevance (Jean).
Jocet (Christophe).
Le Bleiz (Abel).
Rouxel (Francis).

*A la préfecture de la Creuse.*

Mlle Fondrinier (Maria).

*A la préfecture de la Dordogne.*

Mlle Barnier (Odette).
MM. Chaigne (André).
Morigny (André).
Sabes (Maurice).
Vaugelade (Pierre).

*A la préfecture du Doubs.*

MM. Blondeau (Pierre).
Bossière (Léon).
Destaing (Louis).
Tercieux (André).

*A la préfecture de la Drôme.*

MM. Alloix (Elie).
Bontoux (Julien).
Mlle Grimal (Alice).
M. Thibaud (René).

*A la préfecture de l'Eure.*

MM. Conard (Désiré).
Goubert (Henri).
Hoquerelle (Pierre).
Labbe (Eugène).
Sorel (Henri).

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

MM. Bataille (Louis).
Clergeau (Pierre).
Lepetit (Robert).

*A la préfecture du Finistère.*

Mme Jacq (Anna).
M. Nivolon (Charles).

*A la préfecture du Gard.*

Mme Biffano (Théonie).
MM. Brunel (Raymond).
Gaziello (Pierre).
Louis (Roger).
Mondovi (Edmond).
Picard (Joseph).
Mme Rognon (Jeanne).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

MM. Boue (Jean).
Clamens (Jacques).
Marty (Jean).
Mme Mauzi (Marthe).
MM. Plantier (Abel).
Taillade (Roger).
Timbal (François).

*A la préfecture du Gers.*

M. Dubourdieu (Louis).
Mme Petin (Madeleine).

*A la préfecture de la Gironde.*

MM. Barailhe (Ferdinand) (détaché).
Bernede (Simon).
Bioy (Paul).
Castaing (René).
Perret (Albert).
Sudour (Edmond).
Touya (Henri).

*A la préfecture de l'Hérault.*

MM. Bonnel (Albert).
Brunel (Paul).
Mme Catalan (Odette).
M. Cauquil (Germain).
Mme Domenge (Renée).
MM. Lalanne (Gaston).
Portales (Georges).
Reynard (Jean-Marie).
Rodier (Etienne).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

MM. Gilles (Maurice).
Lasquellec (Paul).
Le Gonidec (Germain).
Meinnel (Joseph).

*A la préfecture de l'Indre.*

MM. Carre (Pierre).
Georges (Roger).
Lucas (Lucien).
Meslin (Raymond).

*A la préfecture d'Indre-et-Loire.*

MM. Chantreau (Jean).
Dehaene (Charles).
Mme Lettery (Antoinette).

*A la préfecture de l'Isère.*

MM. Eyraud (Emile).
Gibert (Henri).
Ravet (Germain).
Roux (Louis).
Sales (Aristide) (détaché).

*A la préfecture du Jura.*

M. Roussel (André).

*A la préfecture des Landes.*

MM. Andignac (Alfred).
Lousteau (Jean).

*A la préfecture de Loir-et-Cher.*

MM. Methée (Georges).
Noulin (Edmond).

*A la préfecture de la Loire.*

MM. Margreither (Paul).
Barcieugues (André).

*A la préfecture de la Haute-Loire.*

MM. Brun (Emile).
Chapon (Lucien).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

M. Busson (Henri).
Mme Jeanneau (Madeleine).
M. Jeanneau (Edmond).

*A la préfecture du Loiret.*

MM. Carreau (Yves).
Lamain (Henri).
Monnot (Jean), détaché.
Pardijon (Marcel).

*A la préfecture du Lot.*

M. Bertrand (Jean).
Mlle Gaubey (Juliette).
M. Pujol (Jean).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

MM. Dunes (Emile).
Junca (Louis).

*A la préfecture de la Lozère.*

M. Agulhon (Albert).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

MM. Godivier (Auguste).
Grimal (Auguste).
Le Gonidec (Pierre).

*A la préfecture de la Manche.*

MM. Calherine (Alphonse).
Lefèvre (Henri).

*A la préfecture de la Marne.*

MM. Capy (Fernand).
Sourin (Raoul).

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

Mlle Fervelle (Jeanne).
MM. Jeangirard (Pierre).
Mouginot (Marcel).

*A la préfecture de la Martinique*

M. Goyot (Jean-Paul).

*A la préfecture de la Mayenne.*

MM. Garrot (Maurice).
Roger (Moïse).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

M. Carrère (Léon).
Mme Chardonneau (Marguerite).
Mlle Pack (Renée).

*A la préfecture de la Meuse.*

MM. Bigeard (Jean).
Charles (Henri).
Gibold (Albert), détaché.
Hanesse (Maurice).

*A la préfecture du Morbihan.*

Mlle Gueho (Amandine).
M. Lanos (Louis).
Mlle Renault (Anna).
M. Schlienger (Auguste).

*A la préfecture de la Moselle.*

MM. Aubin (Jules).
Grunwald (Maurice).
Laplace (François).
Martin (René).
Vadon (Jacques).

*A la préfecture de la Nièvre.*

M. Bellin (Léon).
Mlle Bourdier (Jeanne).
MM. Desgranges (Paul).
Dancette (Auguste).
Nesseney (Julien).

*A la préfecture du Nord.*

M. Bonche (Eugène).
Mlles Brienne (Simone).
Chaudier (Marthe).
Mme Cornuel (Madeleine).
MM. d'Hondt (Georges).
Ducrocq (Michel).
Mlles Dupont (Marcelle).
Euget (Paule).
M. Houdiard (Emile).
Mme Laporte (Simone).
M. Maillet (Antoine).

*A la préfecture de l'Oise.*

MM. Chenard (André).
Cordonnier (Oscar).
Demagny (René).
Toulot (Raymond).

*A la préfecture de l'Orne.*

M. Lemoine (Jean).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

MM. Blezel (Marcel).
Blondeau (Albert).
Delot (Gaston).
Dechenne (André).
Durot (Olivier).
Gras (Victor).
Houriez (Narcisse).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

MM. Adam (Marcel).
Deluzarche (René).
Dupuis (Eugène).
Filliat (Antoine).
Mangin (René).
Montel (René).
Renard (Pierre).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

Mlle Baradat (Antoinette).
MM. Carricaburu (Jean).
Laborde (Pierre).
Lamaignere (Henri).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

Mlle Cazaux (Marthe).
M. Laffond (Albin).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

MM. Dispan (René).
Morat (Edmond).

*A la préfecture de la Réunion.*

M. Gavarini (François).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

MM. Gruber (Léon).
Laemmel (Albert).
Mehl (Ernest).
Minder (Jean-Paul).
Morel (Charles).
Weil (Léon).
Wintz (Augustin).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

MM. Delanchy (André).
Eckert (Martin).
Gross (Paul).
Martin (Louis).
Saltzmann (Yvan).

*A la préfecture du Rhône.*

M. Filaine (Henri).
Mlle Genevay (Andréa).
MM. Pastre (François).
Rieaux (Jean).
Rolland (Pierre), détaché.
Taton (Daniel).

*A la préfecture de la Haute-Saône.*

MM. Marche (Antoine).
Marquis (Maurice).

*A la préfecture de la Saône-et-Loire.*

MM. Humbert (Maurice).
Langlais (Georges).
Prinsat (Pierre).
Rollier (Henri).

*A la préfecture de la Sarthe.*

Mlle Chevalier (Simone).

*A la préfecture de la Savoie.*

MM. Daulally (Georges).
Galimand (Lucien).
Mme Garnier (Louise).
M. Gavard (Ernest).

*A la préfecture de la Haute-Savoie.*

M. Isoux (Marius).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

M. Bury (Jean).
Mlle Girieud (Jeanne).
MM. Leroy (Achille).
Simon (Maurice).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

MM. Labarrière (Raymond).
Leprevier (Marcel).
Perrot (Louis).
Mlle Villemin (Renée).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

M. Capitaine (Louis).
Mme Dourdoigne (Germaine).
Mlle Jean (Angèle).
MM. Perin (Marcel).
Prunières (Eugène).
Vulser (Marius).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

M. Lacoste (Eugène).
Mlle Naud (Marie).

*A la préfecture de la Somme.*

MM. Choquet (André).
Delaruelle (André).
Rolland (Roland).
Sainte (André).

*A la préfecture du Tarn.*

M. Fraysse (Marcel).
Mme Serin (Marcelle).

*A la préfecture de Tarn-et-Garonne.*

M. Lagravere (Edouard).
Mlle Lamaignere (Jeanne).
M. Lapisse (Marcel).

*A la préfecture du territoire de Belfort.*

M. Sauvageon (Auguste).

*A la préfecture du Var.*

Mlle Chardin (Clémence).
M. Colas (Henri).

*A la préfecture de Vaucluse.*

MM. Borel (Georges).
Coutton (Marcel).
Equin (Etienne).
Joucla (Maurice).
Valette (Emile), détaché.

*A la préfecture de la Vendée.*

MM. Bourron (Moïse), détaché.
Chapelier (Eugène).
Desthomas (René).
Travert (Charles).

*A la préfecture de la Vienne.*

Mme Chaussebourg (Marie - Thérèse).
M. Lepain (André).

*A la préfecture de la Haute-Vienne.*

MM. Fougères (Pierre).
Jollivet (Roger), détaché.

*A la préfecture des Vosges.*

MM. Antoine (Georges).
Beaudoin (André).
Beaudoin (Pierre).
François (Emilien).
Houel (Maurice).
Meckert (Auguste).
Villeminey (Eugène).

AVANCEMENT A LA 2e CLASSE DU GRADE D'ATTACHÉ DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1949

Par arrêtés en date du 16 janvier 1951, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 2e classe de leur grade, en application de l'article 19 du décret n° 49-870 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1949.

*A la préfecture de l'Aisne.*

MM. Alessandri (Germain).
Saint-Denis (Gaëtan) (détaché).

*A la préfecture de l'Allier.*

MM. Bardet (Georges) (détaché).
Derenne (René).

*A la préfecture des Basses-Alpes.*

MM. Belleudy (Roger).
Pierrot (René).

*A la préfecture des Hautes-Alpes.*

M. Barre (Marcel) (détaché).
Mlle Callier (Jeanne).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

MM. Battezzati (Jean).
Canari (Jean).
Chantegrel (François) (détaché).
Mmes Fauquet (Marguerite).
Fourchotte (Francine).
MM. Ginoes (Lucien).
Laurin (Jean).
Mlle Naudinat (Simone).
M. Rousselet (Roger) (détaché).

*A la préfecture de l'Ardèche.*

M. Plataret (Camille).

*A la préfecture de l'Ariège.*

MM. Bonnel (René).
Crampagne (Raoul).

*A la préfecture de l'Aube.*

M. Coquet (Bernard).
Mme Lefèvre (Elisabeth).
MM. Mouillet (Jean).
Pujol (Guy).

*A la préfecture de l'Aude.*

M. Maurel (Louis).
Mme Thibon (Renée).

*A la préfecture de l'Aveyron.*

Mme Monteillet (Jeanne).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

MM. Achard (Jules).
Heyries (Antonin).
Reine (Alfred).

*A la préfecture du Calvados.*

M. Desvaux (Louis).

*A la préfecture du Cantal.*

Mme Escudier (Josette).

*A la préfecture de la Charente.*

Mme Banton (Geneviève).
M. Remondet (Germain).

*A la préfecture du Cher.*

M. Guenon (André) (détaché).
Mme Pochard (Jeanne).
M. Souchet (Charles).

*A la préfecture de la Corrèze.*

MM. Laire (Jean).
Soulier (André).

*A la préfecture de la Corse.*

M. Corticchiato (Pascal).
Mme Dubois (Marianne) (détachée).
MM. Pancrazi (Michel).
Valot (Stanislas).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

Mmes Boulhenet (Marcelle).
Marcinkowski (Marthe).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mmes Grégoire (Madeleine).
Hamon (Delphine).
M. Jaffrain (Jean-Louis).

*A la préfecture de la Dordogne.*

Mme Claverie (Juliette).
MM. Lavaud (Raymond).
Richard (Louis).

*A la préfecture du Doubs.*

Mlle Carre (Odette).
M. Landau (Maurice).

*A la préfecture de la Drôme.*

M. Bourrette (Henri) (détaché).

*A la préfecture de l'Eure.*

Mme Astruc (Raymonde).

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

MM. Fanfillon (Marcel).
Fargues (René).

*A la préfecture du Finistère.*

M. Guyomard (René).

*A la préfecture du Gard.*

Mmes Compan (Alix).
Coudere (Marthe).
M. Gory (Pierre).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

MM. Bouviala (Pierre).
Cadaux (Jean).
Mme Durand (Denise).
Mlle Roudière (Blanche).

*A la préfecture du Gers.*

Mme Borderie (Irène).
M. Krieg (Henri) (détaché).
Mme Lousteau (Yvette).

*A la préfecture de la Gironde.*

M. Auge (Gérard).
Mme Coulé (Yvonne).
M. Lumbroso (René).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

M. Wachter (Paul).

*A la préfecture de la Guyane.*

MM. Bradin (Gontron).
Guérin (Jean).

*A la préfecture de l'Hérault.*

MM. Rejot (Jean).
Belaud (Louis).
Combal (Georges) (détaché).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

M. Avier (Marcel) (détaché).
Mme Hoguet (Simone).
M. Launay (Célestin).

*A la préfecture de l'Indre.*

Mlles Gallas (Aimée).
Vernon (Suzanne).

*A la préfecture d'Indre-et-Loire.*

M. Ranchon (Alexandre).

*A la préfecture de l'Isère.*

Mlle Blanc (Germaine).
M. Pouzol (Charles).
Mme Quin (Marcelle).
M. Sarrazin (Francis) (détaché).

*A la préfecture du Jura.*

MM. Bernardin (Paul).
Pellelier (Pierre) (détaché).

*A la préfecture des Landes.*

MM. Latapy (Marcel).
Marino (Armand).

*A la préfecture de Loir-et-Cher.*

MM. Debeda (André).
Firmin (Raymond).
Guy (René).

*A la préfecture de la Loire.*

Mlle Perret (Madeleine).
Mme Quaglia (Anne-Marie).

*A la préfecture de la Haute-Loire.*

MM. Arsac (Marcel).
Bergnaud (André).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

Mmes Charpentier (Madeleine).
Gelin (Paule) (détachée).
M. Robert (Auguste).

*A la préfecture du Loiret.*

Mme David (Suzanne (détachée).
M. Gervais (Alain).

*A la préfecture du Lot.*

Mlle Laval (Renée).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

Mme Bitaudeau (Marthe).
M. Ponsolle (Pierre).

*A la préfecture de la Lozère.*

M. Chehensse (Raoul).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

Mmes Diot (Raymonde).
Verrecchia (Yvette).
Vivies (Denise).

*A la préfecture de la Manche.*

M. Hebert (Armand).

*A la préfecture de la Marne.*

MM. Alexandre (Gaston).
Aubry (Georges).
Morlet (Robert), détaché.

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

M. Berthelot (Georges).

*A la préfecture de la Martinique.*

M. Dussel (Emile).

*A la préfecture de la Mayenne.*

M. Filoche (Pierre).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

Mlle Thirion (Pierrette).

*A la préfecture de la Meuse.*

M. Jolibois (Marcel).
Mlle Schmitt (Simone).

*A la préfecture du Morbihan.*

MM. Huido (Raphaël).
Raillard (Paul), détaché.

*A la préfecture de la Moselle.*

MM. Eisenkopf (Guillaume), détaché.
Herder (Gaston).
Mlle Herriot (Louise).
M. Remigy (Marcel).

*A la préfecture de la Nièvre.*

M. Durand (Jacques), détaché.
Mlle Guenot (Yvonne).
M. Thiery (Charles).

*A la préfecture du Nord.*

MM. Blanquart (Paul), détaché.
Charpentier (Roger).
Mme Charpy-Courcot (Simone).
Mlle Docquier (Lucie).
MM. Letierce (René).
Odar (Léon).
Mlle Polier (Louise).
MM. Roussel (René), détaché.
Vanboutte (Modeste).
Villain (Maurice).

*A la préfecture de l'Oise.*

M. Breton (François), détaché.
Mme Langlois (Madeleine).

*A la préfecture de l'Orne.*

M. Marcy (Edouard).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

M. Plouviez (Georges), détaché.

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

MM. Alvergnhe (Hubert).
Blot (Raymond).
Mme Goffin (Valentine).
M. Le Petit (Jean), détaché.

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

M. Bur (Alexis).
Mlle Caraby (Madeleine).
M. Manciet (Roger).
Mme Saillet (Raymonde), détachée

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

MM. Abadie (Roger).
Lamarque (Auguste).
Le Goupil (Yves).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

M. Cayre (Georges).

*A la préfecture de la Réunion.*

M. Lambert (Jacques).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

Mme Blanc (Joséphine).
MM. Bossert (Marcel).
Brumter (Michel), détaché.
Laurent (André), détaché.
Zisig (Jean-Paul).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

MM. Bauer (Philippe).
Tschirhardt (Aimé).

*A la préfecture du Rhône.*

M. Bellard (Jean).
Mme Busseuil (Andrée).
M. Carrie (Francis).
Mlle Chaumeau (Solange).
MM. Crouzet (Philippe).
Lasserre (Roger).
Milliat (Roger).
Perret (Aimé).
Ravez (Maurice), détaché.
Mme Verny (Madeleine).

*A la préfecture de la Haute-Saône.*

Mlle Desarbres (Fernande).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

Mme Griveau (Marie-Thérèse).
MM. Martin (Georges).
Ravier (Georges).

*A la préfecture de la Sarthe.*

Mme Agin (Isabelle).
M. Kerinvel (Jean).

*A la préfecture de la Savoie.*

Mme Burdet (Anne-Marie).
M. Girard-Dephanix (Charles).

*A la préfecture de la Haute-Savoie.*

Mlle Berthier (Juliette).
MM. Darot (Pierre).
Namuroy (Louis).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

Mme Bloquel (Gaëtane).
MM. Jue (Pierre).
Osmont (Pierre).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

M. Boulet (Yves).
Mlle Guillot-Videlle (Georgette).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

M. Blum (Pierre).
Mlles Boutrais (Simone).
Briolle (Madeleine).
M. Chesneau (Henri).
Mme Faure (Simone).
M. Foy (Marcel) (détaché).
Mlle Graby (Charlotte).
M. Jammes (Pierre).
Mlle Lachaise (Geneviève).
MM. Le Roch (Joseph).
Nivaggioni (Antoine).
Mlles Pean (Madeleine).
Prophète (Renée).
M. Robin (Joseph).
Mme Seguier (Blanche).
Mlle Taste (Marcelle).
M. Tourmente (Maurice).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

M. Mondot Horace).

*A la préfecture de la Somme.*

MM. Carette (Edouard).
Droyère (Edgar).
Mlle Fellner (Louise).

*A la préfecture du Tarn.*

MM. Fournier (Gaston) (détaché).
Raynal (Raymond).

*A la préfecture du territoire de Belfort.*

M. Vuillemot (Gérard).

*A la préfecture du Var.*

Mme Coulomb (Yvonne).
M. Crubezy (Robert).
Mlle Ciraud (Marthe).
M. Raffali (Toussaint).

*A la préfecture de Vaucluse.*

Mme Brunet (Odette).
MM. Cheinet (Maurice).
Grassias (Jean).

*A la préfecture de la Vendée.*

Mme Allard (Denise).
M. Guilbaud (Fernand).

*A la préfecture de la Vienne.*

M. Bujeau (Marcel).

*A la préfecture de la Haute-Vienne.*

MM. Bardet (René) (détaché).
Pommier (René).

*A la préfecture des Vosges.*

MM Contal (Henri).
Metz (René).

*A la préfecture de l'Yonne.*

Mmes Fargenel (Lucienne).
Saint-Thibault (de) (Suzanne).
Thevenin (Gisèle).

*A l'administration centrale du ministère de l'intérieur.*

Mlles Auburtin (Simone) (détachée).
Bellanger (Henriette).
Blavat (Germaine).
Mme Etellin (Hélène).
M. Gresset (Robert).
Mlles Groffal (Germaine) (détaché).
Guérin (Alice).
Oudart (Geneviève) (détachée).
Peisner (Marcelle).
Mme Poggioli (Andrée).
MM. Quennesson (Noël).
Quennesson (Henri-Robert).
Romanacce (Joseph).
Weil (Edgar).

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été reclassés à la 2e classe de leur grade, en application de l'article 32 du décret n° 49-870 du 4 juillet 1949, à compter du 1er janvier 1949.

*A la préfecture de l'Ain.*

Mlle Bigot (Marguerite).
Mme Sonthonnax (Adrienne).

*A la préfecture de l'Aisne.*

Mme Fournier (Marie-Louise).

*A la préfecture de l'Allier.*

Mme Rouher (Marie).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

Mme Bermond (Thérèse).

*A la préfecture des Ardennes.*

M. Forest (Albert).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

Mlle Capeville (Simone).
MM. Mermet (Raymond).
Pradier (Jean).
Seguy (Charles).
Vieil (Henri).

*A la préfecture du Calvados.*

M. Cochepain (Lucien).

*A la préfecture du Doubs.*

M. Vagneron (Paul).

*A la préfecture de la Drôme.*

Mme Mussigmann (Magdeleine).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

Mlle Lavialle (Andrée).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

M. Adeline (Jules).
Mme Louarn (Georgette).

*A la préfecture de l'Hérault.*

M. Delclos (Jean).
Mme Gayraud (Thérèse).

*A la préfecture du Jura.*

Mlle Alixant (Georgette).

*A la préfecture de la Loire.*

Mme Baladier (Adrienne).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

Mme Amenos (Amélie).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

Mlle Eutrope (Alice).
M. Mazas (Pierre).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

Mlle Bourgeois (Marie-Louise).

*A la préfecture du Nord.*

Mme Laude (Germaine).
Mme Lemarie-Leclerc (Berthe).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

Mme Duchenne (Jeanne).
MM. Hay (Gustave).
Labroy (Julien).
Playez (Fernand).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

M. Pichot (Roger).
Mlle Tessier (Marguerite).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

Mlle Abadie (Antoinette).
Mme Etchegaray (Marguerite).
Mlle Sabathé (Marguerite).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

MM. Brunstein (Léon).
Masseran (Eugène).
Schwaab (Georges).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

MM. Haesslin (Charles).
Schopfer (Joseph).
Mlle Wiemann (Louise).

*A la préfecture du Rhône.*

Mlle Armand (Marguerite).
MM. Chabaud-Mollard (Clément).
Lagrange (Joseph).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

M. Berthelot (Jean).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

Mlle Blanchard (Raymond).
M. Coquel (Albert).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

Mme Brasset (Micheline).
Mlles Coupard (Marguerite).
Morighem (Simone).

*A la préfecture de l'Aube.*

Mlle Auffort (Suzanne).

*A la préfecture de l'Aveyron.*

Mme Serin (Marie-Louise).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

MM. Laveyssière (Paul).
Padovani (Paul).

*A la préfecture du Calvados.*

M. Dolle (Roger).

*A la préfecture de la Corse.*

MM. Martinetti (Paul).
Pietri (Dominique).
Seghetti (Thomas).
Terramorsi (Sébastien).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

M. Bouthenet (Maxime).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

MM. Jocet (Christophe).
Le Bleiz (Abel).

*A la préfecture de la Creuse.*

Mlle Fondrinier (Maria).

*A la préfecture de la Dordogne.*

Mlle Barnier (Odette).
M. Vaugelade (Pierre).

*A la préfecture du Doubs.*

M. Bossière (Léon).

*A la préfecture de la Drôme.*

MM. Bontoux (Julien).
Thibaud (René).

*A la préfecture de l'Eure.*

MM. Goubert (Henri).
Hoquerelle (Pierre).

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

M. Bataille (Louis).

*A la préfecture du Finistère.*

M. Nivolon (Charles).

*A la préfecture du Gard.*

MM. Gaziello (Pierre).
Louis (Roger).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

MM. Boue (Jean).
Clamens (Jacques).
Mme Mauzi (Marthe).
MM. Plantier (Abel).
Taillade (Roger).

*A la préfecture du Gers.*

M. Dubourdieu (Louis).

*A la préfecture de la Gironde.*

MM. Bernede (Simon).
Sudour (Edmond).
Touya (Henri).

*A la préfecture de l'Hérault.*

MM. Bonnel (Albert).
Cauquil (Germain).
Mme Domenge (Renée).
MM. Lalande (Gaston).
Portales (Georges).
Rodier (Etienne).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

MM. Lasquellec (Paul).
Le Gonidec (Germain).
Meinnel (Joseph).

*A la préfecture de l'Indre.*

MM. Georges (Roger).
Lucas (Lucien).
Meslin (Raymond).

*A la préfecture d'Indre-et-Loire.*

M. Delhaene (Charles).

*A la préfecture de l'Isère.*

M. Eyraud (Emile).

*A la préfecture des Landes.*

MM. Andignac (Alfred).
Lousteau (Jean).

*A la préfecture de Loir-et-Cher.*

M. Methee (Georges).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

Mme Jeanneau (Madeleine).

*A la préfecture du Loiret.*

M. Pardijon (Marcel).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

MM. Dunes (Emile).
Junca (Louis).

*A la préfecture de la Lozère.*

M. Agulhon (Albert).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

MM. Godivier (Auguste).
Grimal (Auguste).
Le Gonidec (Pierre).

*A la préfecture de la Manche.*

MM. Catherine (Alphonse).
Lefevre (Henri).

*A la préfecture de la Mayenne.*

M. Roger (Moïse).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

M. Carrere (Léon).

*A la préfecture de la Meuse.*

MM. Charles (Henri).
Gibold (Gustave), détaché.
Hanesse (Maurice).

*A la préfecture du Morbihan.*

M. Schlienger (Auguste).

*A la préfecture de la Moselle.*

MM. Martin (René).
Vadon (Jacques).

*A la préfecture de la Nièvre.*

MM. Bellin (Léon).
Dancette (Auguste).
Desserey (Julien).

*A la préfecture du Nord.*

Mlles Brienne (Simone).
Chaudier (Marthe).
Dupont (Marcelle).
MM. Houdiart (Emile).
Maillet (Antoine).

*A la préfecture de l'Oise.*

M. Cordonnier (Oscar).

---

AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DU GRADE D'ATTACHÉ DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1950

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la classe exceptionnelle de leur grade, en application de l'article 36 du décret n° 49-870 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1950.

*A la préfecture de l'Ain.*

MM. Comte (Louis).
Lachaise (Francisque).
Sonthonnax (Paul).

*A la préfecture de l'Aisne.*

MM. Bitot (Maurice).
Frères (Maurice).

*A la préfecture de l'Allier.*

MM. Lacarin (Pierre).
Michaud (Lucien).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

MM. Niel (Prosper).
Toche (Louis).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

MM. Blondeau (Albert).
Delot (Gaston).
Duchenne (André).
Durot (Olivier).
Gras (Victor).
Houriez (Narcisse).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

MM. Adam (Marcel).
Dupuis (Eugène).
Filliat (Antoine).
Montel (René).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

M. Laffond (Albin).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

M. Morat (Edmond).

*A la préfecture de la Réunion.*

M. Gavarini (François).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

M. Mehl (Ernest).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

M. Gross (Paul).

*A la préfecture du Rhône.*

MM. Pastre (François).
Rieaux (Jean).
Rolland (Pierre) (détaché).

*A la préfecture de la Haute-Saône.*

MM. Marche (Antoine).
Marquis (Maurice).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

MM. Langlais (Georges).
Rollier (Henri).

*A la préfecture de la Savoie.*

M. Gavard (Ernest).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

Mlle Girieud (Jeanne).
MM. Leroy (Achille).
Simon (Maurice).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

M. Labarrière (Raymond).
Mlle Villemain (Renée).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

Mlle Jean (Angèle).
MM. Prunières (Eugène).
Vulser (Marius).

*A la préfecture de la Somme.*

MM. Choquet (André).
Delaruelle (André).
Sainte (André).

*A la préfecture du Var.*

M. Colas (Henry).

*A la préfecture de Vaucluse.*

MM. Borel (Georges).
Equin (Etienne).
Joucla (Maurice).

*A la préfecture de la Vendée.*

M. Bourron (Moïse) (détaché).

*A la préfecture de la Haute-Vienne.*

M. Fougères (Pierre).

*A la préfecture des Vosges.*

MM. Antoine (Georges).
Houel (Maurice).
Villeminey (Eugène).

---

AVANCEMENT A LA 1re CLASSE DU GRADE D'ATTACHÉ DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1950

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 1re classe de leur grade, en application de l'article 20 du décret n° 49-870 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1950.

*A la préfecture de l'Ain.*

MM. Chanut (Paul) (détaché).
Trably (Jean).

*A la préfecture de l'Aisne.*

M. Adam (Fernand).
Mme Lemaire (Germaine).
M. Vanduyse (Pierre).

*A la préfecture de l'Allier.*

MM. Alquier (Robert).
Chastanier (Jean-Marie).

*A la préfecture des Basses-Alpes.*

Mme Ailhaud (Marie-Rose).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

M. Englender (Paul).
Mme Goujon (Jeanne).

*A la préfecture des Ardennes.*

Mlle Anciaux (Berthe).
MM. Jacquet (Gabriel) (détaché).
Jeunehomme (Charles).
Mlle Vuarnet (Irène).

*A la préfecture de l'Ariège.*

Mme Authie (Olga).

*A la préfecture de l'Aube.*

MM. Destival (Ulysse).
Tisseront (Robert).

*A la préfecture de l'Aude.*

MM. Cauquil (Roger).
Lacoste (Paul).

*A la préfecture de l'Aveyron.*

M. Bousquet (Louis).
Mlle Poujol (Henriette).
M. Serin (Pierre).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

MM. Bouisson (Charles).
Roux (Victor).

*A la préfecture du Calvados.*

MM. Brunet (Fernand).
Marie (Edouard).

*A la préfecture de la Charente.*

Mlle Lecointe (Juliette).

*A la préfecture de la Charente-Maritime.*

Mlle Trigeon (Suzanne).

*A la préfecture du Cher.*

M. Léger (Louis).

*A la préfecture de la Corrèze.*

M. Martinie (François).

*A la préfecture de la Corse.*

MM. Casabianca (François).
Delporto (Gabriel).
Fieschi (Jacques).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

MM. Lambert (Georges) (détaché).
Letrillard (Paul).
Soleillant (Eugène).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mlle Laveuve (Germaine).
M. Martin (Henri).

*A la préfecture de la Dordogne.*

M. Bourlot (André).
Mlle Eberentz (Marguerite).

*A la préfecture du Doubs.*

MM. Besançon (Edmond).
Dornier (Albert).
Melenotte (Jean).

*A la préfecture de la Drôme.*

MM. Champin (Elie).
Fouquet (André).
Romain (Gaston).

*A la préfecture de l'Eure.*

MM. Corbin (André).
Legendre (René).
Mlle Sangi (Gisèle).

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

MM. Constantin (Robert).
Delorme (Jean).

*A la préfecture du Finistère.*

Mlles Lory (Marie).
Sauveur (Yvonne).

*A la préfecture du Gard.*

M. Couderc (Paul).
Mme Gorlier (Josette).
M. Ruel (Raymond).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

Mlles Borios (Yvonne).
Lasalle (Jeanne).
MM. Liparo (Edouard).
Valat (Yvon).

*A la préfecture de la Gironde.*

Mmes Auge (Marie).
Ghorbani (Elmira).
M. Laffargue (Léon).

*A la préfecture de l'Hérault.*

Mlle Bellet (Pauline).
Mme Brunel (Yvonne).
MM. Coulomb (Auguste).
Malaret (Jean).
Mlle Pons (Alice).
MM. Reynes (André).
Rul (Elie).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

MM. Durocher (Joseph).
Monnier (René).

*A la préfecture de l'Indre.*

MM. Ceremonie (André).
Naudin (Lucien).
Sassier (Marcel).

*A la préfecture d'Indre-et-Loire.*

M. Bureau (Lucien).

*A la préfecture de l'Isère.*

MM. Bonniot (André).
Coulon (Louis).
Mlle Durand (Maria).
M. Monon (Fernand).

*A la préfecture des Landes.*

M. Gleize (Albert).

*A la préfecture de Loir-et-Cher.*

M. Gaudet (Etienne).

*A la préfecture de la Loire.*

Mlle Martin (Marguerite).

*A la préfecture de la Haute-Loire.*

Mme Adhemard (Louise).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

Mlles Bonaldi (Yvonne).
Jantet (Suzanne).
M. Le Gall (André).

*A la préfecture du Loiret.*

MM. Thomas (André).
Vassort (Joseph).

*A la préfecture du Lot.*

M. Cances (René).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

M. Sainfoin (Edgar).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

MM. Dolbois (Henri).
Downie (Christian).

*A la préfecture de la Marne.*

MM. Cote (Charle).
Lamiral (Eugène).

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

M. Miot (Marcel).

*A la préfecture de la Mayenne.*

MM. Château (Yvon).
Gigi (Paul).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

MM. Maugard (Henri).
Montpellier (Georges).
Pecheur (Raoul).

*A la préfecture de la Meuse.*

MM. Nalbe (Henri) (détaché).
Robinot (Pierre).

*A la préfecture du Morbihan.*

MM. Boivin (Edouard).
Le Moenic (André).

*A la préfecture de la Moselle.*

MM. Gusse (André).
Scheeres (Emile).

*A la préfecture de la Nièvre.*

M. Bernard (Paul).
Mme Gilbert (Suzanne).
M. Milord (Ferdinand).

*A la préfecture du Nord*

MM. Bourgois (Roger).
Fauvarque (Raoul).
Mlle Gaquerre (Andrée).

*A la préfecture de l'Oise.*

MM. Blanche (Laurent).
Moulin (Germain).
Petit (Fernand).

*A la préfecture de l'Orne*

M. Morineau (Gaston).

*A la préfecture du Pas-de-Calais*

MM. Debienne (Jean).
Durand (Albert).
Leprince (Jules).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

MM. Ameil (Marcel).
Lacoutière (Vital).
Mabrut (Raymond).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

MM. Bouix (Roger).
Dubosc (Eloi).
Mme Suran (Laure).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

M. Fourcade (Alexandre).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

Mlle Condouret (Denise).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

MM. Bierdimpfel (Paul).
Champ (Albert).
Fischer (Eugène).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

MM. Heyberger (Jules).
Lichtle (Emile) (détaché).
Muller (Georges).

*A la préfecture du Rhône.*

Mlle Guillard (Marthe).
Mme Josserand (Henriette).
Mlle Vermorel (Jeanne).

*A la préfecture de la Haute-Saône.*

M. Gousserey (Paul).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

MM. Brun (René).
Sauvage (Adrien).

*A la préfecture de la Sarthe.*

M. Courtois (Raymond) (détaché).
Mlle Couturier (Yvette).

*A la préfecture de la Haute-Savoie.*

Mme Gauthron (Antoinette).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

M. Cornier (Louis).
Mme Ducreux (Madeleine).
M. Grison (Serge).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

M. Lelie (Armand).
Mlle Poinsot (Lucienne) détachée).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

MM. Bourel (Maurice).
Brun (Jacques).
Campdepoix (Marcel) (détaché).
Mme Trebosc (Paule) (détachée).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

M. Malignon (Henriette).

*A la préfecture de la Somme.*

MM Dubos (Raoul).
Genin (Gaston).
Rupert (Oswald).

*A la préfecture de Tarn-et-Garonne.*

MM. Gardes (Pierre).
Prunières (Etienne).

*A la préfecture de Vaucluse.*

MM. Bardin (René).
Roches (René).

*A la préfecture de la Vendée.*

MM. Bureau (Henri).
Guston (Maurice).

*A la préfecture de la Vienne.*

M. Girard (Lucien).

*A la préfecture de la Haute-Vienne.*

M. Vellay (René) (détaché).

*A la préfecture des Vosges.*

MM. Barjonette (Edmond).
Barthelémy (Charles).

*A la préfecture des Hautes-Alpes.*

Mme Eyraud (Andrée).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

Mme Champenoy (Jeanne).
MM. Corteggiani (Maurice).
Deschoux (André).
Mlle Fitili (Jeanne).
M. Valadie (Georges).

*A la préfecture de l'Ardèche.*

M. Maleval (Edouard), détaché.

*A la préfecture des Ardennes.*

Mme Crinon (Adrienne).

*A la préfecture de l'Aube.*

MM. Chasseigne (Lucien).
Scatena (Gabriel).

*A la préfecture de l'Aude.*

MM. Caujolle (Jean).
Gout (Pierre).

*A la préfecture de l'Aveyron.*

MM. Hygonet (Jean).
Panafieu (Arthémon).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

MM. Arrighi (Francis), détaché.
Casanova (Charles).
Chames (Léon).
Coste (Raoul).
Mlle Lesbois (Marie).
M. Massoni (Philippe).

*A la préfecture du Calvados.*

M. Lefebvre (Robert).
Mlle Letemplier (Jeanne).

*A la préfecture de la Charente.*

M. Argoullon (René).

*A la préfecture du Cher.*

M. Ardonceau (Jean), détaché.

*A la préfecture de la Corrèze.*

M. Rey (Pierre).
Mme Vezine (Gabrielle).

*A la préfecture de la Corse.*

MM. Alberghi (Joseph).
Torre (Dominique).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

MM. Crepeau (Albert).
Duret (Marcel).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mlle Lemaître (Gisèle).

*A la préfecture de la Dordogne.*

Mme Bompaire (Paulette).
M. Mallet (Jean).

*A la préfecture de la Drôme.*

Mlle Mathieu (Lucienne).

*A la préfecture de l'Eure.*

Mme Montagne (Marie-Antoinette)

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

Mme Bideaux (Armande).

*A la préfecture du Finistère.*

Mme Le Bour (Louise).

*A la préfecture du Gard.*

MM. Bonfils (Maurice).
Maruejols (Lucien).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

M. Albaret (Edmond).
Mmes Boucamus (Juliette).
Cousteau (Serpolette).

*A la préfecture du Gers.*

Mme Cazeils (Louise).

*A la préfecture de la Gironde.*

Mlle Fraikin (Marie-Louise).
M. Petit (André).
Mme Piozet de Lahoussaye (Paule).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

M. Fortune (Roger).
Mlle Matis (Cécile).

*A la préfecture de l'Hérault.*

Mlle Hortoland (Huberte).
M. Jouyne (Maurice).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

MM. Debontride (Robert).
Walrand (André).

*A la préfecture de l'Isère.*

M. Butori (Pierre).
Mme Rybowicz (Ginette).

*A la préfecture du Jura.*

M. Clerc (Maurice).

*A la préfecture des Landes.*

Mlle Belloc (Paulette).
M. Descazeaux (Maurice).

*A la préfecture de Loir-et-Cher.*

M. Fastinger (Georges) (détaché).

*A la préfecture de la Loire.*

Mlles Noël (Marguerite).
Rondet (Marie-Antoinette).

*A la préfecture de la Haute-Loire.*

Mme Laurent (Jeanne).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

MM. Lebrun (Jean).
Leparoux (Paul).

*A la préfecture du Loiret.*

Mme Saint-Hilaire (Olive).

*A la préfecture du Lot.*

MM. Flottes (François).
Ithier (Léon).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

MM. Ballouhey (Henri).
Escudie (Emile).
Mlle Techine (Ida).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

MM. Firmin (Jean).
Marmin (Lionel).
Mme Rouaux (Madeleine).

---

AVANCEMENT A LA 2e CLASSE DU GRADE D'ATTACHÉ DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1950

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 2e classe de leur grade, en application de l'article 19 du décret n° 49-870 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1950.

*A la préfecture de l'Ain.*

Mlles Basset (Suzanne), détaché.
Cojean (Marie-Antoinette).

*A la préfecture de l'Aisne.*

MM. Adam (Georges).
Chichery (Louis).

*A la préfecture de l'Allier.*

M. Decaux (René).
Mlle Rousseau (Marie-Claire).

*A la préfecture des Basses-Alpes.*

Mme Noé (Louise).
Mlle Signoret (Marguerite).

*A la préfecture de la Manche.*

Mlle Félix (Georgette).

*A la préfecture de la Marne.*

M. Bouzy (Pierre).
Mlle Courtailliez (Thérèse).

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

M. Tacque (Jean).

*A la préfecture de la Mayenne.*

MM. Ribron (Aimable).
Bour (Georges).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

MM. Bourgeois (Jean).
Simard (Jacques).

*A la préfecture de la Meuse.*

Mlle Vaillandet (Lucie).

*A la préfecture de la Moselle.*

MM. Hulo (Maurice).
Kraemer (Richard).

*A la préfecture de la Nièvre.*

M. Melin (Paul).

*A la préfecture du Nord.*

MM. Blomme (Gustave).
Duflot (Paul) (détaché).
Gleizes (Jacques).
Maes (Anoline).
Mmes Marquant (Renelde) (détachée).
MM. Nutten (Pierre).
Perrois (Alphonse) (détaché)
Segard (Henri).

*A la préfecture de l'Oise.*

Mmes Louis (Henriette).
Quesnoy (Lucienne) (détachée).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

MM. Camier (Michel).
Chopin (Gilbert).
Lanco (Marcel).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

MM. Benedetti (Dominique).
Mosser (Pierre).
Mme Mulot (Colette).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

MM. Castagnède (Etienne).
Desbarats (Maurice).
Soust (André).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

M. Dunyach (René).

*A la préfecture de la Réunion.*

M. Legras (André).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

M. Beck (Adolphe).
Mme Fischer (Paulette).
MM. Fleith (Marius).
Lazar (André).
Mme Laemmel (Marthe).
MM. Letac (Bernard).
Maassen (Jean) (détaché).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

Mlles Guth (Suzanne) (détachée).
Kolb (Anne).
MM. Tempe (André).
Wenzler (Georges).
Wetzel (Raymond).

*A la préfecture du Rhône.*

Mlle Dubost (Andrée).
MM. Garioud (Léon) (détaché).
Lambert (Pierre).
Mochet (André).
Mmes Mollard (Geneviève).
Thevenot (Juliette) (détachée).
M. Vuillermoz (Raymond).

*A la préfecture de la Haute-Saône.*

Mlle Parizot (Marie-Louise).
M. Richier (Jean) (détaché).
Mme Simard (Berthe).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

MM. Bonnet (Pierre) (détaché).
Chasles (René).
Paillet (Joanny).

*A la préfecture de la Sarthe.*

M. Veron (Raymond).

*A la préfecture de la Savoie.*

Mlle Rostain (Marie-Louise).

*A la préfecture de la Haute-Savoie.*

M. Bouchy (René).
Mme Lafontaine (Yvonne).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

Mme Boulet (Yvonne).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

MM. Hym (Louis).
Jeanty (Marcel).
Mme Pasquier (Henriette).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

Mlle Boxberger (Marie-Thérèse).
MM. Chuard (André).
Daroles (Edmond).
Mme Degeyter (Lucienne).
M. Godefroy (Jean-Marie).
Mlles Gourguillon (Andrée).
Hoenn (Marie-Thérèse).
MM. Oudin (Robert).
Robert (Mary).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

MM. Barreau (Fernand).
Leclerc (Jean) (détaché).

*A la préfecture de la Somme.*

MM. Beaumont (André).
Porquet (Jean).

*A la préfecture du Tarn.*

M. Trouilhet (Maurice).

*A la préfecture du Var.*

Mlle Granier (Baptistine).
Mmes Gras (Denise).
Peretti (Marie).
M. Rives (Jean).

*A la préfecture de Vaucluse.*

M. Crumières (Marcel).
Mlle Goubert (Marcelle).

*A la préfecture de la Vendée.*

M. Jolly (Julien).
Mme Tatard (Jeanne).

*A la préfecture de la Vienne.*

MM. Hay (Maurice).
Lacoste (Henri).

*A la préfecture de la Haute-Vienne.*

MM. Brondeau (Maurice).
Riffaud (Firmin).

*A la préfecture de l'Yonne.*

Mlle Desvaux (Fernande).
Mme Durville (Lucienne).

*A l'administration centrale du ministère de l'intérieur.*

MM. Andreani (Dominique).
Dautan (René).
Mlle Dormoy (Suzanne).
M. Joliff (Jean).
Mlle Lang (Mariette).
MM. Prugnaud (André).
Ricordeau (Paul).
Mmes Roche (Liliane).
Titchen (Jacqueline).

AVANCEMENT A LA 1re CLASSE DU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1949

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les secrétaires administratifs de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 1re classe de leur grade, en application de l'article 15 du décret n° 49-871 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1949.

*A la préfecture de l'Aisne.*

M. Sialelli (Don Juan).

*A la préfecture de l'Allier.*

M. Prugnot (François).

*A la préfecture des Hautes-Alpes.*

Mlle Bernard (Amélie).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

M. Maiffret (Jean).

*A la préfecture des Ardennes.*

Mmes Bourguignon (Marie-Louise).
Dardard (Marcelle).
M. Robeau (Raoul).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

M. Camoin (Raoul).
Mlle Candau (Jeanne).

*A la préfecture du Calvados.*

Mmes Fennat-Serpeille (Louise).
de la Haye (Madeleine).

*A la préfecture de la Charente.*

Mme Coussaud (Yvonne).

*A la préfecture de la Corse.*

M. Viangali (Benoît).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

Mlle Fevre (Alice).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mlles Lervanec (Marie).
Toque (Simone).

*A la préfecture de la Creuse.*

Mlle Berigaud (Marie).

*A la préfecture de la Dordogne.*

Mlle Daleme (Marie-Louise).

*A la préfecture de la Drôme.*

M. Girard (Edmond).

*A la préfecture du Gard.*

M. Oriac (Louis).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

Mlle Antonnetti (Françoise).
M. Collongues (Gaston).
Mmes Galiay (Antoinette).
Hérisson (Rose).
M. Urain (Julien).

*A la préfecture de la Gironde.*

Mme Banne (Madeleine).
Mlles Bernettes (Jeanne).
Bezançon (Denise).
M. Deilhes (Henri).
Mme Mouges (Georgette).
M. Pouyalet (François).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

Mme Bajazet (Eva).

*A la préfecture de l'Hérault.*

MM. Mathieu (Marius).
Sabatier (Frédéric).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

Mme Dorer (Madeleine).
MM. Doucet (Albert).
Kerleroux (Corentin).

*A la préfecture de l'Indre.*

Mme Boisbourdin (Germaine).
MM. Brunet (Georges).
Castanier (Urbain).
Masset (Léon).
Mme Naudin (Marcelle).

*A la préfecture de l'Isère.*

Mlle Badey (Jeanne).

*A la préfecture du Jura.*

M. Girardot (Jules).

*A la préfecture des Landes.*

Mme Dangou (Henriette).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

M. Arnaud (Auguste).
Mlles Batard (Agnès).
Rigaud (Marie).

*A la préfecture du Loiret.*

Mmes Freneaux (Marcelle).
Lutton (Madeleine).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

Mlle Duplan (Marguerite).
M. Dupuis (Abel).
Mme Vedenko (Antoinette).

*A la préfecture de la Marne.*

Mlle Dautelle (Suzanne).

*A la préfecture de la Martinique.*

M. Duillet (Léonard).

*A la préfecture de la Mayenne.*

M. Busson (Ernest).
Mme Lemolton (Marie-Louise).
Mlle Turpin (Gabrielle).

*A la préfecture de la Meuse.*

Mme Zamalloa (Georgette).

*A la préfecture du Morbihan.*

Mme Glachant (Marie).
M. Maire (Lucien).

*A la préfecture de la Moselle.*

Mlle Charpentier (Jeanne).
M. Gondron (Maurice).

*A la préfecture du Nord.*

MM. Bonnet-Michon (Jean).
Brienne (Roland).
Deligne (Pierre).
Mlle Digie (Madeleine).
Mme Hano (Marguerite).
M. Vandenberghe (Adrien).
Mme Verkindt-Fovelle (Jeanne).

*A la préfecture de l'Orne.*

Mme Bouchereau (Madeleine).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

Mmes Blaise (Suzanne).
Chanteloup (Marie-Louise).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

Mmes Barbe (Marthe).
Pivot (Germaine).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

Mlle Lafaille (Carmen).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

MM. Baldinger (Alfred).
Biehler (Raymond).
Leboube (Alphonse).
Philipps (Wendelin).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

MM. Buret (Albert).
Jost (Georges).
Marchand (Pierre).
Parmentier (Auguste).
Mlle Scheid (Mathilde).
M. Wagner (Emile).

*A la préfecture du Rhône.*

MM. Espagne (Paul).
Perrier (Ernest).

*A la préfecture de la Sarthe.*

Mmes Faribault (Suzanne).
Lalanne (Suzanne).
Pottier (Alexis).

*A la préfecture de la Savoie.*

MM. Bonnet (Jean).
Routin (Claudius).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

Mme Have (Julienne).
M. Vauquelin (Georges).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

M. Gasquet (Jean).
Mmes Masson (Marcelle).
Peron (Suzanne).
Saulmont (Marie).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

Mme Dufour (Suzanne).

*A la préfecture du Tarn.*

Mme Puel (Marthe).

*A la préfecture du Var.*

M. Joublin (Albert) (détaché).

*A la préfecture de la Vendée.*

M. Legaux (Ludovic).

*A la préfecture des Vosges.*

M. Defranoux (René).

AVANCEMENT A LA 1re CLASSE DU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1950

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les secrétaires administratifs de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 1re classe de leur grade, en application de l'article 15 du décret n° 49-871 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1950.

*A la préfecture de l'Aisne.*

Mme Clery (Aimée).
Mlle Delgehier (Jeanne).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

MM. André (François).
Jouillie (Louis).

*A la préfecture de l'Aude.*

MM. Flanzy (François).
Villeroux (Jules).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

M. Lions (Prosper).

*A la préfecture de la Corrèze.*

M. Neuville (Francis).

*A la préfecture de la Corse.*

M. Villanova (Dominique).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

M. Millot (Charles).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mlle Kerharo (Jeanne).

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

Mlle Marquet (Jeanne).

*A la préfecture du Finistère.*

Mlle Le Berre (Eugénie).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

M. Allouche (Isaac).
Mme Castien (Marie-Antoinette).

*A la préfecture de la Gironde.*

MM. Descoubes (Marcel).
Lagardère (Daniel).
Vigneau (Raoul).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

Mlles d'Alexis (Inès).
Alsaint (Laure).
Mme Budon (Charlise).
Mlle Evenor (Adèle).
Mmes Fortune (Suzette).
Rocet (Camille).

*A la préfecture de la Guyane.*

Mlles Bazile-Octuvon (Andrée).
Sanite (Arlette).
Ursulet (Andrée).

*A la préfecture de l'Hérault.*

M. Brunel (Barthélemy).
Mlle Michel (Yvonne).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

Mlle Cocar (Gabrielle).

*A la préfecture de l'Isère.*

Mlle Lapierre (Marcelle).

*A la préfecture des Landes.*

Mme Foata (Renée).

*A la préfecture de la Loire.*

M. Tardy (Louis).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

Mme Pignon (Louise).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

Mme Cormarie (Blanche).
M. Queyreur (Jean).

*A la préfecture de la Manche.*

Mlle Garraut (Madeleine).

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

Mme Devillier (Jeanne).
M. Martin (Pierre).

*A la préfecture de la Martinique.*

Mlle Octavius (Francillette).
M. Rabathaly (Auguste).
Mme Saint-Cyr (Paulette).
Mlle Trifard (Désirée).

*A la préfecture du Morbihan.*

Mme Babel (Marie).

*A la préfecture de la Nièvre.*

Mlle Pascal (Jeanne).

*A la préfecture de l'Oise.*

Mlle Beaudoin (Simone).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

Mme Coupe (Marcelle).
Mlle Fourcy (Madeleine).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

Mlles Daragon (Marguerite).
Gazet (Louise).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

Mlle Larribau (Hélène).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

Mme Boy (Valentine).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

Mme Laurent (Marie-Louise).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

Mlles Barthel (Marie).
Despoulede (Suzanne).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

M. Furstenberger (Joseph).
Mlle Haas Berthe).

*A la préfecture du Rhône.*

M. Sans (Aimé).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

Mlle Coquillat (Juliette), détachée.

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

M. Poyer (Bernard).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

Mme Goux (Simone).
M. Meneux (René).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

Mlle Bourdet (Suzanne).
MM. Bruley (Roger).
Bussy (Raymond).
Mme Jeanton (Simone).
Mlle Legros (Lucile).
MM. Michaut (Michel).
Moyer (Bernard).

*A la préfecture du Tarn.*

M. Dumas (Jules), détaché.
Mme Jeanselme (Simone).
Mlle Trouillet (Henriette).

*A la préfecture de Tarn-et-Garonne.*

M. Rouquet (Jean-Marie).

*A la préfecture du Var.*

Mme Jean (Arlette).

*A la préfecture de la Vendée.*

Mmes Belaud (Eugénie).
Petit (Jeanne).

*A la préfecture des Vosges.*

Mlle Gand (Alice).

*A la préfecture de l'Yonne.*

Mme Bulois (Odette).

*A l'administration centrale du ministère de l'intérieur.*

M. Coulurier (Joseph).
Mme Rousset (Andrée).

*A la préfecture de la Manche.*

Mlle Félix (Georgette).

*A la préfecture de la Marne.*

M. Bouzy (Pierre).
Mlle Courfailliez (Thérèse).

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

M. Tacque (Jean).

*A la préfecture de la Mayenne.*

MM. Bibron (Aimable).
Bour (Georges).

*A la préfecture de Meurthe-et-Moselle.*

MM. Bourgeois (Jean).
Simard (Jacques).

*A la préfecture de la Meuse.*

Mlle Vaillandet (Lucie).

*A la préfecture de la Moselle.*

MM. Hulo (Maurice).
Kraemer (Richard).

*A la préfecture de la Nièvre.*

M. Melin (Paul).

*A la préfecture du Nord.*

MM. Blomme (Gustave).
Duflot (Paul) (détaché).
Gleizes (Jacques).
Maes (Anotine).
Mme Marquant (Renelde) (détachée).
MM. Nutten (Pierre).
Perrois (Alphonse) (détaché)
Segard (Henri).

*A la préfecture de l'Oise.*

Mmes Louis (Henriette).
Quesnoy (Lucienne) (détachée).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

MM. Camier (Michel).
Chopin (Gilbert).
Lanco (Marcel).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

MM. Benedetti (Dominique).
Mosser (Pierre).
Mme Mulot (Colette).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

MM. Castagnède (Etienne).
Desbarats (Maurice).
Soust (André).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

M. Dunyach (René).

*A la préfecture de la Réunion.*

M. Legras (André).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

M. Beck (Adolphe).
Mme Fischer (Paulette).
MM. Fleith (Marius).
Lazar (André).
Mme Laemmel (Marthe).
MM. Letac (Bernard).
Maassen (Jean) (détaché).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

Mlles Guth (Suzanne) (détachée).
Kolb (Anne).
MM. Tempe (André).
Wenzler (Georges).
Wetzel (Raymond).

*A la préfecture du Rhône.*

Mlle Dubost (Andrée).
MM. Garioud (Léon) (détaché).
Lambert (Pierre).
Mochet (André).
Mmes Mollard (Geneviève).
Thevenot (Juliette) (détachée).
M. Vuillermoz (Raymond).

*A la préfecture de la Haute-Saône.*

Mlle Parizot (Marie-Louise).
M. Richier (Jean) (détaché).
Mme Simard (Berthe).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

MM. Bonnet (Pierre) (détaché).
Chasles (René).
Paillet (Joanny).

*A la préfecture de la Sarthe.*

M. Veron (Raymond).

*A la préfecture de la Savoie.*

Mlle Rostain (Marie-Louise).

*A la préfecture de la Haute-Savoie.*

M. Bouchy (René).
Mme Lafontaine (Yvonne).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

Mme Boulet (Yvonne).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

MM. Hym (Louis).
Jeanty (Marcel).
Mme Pasquier (Henriette).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

Mlle Boxberger (Marie-Thérèse).
MM. Chuard (André).
Daroles (Edmond).
Mme Degeyter (Lucienne).
M. Godefroy (Jean-Marie).
Mlles Gourguillon (Andrée).
Hoenn (Marie-Thérèse).
MM. Oudin (Robert).
Robert (Mary).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

MM. Barreau (Fernand).
Leclerc (Jean) (détaché).

*A la préfecture de la Somme.*

MM. Beaumont (André).
Porquet (Jean).

*A la préfecture du Tarn.*

M. Trouilhet (Maurice).

*A la préfecture du Var.*

Mlle Granier (Baptisline).
Mmes Gras (Denise).
Peretti (Marie).
M. Rives (Jean).

*A la préfecture de Vaucluse.*

M. Crumières (Marcel).
Mlle Goubert (Marcelle).

*A la préfecture de la Vendée.*

M. Jolly (Julien).
Mme Tatard (Jeanne).

*A la préfecture de la Vienne.*

MM. Hay (Maurice).
Lacoste (Henri).

*A la préfecture de la Haute-Vienne.*

MM. Brondeau (Maurice).
Riffaud (Firmin).

*A la préfecture de l'Yonne.*

Mlle Desvaux (Fernande).
Mme Durville (Lucienne).

*A l'administration centrale du ministère de l'intérieur.*

MM. Andreani (Dominique).
Dautan (René).
Mlle Dormoy (Suzanne).
M. Joliff (Jean).
Mlle Lang (Mariette).
MM. Prugnaud (André).
Ricordeau (Paul).
Mmes Roche (Liliane).
Titchen (Jacqueline).

AVANCEMENT A LA 1re CLASSE DU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1949

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les secrétaires administratifs de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 1re classe de leur grade, en application de l'article 15 du décret n° 49-871 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1949.

*A la préfecture de l'Aisne.*

M. Sialelli (Don Juan).

*A la préfecture de l'Allier.*

M. Prugnot (François).

*A la préfecture des Hautes-Alpes.*

Mlle Bernard (Amélie).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

M. Maiffret (Jean).

*A la préfecture des Ardennes.*

Mmes Bourguignon (Marie-Louise).
Dardard (Marcelle).
M. Robeau (Raoul).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

M. Camoin (Raoul).
Mlle Candau (Jeanne).

*A la préfecture du Calvados.*

Mmes Fennat-Serpeille (Louise).
de la Haye (Madeleine).

*A la préfecture de la Charente.*

Mme Coussaud (Yvonne).

*A la préfecture de la Corse.*

M. Viangali (Benoît).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

Mlle Fevre (Alice).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mlles Lervanec (Marie).
Toque (Simone).

*A la préfecture de la Creuse.*

Mlle Berigaud (Marie).

*A la préfecture de la Dordogne.*

Mlle Daleme (Marie-Louise).

*A la préfecture de la Drôme.*

M. Girard (Edmond).

*A la préfecture du Gard.*

M. Oriac (Louis).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

Mlle Antonnetti (Françoise).
M. Collongues (Gaston).
Mmes Galiay (Antoinette).
Hérisson (Rose).
M. Urain (Julien).

*A la préfecture de la Gironde.*

Mme Banne (Madeleine).
Mlles Bernettes (Jeanne).
Bezançon (Denise).
M. Deilhes (Henri).
Mme Mouges (Georgette).
M. Pouyalet (François).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

Mme Bajazet (Eva).

*A la préfecture de l'Hérault.*

MM. Mathieu (Marius).
Sabatier (Frédéric).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

Mme Dorer (Madeleine).
MM. Doucet (Albert).
Kerleroux (Corentin).

*A la préfecture de l'Indre.*

Mme Boisbourdin (Germaine).
MM. Brunet (Georges).
Castanier (Urbain).
Masset (Léon).
Mme Naudin (Marcelle).

*A la préfecture de l'Isère.*

Mlle Badey (Jeanne).

*A la préfecture du Jura.*

M. Girardot (Jules).

*A la préfecture des Landes.*

Mme Dangou (Henriette).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

M. Arnaud (Auguste).
Mlles Batard (Agnès).
Rigaud (Marie).

*A la préfecture du Loiret.*

Mmes Freneaux (Marcelle).
Lutton (Madeleine).

*A la préfecture de Maine-et-Loire.*

Mlle Duplan (Marguerite).
M. Dupuis (Abel).
Mme Vedenko (Antoinette).

*A la préfecture de la Marne.*

Mlle Bautelle (Suzanne).

*A la préfecture de la Martinique.*

M. Duillet (Léonard).

*A la préfecture de la Mayenne.*

M. Busson (Ernest).
Mme Lemolton (Marie-Louise).
Mlle Turpin (Gabrielle).

*A la préfecture de la Meuse.*

Mme Zamalloa (Georgette).

*A la préfecture du Morbihan.*

Mme Glachant (Marie).
M. Maire (Lucien).

*A la préfecture de la Moselle.*

Mlle Charpentier (Jeanne).
M. Gondron (Maurice).

*A la préfecture du Nord.*

MM. Bonnet-Michon (Jean).
Brienne (Roland).
Deligne (Pierre).
Mlle Digie (Madeleine).
Mme Hano (Marguerite).
M. Vandenberghe (Adrien).
Mme Verkindt-Fovelle (Jeanne).

*A la préfecture de l'Orne.*

Mme Bouchereau (Madeleine).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

Mlles Blaise (Suzanne).
Chanteloup (Marie-Louise).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

Mmes Barbe (Marthe).
Pivot (Germaine).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

Mlle Lafaille (Carmen).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

MM. Baldinger (Alfred).
Biehler (Raymond).
Leboube (Alphonse).
Philipps (Wendelin).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

MM. Buret (Albert).
Jost (Georges).
Marchand (Pierre).
Parmentier (Auguste).
Mlle Scheid (Mathilde).
M. Wagner (Emile).

*A la préfecture du Rhône.*

MM. Espagne (Paul).
Perrier (Ernest).

*A la préfecture de la Sarthe.*

Mmes Faribault (Suzanne).
Lalanne (Suzanne).
Pottier (Alexis).

*A la préfecture de la Savoie.*

MM. Bonnet (Jean).
Routin (Claudius).

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

Mme Have (Julienne).
M. Vauquelin (Georges).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

M. Gasquet (Jean).
Mmes Masson (Marcelle).
Peron (Suzanne).
Saulmont (Marie).

*A la préfecture des Deux-Sèvres.*

Mme Dufour (Suzanne).

*A la préfecture du Tarn.*

Mme Puel (Marthe).

*A la préfecture du Var.*

M. Joublin (Albert) (détaché).

*A la préfecture de la Vendée.*

M. Legaux (Ludovic).

*A la préfecture des Vosges.*

M. Defranoux (René).

AVANCEMENT A LA 1re CLASSE DU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE PRÉFECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 1950

Par arrêté en date du 16 janvier 1951, les secrétaires administratifs de préfecture dont les noms suivent ont été promus à la 1re classe de leur grade, en application de l'article 15 du décret n° 49-871 du 4 juillet 1949, au titre de l'année 1950.

*A la préfecture de l'Aisne.*

Mme Clery (Aimée).
Mlle Delgehier (Jeanne).

*A la préfecture des Alpes-Maritimes.*

MM. André (François).
Jouillie (Louis).

*A la préfecture de l'Aude.*

MM. Flanzy (François).
Villeroux (Jules).

*A la préfecture des Bouches-du-Rhône.*

M. Lions (Prosper).

*A la préfecture de la Corrèze.*

M. Neuville (Francis).

*A la préfecture de la Corse.*

M. Villanova (Dominique).

*A la préfecture de la Côte-d'Or.*

M. Millot (Charles).

*A la préfecture des Côtes-du-Nord.*

Mlle Kerharo (Jeanne).

*A la préfecture d'Eure-et-Loir.*

Mlle Marquet (Jeanne).

*A la préfecture du Finistère.*

Mlle Le Berre (Eugénie).

*A la préfecture de la Haute-Garonne.*

M. Allouche (Isaac).
Mme Castien (Marie-Antoinette).

*A la préfecture de la Gironde.*

MM. Descoubes (Marcel).
Lagardère (Daniel).
Vigneau (Raoul).

*A la préfecture de la Guadeloupe.*

Mlles d'Alexis (Inès).
Alsaint (Laure).
Mme Budon (Charlise).
Mlle Evenor (Adèle).
Mmes Fortune (Suzette).
Rocet (Camille).

*A la préfecture de la Guyane.*

Mlles Bazile-Octuvon (Andrée).
Sanite (Arlette).
Ursulet (Andrée).

*A la préfecture de l'Hérault.*

M. Brunel (Barthélemy).
Mlle Michel (Yvonne).

*A la préfecture d'Ille-et-Vilaine.*

Mlle Cocar (Gabrielle).

*A la préfecture de l'Isère.*

Mlle Lapierre (Marcelle).

*A la préfecture des Landes.*

Mme Foata (Renée).

*A la préfecture de la Loire.*

M. Tardy (Louis).

*A la préfecture de la Loire-Inférieure.*

Mme Fignon (Louise).

*A la préfecture de Lot-et-Garonne.*

Mme Cormarie (Blanche).
M. Queyreur (Jean).

*A la préfecture de la Manche.*

Mlle Garraut (Madeleine).

*A la préfecture de la Haute-Marne.*

Mme Devillier (Jeanne).
M. Martin (Pierre).

*A la préfecture de la Martinique.*

Mlle Octavius (Francillette).
M. Rabathaly (Auguste).
Mme Saint-Cyr (Paulette).
Mlle Trifard (Désirée).

*A la préfecture du Morbihan.*

Mme Babel (Marie).

*A la préfecture de la Nièvre.*

Mlle Pascal (Jeanne).

*A la préfecture de l'Oise.*

Mlle Beaudoin (Simone).

*A la préfecture du Pas-de-Calais.*

Mme Coupe (Marcelle).
Mlle Fourcy (Madeleine).

*A la préfecture du Puy-de-Dôme.*

Mlles Daragon (Marguerite).
Gazet (Louise).

*A la préfecture des Basses-Pyrénées.*

Mlle Larribau (Hélène).

*A la préfecture des Hautes-Pyrénées.*

Mme Boy (Valentine).

*A la préfecture des Pyrénées-Orientales.*

Mme Laurent (Marie-Louise).

*A la préfecture du Bas-Rhin.*

Mlles Barthel (Marie).
Despoulede (Suzanne).

*A la préfecture du Haut-Rhin.*

M. Furstenberger (Joseph).
Mlle Haas (Berthe).

*A la préfecture du Rhône.*

M. Sans (Aimé).

*A la préfecture de Saône-et-Loire.*

Mlle Coquillat (Juliette), détachée.

*A la préfecture de la Seine-Inférieure.*

M. Poyer (Bernard).

*A la préfecture de Seine-et-Marne.*

Mme Goux (Simone).
M. Meneux (René).

*A la préfecture de Seine-et-Oise.*

Mlle Bourdet (Suzanne).
MM. Bruley (Roger).
Bussy (Raymond).
Mme Jeanlon (Simone).
Mlle Legros (Lucile).
MM. Michaut (Michel).
Moyer (Bernard).

*A la préfecture du Tarn.*

M. Dumas (Jules), détaché.
Mme Jeanselme (Simone).
Mlle Trouillet (Henriette).

*A la préfecture de Tarn-et-Garonne.*

M. Rouquet (Jean-Marie).

*A la préfecture du Var.*

Mme Jean (Arlette).

*A la préfecture de la Vendée.*

Mmes Belaud (Eugénie).
Petit (Jeanne).

*A la préfecture des Vosges.*

Mlle Gand (Alice).

*A la préfecture de l'Yonne.*

Mme Bulois (Odette).

*A l'administration centrale du ministère de l'intérieur.*

M. Couturier (Joseph).
Mme Rousset (Andrée).

## MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

### Citation à l'ordre de l'armée de mer.

Par décision du secrétaire d'Etat à la marine et du ministre de la défense nationale, en date du 21 février 1951, sont citées:

*A l'ordre de l'armée de mer.*

L'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, l'école des élèves officiers de marine.

L'école nationale supérieure du génie maritime.

L'école du commissariat de la marine.

L'école principale du service de santé de la marine.

Ces citations comportent l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme.

### Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, rendu après déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, par application du décret n° 50-661 du 14 juin 1950:

*Au grade d'officier.*

Pélerin (L.-J.-M.), médecin en chef de 2e classe de réserve. Cette promotion ne comporte pas l'attribution de la croix de guerre avec palme, l'intéressé ayant déjà été cité à l'ordre de l'armée de mer.

Briand (Joseph-Louis), ex-maître arrimeur d'aéronautique, mle 93801-2. Cette promotion comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme. Elle annule et remplace la citation à l'ordre de la division décernée à l'intéressé par ordre n° 119 EMG/O du 30 mars 1918.

*Au grade de chevalier.*

Debû-Bridel (J.-E.-O.), administrateur civil de 2e classe des services centraux de la marine. Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Caraës (J.), officier des équipages de la flotte de 2e classe. Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme. Elle annule et remplace la citation à l'ordre du régiment décernée à l'intéressé par ordre du 7 mai 1945 du général commandant la 3e région militaire.

De Pace (L.), ex-capitaine des F. F. C. Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Dewulf (E.), ex-commandant des F. F. I. Cette nomination comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme. Elle annule et remplace la citation à l'ordre du régiment décernée à l'intéressé par ordre n° 66 du 8 septembre 1945 du général de division commandant la 1re région militaire.

Feat (R.-J.), officier de réserve interprète et du chiffre de 2e classe.

Pillet (J.-V.-L.), lieutenant de vaisseau.

Ces nominations comportent l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme.

### Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 28 février 1951, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promues ou nommées dans l'ordre national de la Légion d'honneur les personnes dont les noms suivent, pour compter de la date de signature du présent décret (décorations sans traitement):

*Au grade d'officier.*

MM.

Segnier (Jules-Théophile-Marceau), secrétaire d'administration principal. Chevalier du 24 décembre 1931; 40 ans de services militaires et civils.

Berni (Antoine-Louis), agent supérieur de 2e classe. Chevalier du 11 juillet 1931; 44 ans de services militaires et civils.

Lullien (Jules-Eugène), négociant, ex-maire de Brest. Chevalier du 29 janvier 1939; 38 ans de services militaires et civils.

Bied-Charreton (René), chef de service à la chambre syndicale des constructeurs de navires. Chevalier du 8 janvier 1918; 49 ans de services militaires et civils.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Pilon (Henri-Alexandre-Eugène), président de l'amicale des Cols bleus du Havre; 18 ans de services militaires et civils.

Garcia (Raymond), délégué de la F.A.M.M.A.C. au Maroc; 29 ans de services militaires et civils.

Devienne (Alfred), ex-agent technique principal de 1re classe de la marine; 44 ans de services militaires et civils.

Guiraud (Georges-Jean-Joseph), peintre de la marine; 31 ans de services militaires et civils.

Mme Douillard (Pierre), née Ouvaroff (Mathilde); 25 ans de services militaires et civils.

Floch (François-Marie), employé auxiliaire de bureau; 53 ans de services militaires et civils.

Monbureau (André-Jean-Guillaume), professeur à l'école navale; 22 ans de services militaires et civils.

Poidloue (Eusèbe-Alfred-Malo), secrétaire administratif de 1re classe; 55 ans de services militaires et civils.

Barboni (Ours-Ignace), huissier du ministre de 1re classe; 28 ans de services militaires et civils.

Page (Victor), industriel, conseiller municipal de Landerneau; 29 ans de services militaires et civils.

Damette (Auguste), maire d'Hazebrouck; 25 ans de services militaires et civils.

### Décret du 28 février 1951 portant nomination, à titre posthume, dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 28 février 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que la nomination dudit décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre posthume:

*Au grade de chevalier.*

M. Duchesne (Charles), ingénieur, pilote d'essais à la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Est; services militaires et pratique professionnelle: 11 ans 8 mois; 1.677 heures de vol. Cité à l'ordre de la Nation le 20 septembre 1950 (*Journal officiel* du 22 septembre 1950).

### Décret du 28 février 1951 portant affectation d'un ingénieur général de l'air.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air),

Vu la loi du 9 avril 1935, fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air, et les textes qui l'ont modifiée;

Vu l'ordonnance du 15 septembre 1943 portant remilitarisation des ingénieurs de l'aéronautique, complétée par les ordonnances des 19 décembre 1944 et 8 juin 1945;

Vu le décret du 29 septembre 1949 fixant la liste des emplois des ingénieurs généraux du corps des ingénieurs militaires de l'air;

Vu le décret du 19 janvier 1951 réintégrant dans le corps des ingénieurs militaires de l'air M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Paszkiewicz;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Paszkiewics (Etienne-Henri) est chargé de la direction du service technique des télécommunications de l'air.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 février 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

*Le président du conseil des ministres,*
R. PLEVEN.

*Le ministre de la défense nationale,*
JULES MOCH.

*Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),*
ANDRÉ MAROSELLI.

### Décret n° 51-229 relatif au régime des primes de rengagement des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 février 1951, page 2066, article 5, 1re ligne, au lieu de: « Les surprimes définies aux articles 2 et 3 ci-dessus sont majorées », lire: « les surprimes définies aux articles 3 et 4 ci-dessus sont majorées ».

**Décret n° 51-260 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 82 de la loi du 31 mars 1928 concernant les affectations spéciales en cas de mobilisation.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 mars 1951:

Page 2199, 2e colonne, 27e ligne, au lieu de: « et peuvent être changées... », lire: « et ne peuvent être changées... ».

Page 2201, II. Services techniques, 2e alinéa, au lieu de: « Ingénieurs chef... », lire: « Ingénieurs en chef... »; Commissariat à l'énergie atomique, 2e alinéa, au lieu de: « chefs de division de service et de bureau », lire: « chefs de division, de service et de bureau ».

Même page, Administrations centrales des différents ministères, Services centraux des offices et autres administrations publiques, rétablir les premier et deuxième alinéas sous une même accolade indiquant: « Service auxiliaire. Service armé, 2e réserve ».

Page 2202, Tribunal de première instance de la Seine, 3e alinéa, au lieu de: « Vice-présidents, juges et juges d'instruction », lire: « Vice-présidents, juges ou juges d'instruction ».

Page 2205, 16e ligne, au lieu de: « Personnel ouvrier spécialisé indispensable au service de la voie publique du nettoiement », lire: « Personnel ouvrier spécialisé indispensable au service de la voie publique, du nettoiement »;

Page 2207, au lieu de: « Ministère des finances et des affaires économiques et du budget, secrétariat d'Etat aux affaires économiques », lire: « Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et secrétariat d'Etat aux affaires économiques »;

Même page, Agents financiers et commerciaux à l'étranger, placer les deux alinéas sous une même accolade avec en regard: « Service auxiliaire. Service armé, 2e réserve. Service armé, 1re réserve (cinq plus anciennes classes) ».

Même page, 20e ligne, Cour des comptes, rétablir comme suit les indications du tableau: « Magistrats de la cour: Service auxiliaire. Service armé, 2e réserve; Personnel des secrétariats et agents des services administratifs: Dispositions applicables aux administrations centrales des ministères ».

Page 2208, 10e ligne, au lieu de: « techniques principaux et techniciens », lire: « techniciens principaux et techniciens »; 31e et 36e ligne, lire: « 1° Services centraux; 2° Services extérieurs ».

Page 2210, 3e ligne, au lieu de: « recteur des académies... », lire: « recteurs des académies... »; 8e ligne, au lieu de: « à l'école des hautes, conservateurs... », lire: « à l'école des hautes études, conservateurs... ».

Page 2211, 21e ligne, au lieu de: « Conservateur des musées nationaux, adjoint au directeur », lire: « Conservateur des musées nationaux adjoint au directeur ».

Page 2212, 7e et 8e ligne, au lieu de: « Chauffeurs et mécaniciens des usines à gaz, des phares... », lire: « Chauffeurs et mécaniciens des usines à gaz des phares... ».

Page 2214, 21e alinéa, au lieu de: « Caisse centrale de crédit agricole », lire: « Caisse nationale de crédit agricole »; rétablir comme suit les 25e, 26e et 27e alinéas: Office national interprofessionnel des céréales, Service central: « Inspecteur général, inspecteurs généraux adjoints, chefs des services régionaux, inspecteurs chefs de section régionale (chargés de diriger une section technique), chefs de section départementale ».

Page 2216, Association nationale interprofessionnelle pour la formation rationnelle de la main-d'œuvre, rétablir sous une même accolade, avec l'indication: « Service auxiliaire. Service armé, 2e réserve. Service armé, 1re réserve (cinq plus anciennes classes) » les paragraphes « *a*) Centre national de formation des moniteurs: contrôleurs techniques », et « *b*) Centres de sélection: psychotechniciens ».

Même page, 22e alinéa, au lieu de: « *e*) Caisse autonome nationale de la sécurité sociale », lire: « *e*) Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines ».

Page 2217, 3e ligne, au lieu de: « Inspecteurs divisionnaires, principaux et inspecteurs de la santé », lire: « Inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux et inspecteurs de la santé »; 4e ligne, au lieu de: « Inspecteurs divisionnaires, principaux et inspecteurs de la population », lire: « Inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux et inspecteurs de la population ».

Même page, 5e ligne avant la fin, au lieu de: « agents mécaniciens principaux et agents mécaniciens contremaîtres », lire: « agents mécaniciens principaux et agents mécaniciens, contremaîtres ».

Page 2218, 10e ligne, au lieu de: « maîtres, ouvriers », lire: « maîtres ouvriers ».

Page 2220, 1re ligne, au lieu de: « Ministère des finances », lire: « Ministère des finances et des affaires économiques »; 20e ligne, au lieu de: « Ministère de la France d'outre-mer et ministère chargé des relations avec les Etats associés », lire: « Ministère de la France d'outre-mer et ministère d'Etat chargé des relations avec les Etats associés ».

Page 2221, 8e alinéa, Industries extractives, 2e ligne, au lieu de: « minerais divers (soufre, pyrite) », lire: « minerais divers (soufre, pyrite, etc.) ».

Page 2223, 6e ligne, au lieu de: « Mines métalliques autres que fer », lire: « Mines métalliques autres que de fer ».

Même page, renvoi 3, lire: « établie conjointement par le ministre chargé de la mobilisation industrielle et le ministre chargé des transmissions ».

Page 2224, 15e alinéa, Armement maritime, lire: « Compagnies privées de navigation et de pêche maritime désignées par le ministre chargé de la marine marchande ».

Page 2225, 4e ligne avant la fin, au lieu de: « rédacteur en chef du premier secrétaire de rédaction », lire: « rédacteur en chef ou premier secrétaire de rédaction ».

Page 2226, 4e ligne, au lieu de: « Ministère des finances », lire: « Ministère des finances et des affaires économiques ».

**Décret portant promotions dans les cadres actifs de l'armée de l'air.**

Rectificatifs au *Journal officiel* du 23 février 1951:

Page 1920, 2e colonne, 49e ligne, au lieu de: « Grignon (Gustave-Jules) », lire: « Graignon (Gustave-Jules) »;

Page 1921, 2e colonne, 38e ligne, au lieu de: « Au grade de capitaine, pour prendre rang du 2 février 1951, M. le lieutenant Baraban (Jean-Léon-Ernest) », lire: « Au grade de capitaine, pour prendre rang du 3 février 1951, M. le lieutenant Baraban (Jean-Léon-Ernest) ».

**Personnels civils extérieurs de la guerre (transmissions).**

Par arrêté du 8 février 1951, sont nommés et titularisés dans le grade correspondant, à compter du 10 septembre 1950, les chefs d'équipe (professionnels ou non professionnels) stagiaires dont les noms suivent:

*A l'emploi de chef d'équipe professionnel de 7e classe.*

A la 6e région militaire (établissement régional du matériel de transmissions): M. Isenboeck (Engelbert).

A la 10e région militaire (établissement régional du matériel de transmissions): M. Gadoux (Maurice).

*A l'emploi de chef d'équipe non professionnel de 7e classe.*

A l'établissement central du matériel de transmissions: M. Paris (Claude).

Les intéressés percevront, le cas échéant, une indemnité différentielle soumise à retenue pour pension civile dans les conditions prévues par le décret n° 46-1159 du 22 mai 1946.

**Nomination au grade d'aspirant de réserve du service de santé.**

Par décision ministérielle du 28 février 1951, les élèves officiers de réserve du service de santé sont nommés aux grades ci-après;

(Rang du 16 mars 1951.)

*Au grade de médecin aspirant de réserve.*

MM. Nordmann (Dave-Roger), 1re S. I. M.
de Gennes (Jean-Luc-Thierry-Dominique), 11e S. I. M.
Bouchet (Michel-Jean-Franck), 12e S. I. M.
Codaccioni (Jean-Louis-Marc), 1re S. I. M.

*Au grade de pharmacien aspirant de réserve.*

MM. Papon (Michel), 1re S. I. M.
Nau (Paul-André-Pierre), 1re S. I. M.
Guillet (Pierre-Marie), 8e S. I. M.
Care (Henri-Claude-Antoine), 1re S. I. M.
Bon (Albert-Louis), 1re S. I. M.
Plan (Robert-André-Maurice), 8e S. I. M.
Roslaing (Raymond-Georges), 11e S. I. M.

*Au grade de dentiste aspirant de réserve.*

MM. Richmann (Jack), 1e S. I. M.
Lebettre (Jacques-Charles-Roger), 1re S. I. M.
Fau (Paul-Félix-Jules), 1re S. I. M.
Simon (Jean-Roger-Louis-Charles), 8e S. I. M.
Maillard (Paul), 3e S. I. M.
Acquie (Jean-Emile), 1re S. I. M.
Gasser (Maurice-Etienne), 6e S. I. M.
Marguerite (Henri-François), 7e S. I. M.

### Admission à l'honorariat (armée de l'air).

Par décision en date du 28 février 1951, en application de l'article 15 de la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air, le titre d'officier honoraire du personnel navigant est, sur leur demande, attribuée aux officiers de réserve rayés des cadres dont les noms suivent:

M. le colonel:

Chardenot (Georges-Félix), né le 3 octobre 1889.

MM. les lieutenants-colonels:

Paoli (Paul-Mathieu), né le 16 décembre 1890.
Prouvay (Emile-Jules), né le 26 novembre 1890.
Samson (Joseph-Louis), né le 22 août 1890.
Seret (Joseph-Marie), né le 31 décembre 1890.

MM. les commandants:

Boijoux (Jean-Baptiste), né le 8 août 1892.
Boussod (Etienne-Léon), né le 10 décembre 1893.
Garnier (Gabriel-Jean), né le 23 novembre 1893.
Le Bourlout (Pierre-Marie), né le 21 décembre 1893.
L'Helias (Louis-Eugène), né le 11 octobre 1893.
Loup (Gilbert-Emile), né le 16 septembre 1893.
Lucques (Charles-Edouard), né le 10 décembre 1891.
Pallot (Paul), né le 19 octobre 1893.
Quiles (Emile-Louis), né le 14 août 1893.

MM. les capitaines:

Collin (Gustave-Louis), né le 10 juillet 1896.
Daroussin (Jacques-Pierre), né le 7 octobre 1915.
Douhet (Fernand-Xavier), né le 8 juillet 1896.
Durcuil (Marius-Anatole), né le 27 avril 1896.
Lherbette (Henri-Joseph), né le 25 décembre 1896.
Puistienne (Jean-Charles), né le 29 octobre 1896.
Robert (Georges-Eugène), né le 31 décembre 1896.
Rode (André), né le 14 octobre 1896.
Rolland (Camille-Raymond), né le 28 août 1897.
Tricot (Jean-Henri), né le 4 décembre 1896.

MM. les lieutenants:

Auzias-Turenne (Louis-Stanislas), né le 26 juin 1897.
Banse (Jehan-François), né le 19 juin 1897.
Barrau (Alphonse), né le 21 juillet 1897.
Beauchamp (Gabriel-Paul), né le 13 juillet 1897.
Capony (Marie-Alexandre), né le 4 juillet 1897.
Correge (Jean-François), né le 7 mars 1901.
Cremy dit Cremieux (David-Maurice), né le 8 octobre 1897.
Gaudy (Marcel-Joseph), né le 8 septembre 1897.
Giquel (Philippe-Jean), né le 18 septembre 1897.
Gizardin (Fernand), né le 18 septembre 1897.
Mandon (André-Georges), né le 14 octobre 1897.
Marc (Henri-Florian), né le 22 août 1900.
More (Alfred-Pierre), né le 21 octobre 1897.
Nolet (Joseph-Roger), né le 25 novembre 1897.
Pinet de Borde des Forest (Jean-Edmond), né le 30 décembre 1897.
Renaudeau d'Arc (Paul-Marie), né le 4 août 1897.
Rousselet (Paul-Fernand), né le 6 août 1897.
Vigouroux (Jean-Julien), né le 24 juillet 1897.

MM. les sous-lieutenants:

Clervoy (Gaston), né le 14 décembre 1896.
Morel d'Arleux (Albert-Léon), né le 9 avril 1897.
Piot (Georges), né le 19 juin 1897.

---

En décision du 28 février 1951, les officiers de réserve de l'armée de l'air, rayés des cadres, dont les noms suivent, sont, sur leur demande, admis à l'honorariat de leur grade en application de l'article 38 de la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air:

*Avec le grade de colonel.*

Chardenot (Georges-Félix), né le 3 octobre 1889.

*Avec le grade de lieutenant-colonel.*

Paoli (Paul-Mathieu), né le 16 décembre 1890.
Seret (Joseph-Marie), né le 31 décembre 1890.

*Avec le grade de commandant.*

Boijoux (Jean-Baptiste), né le 8 août 1893.
Garnier (Gabriel-Jean), né le 23 novembre 1893.
Le Bourlout (Pierre-Marie), né le 21 décembre 1893.
L'Helias (Louis-Eugène), né le 11 octobre 1893.
Loup (Gilbert-Emile), né le 16 septembre 1893.
Pallot (Paul), né le 19 octobre 1893.
Quiles (Emile-Louis), né le 14 août 1893.
Vernes (Gabriel-Jacques), né le 18 octobre 1882.

*Avec le grade de capitaine.*

Angot (Louis-Jean), né le 13 octobre 1896.
Blachon (Marcel-Pierre), né le 10 juillet 1901.
Blazin (Gaspard-Eugène), né le 13 juillet 1896.
Collin (Gustave-Louis), né le 10 juillet 1896.
Daroussin (Jacques), né le 7 octobre 1915.
Douhet (Fernand-Gustave), né le 8 juillet 1896.
Durcuil (Marius-Anatole), né le 27 avril 1896.
Faure (Louis-Lucien), né le 23 août 1896.
Felsenstein (Maxime), né le 23 juillet 1896.
Lamirault (Lucien-René), né le 12 septembre 1896.
Lherbette (Henri-Joseph), né le 25 décembre 1896.
Puistienne (Jean-Charles), né le 29 octobre 1896.
Robert (Georges-Eugène), né le 31 décembre 1896.
Rode (André), né le 14 octobre 1896.
Rolland (Camille-Raymond), né le 28 août 1896.
Sarrauste de Menthière (Louis-Antoine), né le 21 septembre 1896.
Selosse (Lucien-Jules), né le 3 août 1896.
Tricot (Jean-Henri), né le 4 décembre 1896.

*Avec le grade de lieutenant.*

Auzias-Turenne (Louis-Stanislas), né le 26 juin 1897.
Banse (Jehan-François), né le 19 juin 1897.
Barrau (Alphonse), né le 21 juillet 1897.
Bathiard (Robert-Philippe), né le 11 août 1897.
Beauchamp (Gabriel-Paul), né le 13 juillet 1897.
Boguais de la Boissière (Maurice-Jean), né le 26 août 1897.
Bonnet (Victor-Auguste), né le 11 septembre 1891.
Boye (Alfred-Joseph), né le 11 juin 1893.
Capony (Marie-Alexandre), né le 4 juillet 1897.
Chauvet (Lucien-Camille), né le 4 décembre 1897.
Cremi, dit Cremieux (David-Maurice), né le 8 octobre 1897.
Descamps (Jules-Gustave), né le 25 juillet 1897.
Falque (Eugène-Antoine), né le 31 octobre 1897.
Faure (Firmin), né le 18 novembre 1897.
De la Forest-Divonne (Pierre-Antoine), né le 5 mars 1897.
Gaudy (Marcel-Joseph), né le 8 septembre 1897.
Giquel (Philippe-Jean), né le 18 septembre 1897.
Gizardin (Fernand), né le 18 septembre 1897.
Lannes (André-Félix), né le 13 janvier 1897.
Mandon (André-Georges), né le 14 octobre 1897.
Marc (Henri-Florian), né le 22 août 1900.
Maunier (Albert-Adrien), né le 26 août 1897.
Mercier (Emile-Auguste), né le 6 septembre 1901.
More (Alfred-Pierre), né le 21 octobre 1897.
Nolet (Joseph-Roger), né le 25 novembre 1897.
Pinet de Borde des Forest (Edmond-Jean), né le 30 décembre 1897.
Renaudeau d'Arc (Paul-Marie), né le 4 août 1897.
Rousselet (Paul-Fernand), né le 6 août 1897.
Tisseyre (Antoine-Emile), né le 9 octobre 1897.

*Avec le grade de sous-lieutenant.*

Clervoy (Gaston-Alphonse), né le 14 décembre 1896.
Delettre (Louis-Ernest), né le 5 août 1897.
Morel d'Arleux (Albert-Léon), né le 9 avril 1897.
Piot (Georges-Léon), né le 19 juin 1897.

---

### Circulaire du 27 février 1951 relative aux concours d'admission à l'école navale et à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens en 1951.

I. — ECOLE NAVALE

1. — Le nombre d'admissions à l'école navale à prononcer en 1951 est fixé en principe à soixante-quinze.

2. — Les conditions et modalités d'admission sont fixées par l'arrêté ministériel du 14 décembre 1948 (*Journal officiel* du 24 décembre 1948), modifié par les arrêtés ministériels du 12 juillet 1949 (paru au *Bulletin officiel de la marine* du 8 août 1949 et diffusé aux établissements scolaires), du 7 février 1950 (*Journal officiel* du 10 février 1950) et du 20 novembre 1950 (*Journal officiel* des 27 et 28 décembre 1950).

3. — Les candidats doivent se faire inscrire avant le 15 avril 1951 (art. 5 de l'arrêté du 14 décembre 1948).

4. — Les centres de visite médicale et de compositions écrites sont les suivants:

Paris, Versailles, Brest, la Flèche, Bordeaux, Toulon, Lyon, Alger.

5. — La visite médicale se déroulera simultanément le mercredi 6 juin dans tous les centres à l'exception de Paris et Versailles.

Les candidats du centre de Versailles sont rattachés, pour la visite médicale, au centre de Paris. Pour ce dernier centre, la visite médicale commencera le mardi 5 juin suivant des dispositions qui seront fixées ultérieurement.

6. — Les épreuves écrites commenceront simultanément le jeudi 7 juin 1951 et se poursuivront jusqu'au 12 juin inclus dans tous les centres susindiqués.

Un avis publié au *Journal officiel* à la fin du mois de mai fera connaître les adresses des locaux où se dérouleront les épreuves.

7. — Les épreuves orales et d'aptitude physique seront subies à Paris, Brest, Toulon et commenceront dans la seconde quinzaine de juillet.

Le centre de Toulon pourra être supprimé si le nombre des candidats admissibles qui y sont inscrits est insuffisant.

(1er *Supplément.*)

*Les candidats communs à l'école de l'air et à l'école navale subiront obligatoirement les épreuves orales à Paris, dans la première série.*

8. — Le programme des épreuves a été diffusé à tous les établissements scolaires préparant les candidats au concours. Les candidats isolés pourront obtenir tous renseignements sur le programme en s'adressant à la direction du personnel militaire, 2, rue Royale, Paris (8e).

L'attention des candidats est appelée sur les points suivants:

L'anglais est obligatoire comme langue principale;

Les candidats peuvent en outre présenter à *l'oral* une ou deux langues facultatives.

En application de la décision 403 P. M. I. du 6 février 1951 (*Journal officiel* du 14 février 1951), les candidats seront interrogés, pour les langues facultatives, sur *un seul texte*, au lieu de deux choisis parmi ceux indiqués dans la décision 2195 P. M. I. du 7 juillet 1950 (*Journal officiel* des 15 et 16 juillet 1950, page 7685).

Les programmes d'histoire et de géographie ont fait l'objet de l'arrêté ministériel du 12 juillet 1949.

La liste des auteurs français et étrangers inscrits au programme a paru au *Journal officiel* des 15 et 16 juillet 1950.

Les candidats reconnus aptes à servir dans la marine sont seuls admis à composer. Toutefois, le candidat refusé, qui demande immédiatement par écrit à se présenter devant la commission médicale supérieure, peut prendre part aux épreuves écrites, mais ses compositions ne sont prises en considération que s'il est reconnu apte par la commission supérieure.

II. — ECOLE DES ÉLÈVES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

1. — Le nombre d'admissions à prononcer en 1951 à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens de la marine est fixée en principe à quarante, dont vingt après concours et vingt sans concours.

2. — Les candidats doivent être âgés de vingt ans au moins et de vingt-quatre ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

Ils doivent posséder l'aptitude physique au service armé à la mer et une acuité visuelle de 5/10es pour un œil et de 2/10es pour l'autre sans correction. Pas de daltonisme, ni diplopie.

*Admission après concours.*

3. — Les candidats au concours doivent se faire inscrire avant le 15 avril 1951 (art. 7 de l'arrêté ministériel du 2 août 1950). Les dossiers doivent être adressés directement sous pli recommandé au secrétaire d'Etat chargé de la marine (direction du personnel militaire de la flotte, bureau de l'état-major de la flotte), 2, rue Royale, Paris (8e).

Les pièces à produire pour l'inscription sont les mêmes que pour l'inscription au concours d'admission à l'école navale (arrêté ministériel du 14 décembre 1948, art. 5, *Journal officiel* du 24 décembre 1948).

Dans leur déclaration, les candidats doivent préciser la nature de l'essai manuel choisi (ajusteur, fondeur, mouleur, tourneur, forgeron, chaudronnier en fer ou en cuivre). Ils doivent joindre aux pièces du dossier un certificat de position militaire délivré par le directeur régional du recrutement et de la statistique dont ils dépendent.

4. — Les différentes épreuves du concours y compris la visite médicale se dérouleront dans les mêmes centres, aux mêmes dates et dans les mêmes conditions que celles du concours d'admission à l'école navale et conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 2 août 1950 (*Journal officiel* des 21 et 22 août 1950), modifié par l'arrêté ministériel du 20 novembre 1950 (*Journal officiel* des 27 et 28 novembre 1950) portant instruction et programme pour l'admission à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens.

5. — L'attention des candidats est attirée sur les points suivants:

L'anglais est *obligatoire* comme langue principale à l'écrit et à l'oral.

Les candidats peuvent, en outre, présenter éventuellement une langue facultative à l'oral.

La liste des textes anglais inscrits au programme a paru au *Journal officiel* du 30 septembre 1950 (*B. O.* 10165).

Les candidats reconnus aptes à servir dans la marine sont admis à composer. Toutefois, le candidat refusé qui demande immédiatement *par écrit* à se présenter devant la commission médicale supérieure, peut prendre part aux épreuves écrites, mais ses compositions ne sont prises en considération que s'il est reconun apte par la commission supérieure.

*Admission sans concours.*

6. — Les candidats sans concours doivent adresser leur demande au secrétariat d'Etat chargé de la marine (direction du personnel militaire, bureau de l'état-major de la flotte) 2, rue Royale, Paris (8e).

Les pièces à fournir pour l'admission sont les suivantes:

*a*) Avant le 15 juin 1951.

1° Un acte de naissance;

2° Un certificat de nationalité française délivré par le juge de paix du canton où réside le candidat;

3° Une déclaration du candidat indiquant avec précision: le centre (Paris, Brest, Toulon), dans lequel il désire subir les épreuves d'aptitude physique et la visite médicale;

La profession du père (uniquement au point de vue statistique);

L'adresse exacte à laquelle doit être envoyée la lettre de nomination en cas d'admission;

4° Un certificat de position militaire délivré par le directeur régional du recrutement et de la statistique dont dépendent les candidats.

*b*) Avant le 1er août 1951.

Un certificat du directeur de l'école nationale d'arts et métiers attestant l'obtention du diplôme d'ingénieur, le rang et la moyenne obtenus aux examens de sortie, ainsi que la moyenne générale et l'effectif de la promotion.

7. — Les candidats sans concours recevront en temps utile, une convocation individuelle pour se rendre dans le centre qu'ils auront choisi, en vue de subir les épreuves d'aptitude physique et la visite médicale.

Fait à Paris, le 27 février 1951.

ANDRÉ-FRANÇOIS MONTEIL.

## TABLEAU D'AVANCEMENT DE 1950

### RÉSERVES

Sont inscrits au tableau d'avancement:

TROUPES METROPOLITAINES

**Service de santé.**

*Pour le grade de médecin sous-lieutenant de réserve.*

SERIE « A »

MM. les médecins aspirants de réserve:

Gouère (Pierre - Armand-Marcel), 1re région.
Perrot (Fernand - Aimé - Louis-Marie), 1re région.
Tilquin (Raymond-Pierre), 1re région.
Benezech (Pierre-André), 1e région.
Taggia (Jean-François), 1re région.
Baranger (Jean-Marie-Joseph), 1re région.
Becache (Elisée), 1re région.
Martin de Mirandol (Pierre-Marie-Georges), 1re région.
Bouix (Maurice-Raymond), 1re région.
Fontaine (Ernest - Jules - Henri), 2e région.
Maurey (Jacques - Paul - Pierre), 2e région.
Debieuvre (Henri-Louis), 2e région.
Bocquet (Marcel-Amand-Joachim-Louis-Joseph), 3e région.
Bouilland (Gaston-Charles-Marie), 3e région.
Lebrun (Roland-Maurice), 3e région.
Logiou (Jean - François - Louis), 3e région.
Métairie (Pierre - Marie - Charles), 3e région.
Jouhier (Jean-Marie-Joseph), 3e région.
Lerosey (Marcel-Ferdinand-Paul), 3e région.
Renard (Jean-Paul-Joseph), 3e région
Perrin (René-Jean-Paul), 3e région.
Le Bozec (Yves), 3e région.
Hubert (Alain - Marie - Joseph), 3e région.
Queffeulou (Louis - Jean - Marie), 3e région.
Ribeyrol (Jean-Roland), 4e région.
Loisillier (Félix-Paul-Léonard-Marie), 4e région.
Brun (René), 4e région.
Rocher (Guy-Charles), 4e région.
Grenier de Cardenal (Pierre), 4e région.
Lespes (Edouard-Louis), 4e région
Boisserie-Lacroix (René - Jacques-Marie-Xavier), 4e région.
Assing (Joseph - Michel - Gaston), 4e région.
Chameaud (Georges - Jean-Marie), 4e région.
Poyeton (Jacques-Pierre-Antoine), 4e région.
Bouville (Jules - Eugène - Antoine-Henri), 4e région.
Simon (Pierre), 4e région.
Brut (André-Jean), 4e région.
Dhiersat (Jean-Raymond), 5e région.
Damay (Paul-Marie-Alain-Emile), 6e région.
Pennaforte (Jacques-Louis), 6e région.
Granperret (Jean-Charles), 7e région.
Messmer (Pierre-Michel-Clément), 7e région.
Cézanne (Jean - Louis - Auguste), 7e région.
Fassy (Grégoire-Jean-Louis), 8e région.
Merle (Michel), 8e région.
Aicardi (Julien - André - Joseph), 8e région.
Moret (Robert - Marie - Désiré), 8e région.
Cousin (Gérard - Pierre - Auguste-Marie), 8e région.
Samama (Prosper-Marcel), 8e région.
Aimard (Roger-Joseph), 8e région.
Audumares (Marc-Alfred), 9e région.
Decremps (Jean - Pierre-Louis-Joseph), Tunisie.
Guile (Joseph-Pierre-Marie), Tunisie.
Rungs (Martial - Gustave - Henri), Maroc.
Ceccaldi (Paul-Joseph-Marie), Maroc.

Asseraf (Sylvain), Maroc.
Bergeret (Jean-Raymond), Maroc.
Brines (Jean - Marie - Antoine), 10e région.
Cros (Jean-Félix), 10e région.
Tebout (Albert-Ernest-Abraham), 10e région.
Athias (Jean - Raymond - Nessim), 10e région.
Belzer (Jacques - André - Marcel), 10e région.
Bertrand (Marc - Aimé - Marcel), 10e région.
Chiarini (André - Pierre - Jean), 10e région.
Tiers (Henri - Bernard - Joseph), 10e région.
Bayle (Guy), 10e région.
Benguigui (Gilbert-Charles), 10e région.
Fratoni (Paul), 10e région.
Klinger (Pierre-Alexandre), 10e région.
Laquière (André - Marie - Marcel), 10e région.

M. l'aspirant d'administration de réserve titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine :

Pradon-Vallancy (Jacques-Hubert), 8e région.

MM. les médecins auxiliaires de réserve :

Valdener (Charles-René), 1re région.
Tchekhoff (Serge-Dimitri), 1re région.
Temine (Robert-Mardochée), 1re région.
Maupas (Charles-Félix-Alphonse), 1re région.
Eyrolle (Alexandre - Augustin - Etienne), 1re région.
Fraisse (Jean - Antoine - Félix), 1re région.
Fasquelle (Louis - Marie - Eugène-André), 1re région.
Milstein (Jacques), 1re région.
Dreyer-Dufer (Charles - Marie - Auguste), 1re région.
Paraf (André), 1re région.
Duffaud (Jacques-Marie), 1re région.
Duhamel (Michel - Marie-Gabriel-Louis), 1re région.
Jouve (Emile - Michel - Olivier), 1re région.
Reverdito (Georges), 1re région.
Dousset (André-Gabriel-François), 1re région.
Sayag (Gabriel-Messaoud), 1re région.
Rabourdin (Marcel - Marie - Roger-Narcisse), 1re région.
Clevier (Claude-Guillaume), 1re région.
Kvern (Jean-Auguste-René), 1re région.
Pieney (Pierre-Louis), 1re région.
Lhussier (André-Marcel), 1re région.
Marcireau (René-Valentin-Eugène-Francis), 1re région.
Care (Jacques-Charles), 1re région.
Garnon (Jacques-André), 1re région.
Miquel (Pierre - Albert - Louis), 1re région.
Verrier (Paul-Gaston), 1re région.
Onfray (Michel-Pierre-Paul-Joseph-René), 1re région.
Roulland (Maurice - Henri-Marie), 1re région.
Gradet (René), 1re région.
Wuidart (Yves - Henri-Raymond), 1re région.
Mimet (Paul-Robert), 1re région.
Micholet (Jean), 1re région.
Dalibard (Yves - Edmond-Pierre), 1re région.
Turpin (Léon-Amédée-Maximilien-Joseph-Jean), 1re région.
Longnos (Pierre-Jules), 1re région.
Bourdon (André-Adolphe-Daniel), 1re région.
Darlet (Charles - Félix - François), 1re région.
Benard (Cyril), 1re région.
Labatut (Lucien-Henri), 1re région.
Baurain (Jacques-Marcel), 1re région.
Daban (Paul-Louis), 1re région.
Preau (Georges-François-Antoine), 1re région.
Nelis (Raymond-Georges-Achille), 1re région.
Dumont (Léon - Séraphin - Louis), 2e région.
Lecointe (Pierre-Maurice-Georges), 2e région.
Herbeau (Jacques - Gabriel - Georges), 2e région.
Poulain (Pierre-Marie-Jean), 2e région.
Lenglud (Albert), 2e région.
Houlne (Paul-Tiburce), 2e région.
Bottoli (Gérard - Georges - Jean), 2e région.
Dupont (Jacques - Arthur - Marie), 2e région.
Merlin (André-Henri-René), 2e région.
Canonne (Pierre), 2e région.
Berudder (André-Henry-Edouard), 2e région.
Renard (Victor-Charles), 2e région.
Lemaire (Gustave-René), 2e région.
D'Herbomez (Emile-Michel-François), 2e région.
Senez (Gilbert), 2e région.
Durieux (Jean-Victor), 2e région.
Leulier (Hubert), 2e région.
Lemarchal (Jacques), 2e région.
Dumez (Léon-Henri-Albert), 2e région.
Guermonprez (Emile-Alfred), 2e région.
Jupinet (Julien), 2e région.
Grégoire (Léon), 2e région.
Douchy (Paul-Charles-Emile), 2e région.
Droulers (Philippe-Patrice), 2e région.
Lensel (Gérard - Alain - Gustave), 2e région.
Goudaert (Michel - Louis - Alfred), 2e région.
Malagies (Aimé - Alexandre-Léon), 2e région.
Dupuy (Michel), 2e région.
Thouvenin (Philippe-Marie-Raoul), 2e région.
Duytsche (Pierre - Aymar-Albert), 2e région.
Benoit (Michel - Jean - François), 2e région.
Le Berre (Jean - François - Marie), 3e région.
Lecointre (Claude-Maurice), 3e région.
Coupeau (Louis - Ernest - Léon), 3e région.
Corbel (Jean-Félix-Charles), 3e région.
Boucherie (Alain - Louis-Célestin), 3e région.
Gouesin (Francis - Pierre - Joseph-Marie), 3e région.
Goguel (Serge-Montezuma), 3e région.
Chevalier (Robert - Jean - Joseph), 3e région.
Nedelec (Joseph-Emmanuel-Marie), 3e région.
Chereau (Jean-Louis-Marie-Henri), 3e région.
Saucet (Yves-Jules-Ernest), 3e région.
Gipoulou (Albert-Paul), 3e région.
Auriat (Georges-Gabriel), 3e région.
Itello (Joseph-Henri-Marie), 3e région.
Tanguy (Ange - Pierre - Joseph-Marie), 3e région.
Moussion (Jean-Alain-Louis), 3e région.
Demiot (Pierre-Raoul), 4e région.
Delaunay (Paul-Edouard), 4e région.
Roy (Gérard-Marie-Bernard - Charles), 4e région.
Forteils (Joseph-Frédéric-Gabriel), 4e région.
Fauran (Pierre), 4e région.
Kerebel (René - Charles - Henri), 4e région.
Moreau (Pierre-Honoré), 4e région.
Faige (Aimé-Joseph-Paul), 4e région.
Leymarie (Jean - Martial - Louis), 4e région.
Gagneuil (France - Albert - Joffre), 4e région.
Blanc (Marc - Joseph - Georges), 4e région.
Bondonny (Jacques-Joseph-Roger), 4e région.
Chabellard (Pierre-Alfred), 4e région.
Babaud (André - Joseph-Georges), 4e région.
Mouche (François-Henri - Xavier), 4e région.
Castets (Paul-Henry), 4e région.
Rippe (Pierre-Jean), 4e région.
Cacault (Jacques - Emile - Louis - Léon), 4e région.
Graziana (Armand-Jean), 4e région.
L'Epée (Maurice-Antoine-Pierre), 4e région.
Millet (Robert-Eugène), 4e région.
Becheras (Paul-Emile-Yves), 4e région.
Guibert (Jacques-Olivier), 4e région.
Layssol (Maurice-José-Louis - Philippe), 5e région.
Fromaget (Jacques-Pierre), 5e région.
Falceto (Maurice - Paul - René), 5e région.
Matignon (Paul), 5e région.
Delxomme (Louis-Michel), 5e région.
Flaud (Léon - Clément - Pascal), 5e région.
Albert (Jean-Henri-Achille), 5e région.
Barthelemy (Yvon - Henri - Léon), 5e région.
Charry (Pierre), 5e région.
Talbot (Michel - Octave - Eugène), 5e région.
Azemar (Albert-Paul - Ferdinand), 5e région.
Bez (Emile-Henri-Louis), 5e région.
Bruel (Jean-Gilbert), 5e région.
Dubech (Yves-Alphonse - André), 5e région.
Fournie (Georges - Jean - Robert), 5e région.
Philippe (Jean - Georges - Marie), 5e région.
Magnouat (Jean-Lucien-Auguste), 5e région.
Serie (Charles-Marie-Victor-Jean), 5e région.
Puechberty (Georges-André-Jules), 5e région.
Siellet (Jean-Etienne-Léon), 5e région.
Maurel (Jean-Adrien), 5e région.
Soulages (Laurent - Henri - Anne - Georges-Alexandre), 5e région.
Ritter (Manfred-Guillaume-Jean), 5e région.
Vern (Pierre - Etienne - Achille), 5e région.
Daraux (Henri-Auguste-François), 5e région.
Paille (Jacques-Philippe), 5e région.
Rohmer (François-Camille), 6e région.
Fleischel (Raymond-Dominique), 6e région.
Edwards (Jean - Marie - Roger), 6e région.
Holtzmann (Pierre-Jean), 6e région.
Linck (Paul), 6e région.
Offenstein (Marc-Armand-Léon), 6e région.
Ribon (Marcel - Charles - André), 6e région.
Willingsecker (Charles-François), 6e région.
Michely (Jean-Maurice), 6e région.
Clément (Gilbert-Joseph-Hubert), 6e région.
Schuler (Frédéric-Philippe), 6e région.
Schreiner (Pierre-Raymond), 6e région.
Speich (Auguste - Eugène - Jean), 6e région.
Burel (Roger-Charles-Oscar), 6e région.
Binda (François - Gérard), 6e région.
Floriot (Jean), 6e région.
Gaillard (René-Gaston-Raymond), 6e région.
Guillaume (Léon - Amédée - Alphonse), 6e région.
Magnus (Frédéric), 6e région.
Mosser (Gaston-Edmond-Auguste), 6e région.
Nikes (Jean-Baptiste), 6e région.
Buchhold (Albert - Théodore), 6e région.
Mertz (Charles-Henri-Léon), 6e région.
Zelicker (André-Louis), 6e région.
Huot (Pierre - Charles - Lucien), 6e région.
Hincker (Emile-Germain), 7e région.
Beltrando (Jacques-Michel), 7e région.
Micollier (Raymond), 7e région.
Tarrius (Jean), 7e région.
Bachelet (Jean), 7e région.
Perrier (Marcel - Charles - Marie), 7e région.
Grandperrier (Jean - Louis - Paul), 7e région.
Berger (Henri-Charles), 7e région.
Bergelin (Bernard), 7e région.
Zingg (Jean - Jacques - Anatole), 7e région.
Zlatoff (Pierre-Adrien), 7e région.
Rubert (Jean-Marcel), 7e région.

Chamagne (Pierre - Léon - Marie - Paul), 7e région.
Kempf (Raymond-Lucien), 7e région.
Dury (Charles - Auguste - André), 7e région.
Rodiet (Jacques - Antony - Henri), 7e région.
Salins (René-Antoine - Augustin), 7e région.
Faucompré (Pierre - Marie - Auguste), 7e région.
Henry (Christian-Gérard), 7e région.
Vallery (Charles - Marie - Jules), 7e région.
Debrousse (Jean-Gaston - Eugène - Yves), 7e région.
Prost (Jacques - Charles - Henri), 7e région.
Thuriot (Régis - Gustave - Louis), 7e région.
Dorlée (Jacques - Maurice - Yvon), 7e région.
Guntz (Pierre - Lucien - Emile), 7e région.
Accard (Robert - Marie - Henri), 7e région.
Catherine (Maurice-Joinville - Eugène), 7e région.
Estienne (Jean - Joseph - Marie - Louis), 7e région.
Gautier (Pierre-Séraphin-Robert), 8e région.
Maral (René-Julien), 8e région.
Sournia (Jean - Charles - André), 8e région.
Fabre (Maurice-Louis), 8e région.
Courjon (Jean-Antoine), 8e région.
Fayard (Claude - Victoire - Alain), 8e région.
Chossegros (Henri-Alexis-Eugène), 8e région.
Pilon (Henri-Francisque), 8e région.
Lafay (Jean-Marie - Edouard - Auguste-Paul-Jules), 9e région.
Crabol (Jean - Louis - François), 9e région.
Cailhol (Pierre - Ernest - Joseph), 9e région.
Laval (Pierre-Paul-Henry), 9e région.
Geron (André - Patrice - Jacques), 9e région.
Grangier (André-Joseph), 9e région.
Reboul (Michel-Henri), 9e région.
Malacamp (Pierre), 9e région.
Andreani (Jean-Félix), 9e région.
Guidicelli (Paul - Jean - Joseph), 9e région.
Hausseray (Philippe-Claude-Henry), 9e région.
Destres (Hubert - Adrien-Joseph), 9e région.
Devaux (Louis-Paul-Gustave - Marie), 9e région.
Vincent (Albert - Alcide - Léon), 9e région.
Desmot (Robert), 9e région.
Blanc (Marcel-Joseph - Augustin), 9e région.
Michaux (Pierre-Jacques - Albert), 10e région.
Tardieu (Gilbert-André), 10e région.
Fabre (Roger - Georges - Pierre), 10e région.
Limouse (Alfred-Paul-Luc), 10e région.
Pietri (Jacques - Barthélémy - Roland), 10e région.
Saichi (Lounis), 10e région.
Roux (Gabriel - Auguste - Charles-Henri), 10e région.
Vial (Georges-Henri), 10e région.
Ben-Oliel (Elie-Georges), 10e région.
Ayach (Charles), 10e région.
Petetin (Laurent-Marie-Auguste), 10e région.
Karoubi (Georges - Mardochée), 10e région.
Guenot (Jean - Paul - Philippe), 10e région.
Finas (Charles-Gustave), 10e région.
Atlan (Fredj-Gaston), 10e région.
Thiebaut (Roger - Alfred - Ferdinand), 10e région.
Edida (Armand-Isaac), 10e région.
Fabre (Stéphane - Joseph - René), 10e région.
Raffi (André - Edmond - Pierre), 10e région.
Quinot (Georges-Fernand), 10e région.
Museli (Aimé-Don-Jacques - Napoléon), 10e région.
Fontanille (Pierre), 10e région.
Cohen-Tannoudji (Sauveur-Meyer), 10e région.
Casano (Paul-René-Joseph), 10e région.
Beranger (Jacques - Georges), 10e région.
Tabourin (Georges-Joseph - Marie-Antoine), 10e région.
Maujoin (Jean - Roger - Victor - Pierre), 10e région.
Vantey (Roger-Georges-Antonin), 10e région.
Nicol (Raymond-Francis-Camille), 10e région.
Melenotte (Georges-Albert), 10e région.
Lafourcade (Gilles - Jean - Nestor - Alexis), 10e région.
Delpiazzo (Charles-Jean), 10e région.
Augeai (Roger-André-Paul-Alcide), 10e région.
Sarfati (Joseph-Roger), 10e région.
Garcon (David-René), 10e région.
Dragacci - Stephanopoli (Georges-Pierre), 10e région.
Dahan (Lucien-Marc), 10e région.
Bouchara (Jean-Ely), 10e région.
Reder (Jean-Paul), 10e région.
Chambon (Yves-Armand), 10e région.
Abadie (André-Edmond-Clément), 10e région.
Medioni (Louis-Raphaël), Maroc.
Pietrapiana (Jean - Thomas - Baptiste), Maroc.
Perrin (Hubert-César), Maroc.
Balestier (Guy-Jean-Jacques), Maroc.
Cornibert (Charles - Lucien), Maroc.
Dumont (Joseph-Guy), Maroc.
Remy (François), Maroc.
Gouye (Marie - Joseph - Pierre-Gérald), Maroc.
Planas (Michel-Charles), Maroc.
Bertrand (Jean-Georges-Eugène), Maroc.
Millet (Alain-Paul-Marie), Maroc.
Galea (Henri), Tunisie.
Hofmann (Henri-Robert), Tunisie.
Granet (Jacques-André), F. A. E. O.

MM. les pharmaciens auxiliaires titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine:

Gérard (Horace-Pierre-Hippolyte), 1re région.
Courillon (Jean-Alexandre-Georges), 1re région.

SERIE « B »

MM. les médecins aspirants de réserve:

Cathala (Henri - Pierre - Maurice), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Biondeau (Philippe-Edmond - Jacques), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Levy (Pierre - Ulrich - Edgard), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Aschkenasy (Alexandre), 1re région.
Comisioneru (Adolphe), 1re région.
De Joncker (Albert-Pierre-Louis), 2e région.
Gelber (Léon), 6e région.
Blum (Jean-Marc), interne des hôpitaux de Strasbourg, 6e région.
Vahl (François), 7e région.
Strass (Ernest), 7e région.
Sztrayzand (Sigismond), 8e région.
Pegullo (Jean-Louis-Claude), interne des hôpitaux d'Alger, 10e région.
Greco (Jean-Marie-François-Léon), interne des hôpitaux d'Alger, 10e région.

MM. les médecins auxiliaires:

Lachowiecki (Isaac), 1re région.
Stern (Joseph), 1re région.
Hirsch (Sigismond), 1re région.
Ronsin (Robert-Marcel-René), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Kanlor (Stéphan), 1re région.
Arsac (Michel-Louis-Paul), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Loubry (Pierre-Henri-Paul-Roch), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Dormay (Raymond-Léon-Charles), 1re région.
Legrain (Marcel-Charles), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Herman (Jean-Marie), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Rintzler (Willy), 1re région.
Carniol (Jules), 1re région.
Giraud (Gabriel - Emile - Charles), interne des hôpitaux de Paris, 1re région.
Jamet (Marcel - Joseph - Emile), 1re région.
Roulland (Henri - Marie - Lucien), 1re région.
Mathieu (Claude - Jean - Charles - Antoine), 1re région.
Thaon (Michel-Paul-Louis-Alexandre), 1re région.
Bertreux (Henri-Joseph), 1re région.
Courtaud (Elie-Julien), 1re région.
Corganian de Gorganoff (Georges), 1re région.
Louis - Joseph - Dogue (Jude-Félix-Marie-Jean-Baptiste), 1re région.
Lévy (Léon), 1re région.
Steiner (Ladislas), 1re région.
Fingerhut (Simon), 1re région.
Dubois (Arthur - Jules - François) 2e région.
Audouin (Paul - Louis - Marcel), 2e région.
Hecht (Manuel), 2e région.
Douay (Charles-Eugène), 2e région.
Bulet (André-Pierre), 2e région.
Delfau (Jean-Eric-André), 2e région.
Lefèvre (René - Georges - Camille-César), 2e région.
Seguin (Pierre-Louis-Claude), 2e région.
Gottlieb (Maximilien-Ferdinand) 2e région.
Bergère (Albert - Maurice - Henri), 2e région.
Le Bihan (Raymond-Marie), 2e région.
Vansevenant (Robert - Ernest - Léon), 2e région.
Lamelin (Albert-Constant), 2e région.
Voet (Lucien), 2e région.
Bernard (Pierre-Maurice), 2e région.
Renier (Marceau-Roger), 2e région.
Vannimenus (Laurent-Emile-Marie), 2e région.
Millhouse (Christophe - Jean - Joseph-Gérard), 2e région.
Defrance (Gérard - Charles - William), interne des hôpitaux de Lille, 2e région.
Nassif (Aref), 2e région.
Bouyssi (François), 2e région.
Doville (Jean-Henri-Désiré), 2e région.
Bauvais (Jean - Georges - Joseph), 2e région.
Delaoutre (Gérard-François-Xavier-Antoine), 2e région.
Rognon (Lucien-Georges), 3e région.
Grunberg (Richard-Wladimir), 3e région.
Lechertier (Jean - Germain - Guy), 3e région.
Piriou (Roger - Jean - François), 3e région.
Pasco (Jean - Valentin - Joseph), 3e région.
Pineau (Maurice-Pierre-Michel), 3e région.
Gluard (André-Georges-Léonce), 3e région.
Cesbron (Joseph-Marie-Georges), 3e région.
Luce (Louis-Félix-Hippolyte), 3e région.
Sternbaum (Mendel), 3e région.
Guichard (Raoul-Adolphe-Léon), 3e région.
Guivarch (Louis-Corentin-Marie), 3e région.
Maincent (Pierre-Georges-Adolphe), 3e région.
Lecorvaisier (Jacques-René-Marcel), 3e région.
Grec (Edouard-Marie-Antoine-Gabriel), 3e région.
Blanchet (Henri-Louis), 3e région.
Margat (Pierre-Jean), 3e région.
Couturier (Henri-Raymond), 3e région.
Gousset (Roger-François-Marie), 3e région.
Tabaste (Henri-Jean-Marie), 3e région.
Krementchousky (Alexandre), 1e région.

Mayer (Gaston), 1re région.
Courteix (Marie Paul), 1e région.
Reverand (Pierre - Robert - Marie-Martin), 4e région.
Pouche (Pierre-Louis-Henri-Marie), interne des hôpitaux de Bordeaux, 4e région.
Beaerin (Eugène-Vincent-Charles Maurice), 4e région.
Serre (Jean-Marie), 4e région.
Veillon (Jean-Raymond-René), 4e région.
Vignalou (Pierre), 4e région.
Rochet (Jean Pierre), 4e région.
Pasturaud (Pierre), 4e région.
Bourdeau (Henri - Eugène - Aurélien), 4e région.
Ghertenstein (Coens), 4 région.
Marcombes (Gabriel-Léon), 4e région.
Williot (Georges-Louis-Marie Amédée), 4e région.
Brumauld-Deshoulières (Jacques-Marie-Eugène), 4e région.
Corvelle (Louis-Paul-Achille), 4e région.
Lacoste (Pierre Gaston-Victor), 4e région.
Mady (Robert-Eugène), 4e région.
Bouchon (André-Fernand Lucien), 4e région.
Cazenave-Mahe (Jean-Marie-Maurice-Angely), 4e région.
Beaumont (Jean-Marie-Georges), 4e région.
Authie (Marcel-Georges-Louis), 4e région.
Baudrimont (Edmond-Jules-Marie-André-Albert), 4e région.
Beurrier (Robert-Jean), 4e région.
Boyer (Michel), 4e région.
Carrière (Gilbert-Antoine), 4e région.
Debegue (Jean-Henri-André), 4e région.
Hazera (Jean-André-Georges-Wolnys), 4e région.
Labarbe (Marie-Joseph-Marcel), 4e région.
Laclyde (Yves-Charles-Francis), 4e région.
Monnet (Jean-Ernest), 4e région.
Morillière (Lucien-Guy-Auguste), 4e région.
Yver (Jean-Adolphe-Jacques), 4e région.
Tallet (Jean-Marie), 4e région.
Malabre (Henri), 4e région.
Chapeyrou (Roland-Jacques-Emile), 4e région.
Antelme (Paul-Jacques), 4e région.
Rosevègue (Michel), 4e région.
Rieunau (Georges-Jules-Jean), 5e région.
Tauber (Solomon), 5e région.
Trillot (Jean), 5e région.
Pinat (André), 5e région.
Waynberg (Rachmil), 5e région.
Sousbielle (Pierre-André-Henri), 5e région.
Verge (Jean-Baptiste-Paul), 5e région.
Foures (Jean-Baptiste-Gilbert), 5e région.
Dalous (Antoine - Henri - Jacques-Eugène), interne des hôpitaux de Toulouse, 5e région.
Casteran (Roger-Siméon-Joseph), 5e région.
Moszkowicz (Pinchos-Ber), 5e région.
Ponsan (Jean-André), 5e région.
Alcovert (François - Camille - Laurent), 5e région.
Escorbiac (Jean-Léon-Gaston), 5e région.
Soum (Pierre-François-Isidore-Joseph-Marie), 5e région.
Urrutibehety (Clément-Etienne), 5e région.
Guillaume (Georges-Alphonse), 6e région.
Assemat (Pierre-Ernest-André-Marie-Louise), 6e région.
Chauvise (Jean-Marie), 6e région.
Koessler (Raymond-Alfred), 6e région.
Poirot (Jean-Albert), 6e région.
Horst (Jean-Marie), interne des hôpitaux de Strasbourg, 6e région.
Becker (Henri-Charles-Alfred), 6e région.
Anna (Ewald-Henri-Jean-Victor), 6e région.
Gully (Auguste-Roger), 6e région.
Rozental (Salomon), 6e région.
Gerrer (Jean-Roger), 6e région.
Wojnarowski (Michel-Archange-Joseph), 6e région.
Mathias (André - Michel - Eugène-Joseph), 6e région.
Barachon (Jacques), 6e région.
Imbs (Emile-André), 6e région.
Kessler (Frédéric - Georges - Armand), 6e région.
Meuley (Jacques-Pierre-Maurice), 6e région.
Uhl (Théodore-Germain), 6e région.
Latscha (Roger - Gérard - Maurice-Noël), 6e région.
Gaillot (Léon-Marie-Charles), 6e région.
André (Hyacinthe-Albert-Pierre), 6e région.
Eliezon (Marcu), 7e région.
Petitot (Albert-Henri), 7e région.
Thavaud (Pol-Eugène-Henri), 7e région.
Ferial (Maurice - Louis - Gaston), 7e région.
Salins (Jean-Louis-Pierre), 7e région.
Brunel (Philippe-Robert), 7e région.
Ziegler (Jacques), interne des hôpitaux de Paris, 7e région.
Dumas (Pierre-Joseph-Antoine), interne des hôpitaux de Lyon, 7e région.
Fischer (Alexandre), 8e région.
Stoïko (Victor), 8e région.
Dupre (Albert-Louis), 8e région.
Meunier (Maurice-Gaston-Joseph-Eugène), interne des hôpitaux de Lyon, 8e région.
Dufour (Gabriel-Paul), 9e région.
Fiorentini (Henri), 9e région.
Roes (Gaston-Emile-Michel-Clément), 9e région.
Barali (Harnand), 9e région.
Rami (Jacques), 9e région.
Achard (Jules-André-Joseph), 9e région.
Martin-Laval (Jacques-Marie-Maurice), interne des hôpitaux de Marseille, 9e région.
Merlus (René), 9e région.
Beard (Roger), 9e région.
Feller (Joachim), 9e région.
Aubrespy (Pierre-Jean-Bernard), interne des hôpitaux de Marseille, 9e région.
Andlauer (Pierre-Paul), 9e région.
Faysse (Jean-Constant-Gabriel), 9e région.
Barely (Louis-Dominique), 9e région.
Blanc (Raoul-Gabriel-Louis), 9e région.
Ayraud (Antoine-Louis-Léonard), 9e région.
Marseille (Albert-Louis), 9e région.
Pujol (Denis-Joseph), 9e région.
Poursines (Raymond - Germain - Yves), 9e région.
Ranque (Joseph-Marie-Léon), 9e région.
Lavie (Jean-Marie-Joseph), 9e région.
Sarlat (René-Paul-Joseph-Gabriel), 9e région.
Savonnet (Michel - Roger - Marie), 9e région.
Prost (Henri-Jules-François), 9e région.
Miller (Georges-Benjamin-Alexandre), 9e région.
Laugie (Honoré - Emile - Antoine - Joseph), 9e région.
Bernard (Aman-Marius-Florimond), 9e région.
Lascar (Fernand-Joseph-Max), 10e région.
Carbou (Antoine-Henri-Jean-Paul), Maroc.
Deroche (Pierre), Maroc.

*Pour le grade de pharmacien sous-lieutenant de réserve.*

MM. les pharmaciens aspirants:

Sananes (Georges), 1re région.
Carre (René-Henri-Pierre), 1re région.
Guyard (André-Charles), 1re région.
Terroine (Jean-Aimé-Joseph), 2e région.
Pique (Edmond-Auguste-Joseph), Carpentier (Georges), 2e région.
Goddefroy (Roger-Fidèle-Achille), 2e région.
Choquel (Jacques-Jules-Charles-Joseph), 2e région.
Bekaert (Roger-Constant-Paul), 2e région.
David (Pierre-Emile-Eugène), 3e région.
Le Métayer (Henri - Emmanuel - Marie), 3e région.
Macé (Paul), 3e région.
Riou (Alain-Louis), 3e région.
Trocherie (Gaston-Jules-Léon), 3e région).
Couvert (Henri-Lucien), 3e région.
Maublanc (Jean), 4e région.
Rebière (Pierre-Jean-Paul), 1e région.
Deroux (Jean-Joseph-Ernest), 4e région.
Massat-Jacoy (Jacques), 5e région.
Sardou (Roger - Raymond - François), 5e région.
Ledoux (Gérard-Paul-Marie), 7e région.
Decreau (Emile-Joseph), 7e région.
Roussille (Georges - Auguste-Emmanuel), 8e région.
Bert (René-Antonin), 8e région.
Kopp (Georges-Julien-Henri), 10e région.
Fdida (Jacob-André-Jacques), 10e région.
Causse (Roger-Amable-Ernest), 10e région.
Avignon (Marcel-Laurent), Maroc.
Chiche (Jacob-Jérôme), Tunisie.
Cohen-Hadria (Jim - Samuel-Haï), Tunisie.

MM. les pharmaciens auxiliaires:

Grand (Raymond), 1re région.
Roussel (Jean-Claude), 1re région.
Bouvet (Pierre - Alphonse-Emile), 1re région.
Cario (Robert-Louis-Eugène), 1re région.
Beuzen (Joseph-Jacques-Louis), 1re région.
Foucher (André-Robert-Marie), 1re région.
Guenot (Jean-Denis-Léon), 1re région.
Maurilieras (Jean-Henri), 1re région.
Gaudry (Pierre-Raymond-Victor), 1re région.
Hanouz (Mohaud-Saïd), 1re région.
Nogues (Georges-Alexandre-Marie), 1re région.
Daudet (André-Paul-Jean), 1re région.
Bodin (Paul-Constant), 1re région.
Evrard (Jean-Albert-Louis), 2e région.
Bay (Raymond-Alphonse), 2e région.
Anceaux (Pierre-René), 2e région.
Brice (Albert-Alexandre), 2e région.
Pamela (Timothée-Eucher-Ernest), 2e région.
Boismare (Michel - Jean-Louis-Marie), 2e région.
Lagrée (André-Pierre), 3e région.
Nouhin (Pierre - Emile-André-Léopold), 3e région.
Bonnaire (Hubert - Edouard - Paul-André), 4e région.
Bloy (René), 4e région.
Valetas (Jean-Marie-Maurice), 4e région.
Jarry (Jean-André-Auguste), 4e région.
Bourbon (Pierre-Jules-André), 5e région.
Fosses (Auguste-Marie-Marcel), 5e région.
Bedrines (Victor-Désiré-Henri), 5e région.
Laboille (André-Jean), 5e région.
Hoh (Robert-Emile-Frédéric), 6e région.
Ramel (Max-Auguste-René), 6e région.
Schaeffer (Albert-Jean), 6e région.
Weissenbach (Marie - François-Joseph), 6e région.
Dondelinger (Lucien-Henri), 6e région.
Engel (Gérard-Edouard-Frédéric), 6e région.
Schreiber (Jean-Eugène-Valentin), 6e région.
Bizot (Maurice-Louis-Jean), 7e région.
Blonde (Robert-Marcel), 7e région.
Besson (Jean-Marie-Henri-Nicolas), 7e région.
Igier (Marcel-René), 7e région.
Despert (Joannès-Marius), 8e région.
Pecastaing (Gaston-Raymond), 8e région.
Durand (Aimé-René), 8e région.

Thomas (René), 8e région.
Roux (Albert-Charles-Marius), 8e région.
Provence (Michel-Georges-Marie), 9e région.
Daninos (Alexandre-François), 9e région.
Zissman (Zalo), 9e région.
Dorier (Marcel-Paul-Louis), 9e région.
Grebus (Charles - Louis Etienne-Paul), 9e région.
Pollak (René-Henri-David), 9e région.
Cazaubon (Jean), 10e région.
Castaing (Jean-Pierre), 10e région.
Drouilles (Georges-Paul), 10e région.
Weber (René-Georges-Marie), 10e région.
Bonici (Roger-Charles), 10e région.
Alleysson (Jean-Emile), 10e région.
Bernard (Georges - Elzéar - Louis), 10e région.
Canicio (Louis-Frédéric), 10e région.
Cesaire (Olivier-Georges), 10e région.
Duval (Albert-Adolphe-René), 10e région.
Sanchis (Guy-René), 10e région.
Hassan (René), 10e région.
Ben-Hamou (Messaoud), 10e région.
Clamer (Paul-Emile-Jean), Maroc.
Escallier (Jean - Louis - Auguste), Maroc.
Guigui (Jacob-Paul), Maroc.

*Pour le grade de dentiste sous-lieutenant de réserve.*

MM. les dentistes aspirants de réserve:

Vanhille (Jean-Auguste-Henri), 2e région.
Bourdin (Raymond - Emile - Ferdinand), 3e région.
Morel (Pierre), 3e région.
Malauzat (Paul-Henri), 4e région.
Azoulai (Robert-Joseph-Louis), 5e région.
Berthaut (Henri-Claude), 7e région.
Pinçon ( Henri-Lucien-Louis ), 8e région.
Clavel ( Jean-Célestin-Alphonse ), 8e région.

MM. les dentistes auxiliaires:

Chenaud (Raymond - Gabriel), 1re région.
Franqueville ( Jacques - Armand-Jules), 1re région.
Verchère (Louis-René), 1re région.
Ledrapier (Gustave-Félix), 1re région.
Duloquin (Robert-Alfred), 1re région.
Haverlant (Marcel-Gaston), 1re région.
Tkatchoff (Jocel), 1re région.
Ricœur (René-Pierre), 1re région.
Ricard (Roger - Georges - Eugène), 1re région.
Cauneau (Pierre), 1re région.
Pressoir (Lucien-René), 1re région.
Koss (Armand-Chaïm), 1re région.
Debruyne ( René - Léon - Edgard-Adrien-Marie), 2e région.
Baudoin (Paul-Emile), 2e région.
Deswarte (André-René-Henri), 2e région.
Savoye ( François - René - Joseph-Ghislain), 2e région.
Ploton (André), 2e région.
Meaux ( Emile - Louis-Eugène-Bénoni), 2e région.
Haustete ( Pierre-Emile-Camille ), 2e région.
Frebet (Paul-René-Marie), 3e région.
Ozoux (Claude-Anatole-Paul), 3e région.
Le Joncour (Marcel-Eugène), 3e région.
Poncet (René-Joseph), 3e région.
Le Garzic (Paul), 3e région.
Ribay (Bernard - Léon-Auguste-Joseph), 3e région.
Julien (Jacques - Albert-Léon), 4e région.
Bugat (Maurice-François), 4e région.
Darrieutort (Daniel), 4e région.
Suder (Marcel), 4e région.
Ralu (Frédéric-Louis), 4e région.
Gelbard (Michel-Régis), 5e région.
Baumgarthen (Pierre-Paul), 6e région.
Schwieg (Joseph-Henri-Bertrand), 6e région.
Reinhardt (Jean-Werner), 6e région.
Cromer (Charles - Michel-Marcel), 6e région.
North (Georges), 6e région.
Marronnier (Raymond-Paul-Emile), 7e région.
Ginot (Frédéric - Jean - Emile - Edouard), 7e région.
Tartarin (Louis-Marie-Félix), 7e région.
Dalmay (Georges-Antoine-Joseph), 8e région.
Veyrat (Jacques), 8e région.
Le Bournot (Robert-François-Guillaume), 9e région.
Lacaze (Pierre-Clément), 9e région.
Andrieu (Hippolyte - Léon-Joseph-Justin), 9e région.
Margaillan (Jean-Pierre), 10e région.
Simian (Jean-Léon-Jules), 10e région.
Mathon (Francis-Georges), Maroc.
Bonin (Etienne-Marie-Louis), Maroc.
Hochdoerffer (Armand - Henri-Xavier), Maroc.

*Pour le grade de sous-lieutenant d'administration de réserve.*

MM. les aspirants d'administration de réserve:

Gaillard (Pol-Amédée-Noël), 1re région.
Bouisset (Marcel-Charles), 1re région.
Petit (Marcel-Paul-Albert), 1re région.
Rosenthal (Gérard-Francis-Louis), 1re région.
Lahitte (Jean-Michel-Marie-Alexis), 1re région.
Marcadet (René-Alcide-Alphonse), 1re région.
Ruitton (Etienne-Henri-Charles-Daniel), 1re région.
Danis (Philippe - Gérard-Marie-Joseph), 1re région.
Lavirotte (Pierre - Jean - Marie-Alphonse), 1re région.
Dubois de Prisque (Michel-Xavier Louis), 1re région.
Levi (Marco), 1re région.
Genet (Joseph-Jean), 1re région.
Gautherot (André-Gaston-Léon), 1re région.
Rivaillon (Jean-Georges-Jules), 1re région.
Varcin (Henri-Jean), 1re région.
Schiffmacher (Georges-René-Aimé), 1re région.
Lardennois (Roger-Louis-Maurice), 1re région.
Paolozzi (Robert), 1re région.
Audebert (Henri-Louis), 1re région.
Ducrocq (Roger-Louis), 1re région.
Cohen-Bacrie (René-Elie), 1re région.
Dynine (Marcel), 1re région.
Deligny (Jean), 1re région.
Ferrang (Roger-Etienne), 1re région.
Mamo (René), 1re région.
Bourrut-Lacouture (Jean-Xavier), 1re région.
Quignard ( Jacques-Julien-René ), 1re région.
Sainz (Lucien), 1re région.
Barbier (Pierre-Louis-Eugène), 1re région.
Dumas (Roger-Léon), 1re région.
Chotard (Michel - Claude-Robert), 1re région.
Jacquart (Marcel-Augustin), 1re région.
Muffat (Louis-Marie), 1re région.
Deschanel (Louis - Camille-Emile-Jean), 1re région.
Dugue (Michel-Louis), 1re région.
Devoucoux (Robert), 1re région.
Dore (Jean-Henri-Albert), 1re région.
De La Fournière (Joseph-Michel-François), 1re région.
Aubert (Pierre-Lucien-Marcel), 1re région.
Prieur (Paul-Firmin-Georges), 1re région.
Laurent (Henri - Gilbert Georges-Maurice), 1re région.
Finkelstein (Emmanuel-Georges), 1re région.
Caron (Henri - Jean - Georges-Olivier), 1re région.
Garnier (Jean-Marcel-Georges), 1re région.
Miclo (Robert-Germain-Michel), 1re région.
Vivarel (Gérard-Jacques), 1re région.
Gentil (René), 1re région.
Musson-Genon (Pierre-Henri), 1re région.
Bleas (Jean-François-Marie), 1re région.
Florentin (Eddy-Isaac), 1re région.
Joubaud ( Francis-Eugène-Yves ), 1re région.
Benoit (Paul-Emile), 1re région.
Blasselle ( Gérard - Alphonse - Joseph), 1re région.
Boudon (Hubert-Arsène-Georges), 1re région.
Bourdillon (André-Paul), 1re région.
Bressy (Michel - Alexandre-Emile-Gaston), 1re région.
Brunel (Lucien-François-André-Marie), 1re région.
Budin (Henri-Jean - Gabriel), 1re région.
Chardron (Roland-Paul-Auguste), 1re région.
Cuillery (Régis-Emile-René), 1re région.
Dalenc (Paul-Fernand), 1re région.
Dormoy (Jacques-Hubert-Honoré), 1re région.
Fradin (Marcel - Jacques), 1re région.
Gateau (Bernard-René-Marcel), 1re région.
Georgeon (Claude-Serge-Edouard), 1re région.
Huntzbuchler (Pierre-Michel), 1re région.
Klein (Jean-Gaston), 1re région.
Loubrieu (Pierre), 1re région.
Mallet (Yves-Elie-René), 1re région.
Mamon (Maurice - Philippe), 1re région.
Marleix (Noël-Félix-Régis), 1re région.
Morin (Pierre-Félix-Joseph), 1re région.
Paulhiac (Maurice-Pierre), 1re région.
Pilloy (Jacques-René), 1re région.
Raimbault ( Michel-Yves-Robert ), 1re région.
Resbeut (Jacques - Georges), 1re région.
Roux (Charles-Jean-Eugène), 1re région.
Renaudin (André-Jean-Marie-Louis, Charles), 1re région.
Tourenq (Jean-Fernand-François), 1re région.
Dumoulin (Honoré), 1re région.
Borredon (Etienne-Roger), 1re région.
Fourlinnie (Gérard-Léon-Auguste), 1re région.
Thieffry (Lucien-Raymond-Emile), 2e région.
Robert (Pierre-Jean), 2e région.
Sibille ( Pierre-Albert-Edmond ), 2e région.
Dieu ( Jacques-Maurice-Charles-Oscar), 2e région.
Delacourt (Hubert-Eugène-Joseph), 2e région.
Slim ( Gérard - Robert - Charles ), 2e région.
Lescaut (Camille-Jules), 2e région.
Battu (Michel-René-Marie), 2e région.
Nanquette (Henri-Jean), 2e région.
Lemaire (Jean-Louis-Joseph), 2e région.
Derasse (Gérard-Joachim-Ghislain), 2e région.
Bargel (Daniel-Jean-Michel), 2e région.
Hatinguais (Paul-Marcel), 2e région.
Hainneville (Claude-Victor), 2e région.
Cuisset (Pierre-Maurice-Elphège), 2e région.
Laffont (Claude-Léon-Jean), 3e région.
Caron (André-Alexandre-Gustave), 3e région.
Gilles (Maurice-Paul-Pierre-Valentin), 3e région.
Diani (Pierre-Armand), 3e région.
Hamon (Maurice-Joseph-Eugène-Théodore-Abel), 3e région.
Colonea ( Jean - Gabriel - Marie ), 3e région.
Dorval (Marc-André), 3 région.

Tortiger (Jean-Marie-Odilon-Marcel), 3e région.
Gaignard (Etienne-Auguste-Louis Marie-Bernard), 3e région.
Breurec (Jean-Marie), 3e région.
Levêque (Jacques-Michel-Marie), 3e région.
Durand (Jean-Baptiste-Désiré-François-Marie), 3e région.
Provost (Gilbert-Paul-Marie), 3e région.
Toutain (Jacques-Augustin-Emile), 3e région.
Pele (Jean-Paul-Auguste-Maurice), 3e région.
Poulain (Gaston-Elie), 3e région.
Quelene (Lucien), 3e région.
Biannic (Louis), 3e région.
Brionne (Yves-Alfred-François), 3e région.
Lucas (Jean), 3e région.
Martinet-Cortina (Jean-Joseph-Auguste), 3e région.
Bisseret (Jacques-Joseph-Marcel-René), 3e région.
Gouriou (Jean-Armand), 3e région.
Ruault (André-Eugène-Albert), 3e région.
Blanchard (Yves-Ernest-Ambroise-Marie), 3e région.
Loheac (Francis-Alain-Marie), 3e région.
Pointeau (Michel-Louis-Marie-Fernand), 3e région.
Viel (Yann-Jacques), 3e région.
Celerier (Pierre-Emile), 4e région.
Massol (Claude-Justin-Pierre), 4e région.
Sapanet (Jean-Baptiste-Fernand-Germain), 4e région.
Saint-Lu (André-Eloi), 4e région.
Lescarret (Etienne-Robert), 4e région.
Luneau (Raoul-Maurice-Raymond), 4e région.
Patouf (Georges-Emile), 4e région.
Delmouly (Jean), 4e région.
Bettermann (Jean-Marie), 4e région.
Clair (Charles-Antonin), 4e région.
Le Rouic (Jean-François-Marie), 4e région.
Jules (Joseph-Louis-Clément-Robert-Noë), 4e région.
Kocalenios (Michel-Yves), 4e région.
Gaufreteau (René-Louis-Norbert), 4e région.
Jaucen (Pierre-Jean-Marie-Martin), 4e région.
Maingaud (Paul), 4e région.
Mesrine (André-Marcel), 4e région.
Latrille (Jean-Marie-Gérard-Albert), 4e région.
Hugues (Georges-Louis-Michel), 4e région.
Pineau (Louis-Maurice), 4e région.
Delomenie (Gilles-Robert), 4e région.
Vautravers (Guy-Jean-Louis), 4e région.
Lucas (Marcel-Hubert), 4e région.
Demargne (Pierre-Charles-Louis), 4e région.
Thiébaut (Jean-Julien), 5e région.
Soulet (Henri), 5e région.
Meynieu (Paul-René-Joseph), 5e région.
Seignolle (Pierre-Jean), 5e région.
Barliac (Paul-Marius), 5e région.
D'Artigue (Jean), 5e région.
Dumas (André-Jean), 5e région.
Duzert (Georges-Léon-Victor), 5e région.
Gouze (Guillaume), 5e région.
Nègre (Félix-Vincent-Marie), 5e région.
Pedoussaut (Jean-Noël-Louis), 5e région.
Pressouyre (Maurice-Baptiste), 5e région.
Sirgan (Jean-Hospice-Marius-Alphonse), 5e région.
Barbe (Georges-Pierre), 5e région.
Magne (Firmin-François-André), 5e région.
Gayrard (André-Etienne), 5e région
Kreitzer (Jean-Louis), 5e région.
Seguelas (Maurice-Antoine-Alexis), 5e région.
Paclet (André-Nicolas), 5e région.
Lacaze (Pierre-Justin-Eugène), 5e région.
Bousquet (Roger-Guy), 5e région.
Malet (Henri-Jean-Joseph), 5 région.
Ponsat (André), 5e région.
Uthurrisq (Jean-Michel), 5e région.
Forques (Charles-Fernand-Jules), 5e région.
Morette-Bourny (Serge-Hubert), 6e région.
Mitschi (Charles-Jean), 6e région.
Antz (Richard-Jacques), 6e région.
Eisenmann (Jean-Pierre), 6e région.
Henry (Antoine-Eugène), 6e région.
Goester (Alphonse-Joseph), 6e région.
Sindt (Joseph), 6e région.
Thierry de Ville d'Avray (Guy-Henri), 6e région.
Trillaud (Roger-Lucien), 6e région.
Gontard (Jacques-Marie-Robert), 6e région.
Boye (Maurice), 6e région.
Pinteaux (Pierre-Eugène), 6e région.
Guyot (Maurice-Marie-Edmond), 6e région.
Gallais (Maurice), 6e région.
Thomas (Roger-Léon-Joseph), 6e région
Goussard (Jacques-Sébastien), 6e région.
Geugnon (Georges-Robert), 6e région.
Mandelli (Pierre-Louis), 6e région.
Arnould (André-René-Marie-Gérard), 6e région.
Marchal (Raymond-Marie-Camille-Ferdinand), 6e région.
Haguenauer (Pierre-Bernard), 6e région.
Camboulives (Robert-Jean), 7e région.
Piat (Jean-Joseph), 7e région.
Jannin (Gérard-Marie-Gustave), 7e région
Guiard (Jean-Louis-Antoine), 7e région.
Gagneret (Louis), 7e région.
Ducros (André-Louis-Jean), 7e région.
Pernodet (Elie-Gustave-Hippolyte), 7e région
Jaccard (Ernest-Francis-Achille), 7e région.
Oudet (Gérard-Henri-Aimé), 7e région.
Gay (Alain), 7e région.
Gourd (Jean), 8e région.
Coudert (Joseph-Jean), 8e région.
Le Douaron (François-Marie-Joseph-Alexandre), 8e région.
Meallares (Max-Laurent-Paul), 8e région.
Denis (Jean-Paul), 8e région.
Granier (Abel-Charles), 8e région
Michaud (Claudius-Henri), 8e région.
Medous (Marius-Honoré-Paul), 8e région.
Siesic (Maxime-Makloul), 8e région.
Gouyet (Louis-Marie-Henri), 8e région.
Lafont (Henri-Jean-Emile), 8e région.
Dassaud (Robert-Henri-Gilbert), 8e région.
Jacques Sermet (Paul-Emile-Albert), 8e région.
Andrieux (Jean-Léon), 8e région.
Gatel (Robert-Marie-Louis-René), 8e région.
Bellon (Jacques-Henri), 8e région.
Chevalier (Robert-Louis), 8e région.
Dumont (Rémy-Aimé), 8e région.
Comte (Henri-Jean-Joseph-André-Louis), 8e région.
Patron (Bernard-Marie-François), 8e région.
Frère (Roger-Théophile), 8e région.
Geay (Raymond-Jean-Marie), 8e région.
Caze (Robert-Maurice), 8e région.
Grillet (Serge-Jacques), 8e région.
Peyrard (Antoine-Marc-Roger), 8e région.
Pradel (André-Joseph-Marius), 8e région.
Calvy (André-Joseph-Mathieu), 9e région.
Mandirac (Jacques-Raymond-Pierre), 9e région.
Evrard (Roger-Albert-Georges), 9e région.
Caupena (André-Pierre-Clément), 9e région.
Malaussene (Robert-Charles-Louis), 9e région.
Garrigou (Bernard-Louis-Lucien-Armand), 9e région.
Montels (Fernand-Fleury-Casimir), 9e région.
Clavel (Maurice-Paul-Emile), 9e région.
Alessandri (Michel-Antoine), 9e région.
Razimband (Pierre-Augustin), 9e région.
Weber (Robert), 10e région.
Morali (Mardochée-Marcel), 10e région.
Chaspoul (Jean-Adrien), 10e région.
Laik (Georges), 10e région.
Picard (Marc-Rolland), 10e région.
Raingeard (Georges-Edouard), 10e région.
Battan (Paul-André-Georges), 10e région.
Berdolet (Roger-Paul-Urbain), 10e région.
Cherqui (Georges), 10e région.
Dumay (Henri-Lucien), 10e région.
Gibou (René-Henri-Jules), 10e région.
Heilmann (Louis-Laurent), 10e région.
Huriez (Edgar-Léon), 10e région.
Mercadier (André-Lucien-Henri), 10e région.
Miara (Joseph-Paul), 10e région.
Miceli (Francis), 10e région.
Trouchaud (Marceau-Adrien-Georges), 10e région.
Villard (Jean-Pierre-Joseph-Marie), 10e région.
Bliah (Gabriel), Maroc.
Profizy (André-Louis), Maroc.
Almoyner (Roger-Pierre-François), Maroc.
Drevet (Jean-François), Maroc.
Bouchet (Maurice-LouisVictor), Maroc.
Terrasse (Jean-Marie), Maroc.
Badillo (Pierre-Charles), Maroc.
Moracchini (Charles-André), Tunisie.
Bonan (Alfred), Tunisie.
Rubens (Gilbert-Jacob), Tunisie.
Sarfati (Joseph), Tunisie.
Delmas (Pierre-Albert-René), Tunisie.
Vidaller (Francis-Laurent-Joseph), Allemagne.
Moreno (Claude-Joachim), Afrique occidentale française
Audusseau (Maurice-Georges-Eugène), Afrique équatoriale française.

M. le médecin aspirant de réserve titulaire du certificat d'aptitude au grade de sous-lieutenant d'administration:

Bricout (Jean-Ferdinand-Louis), 10e région.

MM. les anciens sous-officiers de l'armée active:

Caulier (Jules-Benjamin-Benoît), adjudant-chef infirmier, 1re région.
Compeyron (Martial-Jean-Henri), sergent-chef infirmier, 4e région.
Prudhomme (André-Marcel-Charles-Henri), sergent-major infirmier, 4e région.
Couadou (Clément-Jean), adjudant-chef infirmier, 9e région.
Van-Rycke (Jacques-Georges-Armand-Victor), adjudant-chef infirmier, Maroc.
Ardhuin (Marceau-Edmond), Allemagne.

MM. les sous-officiers de réserve titulaires du certificat d'aptitude au grade de sous-lieutenant d'administration:

Hermet (Marcel-André-Célestin), classe 1934, recrutement de Toulon, mle 2772, 1re région.
Genet (Lucien-Georges-Philippe), classe 1935, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 129.
Beurton (Claude-Etienne), classe 1927, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 400, 1re région.
Mischlich (Robert-Jean), classe 1930, recrutement de Strasbourg, mle 158, 1re région.
Prat (Jean), classe 1927, recrutement subdivision de Versailles, mle 8215. 1re région.

Payen (Raymond-Louis-Charles), classe 1933, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2858, 1re région.
Fazille (Marcel), classe 1925, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 3157, 1re région.
Perrin (Pierre-Amédée), classe 1926, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 242, 1re région.
Gerber (Edmond-André), classe 1946, recrutement de la 1re région, mle 28758, 1re région.
Faure (Michel-Fernand-André), classe 1946, recrutement de la 1re région, mle 2030, 1re région.
Vienne (Henri-Jean-Simon), classe 1946, recrutement de Valenciennes, mle 7126, 2e région.
Nollet (Fernand-Auguste), classe 1930, recrutement de Lille, mle 4457, 2e région.
Couet (Roger-Henri-Jules), classe 1940, recrutement de Lille, mle 144, 2e région.
Batelier (Paul-Jean), classe 1933, recrutement du Havre, mle 859, 2e région.
Loth (Pierre-Georges), classe 1934, recrutement d'Amiens, mle 3499, 2e région.
Isambart (Jean-Mary-Charles), classe 1931, recrutement d'Amiens, mle 1853, 2e région.
Nuixe (Pierre-Jean), classe 1928, recrutement de Rouen, mle 273, 2e région.
Hourdin (Pierre-Paul-François-Frédéric), classe 1946, recrutement de Valenciennes, mle 21887.
Six (Gustave-Alexandre-Jérôme), classe 1932, recrutement de Lille, mle 1270, 2e région.
Dupont (Gérard-Henri-Joseph), classe 1935, recrutement de Lille, mle 2826, 2e région.
Dujardin (Roger-Gérard-Marie-Joseph), classe 1946, recrutement de Valenciennes, mle 1989, 2e région.
Isabel (Christian-Alfred-Olivier), classe 1931, recrutement de Valenciennes, mle 1832, 2e région.
Scalabre (Pierre-Georges-Joseph), classe 1946, recrutement de Valenciennes, mle 1834, 2e région.
Vilrant (Jean), classe 1936, recrutement de Cambrai, mle 826, 2e région.
Demeule (Raymond-Adrien-Gaston), classe 1938, recrutement de Rouen, mle 2801, 2e région.
Meury (Louis-François-Marie-Pierre), classe 1925, recrutement de Rennes, mle 2759, 3e région.
De Montigny (Lucien-Hippolyte), classe 1929, recrutement de Laval, mle 281, 3e région.
Bossebœuf (Emmanuel-Gabriel), classe 1941, recrutement de Poitiers, mle 10566, 4e région.
Meric (Henri-Michel), classe 1929, 4e région.
Marie (Louis-Narcisse), classe 1929, 4e région.
Rabiller (Robert-Léon), classe 1929, 4e région
Ewans (Henri), classe 1932, recrutement de Bordeaux, 4e région.
Fleury (Louis-Maurice), classe 1938, 4e région.
Papot (André-Gustave), classe 1928, recrutement de Poitiers, mle 1550, 4e région.
Lecumberri (Robert-André), classe 1928, recrutement de Bordeaux, mle 3845, 4e région.
Mallet (Jean-Robert), classe 1946, recrutement de Poitiers, mle 2375, 4e région.
Myquet (Jean-François-Antoine), classe 1936, recrutement de Toulouse, mle 1612, 5e région.
Cathala (François-Marie-Joseph), classe 1913, recrutement de Toulouse, mle 11858, 5e région.
Le Roux (Francis-Jean-Marie), classe 1935, recrutement de Pau, mle 491, 5e région.
Crabos (Pierre-André), classe 1932, recrutement de Toulouse, mle 1371, 5e région.
Cassou-Leins (Jean-Alexis-François), classe 1929, recrutement d'Aurillac, mle 168, 5e région.
Pascal (Aimé-Aristide-Emile), classe 1931, mle 1592, 5e région.
Boulbes (René-Marius-Georges), classe 1927, recrutement de Toulouse, mle 1390.
Anguille (Pierre-Louis), classe 1939, recrutement de Toulouse, mle 1433, 5e région.
Nespoulos (Pierre-Etienne-Sylvain), classe 1935, recrutement de Toulouse, mle 1412, 5e région.
Namartre (Aimé-Marius-Jean-Joseph), classe 1913, recrutement de Toulouse, mle 9877, 5e région.
Moitant (Yves-Pol-Jacques), classe 1931, recrutement de Nancy, mle 710, subdivision de Bar-le-Duc, 6e région.
Muster (Paul-Adolphe), classe 1932, recrutement de Strasbourg, mle 919, 6e région.
Thirion (Louis), classe 1931, recrutement de Nancy, mle 165, 6e région.
Rathgeb (Alfred-Marie), classe 1931, recrutement de Nancy, mle 86, 6e région.
Guilbaud (André-Paul-Marie-Camille), classe 1931, recrutement de Marseille, mle 163, 6e région.
Franck (Charles-Louis), classe 1935, recrutement de Strasbourg, mle 117, 6e région.
Kranner (Albert-Georges), classe 1929, recrutement de Strasbourg, mle 2766, 6e région.
Panisset (Théodore-André), classe 1929, recrutement de Colmar, mle 409, 6e région.
Goujon (Albert-Gustave), classe 1930, recrutement de Strasbourg, mle 919, subdivision de Metz, 7e région.
Verglas (André-Robert), classe 1931, recrutement de Bourges, mle 610, 7e région.
Thibault (Léon), classe 1928, recrutement de Nevers, mle 46, 7e région.
Lhenry (Jules-Georges), classe 1925, recrutement de Mâcon, mle 70, 7e région.
Dufour (André-Jean-François), classe 1934, recrutement de Dijon, mle 1728, 7e région.
Devise (André-Raymond), classe 1925, recrutement de Belfort, mle 42 A, 7e région.
Salmer (Bernard-Clément-Henri-Albert), classe 1946, recrutement de Besançon, mle 2246, 7e région.
Sarrazin (Jean-Joseph), classe 1935, recrutement de Mâcon, mle 99, 7e région.
Bailet (Joseph-Thérésius-André), classe 1940, recrutement de Dijon, mle L M. 7, 7e région.
Koffel (Jean), classe 1931, recrutement de Bourges, mle 958, 8e région.
Perrin (Symphorien-Jean-Marius), classe 1932, recrutement de Bourg, mle 3030, 8e région.
Paris (Germain), classe 1936, recrutement de Chambéry, mle 445, 8e région.
Sappey (Pierre-Just-François-Marie), classe 1936, recrutement de Grenoble, mle 620, 8e région.
Bosano (François-Louis), classe 1933, recrutement de Marseille, mle 6188, 9e région.
Santerre (Albert-Alcide-Désiré), classe 1933, recrutement de Lille, mle 91, 9e région.
Manle (Charles-Louis-Marie-Marc), classe 1929, recrutement de Montpellier, mle 473, 9e région.
Gardes (Louis-Bernard-Alexandre), classe 1943, recrutement de Marseille, mle 9612, 9e région
Lefèvre (Serge), classe 1946, recrutement de Marseille, mle 4879, 9e région.
Avargue (Marcel-Pierre)s, classe 1943, recrutement d'Oran, mle 1680, 10e région.
Lombardo (Augustin-Nicolas), classe 1936, recrutement de Constantine, mle 56, 10e région.
Giannecchini (François-Mathieu), classe 1929, recrutement d'Alger, mle 897, 10e région.
Attias (Prosper-Makloul), classe 1937, recrutement de Constantine, mle 42, 10e région.
Martinez (Manuel-René), classe 1943, recrutement d'Oran, mle 265, 10e région.
Reboul (Yves-Emile), classe 1934, recrutement de Constantine, mle 970, 10e région.
Julio (Manuel), classe 1930, recrutement d'Oran, mle 2073, 10e région.
Heitzscherer (Martial-Philippe), classe 1930, recrutement d'Oran, mle 2073, 10e région.
Avargues (Louis-Rémy-Thomas), classe 1938, recrutement d'Oran, mle 1942, 10e région.
Djian (Léon), classe 1938, recrutement d'Oran, mle 910, 10e région.
Cohen (René), classe 1933, recrutement d'Oran, mle 2729, Maroc.
Sacheras (aeJn-Félix), classe 1942, recrutement du Maroc, mle 936, Maroc.
Rigaill (Hippolyte-Jacques-Henri), classe 1936, recrutement du Maroc, mle 77 A. Maroc.
Horrie (Léon-Jules), classe 1925, recrutement de Lille, mle 1910, Tunisie.
Langella (Jean), classe 1932, recrutement de Tunis, mle 827, Tunisie.
Marzouk (Elie-Joseph-Fernand), classe 1933, recrutement de Tunis, mle 857, Tunisie.
Mimouni (Jacques-Victor), classe 1939, recrutement de Tunis, mle 352, Tunisie.
Duchesne (Jean-Joseph-Marc), classe 1923, recrutement de Tunis, mle 74, Tunisie.
Dufournaud (Marcel-François-Victor-Louis-Albert), classe 1940, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 395, Allemagne.
Coez (Raymond-Léon-Désiré), classe 1943, recrutement de Valenciennes, mle 11891, Allemagne.

## *Tableau d'avancement des sous-officiers de l'armée de l'air*

ANNEE 1951

ACTIVE

(Adjudant-chef, adjudant, sergent-major, sergent-chef.)

### RELIQUAT DE L'ANNEE 1950

**Pour le grade d'adjudant-chef.**

Les adjudants:

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

*Télémécanicien.*

Azancot (Maxime), S. T. T. A.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

*Comptable.*

Chambosse (René-Pierre), B. A. 740.
Bouillard (Gabriel), G. C. 1/5.

*Fusilier de l'air.*

Raynal (Pierre), S. P. A. A.

**Pour le grade d'adjudant.**

Le sergent-chef:

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

*Radiotélégraphiste en avion.*

Barloy (Jacques-Fernand), G. L. A. 50.

**Pour le grade de sergent-chef.**

Le sergent:

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

*Fusilier de l'air.*

Viallet (Albert-Auguste), D. B. A. 190.

### TABLEAU D'AVANCEMENT

ANNEE 1951

**Pour le grade d'adjudant-chef.**

Les adjudants:

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

*Pilote.*

1 Gibaud (Roger-Antoine), B. E. 723.
2 Dupont (Robert-Aimé), E. O. M. 83.
3 Gode (Pierre-Abel), C. P. O. A.
4 Meyer (Eugène), S. G. A. C. C.
5 Seifert (Rodolphe-Alfred), C. E. V.
6 Vidal (Félix-Paul), C. P. O. A.
7 Lamontagne (Maurice-Auguste), B. A. 701.
8 Garrigue (Marc-Robert), C. P. O. A.
9 Frayssines (Robert-Albert), E. P. 3/707.
10 Collet (Daniel-Camille), B. A. 162.
11 Chanfrau (André), G. A. O. A 2.
12 Provensal (Marc-Lucien), G. T. 2/64.
13 Albarell (André), G. T. 2/64.
14 Léonard (Raymond), P. A. O. 854.
15 Dufeu (Louis-Georges), Z. D. A. 901.
16 Conti (Mathieu-Antoine), G. T. 1/63.
17 Dubos (Pierre-Alfred), B. A 707.
18 Antoni (Joseph), E. L. A. 44
19 Delom (Georges-Pierre), B. A. 706.
20 Fridérich (Marcel), G. C. 1/3
21 Papon (Gilbert-Roger), G. T. L. A. 2/60.
22 Brenet (Robert-Julien), E. T. B. 3/702.
23 Bulet (Marcel-Léon), E. O. M. 85
24 Thiebaut (Ernest-Gaston), G. L. A. 49.
25 Metivet (Robert-Léon), G. T. A. 1/64.
26 Preux (Edouard-Jean), B. A. 162.
27 Kergonou (Pierre-Yves), B. A. 162.
28 Monnerie (Jean-René), B. A. 707.
29 Frangville (Léon), E. L. A. 46.
30 Rubatier (Georges-Raymond), G. L. A. 48.
31 Rivière (Pierre-Marcel), E. T. B. 3/702.
32 Jost (Victor), E. L. A. 54.
33 Monimart (Roger-Aristide), B. A. 706.
34 Rochas (Edmond-Denis), G A O. A. 5.
35 Peyrille (Maurice-Joseph), E. O. M. 81.
36 Philibert (Jean-Auguste), B. A. 1/124.
37 Devove (Marcel-Camille), G. A. O. A. 2.
38 Chappellu (Georges-Elie), G. M. 1/9.
39 Fournier (Joseph-Léon), B. A. 701.
40 Pactus (Christian-Emile), E. L. A. 43.
41 Lavergne (Pierre-Henri), G. C. 1/6.
42 Tixador (Marcel), E. P. 3/708.
43 Truffault (Pierre-Joseph), E. P. 3/708.
44 Saillard (André-Lucien), G. C. 2/5.
45 Pioch (Pierre-Camille), E. P. 3/708.
46 Marchand (Vincent-Pierre), G. C. 2/5.
47 Dupret (Raymond-Louis), B. A. 706.
48 Chardes (Georges-Edouard), G. M. 3/6.
49 Soury-Lavergne (Charles-Marie), B. A. 701.
50 Roux (René-Albert), E. L. A. 53.
51 Gensonnet (Louis-Denis), G. M. 3/6.
52 Costille (Maurice-Marcel), G. C. 2/3.

*Mitrailleur.*

1 Roux (Roger-Ferdinand), B. A. 701.
2 Bru (Georges-François), G. I. 2/62.
3 Clavier (Jean-Marie), E. O. M. 82.
4 Boisjou (François-Adrien), G T. 2/62.
5 Bordes (Jean-Louis), G. T. 2/62.
6 Verard (Victor-Francis), G. T. 1/63.
7 Wyniger (Jean-Alfred), E. G. A. A. 615.
8 Baud (Pierre-Lucien), G. T. A. 1/64
9 Ponge (Raymond-Louis), G. A. 3/61.
10 Lindeberg (Albert), S. T. R. 927.
11 Gonnot (Roland-Henri), B. A. 706.
12 Lagrange (Robert-Paul), G. T. 2/64.
13 Prat (Maurice-Charles), G. T. 2/62.
14 Cazenave (Eugène-Antoine), C. E. E. S.
15 Rousset (Joseph-Georges), E. O. M. 81.
16 Deruy (Pierre), S. T. R. 927.
17 Baert (Maurice-Aimé), B. A. 706.
18 Ferrand (René-Marien), G. T. 2/61.
19 Hebert (Raymond-Louis), G. M. 1/31.
20 Soury-Lavergne (Guy-Marie), G. T. 1/25.
21 Brouyez (Robert-André), G. T. A. 1/64.

*Radiotélégraphiste en avion.*

1 Baltet (Edmond), G. T. 1/25.
2 Ghirardi (André), G. T. 1/25.
3 Goudouneix (Louis), E. L. A. 46.
4 Nedellec (Pierre-Marie), G. T. 2/61.
5 Fillion (Gilbert-Henri), G. T. L. A. 2/60.
6 Mourey (Marcel-Edouard), G. T. 1/63.
7 Morin (Jean), G. L. A. 48.
8 Pelletier (Raymond-Ange), G. L. A. 50.
9 Charmasson (Roger-Félix), E. O. M. 82.
10 Dubos (Yves), G. T. 2/64.
11 Fournier (Bernard-Alix), G. T. 1/63.
12 Fuster (Robert), G. L. A. 50.
13 Grandury (Henri-Emile), E. O. M. 85.
14 Becourt (Jean-Pierre), G. T. 1/25.
15 Baif (Yves-Léon), G. T. 2/61.
16 Guyot (Laurent-Jacques), G. T. 1/25.
17 Lapalus (Pierre), E. L. A. 41.
18 Bourgognon (Jacques-Lucien), B. A. 707.
19 Dufour (Claude), G. T. 1/61.
20 Lenfant (Jean-Auguste), G. T. 1/25.
21 Bruneteau (Pierre-Hubert), E. R. N. 3/724.
22 Pasquet (Fernand-Francis), C. E. A. M.
23 Hascoet (Rolland), G. A. T. 3/61.
24 Melluret (Henri-Georges), G. L. A. 48.
25 Gallic (Jean-Yves), G. L. A. 49
26 Larosa (Joachim), A. I. A. 3.
27 Le Port (Pierre-Marie), E. R. N. 3/724.
28 Grandotto (Ernest), Z. D. A. 903.
29 Mathiot (Gabriel-Jean), G. T. A. 1/64.
30 Duvauchelle (Marceau-Gérard), G. T. 2/62.
31 Flick (Walter), B. A. 707.
32 Dobsik (Karel), G. T. 2/64.
33 Denis (François-Ernest), D. M. A. A. 631.
34 Clermont (Ernest-Florentin), G. A. T. 3/61.

*Mécanicien volant*

1 Poignand (Jean-René), S. G. A. C. C.
2 Rannou (Yves-Laurent), G. T. L. A. 2/60.
3 Poulet (Guy-René), G. T. L. A 1/60
4 Richard (Paul-Maurice), E. L. A. 41.
5 Dugas (Henri-Marius), G. T. A. 1/64.
6 Leborgne (Francis-Elie), G. T. L. A. 1/60.
7 Meheut (Roland), G. T. L. A. 2/60.
8 Leboucq (Pierre), E. L. A. 54.
9 Le Guluche (Louis-Yves), C. I. E. T.
10 Gerardin (Fernand-Henri), G. T. 1/61.
11 Creton (Benoit-Auguste), G. T. 1/61.
12 Moreau (Maurice), A. C. E. V.
13 Tempere (Roger), G. T. 1/63.
14 Subra (Max), E. O. M. 85.
15 Blanc (René), C. I. E. T.

16 Dorio (Jacques-André), B. I. O. M. 171.
17 Massouty (Paul-Germain), G. T. 2/64.
18 Caura (Louis-Henri), E. A. A. 601.
19 Bonnefous (Marcel), C. T. A. R.
20 Phelipeau (Robert-Henri), G T. L. A. 1/60.
21 Morelli (Jules), G. T. L. A 1/60.
22 Rouat (Louis-Robert), E. P. 3/702.
23 Marque (Guy-Jean), G. L. A 45.
24 Lamiot (Albert), B. A. 723.
25 Malet (Roger-Pierre), G. T 3/61.
26 Vigne (Louis), E. L. A. 55.
27 Lepeule (Roland-Louis), G. T L. A. 2/60.
28 Binos (René-Henri), G. T. L A 2/60.
29 Sahonet (Paul), E. O. M. 81.
30 Abrieux (Gilbert-Yves), G. T 2/61.
31 Letuvée (Raymond-Jean), B. A. 701.
32 Monier (Robert-Louis), G. L. A. 45.
33 Marty (Henri-Joseph), G. T. A. 1/61.
34 Favede (Fernand-Emile), G. T. 1/61.
35 Chevance (Roland-Cyrille), B. E. 706.
36 Gosseye (André-Désiré), G. T. A. 1/61
37 Aubert (François), G. T. 2/62
38 Richier (Paul-Sylvain), G. T. 1/62.
39 Chanteau (Roger - Maurice), E. R. O. M. 80.
40 Ries (Pierre-Louis), C. E. V.
41 Salles (Lucien-Julien), G. R. 2/33.
42 Lefour (André-Jules), B.E. 701.
43 Fretisse (Jean - Elie), G. T. 2/62.
44 Morazzani (Robert-Jean), G. T. 2/61.
45 Berlier (Jean-Marcel), G. T. 1/62.
46 Locatelli (Jean-Marie), G.L.A. 45.
47 Gervais (Albert-Louis), G. T. 2/62.
48 Lambert (Marcel-Jean), E.L.A. 52.
49 Cottet (Jean-Pierre), G.T.L.A. 1/60.
50 Robert (Pierre-Georges), G. T. 2/61.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

*Mécanicien avion.*

1 Durst (Edouard), B. A. 708.
2 Peyrefiche (Max), E. L. A. 56.
3 Guilmain (Alfred), S. M. A. A.
4 Giraudet (Auguste), P. A. O. 851.
5 Toularastel ( Jean - Albert ), 4e E. C.
6 Bayon (Pierre-Lucien), B. A. 706.
7 Sournet (Robert-Fort), B. A. 1/106.
8 Leclercq (Lucien-Bertin), B. A. 104.
9 Aguiffe (Victor-Marius), G. R. 2/33.
10 Massart ( Yvan - Auguste ), E. L. A. 54.
11 Guschemann (René-Eugène), G. T. L. A. 2/60.
12 Rouchaud ( Lucien - Pierre ), G. C. 2/1.
13 Lioult (Marcel-Louis), S. A. 1/123.
14 Giraud (Jean-Léon), B. A. 708.
15 Jaboulay ( Joannès - Francisque), D. T. I.
16 Douillet (Henri-François), C. I. E. T.
17 Petit (Roger-Emile), B. A. 706.
18 Cassan (Jean-Julien), C.I.E.T.
19 L'Autellier (Charles-Fernand), G. T. 2/64.
20 Besset (Roger-Jean), B. A. 707.
21 Amiot (René-Georges), Z.D.A. 903.
22 Gondran (Albert-Joseph), B. A. 701.
23 Viano ((Roger-Jean), I.T.A.A.
24 Berton (Jean-Maurice), G. T. L. A. 2/60.
25 Cottrel (André-Jean), B. A. 1/107.
26 Gertoux (Raymond), P. A. O. 854.
27 Auboyneau (André-Georges), G. T. 2/64.
28 Rottenfus ( Albert - Joseph ), B. A. 118.
29 Cabille (Georges), S. A. 3/118.
30 Sebirot (René-Alfred), E. M. 2e R. A.
31 Papot (Jean-Marcel), B. A. 721.
32 Fontoin (Jean), B. A. 723.
33 Fabas (Jean-Joseph), D. M. A. A. 621.
34 Cayla (Henri - Louis ), G. T. 2/62.
35 Pouillot (Georges - Jacques), G. T. L. A. 2/60.
36 Puissant ( Albert - Auguste ), 601.
37 Blaise ( Maurice - Victor ), E. A. A. 601.
38 Martin (Jean-Baptiste), G. T. L. A. 1/60.
39 Dionnet (Charles), B. A. 707.
40 Metzger (Hubert-Alfred), G. R. 1/33.
41 Campo (Xavier-Gabriel), P. B. 2/181.
42 Caron (Emile-Pierre), G. T. A. 1/61.
43 Papillon (Roger-Edmond), D. T. I.
44 Pansier (Maurice), E.A.A. 601.
45 Bonnot (Albert-Marius), P. C. 482.
46 Brouquère (Elie), C. T. A. R.
47 Berger (Marcel-François), G.R. 1/33.
48 Favro (Georges-Victor), G. R. 1/33.
49 Prat (Michel-Marie), B. A. 701.
50 Latour (Jean - Henri), G. R. 1/33.
51 Pocq (Pierre), B. A. 106.
52 Duminy (Louis-Maxime), 4e E. C.
53 Chaumont (Christian), B. A. 151.
54 Grandpré ( Georges ), E. P. A. A. 58.
55 Cohen (Maurice-André), E. O. M. 81.
56 Danjard (Fernand - Jacques), Z. D. A. 901.
57 Viven (Firmin-Pierre), G. L. A. 49.
58 Olivie (Baptiste-Jean), E. O. M. 82.
59 Rouge (René-Maurice), C. E. A. M.
60 Arlabosse (Georges-Jean), C. I. E. T.
61 Castetnau ( Jean - Baptiste ), E. P. A. A. 58.
62 Limas (Amédée-Arthur), G. T. 1/63.
63 Ricaud (Charles-Gilbert), B. A. 106.
64 Miralles (Emmanuel), G. T. 1/63.
65 Pla (Fernand), G. T. 1/25.
66 Nicolaieff ( Nicolas - Basile ), P. A. O. 851.
67 Doutre (Lucien-Gaston), B. A. 1/124.
68 Philippe (Paul), G. M. 3/6.
69 Dubroca ( Emile - Jérôme ), 4e E. C.
70 Lamarque (Jean-Louis), B. A. 151.
71 Comberory (Maurice-Pierre), G. L. A. 50.
72 Launay (René), C. E. V.
73 Kloepfer (Eugène - Mathias), parc 2/136.
74 Favier (Georges), E. M. C. A. E. O.
75 Cluzeau (Gaston-Léon), B. A. 721.
76 Simon (Jacques-André), E. M. 5e R. A.
77 Gillet (Guy-Alexandre), G.A.T. 3/61.
78 Carisey (Raymond), E. L. A. 52.
79 Flahaut (Raymond - Hector), B. A. 1/134.
80 Lacour ( François - Pierre ), E. A. A. 607.
81 Schmitt (Jean-Gaston), E. C. M. A.
82 Chabredier (Georges-Claude), B. A. 1/240.
83 Rigot (Raymond-Léon), B. A. 721.
84 Suberville (Raoul), A. P. C. 1/182.
85 Bedin (Pierre), B. A. 106.
86 Schmitt (Charles - François), B. A. 707.
87 Oyhamburu (Jean Marie), C. I. E. T.
88 Naslet (Fernand-Louis), B. A. 1/109.
89 Meyer (Maurice), B. A. 173.
90 Dicop (Jacques-Charles), G. A. O. A. 4.
91 Mechin (Jean), B. A. 1/112.
92 Ricard (Robert), G. T. 1/63.
93 Jacquin (Albert-Paul), G. T. L. A. 2/60.
94 Creuse (Louis-Albert), G. T. L. A. 2/60.
95 Imbert (Piere-Charles), G. T. 1/25.
96 Bertrand (Albert-Charles), G. A. T. 3/61.
97 Lasfargeas (Raymond), A. P. C. 1/182.
98 Tailhade (Jean-Léon), S. T. M. A. 671.
99 Vinay (Maurice), B. A. 706.
100 Courtoisier (Rémi - Maurice), Service information.
101 Quinta (René), D. M. A. A. 631.
102 Dugail (Pierre-Louis), G. T. L. A. 1/60.
103 Fortassy (Georges), C. E. V.
104 Durbin (Jean-Bernard), C. I. E. T.
105 Larrieu (Jean), G. C. 2/3.
106 Pruneau (Pierre), G. T. 1/25.
107 Reynal (Jean-Camille), 4e E. C.
108 Leroy (André-Georges), E. A. A. 602.
109 Bondil (Urbain-Gabriel), C. I. E. T.
110 Nantillet (Henri-Albert), G. L. A 45.
111 Hugonneng (Georges-Henri), B. A. 701.
112 Vincent (Marcel-Henri), B. A. 160.
113 Joseph (Maurice), P. C. 482.
114 Fleurette (Georges-André), A. S. R. M. A. 861.
115 Giraud (Raymond-André), B. A. 702.
116 Page (Roland), E. L. A. 41.
117 Rivaux (Pierre-Alphonse), B. A. 701.
118 Fromentin (René-Jean), F. A. A. 603.
119 Fabrigoule (Henri-Jean), B. A. 240.
120 Cassoudesalle (Godefroy), E. A. A. 601.
121 Gondouin (Henri-Hilarion), B. A. 721.
122 Raimbaud (Paul-René), C. E. A. M.
123 Cannevo (Salvator-Sauveur), A. I. A. A.
124 Amiel (Hortex), B. A. 151.
125 Retournard (Jean - Alphonse), B. A. 121.
126 Leriche (Paul-Fernand), B. A. 151.
127 Avrial (Eugène-Emile), C. I. T. 2/240.
128 Duc-Mauger (Edmond - Paul), B. A. 181.
129 Nerbollier (Marcel), B. A. 102.
130 Souque (Jean-Marie), A. I. A. 3.
131 Herault (Albert), B. A. 1/122.
132 Balancie (André), C. T. A. R.
133 Huot-Marchand (Eugène-Edmond), C. E. V.
134 Perraud (Lucien), E. G. A. A. 615.
135 Perche (Louis-Roger), B. A. 702.
136 Genly (René-Ernest), E. L. A. 41.
137 Desbois (Henri), E. A. A. 601.
138 Saint-Aubert (Maurice), B. A. 702.
139 Hackenberger (Raymond), B. A. 721.
140 Jouvet (Emile-Gilbert), B. A. 701.
141 Thouvenot (Roland-Georges), E. A. A. 601.
142 Turcaud (Jean-Désiré), E. R. C. M. 80.
143 Caillon (Jean-Joseph), B. A. 706.
144 Courteau (Jean), B. A. 1/109.
145 Laran (Jean), B. A. 722.
146 Le Mat (Yves-Corentin), B. A. 136.
147 Labrousse (Louis-Franck), B. A. 1/135.
148 Gerini (Aldo), B. A. 151.
149 Berthe (Maurice-Gaston), E. M. Air Algérie.
150 Peralba (Paul), E. M. Air Maroc.
151 Renard (Henri-Eugène), B. A. 702.
152 Tourre (Emile-Raphaël), B. A. 151.
153 Bergeron (Guy), B. A. 721.
154 Gourbeyre (André-Marie), G. T. 1/60.
155 Jacquelin (Maurice - Elysée), G. T. 1/63.
156 Caramello (Robert-Jean), G. M. 1/9.
157 Le Dalour (Joseph-André), P. C. 482.

158 Deschamps (Jacques-Louis), B. A. 707.
159 Cuillier (Louis-Abel), D. M. A. A. 621.
160 Krempf (Emile-Armand), B. A. 708.
161 Clos (Pierre-Alexis), B. A. 707.
162 Cordier (Louis-Jean), 2e E. C.
163 Arnaud (Raymond), C. B. A. 140.
164 Laplaud (Jean-Pierre), B. A. 708
165 Valade (Alexandre-Raymond), S. M. A. A.
166 Fouyssat (Jean-Antoine), B. A. 708.
167 Dornier (Albert), E. M. 5e R. A.
168 Cilia (Albert-Louis), G. R. 2/33.
169 Piat (Albert-Roger), D. M. A. A. 632.
170 Fricker (Pierre-Marcel), B. A. 136.
171 Koenig (Fernand-Gustave), B. A. 402.
172 Delfontis (Gilbert), E. T. B. 3/702.
173 Tathe (Marcel-Jules), B. A. 1/170.
174 Valero (Nicolas), G. R. 1/33.
175 Taillefert (René-Lucien), E. L. A. 55
176 Jamet (Jean-Edmond), 2e E. C.
177 Terrier (Georges-Camille), G. C. 2/1.
178 Dussuc (Paul-Clément), E. M. C. A. E. O.
179 Perier (Maurice), B. A. 708.
180 Dal Col (Antoine), B. A. 171.
181 Chanaut (Marcel-Isidore), B. A. 457.
182 Schelliquet (Roger-Nicolas), B. A. 118.
183 Druge (Georges-Robert), G. C. 1/3.
184 Dedieu (Eugène-Raymond), P. C. 482.
185 Dubois (Maurice-Paul), P. C. 482.
186 Oddon (Roger-Gustave), S. M. A. A.
187 Blaise (Pierre-Roger), I. T. A. A.
188 Camus (Jean-Félix), E. G. A. A. 615.
189 Proust (Robert-André), C. E. A. M.
190 Fobis (Jean-Octave), B. E. 957.
191 Bourges (Noël-François), E. L. A. 55.
192 Santais (Robert-Georges), G. T. A. 1/61.
193 Cluzel (Alexis-Jean), S. M. A. A.
194 Han (André-Jean), E. M. 1re D. A. 1re R. A.
195 Chardac (Gaston-Eugène), B. A. 151.
196 Hego (Michel), E. A. A. 604.
197 Rougerie (Roger), C. E. R. A.
198 Ramadier (Roger-Louis), B. A. 702.
199 Salager (Paul-Joseph), B. A. 701.
200 Legrand (Pierre-Paul), A. P. E. 1/609.
201 René (Roger-Louis), G. C. 1/3.
202 Nabonne (Fernand-François), B. A. 101.
203 Boret (Emile), 5e E. C.
204 Boonaert (Pierre-Gustave), I. T. A. A.
205 Orel (Michel-Emile), E. L. A. 53.
206 Demeure (Georges), 4e E. C.
207 Maurin (Pierre), B. A. 708.
208 Peysalle (Pierre), G. C. 2/6
209 Eyquem (Robert-Gabriel), Z. D. A. 902.
210 Guyonneau (Jean-Edmond), B. A. 708.
211 Cima (Gaston-Louis), B. T. A. 247.
212 Lacharme (Jean-Marcel), S. A. S. M. 98.
213 Cleophas (Noël), B. A. 1/122.
214 Bicard (Léon), S. M. A. A.
215 Aussenac (Maurice-Marcel), G. C. 1/6.
216 Josselin (Louis-Félix), G. C. 1/1.
217 Laveissière (Antoine-Marie), G. A. O. A. 1.
218 Barbier (Elie-Alexandre), parc 2/141.
219 Raymond (Nestor-Emile), G. T. 2/62.
220 Jam (Georges-Charles), E. L. A. 52.
221 Portier (Albert-Moïse), B. A. 1/707.
222 Perez (Ange-Jean), G. A. T. 3/61.
223 Lebrot (Marcel-Gabriel), G. C. 2/5.
224 Fontaine (Robert-Emilien), G. C. 2/1.
225 Bives (Léon-Casimir), G. C. 2/6.
226 Georges (Marcel), G. C. 1/5
227 Birault (Paul-Pierre), parc 2/140.
228 Cauchy (Roger-Charles), E. L. A. 56.
229 Prat (Georges-Roger), B. A. 209.
230 Dubois (François), B. A. 1/124 (T. E.).

*Mécanicien armement.*

1 Ferte (André-Julien), S. T. T. A.
2 Bonniel (Max-Pierre), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
3 Cazenave (Raymond-Louis), G. T. 1/63.
4 Perves (Jean-Alain), E. A. A. 604.
5 Pignot (Marcel), E. T. F. 725.
6 Coudert (André-Raymond), B. A. 1/109.
7 Gillet (Henri-Pierre), B. A. 1/112.
8 Parsy (Jacques-Auguste), B. A. 706.
9 Granier (Lucien), B. A. 721.
10 Opitz (Jacques), S. T. R. 927.
11 Fauquembergue (René-Louis), S. M. A. A.
12 Amiot (Maurice-Louis), 2e E. C.
13 Fontalive (Roger-Henri), D. T. I. A.
14 Floch (Ernest-Pierre), B. A. 1/122.
15 Heronart (Roland), E. G. A. A. 615.
16 Simeoni (Pierre-Jean), B. A. 151.
17 Boulange (Albert-Michel), B. A. 136.
18 Hielsel (Joseph-René), B. A. 1/104.
19 Coupet (Edouard), C. T. A. R.
20 Diligent (Francis), G. C. 1/6.
21 Bailly (René-Louis), C. E. V.
22 Georgin (Léonce), E. A. A. 607.
23 Bernasconi (René-Edgard), C. E. V.
24 Daul (Joseph-Paul), E. T. F. 725.
25 Grosso (Raoul), B. A. 135.
26 Martin (René-Marcel), B. A. 706
27 Roger (René), B. A. 140.
28 Leroy (Adonis-Georges), G. M. 3/6.
29 Bozon (André-Louis), B. A. 181.
30 Hum (Eugène-François), D. M. A. A. 632.
31 Mailla (André), B. A. 1/157.
32 Moriam (Jean-André), B. T. A. 247.
33 Groussard (Pierre-Gaston), G. C. 1/1.
34 Guillard (Emile-Eugène), B. A. 1/122.
35 Souquet (Gilbert-René), P. B. A. 2/157.
36 Loustau (Henri-Joseph), C. E. A. M.
37 Mahfouf (Hocine), B. A. 1/141.
38 Bec (René-Corentin), 4e E. C.
39 Edouard (Lucien-Jean), D. M. A. 645.
40 Groia (André-Joseph), A. P. C. 1/182.

*Télémécanicien.*

1 Sallan (Albert-Raymond), C. T. A. 802.
2 Fraisse (Pierre-Roger), B. A. 148
3 Elbin (Roger-Louis), E. A. A. 609.
4 Dubost (Robert-Marcel), B. A. 701.
5 Lestang (Raymond-Antoine), C. T. A. 802.
6 Lecoz (Jean-Louis), G. I. C. O. A. 930.
7 Moulinjau (Ernest-Georges), S. S. F. A. A.
8 Dubourg (Henri-Antoine), G. C. T. A. 72.
9 Lachenal (Louis-Jules), C. T. A. 805.
10 Paillet (Jean-Vincent), C. T. A. 803.
11 Graziani (Pierre-Marius), S. T. T. A.
12 Leflem (Roland-Paul), C. T. A. 801.
13 Patron (Marcel), B. A. 723.
14 Gavory (Gustave-Louis), A. P. E. 1/609.
15 Abraudi (Joseph-Jean), C. T. A. 808.
16 Tiffou (Jean), C. T. A. 804
17 Massin (Paul-Louis), A. R. A. A. 681.
18 Barry (Pierre), C. T. A. 808.
19 Jacob (Armand-Francis), C. T. A. 804.
20 Gaillard (André-Abel), C. T. A. 802.
21 Ouzelet (Marcel-Roger), C. E. I. T.
22 Lefèvre (Charles-Clotaire), G. T. 1/63
23 Pays (Jean-Paul), commandant réseaux.
24 Villemaire (Arthur-Julien), E. A. A. 609.
25 Guillou (Yves-Marie), C. T. A. 802.
26 Mercan (Charles-Louis), C. T. A 812.
27 François (Pierre-Léon), E. O. M. 82.
28 Seince (André), G. T. 2/61.
29 Pillot (Antoine-Adolphe), G. C. 1/3.
30 Sarroca (Albert-Antoine), C. T. A. 808
31 Choquet (Robert), B. A. 1/122.
32 Boutemps (René-Léon), G. R. 1/33.
33 Decieux (René-Henri), A. P. E. 1/609.
34 Nortier (Michel-Victor), G. C. T. A. 72.
35 Barre (André), B. A. 723.
36 Sezille (Charles-René), 281e C. B. R. E.
37 Cambel (François), C. T. A. 812.
38 Gerald (Gérard-Marius), G. C. T. A. 72.
39 Janin (André-Pierre), C. F. I. T. 875.
40 Malassingne (Gaston), G. T. L. A 1/60.
41 Griffon-Renaud (Jean-Marcel), S. T. T. A.
42 Vambre (Louis-Augustin), C. T. A. 805.
43 Merle (Georges-Gabriel), C. T. A 803.
44 Ros (Jean-Jules), E. A. A. 609.
45 Ribière (Paul), C. T. A. 803.
46 Arnaud (Louis-Lucien), C. T. A. 803.
47 Potel (Maurice-Georges), G. T. L. A. 2/60.
48 Mimaud (Robert-Jules), C. T. A. 803.
49 Boulogne (André-Raymond), S. T. T. A.
50 Lemaire (André), G. T. 1/25.
51 Turmo (Paul-Martin), C. T. A. 803.
52 Lamothe (Georges-Pierre), S. M. A. A.
53 Moures (Pierre), C. T. A. 803.
54 Octave (Jean-Auguste), C. T. A. 801.
55 Duc (Gaston-Raymond), B. A. 1/181.
56 Raufast (Henri-Jacques), Parc 2/141.
57 Caudron (Georges-Emile), C. I. T. 2/250.
58 Geoffroy Raymond-Charles), S. T. R. 926.
59 Lacour (Roger-Henri), G. M. 3/6.
60 Oulié (René-Alphonse), B. A. 708.
61 Toujas (Marcel-Georges), 4e E. C.
62 Moulin (Ernest-Guy), B. A. 707.
63 Royer (André-Eugène), C. T. A. 801.
64 Filhol (Georges-Louis), G. C. 1/1.
65 Gilabert (Francisco-Manuel), E. G. A. A. 615.
66 Virgilli (René-Alexandre), C. T. A. 801.
67 Devallois (Roger-Lucien), S. T. T. A.
68 Mure (Henri), com. réseaux.
69 Clairefond (Alfred-Dominique), S. D. A. 1/903.
70 Quetel (Paul-Louis), C. E. I. T. 872.
71 Bouches-André-Emile), G. R. 2/33.
72 Asirac (Benjamin-Georges), C. T. A. 804.
73 Carlier (André-Félicien), C. T. A. 804.
74 Thorel (Georges-Louis), S. A. S. M. 98.
75 Fontaine (André), C. I. T. 242.
76 Gilson (René-Auguste), 5e E. C.
77 Cabanes (Marcel-Henri), S. T. T. A.
78 Graciannette (Louis-Pierre), G. C. T. A. 72.

79 Abadie (Paul-Jean), C. T. A. 808.
80 Larzul (Jean-Laurent), C. T. A. R.
81 Appourchaux (Louis-Fortuné), C. T. A. 807.
82 Pochet (Raymond-Désiré), E. M. G. F. A. A.
83 Denis (Roger-Firmin), E. R. N. 3/724.
84 Thibonnet (Jacques), C. T. A. 812.
85 Lassudrie-Duchesne (Henri), C. T. A. 803.
86 Genisset (Pierre-Louis), E. T. F. 725.
87 Moch (Jules), C. I. T. 242.

*Mécanicien équipement (bord et photo).*

1 Meriot (Maurice-Léon), 4e E. C.
2 Mizelle (Jean-Armand), B. A. 121.
3 Maréchal (Pierre-Julien), E. L. A. 56.
4 Mercier (Marcel-Ernest), A I A 2.
5 Pruchon (Marcel), S. M. A. A.
6 Arbore (Henri-René), B. A. 708.
7 Mullier (Hubert-Pierre), 4e E C.
8 Robez-Masson (Henri-Jean), G. T. L. A. 1/60.
9 Aubry (Louis-Joseph), C. I. P. A.
10 Fulin (Eugène), B. A. 708.
11 Bourhis (Pierre-Luc), S. M. A. A.
12 Pinault (Henri-Maurice), G. T. 1/61.
13 Douillet (Georges), G. T. 1/25.
14 Cotteret (Denis), B. A. 708.
15 Pestel (Henry), C. T. A. R.
16 Lanthoinnette (Pierre-Victor), G. T. 2/61.
17 Fol (Roger-Jean), G. T. L. A. 2/60.
18 Le Bagousse (Marcel-Henri), G. C. 2/6.
19 Bossuet (René), B. A. 706.
20 Bazouin (Marc-Robert), G. T. 2/61.
21 Delcey (René-Léon), G. C. 1/1.
22 Fabien (Robert), 2e E. C.
23 Feuillatey (Antoine-Claudius), B. A. 1/114.
24 Segas (Roger-Jean), B. A. 721.
25 Crelin (Oomer-Paul), B. A. 118.
26 Mabilleau (Henri-Louis), B. A. 1/122.
27 Hirsch (Robert-Georges), E. L. A. 55.
28 Fridblatt (Marc-François), B. A. 162.
29 Holt (Camille-Pierre). D. B. A. T. S. 190.
30 Beaussac (Albert-Jean), G. R. 1/33.
31 Le Souhaitier (François-Pierre), 1er E. C.
32 Lontrade (Georges-Antoine), B. A. 150.
33 Dubosc (Marcel-Jean), E. I. F. 725.
34 Germain (Georges-Gaston), B A. 721.
35 Bonnans (Victor), B. A. 721.
36 Debroas (Charles), G. R. 1/33.
37 Fillod (Henri-Léon), B. A. 721.
38 Martin (Roland-Lucien), B. A. 708.
39 Stocky (Lucien-Charles), B A. 721.
40 Charberet (Gaston-Albert), G. R. 1/33.
41 Vives (Henri-Emmanuel), E. M. 5e R. A.
42 Bellegarde (Joseph-Pierre), G. C. 2/1.
43 Duffau (Louis-Albert), B. A. 708.
44 Sabatier (Roger-Clément), C. E. A. M.
45 Carlier (André-Constant), B. A. 1/135.
46 Motte (Albert-Eugène), 3 E. C.
47 Assemat (Marcel-Joseph), B. A. 708.
48 Rippeault (Marie-Louis), G. T. 2/62.
49 Savoye (Marcel-Jules), G. T. 1/62.
50 Nevers (Robert-Camille), B. A. 721.
51 Verel (René-Marcel), G. C. 2/5.
52 Martin (Raoul-Victor), B. A. 702.
53 Brindjong (Emile-Francis), C. T. A. R.
54 Labiche (Marcel-Armand), G. T. L. A. 2/60.
55 Chappuis (André), B. A. 708.
56 Quartier (Jacques-Jules), C. I. E. T.
57 Mardelle (Jean-Robert), G. C. 2/6.
58 Dehos (Jules-René), C. T. A. R.
59 Merle (Charles-Victor), B. A. 721.
60 Poirier (Georges-Jean), E. A. A. 604.
61 Perbos (Robert-Pierre), G. T. A. 1/61.

*Mécanicien atelier (toutes spécialités.)*

1 Preigne (Roger-Alexandre), E. A. A. 609.
2 Frilerici (Christian-Gustave), A. S. R. M. A. 862.
3 Prost (Denis), B. A. 1/706.
4 Magne (Eugène-Paul), E. A. A. 607.
5 Dubon (Didier-Jean), S. T. 374.
6 Grassiano (René), B. A. 1/141.
7 Vincens (Guy), A. R. A. A. 681.
8 Villard (Auguste-Casimir), B. A. 141.
9 Delair (Marcel-Antoine), B. A. 106.
10 Pulcrano (Pascal-Joseph), A. I. A. 1.
11 Chauvin (Louis), B. A. 721.
12 Reaux (Emmanuel-André), B. A. 1/139.
13 Harmant (Emile-Charles), E. C. M. A.
14 Bataille (Albert-Maurice), B. A. 1/136.
15 Carbonnier (Fernand-Louis), B. A. 117.
16 Lafarge (François-Raymond), C. E. V.
17 Riou (Pierre-Jean), A. S. R. M. A. 862.
18 Auvinet (André-Henri), B. A. 1/122.
19 Bollenot (Maurice-René), B. A. 160.
20 Pichot (Jean-Louis), G. T. 2/61.
21 Cruette (Robert-Rolland), B. A. 721.
22 Fillias (Paul-Pierre), B. A. 117.
23 Chrétien (Jean-Edmond), B A. 117.
24 Mollas (André-Alexandre), B A. 1/724.
25 Jouberton (Gustave), S. T. R 926.
26 Joeffret (Robert), B. A. 1/135
27 Le Rest (Yves-Marie), parc 2/141.
28 Carradot (Louis), E. R. O. M 80.
29 Brunet (René), 2e E. C.
30 Plumecocq (Jean-Marie), B. A. 1/122.
31 Palau (Jean-Marius), B. A. 708.
32 Thiellement (Marcel), B. A 106.
33 Boughobri (Pierre), B. A. 150.
34 Peyroux (Jean-Baptiste), B. A 1/135.
35 Geoffroy (Maurice-Jules), C. I E. T.
36 Vieille-Mecet (Jean-Victor), A R. A. A. 681.
37 Gathier (Jean-Marie), A. S. R M. A. 862.
38 Margueron (Amédée), B. A 721.
39 Boulineau (Jean-Henri), G. M. 3/6.
40 Grosheny (Raymond), B. A. 104.
41 Chamley (Roger-Emile), B. A. 118.
42 Jourdan (Jean-Léon), C. E. I. T. 875.
43 Brasleret (Henri-Lucien), C. T. A. 813.
44 Nicolas (Christian-Auguste), C. P. O. M.
45 Coulon (André-Joseph), B. A. 151.
46 Dedieu (Pierre), B. A. 117.
47 Garrigues (Georges-André), B. A. 721.
48 Chaillan (André-Paul), G. B. 1/33.
49 Torrente (André-Ernest), E. A. A. 601.
50 Donniou (Eugène-François), B. A. 721.
51 Sabatier (Franck-Lucien), B. A. 101.
52 Dauzan (Albert), B. A. 117.
53 Lasbats (Jean-Marie), C. E. I. T. 875.
54 Avallart (Pierre-Charles), B A. 117.
55 Martin (Pierre), B. A. 117.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

*Infirmier.*

1 Lepesqueur (Gustave-Charles), C. F. I. A.
2 Chasserau (Raymond), B. A. 106.
3 Ismedon (André), B. A. 142.
4 Praudel (Baptiste-Germain), B. A. O. M. 171.
5 Bergeron (René-Edouard), C. E. V.
6 Faure (Albert-Gabriel), E. M. 5e R. A.
7 Carlant (Pierre-Ferdinand), C. E. M. P. N. 840.
8 Moine (Maurice), C. E. M. P. N. 840.
9 Cherchi (Albert), E. T. F. 725.
10 Cheveau (Roland-Jacques), C. E. M. P. N. 838.

*Moniteur d'éducation physique.*

1 Corby (Maurice), E. P. A.
2 Vanherpen (André), C. P. O. M.
3 Hisse (André-Gustave), E. M. 4e R. A.
4 Friedmann (Roland), B. A. 151.
5 Baia (Maurice), B. A. 142.
6 Mage (Gilbert-Camille), B. A 106.
7 Metay (Serge), E. M. 2e R. A.
8 Delaye (Roger), E. M. 1er D. A.

*Exploitant des transmissions.*

1 Marron (Lucien-Auguste), G. T. 1/25.
2 Pimont (Jean-Louis), C. T. A. 804.
3 Damelincourt (Jean-Emile), E. M. G. F. A. A.
4 Chantaraud (Gabriel-François), S. T. A. 811.

*Musicien.*

1 Arnaud (Gabriel), musique de l'air.
2 Dondeyne (Désiré), musique de l'air.
3 Picavais (Lucien), musique de l'air.

*Coiffeur.*

1 Audebert (Fernand-Georges), E. M. F. A. E. O.
2 Lebedeff (Alexandre), B. A. /124.
3 Rouvière (Louis-Jean), C. B. A. 141.
4 Dabadie (Roger-Eugène), G. T. 1/62.
5 Demars (Jean-André), E. M. 5e R. A.
6 Dabadie (Fernand-Victor), B. A. 1/104.
7 Boissel (Lucien-Georges), E. M. Air C. F. S.
8 Pruvost (Jules), E. M. Air Maroc.
9 Lagrée (Louis-Marie), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
10 Cullet (Jean-Louis), E. M. G. F. A. A.
11 Bernardin (Jean-Marie), E. A. A. 606.
12 Echegut (Robert-Jacques), E. M. G. F. A. A.
13 Bertho (André), E. M. Air A. Or. F.

*Interprète.*

1 Garbin (Adolphe-Bénédict), E. M. G. F. A. A.
2 Stamm (René-Emile), B. A. 1/136.

*Secrétaire d'état-major.*

1 Lacroix (Pierre-Adrien), B. A. 209.
2 Vacher (Raymond), B. A. 1/106.
3 Clabe (Roger-Anselme), B. A. 1/134.
4 Kersenti (Raphaël-Elie), B. A. 1/156.
5 Saez (François), B. A. 1/110.
6 Lang (Paul-Albert), S. G. A. C. C.
7 Guérin (Henri-Marcel), B. C. I. A. A. A. 267.
8 Gouesiain (Marcel-Auguste), B. A. 117.
9 Raffestin (Albert-Auguste), S. M. A. A.
10 Rouvière (Pierre), E. M. G. F. A. A.

11 Rouge (Emile-Pierre), B. A. 101.
12 Gauthier (Albert-René), 60e E. T.
13 Gourdon (André-Robert), B. A. 1/706.
14 Tire (Gaston-Paul), G T 1/63.
15 Jambert (Jean-Henri), B. A. 1/706.
16 Cloarec (Auguste-Alcide), D C. A. A.
17 Vigno (Jean-Pierre), C. I. T 2/209.
18 Kuhner (Gilbert), B. A. 1/210.
19 Guemguem (Jean-François), E. M. Air Tunisie.
20 Geindreau (Louis-François), S. P. A. A.
21 Glorian (André-Anthime), E M Air A. O. F.
22 Pomian (Henri-Armand), C. I E T.
23 Parayre (Claude-Elie), E. M. P
24 Decourcelle (Pierre-Louis), S D I. T.
25 Clippe (André-Paul), S. P A. A.
26 Bacala (Pierre-Emile), S. P A. A.
27 Delort (Jean-Jacques), E. M C. S. E. A. 3e R. A.
28 Bénard (André-Robert), B. A. 721.
29 Gros (Pierre-Aimé), E. M. G F. A.
30 Larroze (Marcel-Jean), B. A 1/132.
31 Bert (Eugène), E. M. 4e R. A.
32 Léonard (Henri), B. A. 117.
33 Borrits (Adrien-Alexandre), E. M. G. F. A.
34 Maillet (Roger-Emile), S. P. A. A.
35 Poli (Martin), E. M. air A. O. F.
36 Michaut (Gilbert-Ernest), E.M. air A. O. F.
37 Lucchini (Marcel-Marius), C. M. 224.
38 Calvet (Armand-Raymond), E. M. F. A. E. O.
39 Saussure (Maurice-Charles), B. A. 121.
40 Goutier (Léon-Marius) B. A. 1/124.
41 Bouillon (Yvon) B. A. 1/135.
42 Roquefort (Victor-Jacques), G. T. 1/63.
43 Brevière (Eugène), D. M. A. A. 621.
44 Pistre (Adrien), B. A. 101.
45 Thiéry (Georges-Gustave), C. B. A. 751.
46 Herbaut (Roger-Louis), S. P. A. A.
47 Cases (Gabriel-Joseph), A. M. R. H. 1/783.
48 Laugraud (Guy-Henri), B. A. 721.
49 Tessonneau (Jean), S. S. F. A. A.
50 Bergeret (Charles-Marie), B.A. 1/157.
51 Mattle (Maurice-Louis), E. M. G. F. A. A.
52 Guyonnet (Paul-Raymond), E. T. F. 725.
53 Sartori (Charles-Joseph), C. T. A. 246.
54 Gérard (Robert-Victor), B. A. 701.
55 Pellegrin (Albert-Martial), G. T. 2/61.
56 Estève (Georges), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
57 Strick (Armand), B. A. 1/101.
58 Choteau (Jean-Gabriel), S. H. A. A.
59 Carrayon (Pierre), E. M. air Algérie.
60 Daspet (Gaston-Pierre), B. A. 112.
61 Perrot (Roger), E. M. G. F. A. A.
62 Escaich (Yves-Dominique), B. A. 1/209.
63 Dazelle (Georges-Edmond), B. A. 1/109.
64 Barbazange (François), D. C. A. A.
65 Soavi (Jean-Joseph), A. S. F. A.
66 Jobson (Charles-Alfred), B. A. 1/124.
67 Tinot (Raymond-Robert), Z. D. A. 901.
68 Rosier (Georges-Louis), B. A. 173.
69 Tenneroni (Jean-Alexis), B. A. 1/124.
70 Adonis (Francis), I. G. A. A.
71 Departe (Gabriel-Ghislain), B. C. I. A. A. A. 267.
72 Strugen (André-Charles), S. P. A. A.
73 Helson (Marcel-Lucien), S. G. A. C. C.
74 Alliez (Paul-Albert), D. C. A. A. E. F.
75 Sallault (Marcel), B. A. 702.
76 Kusberg (Jean-Marie), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
77 Reversat (Emilien-Marius), S. S. F. A. A.
78 Andrieux (Philippe-Georges), B. A. 1/114.
79 Guiraud (Joseph-Pierre), C.M. A. 223.
80 Barinet (Hubert-Georges), E. T. F. 725.
81 Stavelot (Maurice-Emilien), G. C. 1/5.
82 Bardoux (Emile-Jean), C. I. E. T.
83 Couillet (Jean-Henri), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
84 Masse (Henri-Jean), C. I. T. 2/209.
85 Lauton (Roger), S. P. A. A.
86 Gabriel (Georges-Albert), E. M. G. F. A. A.
87 Marolleau (Roger-Léon), S. M. A. A.
88 Vezzani (Théodore), E. M. air Tunisie.
89 Berger (André-Antoine), B. A. 157.
90 Texier (André), E. M. air A. O. F.
91 Baugenez (Edouard), B.A. 118.
92 Pierrot (René-Emile), E. M. 5e E. C.
93 Girerd (Jean-Georges), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
94 Lacoste (Charles-Laurent), Z. D. A. 903.
95 Capdevielle (Albert-Gaston), E. M. G. F. A. A.
96 D'Andréa (Roger-Antoine), B. A. 1/210.
97 Delaplanche (Bernard-Guillaume), S. S. F. A. A.
98 Poulet (René), I. G. A. A.
99 Chabot (Roland), B. A. 136.
100 Burel (André), S. S. F. A. A.
101 Poncin (Albert-Désiré), E. M. 1re D. A. et 1er R. A.
102 Ronzetti (André-Charles), G.R. 2/33.
103 Gavalda (Ernest-Lucien), E.M. air Maroc.
104 Larrampe (Gaston-Jean-Marie), B. A. O. M. 1/170.
105 Bideau (Pierre-Jean), B. A. 708.
106 Quet (Paul-Henri), E. M. 1re D. A. et 1er R. A.
107 Duperrein (Pierre), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
108 Gabert (Jean-Marcel), E. M. 1re D. A. et 1er R. A.
109 Grisse (Roland-Marcel), E. M. air Tunisie.
110 Biatilin (Raymond-Jean), B.A. 159.
111 Lebret (Maurice-Jules), B. A. 117.
112 Thibault (Lucien-Alfred), S. P. A. A.
113 Martinache (André-Louis), G. R. 1/31.
114 Vinolo (Arthur-Henri), E. M. air Maroc.
115 Bence (Michel-Georges), B. A. 1/139.
116 Esparon (Alexis-Norbert), B.A. 1/107.
117 Freyermuth (Jacques-Alphonse), B. A. 1/124.
118 Casanova (Antoine), B. T. A. 247.
119 Colomb (Henri-Armand), S. T. T. A.
120 Lombard (Marcel), C. E. S. A.
121 Bonnefoux (Jean-Robert), B.A. 101.
122 Perrin (Gabriel), C. E. S. A.
123 Reisch (Pierre), B. A. 117.
124 Mabillon (Jacques-Gabriel), E. M. air Maroc.
125 Léonard (André-René), E. M. G. F. A. A.
126 Marcos (Romain), E. M. air Tunisie.
127 Laurent (Jérôme-Gaston), B.A. 721.
128 Michaud (François-Achille), E. M. G. F. A. A.
129 Berger (Fleury-Marius), E. M. air A. O. F.
130 Perdrigeat (Robert-Roger), C. A. 217.
131 Hennetin (Pierre-Edouard), C. A. 217 (T. E.).

*Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.*

1 Fage (Roger), Z. D. A. 901.
2 Godbille (Marcel-Emile), Z. D. A. 903.
3 Baspeyre (Jean), C. I. C. O. A. 930.

*Contrôleur de piste.*

1 Hoeltzener (Lucien), B. A. 162.
2 Madelin (Henri-Maurice), B.A 140.
3 Perrier (Jean-Emile), B. A. 151.
4 Le Breton (Louis), B.A. 1/118.
5 Hekden (André-Frédéric), B.A. 1/210.
6 Perriot (Jean-Charles), E. T. F. 725.
7 Pelinq (Jean), B. A. 1/706.
8 Poirotte (Georges-André), B. A. 102.
9 Martin (Jean-Baptiste), B. A. 1/136.
10 Bailly (Vincent-Marius), B. A 142.
11 Tolu (Jean), E.M. CSEA et 3e R.A.
12 L'Huillier (Pierre-André), B A. 123.
13 Jobert (Charles), B. A. 1/210.
14 Serrière (Marcel-Antoine), B. A. 151.
15 Crochez (André-Henri), B. A. 107.
16 Le Corre (Yves-Pierre), B. A. 151.
17 Courapied (Emmanuel-Adrien) B. A. 706.
18 Mahe (Pierre-Marie), G.C.T.A. 72.
19 Henry (Marcel-Louis), B. A. 181.
20 Lacoua (Maurice), S.T.R. 927.

*Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.*

1 Aubert (Paul-Auguste), B. A. 701.
2 Billaud (Marcel-Emile), B. A. 706.
3 Martin (Maurice-René), G. A. T. 3/61.
4 Compain (André-Albert), E. C.

*Fusilier de l'air.*

1 Sallan (Raymond-André), G. C.T A. 72.
2 Giorgetti (Joseph), B. T. A. 247.
3 Boudart (Roger-Daniel) B. A. 106.
4 Monnot (François-Henri) B A. 1/139.
5 Carreras (Edouard), C. I. T. 2/209.
6 Fabre (Marcel-René), B. A. 1/702.
7 Ligier (André), G. C. T. A. 72.
8 Prevost (Robert-Jules), M. C. H. 738.
9 Carrere (Jean), B. A. 1/109.
10 Gay (Georges-Désiré), B. A. 1/139.
11 Navers (Georges), B. A. 723.
12 Dupeyron (Paul), B. A. 118.
13 Delfini (François-Xavier), B. A. 126.
14 Garrido (Louis), B. A. 118.
15 Grosperrin (Raymond), B. A. 117.
16 Richez (Pierre-Paul), B. A. 1/109.
17 Moraud (Edmond-Jean), S. A. O. M. 1/174.
18 Cagnat (Georges-Marc), B. A. 708.
19 Tagnon (Camille-Maurice), B. A. 117.
20 Welch (Jean-Bernard), C. B. A. 751.
21 Chalot (Edouard-Etienne), C. G. A. 595 *bis*.
22 Goutier (René-Alexandre), B. A. 1/210.
23 Louvet (Marcel-Louis), C. E. I. T.
24 Boyer (Charles), B. A. 1/114.
25 Reneau (Joseph-Marcel), C. I. T. 2/210.
26 Mentre (Pierre), B. A. 1/107.
27 Wattebled (Henri-Pierre), C. E. I. T.
28 Selva (Roland), B .A. 1/210.
29 Clement (Raymond), C. G. A. 591.
30 Michel (Jean-Raoul), B. A. 1/114.
31 Remond (René-François), S. P. A. A.
32 Saliba (Joseph-Vincent), B. A. 1/157.
33 Belleteix (Raymond-Louis), Z. D. A. 901.
34 Vinauger (Jean-Paul), D. B. A. 123.

35 Gouguec (Pierre-Julien), B. A 721.
36 Raverand (Edgard-Maurice), B. A. 721.
37 Le Calve (Michel), E. A. A 601.
38 Gevaud (Gérard-Eugène), E P. A.
39 Rosas-Morales (Robert-Alfred), S. A. O. M. 1/188.
40 Marchetti (François), G. M. 3/6.
41 Py (Lucien-André), B. A. O. M. 1/181.
42 Jorrot (André-Paul), B. A. 142.
43 Pia (Martial), C. I. T. 2/210.
44 Le Tallec (Guy-Marie), B. A 1/132.
45 Petit (Ernest-Saturnin), B. A 1/136.
46 Simonet (André), B. A. 1/114.
47 Basque (Jean-Charles), S. S. O. P. A. A.
48 Chazottes (Roger-Pierre), B A. 722.
49 Ringot (Jean-Georges), A. I A. 3.
50 André (Roger-Lucien), B. A 121.
51 Laurent (Alexis-Eugène), B A. 155.
52 Fabre (Louis-Marie), B. A. 1/111.
53 Dias (Georges-Lucien), B. A 701.
54 Ydoux (Henri), G. T. 3/61.
55 Straub (Pierre-Jean), D. C. A. A. E. F.
56 Zucker (Jean), C. E. I. T. 875
57 Dumas (Guy-Marie), B. A. 721
58 Vesperini (Paul-Louis), B. A 1/104.
59 Fournier (René-Léon), B. A. 1/157.
60 Lang (Jean-Eugène), G. R 1/33.
61 Magnet (Albert-René), G. R. 1/33.
62 Rivier (Jean-Eugène), E. A. A 611.
63 Mathieu (Marcel), B. A. 1/107
64 Ginet (Maurice-Raoul), G. C. T. A. 72.
65 Duffourg (Henri), S. S. F. A A.
66 Delettre (Jean-Charles), E. A A. 604.
67 Stadler (Emile-Jean), C. B. A 752.
68 Buvat (Raymond-Louis), E. A. A. 606.
69 Thoury (Jean), E. A. A. 607.
70 Roulin (André-François), E. A A. 604.
71 Brault (Roger-Hippolyte), D B. A. T. S. 190.
72 Barre (Gaston), B. A. 117.
73 Frauciel (Marius-Fernand), E. T. F. 725.
74 Nakache (Roland), C. E. S. A.
75 Valetoux (Fernand-Raymond) G. T. L. A. 2/60.

*Sécurité incendie.*

1 Roussel (Guy-Marcel), E. A. A. 602.
2 Colin (Marcel), B. A. 1/706.
3 Cavet (Lucien-Edouard), A. O. A.

*Comptables.*

1 Lecamp (Georges), M. C. S. S. 820.
2 Bogard (Pierre), G. T. 1/61.
3 Montenon (Jean-Ernest), G. T. 2/61.
4 Guyard (André-Baptiste), B. A 1/107.
5 Martin (Jules-Louis), B. A. 723.
6 Bancilhon (André), D. T. R. A.
7 Delozier (Fernand-Désiré), 4e E. C.
8 Simon (René), B. A. 723.
9 Lallemand (André-Désiré), B. A 1/122.
10 Isnard (Georges-Joseph), C. B A. 752.
11 Oudot (Georges-Henri), G. T. 2/61.
12 Robert (Edouard-Berthe), C. B. A. 758.
13 Latapie (Clément-Blaise), S. A. 3/118.
14 Miard (Alfred-Emile), B. A. 1/136.
15 Bertin (Alexis-Joseph), B. A. 710.
16 Le Blevec (Mathurin), A. P. E 1/601.
17 Guillemette (Georges-Henri), B. A. 740.
18 Nicastro (Humbert), C. B. A. 765.
19 Boitrand (Léon), parc 2/102.
20 Allmang (René), D. C. 5e R. A.
21 Bezin (Robert-Paul), C. B. A. 753.
22 Filleur (Raymond-Jules), S. M. A. A.
23 Lambart (Ernest-Désiré), B. A. 740.
24 Lopez (Joseph), B. A. 1/107.
25 Deneuve (Claude-Robert), parc 2/140.
26 Ribault (Jean-François), E. A. A. 601.
27 Chaumartin (Roland-Georges), B. A. 740.
28 Guegou (Pierre-Marie), B. A 1/122.
29 Puissant (Roger-Etienne), C. B. A. 770.
30 Frid (Alfred-Jacques), B. A. 160.
31 Billard (Roland), S. M. A. A.
32 Bardet (Gérard-Paul) G. C. T. A. 72.
33 Maugard (Paul-Laurent), E. A. A. 609.
34 Mira (Albert), B. A. 1/210.
35 Prat (Lucienne-Henri), B. A. 1/156.
36 Deschamps (René-Eugène), B. A. 701.
37 Mathis (Fernand), B. A. 1/151.
38 Jarrousse (Raymond-Marcel), Z. D. A. 902.
39 Guinchard (Robert-Aimé), B. A 1/102
40 Weisskopf (Charles-Joseph), B A. 1/104.
41 Roth (Xavier-Marcel), E. A. A. 604.
42 Wallier (Joseph), B. A. 1/134.
43 Delluc (André-Hervé), B. A. 1/122.
44 Brami (Raphaël-Gilbert), B. A. 1/109.
45 Cubaynes (Marcel), B. A. 151.
46 Simon (Joffre-Emile), B. A. 1/157.
47 Moulon (Albert-Clotaire), B. A. 722.
48 Forestier (Louis-Marius), M. R. H. 784.
49 Moncomble (René-Gustave), C. A. 754.
50 Chapotet (Roger-Albert), C. E. I. T. 875.

*Gérants de mess.*

1 Monset (Armand-Henri), B. A. 118.
2 Robert (Marc-René), B. A. O. M. 1/162.
3 Arnoult (André-Paul), G. M. 3/6.
4 Etchart (Pierre), B. A. 1/210.
5 Leproux (Bernard-Victor), B. A. 1/122.
6 Arrigoni (Georges-Lucien), M. C. H. 798.
7 Pragnon (Charles), B. A. 1/702.
8 Meoule (Lucien-Edmond), B. A. 721.
9 Restoul (Paul-Cyprien), E. T. F. 725.
10 Chaudarie (Charles), A. R. A. A. 681.
11 Vidal (Jean), B. A. 151.
12 Moro (Alphonse-Antoine), B. A. 706.
13 Collignon (Fernand-Albert), B. A. 1/134.
14 Mas (Gabriel), G. T. 2/62.
15 Spinhirny (Lucien-André), B. A. 1/124.
16 Mombet (Camille-Robert), E. M. CSEA et 3e R. A.

**Pour le grade d'adjudant.**

Les sergents-chefs :

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

*Pilote.*

1 Barou (Jean-Robert), E. O. M. 83.
2 Negre (Lucien-Urbain), B. A. 707.
3 Allain (Jacques-Charles), B.A. 708.
4 Fezans (Jean-Gaston), S.G.A.A. C.C.
5 Keravel (Noël-Pierre), G. M. 1/31.
6 Castor (Georges-Adrien), E. O. M. 82.
7 Lefèvre (Paul-Alfred), E. A. 1/104.
8 Henner (Roger-Charles), E. O. M. 85.
9 Pataut (André-Léon), G. A. O. A. 1.
10 Renon (Louis-André), G. A O. A. 1.
11 Quiniou (Charles), E. A. A. 601.
12 Roueire (Jean-Louis), E. A. 706.
13 Arisi (André-Emile), G. A. O. A. 1.
14 Maurel (Lucien), G.A.O.A. 1.
15 Bosson (Serge-René), G. A. O. A. 1.
16 Preaud (Roger-André), G. A. O. A. 2.
17 Vrecourt (Louis), E. L. A. 53.
18 Castelnau (André-Jean), E.L. A. 53.
19 Pellat (Lucien-Charles), G. C. 1/5.
20 Corbille (André), G. C. 1/5.
21 Legros (Robert), E. O. M. 84.
22 Comte (René-Louis), B. A. 1/111.
23 Paravy (Alfred), B. A. 708.
24 Paoletti (Paul-André), E. A. A. 601.
25 Ribert (Lucien-Joseph), B. A. 702.
26 Menard (Jacques-Charles), E. P. A. A. 58.
27 Mandin (André), G. M. 3/6.
28 Lacères (André-Simon), B. A. 701.
29 Larnaudie (Georges-Jean), P. A. O. 854.
30 Riabokogne (Roger), B. A. 708.
31 Decheiotte (André-Gilbert), C. I. E. T.
32 Raquin (Joseph-Benoît), 4e E. C.
33 Coppin (René-Louis), G. C. 1/9.
34 David (Jacques), G. C. 2/1.
35 Masson (Marcel), B. A. 707.
36 Bounaix (André-Léon), G. A. O. A. 2.
37 Toussaint (Jean-Michel), G. C. 2/5.
38 Schaferlee (Léon-Ernest), 2e E. C.
39 Le Goffic (Roger-Louis), 1re E. C.
40 Magnan (Antigio), G. C. 1/5.
41 Trouillard (Pierre-Marie), Z. D. A. 902.
42 Quemper (Yves-Jean), 4e E. C.
43 L'Epée (Michel-Charles), 1re E. C.
44 Baur (Jacques-Alphonse), B. A. 702.
45 Weyl (Marcel-Léon), G. T. A. 1/64.
46 Eliot (André-Joseph), B. A. 701.
47 Vaisse (Claude-Lucien), B. A. 708.
48 Basti (René-Louis), E. L. A. 53.
49 Ruth (Maurice-Jean), G. C 2/3.
50 Bodart (Hubert-Raymond), E. L. A. 52.

*Mitrailleur.*

1 Berthet (Claude-André), G. T. 1/63.
2 Shulnier d'Anchald (Pierre-Gilbert), Z. D. A. 902.
3 Renault (Louis-Robert), Z. D. A. 901.
4 Boussuat (Léon-Victor), B. A. 708.
5 Poire (René-Louis), G. T. A. 1/64.
6 Micheletti (Maurice), C. I. E. E. S.
7 Ode (Charles-Xavier), G. T A. 1/64.
8 Dumas (Camille), B. A. 706.
9 Gallière (Jean-Pierre), B. A. 706.
10 Denis (Joanny-Baptiste), E. O. M. 82.
11 Rouch (Jean), G. M. 1/31.
12 Lenot (Georges-André), G. T. 1/61.
13 Kling (Jacques-André), B. A. 706.
14 Marchini (Toussaint), G. T. A. 1/64.
15 Fournet (Marcel-Jean), G. T. 2/64.
16 Beucler (Georges), G. T. 1/62.

*Radiotélégraphiste en avion.*

1 Bertranet (Georges-Roger), S. A. 3/118.
2 Gomet (Louis), E. R. O. M. 80.
3 Cooremens (Yves-Annibal), C. E. A. M.

4 Deleron (Fernand), B. A. O. M. 171.
5 Renard (Charles-Robert), G. T. 1/25.
6 Godichaud (André-Louis), G. L. A 49.
7 Tardivel (Robert-François), G. T. 1/63.
8 Sylvestrone (Joseph-Fernand), G. T. L. A. 2/60.
9 Valette (Elie), G. L. A. 49.
10 Defrain (Henri-Pierre), B. A. 706.
11 Barberis (Aimé), G. T. 1/61.
12 Dalboussière (Camille-Maurice), G. T. 2/64.
13 Rosalie (Jean-Michel), B. A. 706.
14 Benoit (René-Robert), G. T. 1/63.
15 Lavaud (André-Jean), C. I. E. T.
16 Debray (Lucien-Paul), E. L. A. 52.
17 Garnier (Joseph), E. L. A. 54.
18 Marquie (Roger-Etienne), A. I. A. 2.
19 Orial (Jean-Louis), G. T. 1/62.
20 Cruchandeu (Joseph-Laurent), C. E. A. M.
21 Joubert (André-Henri), G. T. A. 1/64.
22 Gerard (Claude), E. L. A. 43.
23 Bellec (Pierre), C. E. V.
24 Pons (Henri), G. T. 2/62.
25 Delpech (François), B. A. 702.
26 Parvais (Ferdinand), G. T. 1/62.
27 Mereaux (Gilbert-Paul), G. T. 1/25.
28 Lavoil (Jean), G. T. 2/62.
29 Chandezon (Robert), E. L. A. 46.
30 Moreau (Robert-Louis), C. E. V.
31 Dujardin (Désiré-Jules), G. T. 1/63.
32 Colado (Robert-Léon), G. T. 1/63.
33 Aubert (Yves-Alfred), G. T. L. A. 2/60.
34 Coumes (Henri), E. L. A. 52.
35 Peret (Christian-Edmond), B. A. 702.
36 Hugon (Jean-Joseph), B. A. 724.
37 Cocquelet (Jacques-Julien), G. T. 2/64.

*Mécanicien volant.*

1 Jarton (Jacques-Harry), G. L. A. 48.
2 Llong (Robert-Louis), G. L. A. 49.
3 Laly (Barthélémy), E. L. A. 43.
4 Roy (Jean-Gabriel), B. A. 708.
5 Verdier (Gilbert-Henri), G. T. 1/64.
6 Guillaumot (Sylvain-Emile), A. I. A. 2.
7 Manuel (Clément-Aimé), G. A. T. 3/61.
8 Cougot (Henri-Marius), C. I. E. T.
9 Massimond (Paul-Emile), B. A 706.
10 Odeyer (Georges-Victor), E. L. A. 57.
11 Bouquet (Eugène-Jean), G. T 1/25.
12 Legoff (Georges), B. A. 706.
13 Mazière (Georges-Marc), G. T. L. A. 1/60.
14 Griffet (Maurice-Auguste), C. I. E. T.
15 Tomada (Walter), E. L. A. 54.
16 Clanet (Henri), C. I. E. T.
17 Pol (Marcel-Louis), C. I. E. T.
18 Dulur (Jacques-Paul), G. A. T. 3/61.
19 Coponat (François-Henri), G. L. A. 49.
20 Marty (Henri-François), E. L. A. 43.
21 Laurencot (Paul-Alexandre), B. A. 1/107.
22 Hernosilla (François), C. E V.
23 Laterrasse (Albert-Mamert), C. I. E. T.
24 Zeman (Rudolphe), G. T. L. A. 2/60.
25 Gorse (Roland-Louis), G. T. L. A. 1/60.
26 Douste (François-Germain), S. A. O. M. 1/172.
27 Barnoud (Eugène-Louis), G. T. 2/64.
28 Roux (Marceau-Léon), G. T. 2/61.
29 Garro (Roger-Florent), G. T L. A. 1/60.
30 Dumond (Alfred), G. T. 1/63.
31 Vezines (Marcel), Z. D. A. 901.
32 Buil (Roland), G. T. 2/61
33 Pamart (André-Gaston), E. L. A. 47.
34 Macheret (Jean-François), C. E. V.
35 Dubayle (Jean), C. E. A. M.
36 Molas (Jean-Henri), E. L. A. 43.
37 Danloup (Jean-Emile), E. O. M. 85.
38 Petit (Vital-Gaston), Z. D. A. 902.
39 Colomar (André), G. L. A. 45.
40 Renault (Michel-André), B. A. 707.
41 Lapeyre (Robert-Jacques), E. L. A. 54.
42 Le Leannec (André-Emile), G. L. A. 45.
43 Deloy (Roger), E. L. A. 53.
44 Langonnet (Raymond), E. L. A. 56.
45 Bedaton (Jean-Henri), G. L. A. 50.
46 Hidalgo (Manuel), G. T. 2/62.
47 Audibert (René), B. A. 706.
48 Covanis (Jean-Marcel), G. A. T. 3/61.
49 Roze (Jean-Jacques), E. M. Air Maroc
50 Santouil (Gabriel-Sébastien), G. T. L. A. 2/60.
51 Pelle (Marcel-François), G. L. A. 45.
52 Lattaud (Jean-François), S. G. A. C. C.
53 Passelle (Henri-André), B. A. 702.
54 Turban (Paul-Jean), B. A. 707.
55 Bancarel (Alfred), G. T. 1/25.
56 Blain (Maurice-Jean), E. M. Air Maroc.
57 Marchand (André-Louis), E.R. O. M. 80.
58 Monniotte (Gaston-Paul), B.A. 706.
59 Arnaud (Henri-Jean), G. T. 1/62.
60 Bardot (Roger-Pierre), G. T. 1/62.
61 Pradier (Marc-Bernard), G. T. A. 1/64.
62 Gamarde (André), G. R. 2/33.
63 Stauffager (Henri-Charles), E R. O. M. 80.
64 Pre (Etienne), G. A. T. 3/61.
65 Dubois (Jean-Marie), G. T. 1/61.
66 Troesch (Louis-Maurice), G T. L. A. 2/60.
67 Fiol (Bernard-Louis), G. T. 2/64.
68 Lecordier (Jean), E. L. A. 43
69 Savignac (Jean-Robert), G. T L. A. 2/60.
70 Dejestret (Edmond-Marcel), A. I. A. 3.
71 Thuillier (Roger-Henri), G. T L. A. 2/60.
72 Teyssèdre (Joseph-Marie), G T. L. A. 2/60.
73 Bedes (René-Paul), E. L. A 53.
74 Attane (Guy), G. T. 2/62.
75 Lacolomberie (André), E. L A. 47.
76 Stephany (Lucien-Raoul), E L. A. 52.
77 Carpier (Georges-François), E A. A. 601.
78 Soler (Isidore), G. T. 2/62.
79 Blacheyre (Gabriel-Roger), G T. 1/63.
80 Philippon (Jean-Marc), G. T 2/60
81 Castera (Jean), G. R. 2/33.
82 Gagnaire (Lionel), G. L. A. 50.

*Parachutiste d'essai.*

1 Giralt (Robert-Raymond), C. E. A. M.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

*Mécanicien avion.*

1 Martin (Jean-Marcel), G. T 1/63.
2 Decolle (Henri-Louis), E. A. A. 611.
3 Josson (Jean-Jacques), B A. 160.
4 Hipeaux (Jean-Ernest), G. M. 1/31.
5 Nogues (Pierre-Louis), E. O. M. 82.
6 Thouvenin (Marc-Marie), G.R. 2/33.
7 Recoura (Jean-Léon), E. P. A.
8 Reynaud (Jean), G. A. O. A. 4.
9 Caillaud (Jean-André), C. I. E. T.
10 Vidal (Pierre), C. I. E. T.
11 Portes (Jean), B A. 1/135.
12 Baliros (Jean-Pierre), B. A. 118
13 Girard (Raymond-Pierre), 2e E. C.
14 Felloni (André-Ernest), G. T. L. A. 1/60.
15 Fievet (Pierre-Gabriel), B. A. 125.
16 Gaury (Louis), parc 2/702.
17 Marx (Bernard-Foch), G. T. 1/25.
18 Lacoste (Christian-Jean), E. A. A. 607.
19 Dufau (Claude), A. R. A. A. 681.
20 Siméon (Aristide-Auguste), B. A. 722.
21 Achille (André), B. A. 161.
22 Anzani (César), E. L. A. 52.
23 Foquin (Jacques-Roger), B. A. 721.
24 Guinebert (Raymond-Maxime), B. A. 721.
25 Barboteu (Marcel-Sauveur), B. A. 706.
26 Andrieu (Georges-Lucien), 4e E. C.
27 Dufau (Jean-Romain), E. R. N. 3/724.
28 Bourdin (Robert-Etienne), B. A. 721
29 Borie (Jean-André), P. C. 482.
30 Carre (Jean-Jacques), 4e E. C.
31 Poizat (Albert), B. A. 1/210.
32 Joseph (René-Jean), 4e E. C.
33 Anziani (Ange-Toussaint), E. A. A. 604.
34 Larrecq (Marcel), B. A. 1/122.
35 Trambouze (Pierre-François), P. A. O. 854.
36 Arnaud (Henri), B. A. 721.
37 Billange (Yvan-Camille), E. L. A. 57.
38 Carrere (Jean-Victor), B. A. 706
39 Comte (Gabriel-Jean), B. A. 706.
40 Wallimann (Claude-Marcel), B. A. 1/210.
41 Donzel (Jacques-Charles), G. A. T. 3/61.
42 Lavie (Raoul), P. C. 482.
43 Vagne (André-Eugène), B. A. 148.
44 Guilard (Roger), G. T. 1/25.
45 Muzard (Claude), parc 2/106.
46 Jamain (Jacques-Germain), B. A. 708.
47 Bechtel (Henri-Roger), B. E. 967.
48 Amrein (Guy-Pierre), G. T. 1/25.
49 Bret (René), E. G. A. A. 615.
50 Corlouer (Georges), A. P. E. 1/609.
51 Sibillaud (André-Gabriel), parc 2/106.
52 Jouffrey (Etienne-Alexandre), B. A. 701.
53 Raude (Pierre-Lucien), B. A. 708.
54 Camus (Jacques-Hubert), B. A. 721.
55 Colomb (Pierre-Christophe), G. T L. A. 2/60.
56 Noilou (Léon-Augustin), B. A. 1/109.
57 Lebaud (Pierre), P. C. 482.
58 Belhomme (Robert), P. C. 482.
59 Duval (Guy-Gaston), S. M. A. A.
60 Guernalec (André), parc 2/107.
61 Bailly (Raymond), E. T. B. 3/702.
62 Peychet (Pierre-Robert), C. T. A. R.
63 Bertoldi (Adolphe), G. M. 1/31.
64 Jendenand (Michel-Marie), B. A. 701.
65 Gaillard (René-André), G. C. 2/3.
66 Magal (Robert), G. T. 1/25.
67 Courtiau (Marcel), E. R. O. M. 80.
68 Esmiol (Julien-Fernand), G. T. 2/64.
69 Dessemme (Armand), C. P. O. M.
70 Aude (Robert-Jean), E. M. Air Maroc.
71 Blanchard (Paul-André), parc 2/141.
72 Imperinetti (Pierre-Joseph), G. T. 2/64.
73 Barleaux (Jean), G. T. 1/63.
74 Martel (Robert-Emile), 4e E. C.
75 Thuret (César-Clément), E. O. M. 85.
76 Bordes (Yves-Pierre), B. A. 1/106.
77 Jobard (James-Guy), B. A. 1/104.

78 Pons (René-Marius), G. T. 2/62.
79 Sukiennik (Zdenko), G. R. 1/33.
80 Robin (Roger-Lucien), G. T. 3/61.
81 Bettoli (Armand-Edouard), P. C. 482.
82 Gabloteau (Marcel), B. A. 721.
83 De la Perrelle (Robert-Gustave), P. C. 482.
84 Villepinte (Jean), C. I. E. T.
85 Chauviu (Jean-Gabriel), E. P. A. A. 58.
86 Le Lourec (Albert-Emile), G. T. 2/61.
87 Gallard (Guy-Henri), G. M. 3/6.
88 Bergh (Raymond-Wilson), G. C. 2/3.
89 Launé (André-Emile), parc 2/701.
90 Chollet (Louis-Marcel), B. A. 708.
91 Goettmann (Henri-Pierre), G. C. 1/3.
92 Guiraud (André-René), B. A. 707.
93 Bordes (Fernand), B. A. 721.
94 Delpuech (Georges), B. A. 708.
95 Masset (Charles), S. T. R. 926.
96 Delage (Henri), parc 2/702.
97 Lorin (Marcel-Philippe), A. P. E. 1/601.
98 Maigne (Maurice), G. A. T. 3/61.
99 Labaule (Pierre), 4e E. C.
100 Esserteau (René-Charles), S. A. O. M. 1/168.
101 Delavau (Marcel-Henri), G. T. 2/62.
102 Quai (Henri-Jean), P. C. 482.
103 Lochon (Jean-Marie), B. A. 707.
104 Lamorte (René-Paul), G. L. A. 45.
105 Roosens (Yves-Jean), A. I. A. 2.
106 Maurice (Georges - Lucien), B. A. 107.
107 Fuschino (Jean-François), A. P. C. 1/482.
108 Allegre (Eugène-Victor), B. A. 701.
109 Rose (Edgard-Jules), B. A. 707.
110 Labeste (Louis), G. C. 2/5.
111 Criard (Armand René), Z. D. A. 901.
112 Gagneau (André), G. C. 2/6.
113 Peninou (Julien), C. I. E. T.
114 Sabatier (Pierre), Z. D. A. 903.
115 Mandritch (Bernard - Louis), B. A. 707.
116 Souhry (Francis), E. A. A. 606.
117 Ameline (Charles - Georges), G. C. 2/3.
118 Kittler (Armand-Maurice), G. T. L. A. 1/60.
119 Larquemin (Alcide - Joseph), G. R. 1/33.
120 Bezard (Georges-Paul), B. A. 708.
121 Angeli (Simon-Barthélémy), G. T. 1/63.
122 Monnier (René-Jean), G. T. 2/62.
123 Peyrou (Marcel), G. T. L. A. 1/60.
124 Aubert (Marcel-Eugène), G. T. 1/62.
125 Blanc (René-Raymond), G. A. O. A. 5.
126 Duchesne (Lucien-Henri), G. M. M. T. A.
127 Martin (Camille), G. C. 2/5.
128 Luppi (Jean-Fernand), D. M. A. A. 632.
129 Leconte (Emile), E. L. A. 53.
130 Guinier (Abel-Raymond), G. T. 1/63.
131 Seguy (Paul-Emile), B. A. 701.
132 Corbière (Maurice-Louis), parc 2/110.
133 Savelon (Pascal), parc 2/702.
134 Labadie (Donatien-Georges), G. M. 3/6.
135 Auvray (Louis-François), E. A. A. 602.
136 Deybach (Edouard), G. A. O. A. 3.
137 Morvan (Joseph-Joachim), G. T. L. A. 1/60.
138 Bertheloot (Roger-Paul), G. C. 2/6.
139 Mandar (André-Georges), B. A. 121.
140 Corvée (Serge-François), B. A. 708.
141 Chevillard (Fernand-Paul), G. M. M. T. A.
142 Moulin (Jean-Pierre), C. E. V.
143 Ermenault (Jean-Henri), G. T. 1/63.
144 Girard (Maurice-Jean), B. A. 150.
145 Pages (Jean-André), G. C. 1/5.
146 Langlade (Albert-Jean), E. L. A. 53.
147 Vichard (Roland), B. A. 707.
148 Preney (Jean-Eugène), G. L. A. 45.
149 Acquarone (Camille-Louis), B. A. 701.
150 Guignabert (Alexandre-Léonce), B. A. 162.
151 Teulier (Roger), B. A. 707.
152 Morer (Gilbert-Francis), B. A. 1/107.
153 Goguely (Jules-Jacques), B. A. 151.
154 Hysoulet (Ernest-Charles), B. A. 721.
155 Couteret (Pierre-Jean), 2e E. C.
156 Ader (Georges-Henri), G. C. 2/6.
157 Laguillaumie (Adrien-Jean), C. E. V.
158 Esterez (René-Paul), G. C. 1/5.
159 Veilex (Jean-Numa), B. E. 949.
160 Le Tiec (Corentin-Philomène), G. T. 2/62.
161 Septier (André-Louis), B. A. 721.
162 Ralite (Louis-André), G. A. O. A. 2.
163 Bouvat-Martin (Emile-Joseph), E. L. A. 52.
164 Labrune (Victor-Joseph), G. C. 1/3.
165 Guerard (Lucien-Louis), E. L. A. 47.
166 Redron (Jean), G. T. 1/61.
160 Zerega (Pierre), E. A. A. 601.

*Mécanicien armement.*

1 Ducroix (René-Marius), P. C. 482.
2 Debaux (André-Henri), B. A. 721.
3 Geoffroy (Louis), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
4 Murel (Jean), B. A. 101.
5 Pelit (Etienne-Emile), B. A. 118.
6 Mothe (André-Cyprien), G. C. 2/6.
7 Rabois (André-Henri), B. A. 106.
8 Carle (Esprit), G. R. 1/33.
9 Roy (Michel-Louis), C.T.A.R.
10 Granier de Gardies (Hubert-Pascal), G. C. 2/1.
11 Candela (Marcel - Hippolyte), E. O. M. 81.
12 Bonnet (Jean-Eugène), G. C. 2/1.
13 Ternard (André-Edouard), G.C 2/1.
14 Mel (Jean), B. A. O. M. 1/170.
15 Pons (Jean-José), E. M. Air Algérie.
16 Bordages (Jean - Bertrand), B. A. 1/706.
17 Grange (Joseph), S. A. 3/118.
18 Robert (Marc-Jean), E. A. A. 607.
19 Dubourg (Jean - Edgard), G. T. A. 1/61.
20 Lopitaux (Raymond-Marcel), B. A. 150.
21 Esposito (André), S. S. O. P. A. A.
22 Kerjean (Jean-Louis), B. A. 1/107.
23 Dobœuf (Félix), G. T. 2/61.
24 Spath (Robert-Emile), C. E. A. M.
25 Hamitouche (Jean-Léon), E.M. G. F. A. A.
26 Andrejol (Sylvain), S. M. A. A.
27 Abauzit (Emile-Albert), G. C. 1/6.
28 Lafougère (Maurice - Pierre), G. C. 1/6.
29 Rebière (Henry-Edmond), B.A. 1/210.
30 Simon (Charles Félibien), G. R. 2/33.
31 Daumas (Maurice - Fernand), B. A. 707.
32 Cavalier (Armand - Charles), E. A. A. 601.
33 Loubière (André - Pierre), 4e E. C.
34 Ortolland (Léon-Jean) G. T. 2/62.
35 Maigret (Roger-Henri), G. C. 1/3.
36 Gasser (André), G. R. 2/33.
37 Copin (Lucien - Jean), G. C. 2/6.
38 Brun (René-Elie), B. A. 701.
39 Guicherd (Emile-Benoît), G.T. 2/62.
40 Paraire (Charles-Henri), G. C. 2/5.

*Télémécanicien.*

1 Jouve (Max-Isidore), C. T. A. 808.
2 Nadal (Pierre-Etienne), P. C. 482.
3 Sensique (Fernand - Henri), E. L. A. 41.
4 Loisel (Jean), E. T. F. 725.
5 Michel (Henri-Pierre), B. A. 723.
6 Puel (Georges - Gabriel), C. T. A. 803.
7 Grobon (Gérard), S. T. R. 927.
8 Raffaelli (Raymond), G. T. L. A. 2/60.
9 Henry (Robert), B. A. 1/122.
10 Deldique (Francis-René), B.A. 721.
11 Jacono (Roger-Louis), D. M. A. A. 631.
12 Charlin (Pierre-Roger), A.P.E. 1/609.
13 Ben Haich (Roger-Charles), C. E. I. T. 875.
14 Bempel (François - Charles), C. T. A. 801.
15 Crestel (Eugène-Pierre), F. M. G. F. A. A.
16 Martineau (Marcel), G. T. 1/63.
17 Gourdon (Gustave), 4e E. C.
18 Severac (Marcel-Louis), B. A. 723.
19 Schmitt (Lucien-Nicolas), G. T. L. A. 1/60.
20 Forret (Germain-Alexandre), C. T. A. 808.
21 Labourie (Jean-Louis), B. A. 1/118.
22 Bosch (Pierre-Léon), G. C. T. A. 72.
23 Chevillion (Pierre-Louis), B. A. 1/107.
24 Gobert (Jean-Roger), Parc 2/136.
25 Chalaux (Louis), C. T. A. 809.
26 Tur (Joseph), G. R. 1/33.
27 Berthet (Jean-Vincent), C. E. I. T. 872.
28 Bappel (Albert), B. A. 723.
29 Sompayrac (Robert), C. I. T. 2/209.
30 Lautier (Jacques-Gérard), C. T. A. 808.
31 Sagnier (Louis), C. I. T. 2/240.
32 Serre (Georges), C. T. A. 805.
33 Simko (Georges-Joseph), C. T. A. 804.
34 Chanvalon (Michel-Auguste), B. A. 701.
35 Covinhes (Gilbert-Victor), C. T. A. 804.
36 Douchet (Emile), C. T. A. 812.
37 Dulondel (René-Georges), G. T. 1/61.
38 Gueno (Julien-Robert), E. T. F. 725.
39 Jacob (Roger-Léon), A. O. A.
40 Moronvalle (Christian), C. T. A. 806.
41 Bonnet (René-Joseph), G. M. M. T. A.
42 Pharamond (Jean), P. C. 482.
43 Caure (Edmond-Raymond), G. C. T. A. 72.
44 Dufourd (Lucien-Camille), C. I. E. T.
45 Charlet (François-Eugène), C. T. A. 803.
46 Boissenet (Adolphe - Alexandre), G. T. 1/63.
47 Betourne (Paul-Pierre), C. T. A. 812.
48 Kerebel (Gabriel-Auguste), E. L. A. 55.
49 Breard (Raymond-Marcel), Z. D. A. 903.
50 Debat (Jean), B. A. 706.
51 Nicod (Maurice-Marie), C. T. A. 803.
52 Marsan (Gaston-Bernard), E. L. A. 55.
53 Fertier (Pierre), C. T. A. R.
54 Collet (Jacques-Augustin), C. T. A. 812.
55 Mancel (Hector-Désiré), G. T. 2/62.
56 Emiry (Léon-Jean), S. D. A. 2/903.
57 Aymeric (Charles), C. T. A. 812.
58 Rouxel (Marcel), C. T. A. 812.
59 Robert (Jean-Baptiste), E. A. A. 601.
60 Hatton (Joseph), S. T. R. 927.
61 Guingand (Claude-Francis), G. R. 2/33.
62 Peltre (Robert), C. T. A. 803.
63 Arnaud (Gabriel-Louis), G. C. T. A. 72.
64 Marsault (Robert-Gabriel), C. D. A. T. 2/72.

65 Lafontaine (André), C. T. A. 803.
66 Urbillac (Emile-Gilbert), C. T. A. R.
67 Donadey (Aimé-Louis), C. T. A. 806.
68 Gervais (Gilbert), G. L. A. 45
69 Denicou (Maurice-Georges), C. T. A. 803.
70 Huguet (Maurice), Z. D. A 901
71 Defaut (Michel-Pierre), C. I. E. T.
72 Arnault (Lucien-Roger), G. C. T. A. 72.
73 Givaudan (André-Paul), C. T. A. 809.
74 Soulier (Jean-René), B. A. 706.
75 Durand (Louis-André), G. T. 2/62.
76 Laffargue (Pierre-Yves), G. C. 1/6.
77 Viennet (André-Joseph), C. I. T. 2/240.
78 Caviggia (Pierre), C. T. A. 812.
79 Moulet (Maurice - Charles), parc 2/708.
80 Millet (Léon-François), parc 2/107.
81 Comte (Jean), C. T. A. 812.
82 Friot (Marcel-Lucien), G. T. 2/62.
83 Lagarde (Robert-Maurice), A. P. C. 1/482.
84 Capron (Jean-Léon), B. A. 708 (T. E.).

*Mécanicien équipement (bord et photo).*

1 Duffour (Roger-Gabriel), C. E. A. M.
2 Man (Emmanuel-Joseph), A.P. B. A. 2/161.
3 Penigaud (Robert), P. B. 2/181.
4 Frandaz (Joseph - Marcel), C. E. V.
5 Garaudel (Félix), G. R. 1/33.
6 Colin (René-Pierre), E. O. M. 81.
7 Emmanuel (Lucien-Raphaël), G. A. T. 3/61.
8 Sauvage (Jacques-Louis), EMG. FA. A.
9 Grumbach (Jean - Alphonse), G. T. 1/25.
10 Legrand (André-Henri), B. A. 707.
11 Faron (Pierre-Louis), G. T. 1/25.
12 Guiffray (Marin - Luc), G. T. 2/61.
13 Chassignet (Maurice - Jules), G. C. 1/6.
14 Houde (Pierre-Alphonse), G.T. 1/61.
15 Arnal (André - Jean), C. E. A. M.
16 Gayraud (André-Antoine), G.T. 1/63.
17 Letard (Marcel-Gustave), parc 2/106.
18 Rullier (Henri-Albert), C.E.V.
19 Roche (Gérard), E. O. M. 82.
20 Jouvenceau (Pierre), E. R. O. M. 80.
21 Oudet (René), B. A. 156.
22 Meunier (Marcel - Lucien), 4e E. C.
23 Montay (Paul), B. A. 721.
24 Matheron (Gilbert - Edouard), S. S. M. 98.
25 Vanderplanck (Roger - Fernand), parc 2/708.
26 Valenta (Jacques-Henri), E.M. air Maroc.
27 Gatinel (Gilbert), G. M. 3/6.
28 Blanc (Justin-Melchiade), B.A. 701.
29 Jallais (Guy-Marie), B. A. 708.
30 Cartier (André-Roger), B.A.A. 603.
31 Domalain (François - Louis), B. A. 1/124.
32 Billaz (André), G. C. 1/5
33 Goigoux (Fernand-Camille), E. A. A. 611.
34 Bouderand (Maurice), G. C. 2/6.
35 Muckensturm (Jean - Louis), G. R. 1/33.
36 Gari (Jacques-Henri), G. T. A. 1/62.
37 Poncelet (Lucien-Jules), S. G. A. C. C.
38 Terrasse (Max-Gustave), D. B. A. T. S. 190.
39 Lemercier (Robert-François), E. A. A. 601.
40 Feuga (Célestin), C. A. 217.
41 Paloque (Gabriel-Jean), B. A. 708.
42 Talou (Raymond-Alfred), A. P. C. 1/482.
43 Bonnefoy (Emile-Henri), 4e E. C.
44 Bartholomei (Jean-Baptiste), G. R. 2/33.
45 Perie (Daniel), B. A. 702.
46 Cullière (Henri-Charles), C. I. E. T.

*Mécanicien atelier (toutes sous-spécialités.)*

1 Zanzottera (Adolphe-André), G. M. 1/9.
2 Armand (Camille-Gorges), B. A. 106.
Goett (Marcel-Yvon), B. A. 106.
4 Pouey (Georges-Jean), A. S. R. M. A. 862.
5 Bordat (Jean-Paul), A. S. R. M. A. 862.
6 Gregori (Sauveur), C. A. 1/142
7 Bourguedieu (Jean), A. R. A. A. 681.
8 Jacquet (Emile-Georges), C. I. E. T.
9 Toledo (Jean-Georges), B. A. O. M. 1/170.
10 Doucin (Roger-Georges), B. A. 1/122.
11 Coudere (Gérard-Roger), B. A. 1/135.
12 Lachaud (Roland-Julien). B. A. 106.
13 Dindin (Octave-Ernest), B. A. 722.
14 Bounioux (Eugène-Raymond), P. C. 482.
15 Terriot (Roland-Marcel), A. I. A. 2.
16 Legros (Jean), B. A. 106.
17 Diot (Gabriel-Gaston), G. R. 1/33.
18 Lafage (Raymond-Charles), B. A. 1/706.
19 Manoury (Jean-Edmond), B. A. 151.
20 Rossi (Georges-Noël), G. T. 1/63.
21 Olive (Albert), B. A. 721.
22 Lataste (Guy-Pierre), B. A. 106.
23 Pirie (Joseph-Marie), B. A. 162.
24 Miegebielle (Oscar-Lambert), B. A. 1/140.
25 Plassan (Roger-Bernard), G. T. 2/61.
26 Olsina (Miguel), B. A. O. M. 171.
27 Seguin (René), E. M. 5e R. A.
28 Labarrère (Félix), P. B. 2/181.
29 Lizée (Georges), G. T. 1/61.
30 Lafitte (Jean), B. A. 117.
31 Vignes (Roger-Jean), B.A. 706
32 Boivert (René), B. A. 117.
33 Grammel-Spacher (Antoine), B. A. 1/114.
34 Grandjean (Michel-Gilbert), E. A. A. 601.
35 Cochaux (Henri-Georges), A. P. B. A. 2/161.
36 Vigreux (Louis), G. T. 2/61.
37 Gazeilles (René-François), B. A. 1/141.
38 Tessier (Henri-Célestin), E. A. A 603.
39 Labracherie (Louis-Désiré), G T. 2/61.
40 Laborde (Gérard), B. A. 118.
41 Hennequin (Gérard), B. A. 127
42 Breaudeau (Guy), B. A. 721.
43 Millon (Roland-Max), B. A 1/139.
44 Urbin (Jean-Joseph), B. A. 701.
45 Piquot (Georges-Charles), A P. C. 1/482.
46 Souchelot (Gérard-Octave), A R. A. A. 681.
47 Rosay (Raymond), B. A. 125.
48 Barre (Charles), B. A. 1/706.
49 Desfarges (Jean-Pierre), B. A. 150.
50 Cessey (Jean-Ferdinand), B. A. 156.
51 Naudo (Sylvain-Pierre), B. A. 723.
52 Conte (Marcel-Eugène), G. T. A. 1/62.
53 Launay (Christian - Eugène), B. A. 1/109.
54 Gérard (Francis-Edelin), B. A. 1/107.
55 Mismer (Roger-Roland), D. M. A. A. 631.
56 Flageul (Alexandre - Camille), A. S. R. M. A. 862.
57 Doerflinger (Alphonse-Louis), G. T. 2/64.
58 Bessonnat (Robert), C. E. I. T. 872.
59 Blanchet (Joseph), 4e E. C.
60 Pinsart (Jean-Jules), B. A. 1/107.
61 Chargelegue (Régis-René), B. A. 722.
62 Jérôme (Paul-Jules), Z. D. A. 902.
63 Carassus (Hen..), S. A. 3/118.
64 Limes (Georges-Louis), D. M. A. A. 621.
65 Guinoiseau (Gabriel), B. A. 127.
66 Lacrouts (Pascal-Jean), C. A. 217.

*Mécanicien électricien.*

1 Wachs (Henri-Jules), G. T. 1/61.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

*Infirmier.*

1 Dubost (Jean - Gaston), B. A. 723.
2 Coste (Fernand-Jean), E. M. Air Algérie.
3 Frasse - Sombet (Jean-Louis), S. A. O. M. 1/172.
4 Barbieri (Robert-Louis), B. A. 1/136.
5 Giovanangeli (Martin), B. A. 1/151.
6 Blanc (Guy), B. A. 106.
7 Merchet (Charles - Auguste), D. B. A. T. S. 190.
8 Dubois (André-Marcel), S. A. O. M. 1/188.
9 Morlon (Louis - Albert), B. A. 1/111.
10 Figuiere (Sylvain-Joseph), B. A. 125.
11 Marty (René-Pierre), B. A. 1/124.
12 Devigne (Georges - Raymond), B. A. O. M. 171.
13 Beau (Marcel), S. A. 1/146.
14 Renaudat (Jean - Baptiste). C. A. 4/106.
15 Bioret (Claude), G. T. 2/62.

*Moniteur d'éducation physique.*

1 D'Esperonnat (Louis - Firmin), B. A. 721.
2 Nay (Jean - Joseph), B. A. 1/114.
3 Le Bail (Henri), B. A. 1/102.

*Exploitant des transmissions.*

1 Moribontemps (Fernand-Emilien), G. C. T. A. 72.
2 Séries (Roger-François), C. T. A. 803
3 Merel (Yves-Gérard), C. T. A. 805.
4 Mages (Maurice-Lucien), C. T. A. 805
5 Balay (Marcel - Louis), E. M. G. F. A. A.
6 Deguine (André - Joseph), C. T. A. 808.
7 Mazet (Antoine-Victor), C. T. A. 803.
8 Chalamel (Pol-Julien), C. T. A. 807.
9 Amouroux (Alexandre-Aimé),
10 Grau (Emile), C. T. A. 807.
11 Porterat (Eugène-Laurent), C. T. A. 806.
12 André (Léon), G. C. T. A. 72.
13 Fraticelli (Bernard), B. A. 209.
14 Robert (Guy), C. T. A. 802.
15 Reymond (Pierre - Marcel), C. I. E. T.
16 Pechard (Robert - Christian), C. T. A. 803.
17 Simon (Jean-Corentin), C. T. A. 813.
18 Dousseau (Jean-Baptiste), S. S. F. A. A.
19 Baumel (Louis-Pierre), C. T. A. 805.
20 Boudou (René-Joseph), B. A. 724.
21 Jourdain (Marcel-Jacques), B. A. 724.
22 Evain (Pierre-Alfred), C. T. A. 806.
23 Trembelland (Fernand - Maurice), C. T. A. 807.
24 Lasserre (Henri-Julien). C. T. A. 803.
25 Planchard (Jean-Maurice), S. S. F. A. A.
26 Loubet (Aimé-Jean), C. T. A. 804
27 Gabriel (René-Julien), C. T. A. 809.
28 Valette (Roger - Jules), G. C. T. A. 72.
29 Pescot (André-Jules), G. T. 2/62.
30 Belva (Paul), C. T. A. 803.
31 Cambon (René), C. T. A. 803.

: Leroux (Charles-Marie), C. T. A. 809.
33 Colney (André-Joseph), G. C. 1/5.
34 Vermande (Jean-Paul), C. T. A. 805.
35 Beauclair (Paul-Eugène), C. T. A. 805.
36 Loison (Marcel-Adrien), C. T. A. 803.

*Musicien.*

1 Dericq (Emile-François), musique de l'air.
2 Herisse (André-Pierre), musique de l'air.
3 Léger (André), musique de l'air

*Chiffreur.*

1 Dumas (Louis-Adrien), G. A. T. A. C. N.
2 Venet (Henri-Jean), E. A. A. 603.
3 Roubin (Robert-Jean), Z. D. A. 902.
4 Bureau (Pierre-Fernand), G. A. T. A. C. N.
5 Desbœufs (Raymond-Elie), E. M. E. R. 33.
6 Pallier (Pierre-François), G. C. T. A. 72.
7 Nouis (Aristide-Pierre), M. R. H. 784.
8 Beauvent Jean-Marcel), B. A. 1/112.
9 Charlier (Kléber-Lucien), B. A. 123.
10 Laroche (René-Georges), B. A. 1/124.
11 Delouillon (Gilbert-Célestin), E. M. 1er D. A. et 1er R. A.
12 Breuil (André-Charles), E. M. G. F. A. A.

*Secrétaire d'état-major ou dactylo.*

1 Bourreau (Raymond-Armand), parc 2/106.
2 Grascœur (Maurice-Arsène), B. A. T. 1/106.
3 Grousset (Jean-Charles), B.A. T. T. 106.
4 Miller (Henri-Auguste), E. M. G. F. A. A.
5 Gauthier (Georges-Jean), G. A. T. 3/61.
6 Geoffroy (Roger-Auguste), 60e E. T.
7 Balhias (Pierre), B. A. 1/181.
8 David (André), S. P. A. A.
9 Apperce (Jean-Marcel), S. P. A. A.
10 Reix (René), B. A. 706.
11 Gueneton (René-Joseph), B.A. 162.
12 Mangou (Marcel-Pierre), B. A. 721.
13 Anso (Henri-Pierre), B. A. T. T. 106.
14 Fleury (Jean), B. A. 1/104.
15 Primaux (Guy-André), E. M. G. M. M. T. A.
16 Frappe (Jean), C. E. I. T.
17 Valette (Jean), B. A. 106.
18 Schnebelen (André-Marie), E. M. 5e R. A.
19 Tintet (Jean-Georges), G. I. E. T.
20 Coursin (Pierre-François), C. T. A. 802.
21 Larreur (Pierre-Yves), B. A. 118.
22 Zimmermann (Hubert-Irénée), E. M. G. M. M. T. A.
23 Arnaud (André-Paul), Z.D.A. 903.
24 Cluet (Georges-Alfred), S. G. A. C. C.
25 Curci (Salvator-Victor), G. C. 1/6.
26 Bonnet (Rolland-Jean), B. A. 162.
27 Ferry (Lucien-Maurice), E. M. C. A. E. O.
28 Dorey (Joseph-Jules), B. A. 141.
29 Marrast (Guy-Auguste), B. S. C. 3/140.
30 Babot (Camille), E. M. G. M. M. T. A.
31 Cesari (Pierre-Bernard), parc 2/141.
32 Soldaise (Maurice-Jacques), B. C. I. A. A. A. 267.
33 Nicolau (Albert-Marie), G. R. 2/33.
34 Geudin (Albert-Gaston), S. P. A. A.
35 Alcovero (Jean), E. A. A. 607.
36 Kergraisse (Pierre-Jean), S. P. A. A.
37 Gault (René-Armand), C. A. A. 217.
38 Heinis (Marcel), E. M. 5e R. A.
39 Flahaut (Henri-Joseph), B. A. 1/210.
40 Gabrion (Georges-Henri), E. A. A. 604.
41 Maze (André), B. A. 1/118.
42 Babot (Serge-Louis), B. A. 1/109.
43 Fayoux (Théophile), B. A. 1/160.
44 Massay (Jack-Jean), E. M. C. A. E. O.
45 Maler (André), B. A. 701.
46 Papaix (André-Honoré), S. P. A. A.
47 Lehmann (Hubert-René), B.A. 723.
48 Soguel (Lucien-André), B. A. 117.
49 Payen (Pierre-Robert), B. C. I. A. A. A. 267.
50 Petitpas (Lucien-Georges), E. M. G. F. A. A.
51 Catot (René), G. T. 2/62.
52 Mounard (Pierre-Jean-Marie), S. M. A. A.
53 Rossu (Georges), B. A. 706.
54 Lutz (Albert-René), M. G. H. A. 785.
55 Michelangeli (Don-Antoine), G. C. 2/6.
56 Defouloy (Georges-Jean), B. C. I. A. A. A. 267.
57 Brunet (Pierre), E. M. Air C. F. S.
58 Rouzoul (Georges-Charles), B. A. 1/139.
59 Comte (René-Léon), S. P. A. A.
60 Courtot (Noël), E. M. C. A. E. O.
61 Belier (Lucien-Albert), G. A. T. A. C. N.
62 Sicard (Yves), G. M. 3/6.
63 Fuchot (Paul-Just), S. P. A. A.
64 Ehrmann (Marcel), B. A. T. T. 1/106.
65 Georges (Jean-Philippe), S.P. A. A.
66 Dagry (René-Marcel), E. M. Air A. O. F.
67 Deruitte (Alfred-Eugène), B.A. 1/104.
68 Lomeret (Maurice-Barthélémy), E. L. A. 57.
69 Lebon (Roger-Maurice), B. A. 1/132.
70 Dommée (Raymond-Yves), S. P. A. A.
71 Montjaux (Jean), C. T. A. 803.
72 Ivani (Jean-François), S. S. F. A. A.
73 Raude (René-Louis), G. C. T. A. 72.
74 Mainati (Charles-Albert), B.A. 117.
75 Drouet (André), E. M. Air A. E. F.
76 Lurois (Fernand-Marcel), E.M. G. F. A. A.
77 Pichard (Roger-François), B.A. 1/111.
78 Marceaux (Maurice), E. M. G. F. A. A.
79 Chauvin (André-Jules), S. P. A. A.
80 De Franceschi (Antoine), G. T. A. 1/64.
81 Padadacri-Stephanopoli (Jean), Z. D. A. 902.
82 Negroni (René-Alexis), G. T. 1/63.
83 Philiponneau (Gilbert-Eugène), E. M. 4e R. A.
84 Lion (Georges-Emile), E. M. 5e R. A.
85 Krieger (Charles), B. A. 121.
86 Lorin (Robert-Charles), G. A. T. 3/61.
87 Lavaud (Guy), D. B. A. T. S. 190.
88 Guizien (François-Marie), G. C. T. A. 72.
89 Tanguy (Michel-Etienne), G. T. L. A. 2/60.
90 Sorgnard (Pierre-Francis), S. P. A. A.
91 Millaret (Roger), E. A. A. 607.
92 Jourdy (René), C. A. 217.
93 Balestrie (Paul-André), A. D. P. 1/182.
94 Plagne (Pierre-Louis), I. G. A. A.
95 Agnese (Marcel-Pascal), 4e R.C.
96 Bournazel (Roger-Paul), E. M. G. F. A. A.
97 Salvat (Paul-Henri), S.M.A.A.
98 Schlesser (Maurice-Charles), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
99 Terrisse (Robert-Lucien), E.R. O. M. 80.
100 Caumon (Yves), B. A. 701.
101 Vergniaud (Marcel-Joseph), E. M. 1er D. A. et 1re R. A.
102 Ducasse (Louis-Robert), P. C. 482.
103 Levasseur (Robert-Fernand), E. M. Air A. O. F.
104 Colin (Jacques-Charles), E. R. O. M. 80.
105 Bouisson (Vital-Auguste), B.A. 1/114.
106 Michel (René), B. A. 706.
107 Lapeyre (Charles-Jean), G.T.A.
108 Lefrançois (Louis-Paul), B. A. 117.
109 Strobel (Gaston-Eugène), B.A. 1/124.
110 Berger (François-Louis), parc 2/102.
111 Gibert (Georges-Victor), G. T. L. A. 2/60.
112 Devillard (Pierre-Antoine), E. M. G. F. A. A.
113 Dudicourt (Elie-Alphonse), B. A. 1/104.
114 Gairaud (Yvon-Joseph), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
115 Chosson (Jean-Léon), C. I. T. 2/240.
116 Ferreboeuf (Georges-Claudius), E. M. G. F. A. A.
117 Blandin (Gaëtan-Gabriel), E. M. G. F. A. A.
118 Doireau (Georges-Henri), E.T. F. 725.
119 Blanc (Henri-Eugène), B. A. 173.
120 Bernard (Pierre-Jean), E.A.A. 607.
121 Claden (Alphonse-Aloyse), S.S. F. A. A.
122 Chappon (Célestin-Jacques), B. A. 151.
123 Carrer (Louis-René), E. M. Air Maroc.
124 Toujas (Stéphane-Henri), C.A. 217.
125 Schmidt (Raymond), B. C. I. A. A. A. 267.
126 Picard (Paul-Marie), C. M. A. 226.
127 Jacques (Pierre-Maurice), E.M. 5e R. A.
128 Stauffer (Maurice-Albert), B.A. 119.
129 Causse (Marcel-Louis), G. C. 2/4.
130 Broussou (René-Louis), C.B.A. 763.
131 Schmoiz (Auguste-Bernard), B. A. 121.
132 Bernard (Georges-Simon), E. M. C. A. E. O.
133 Cretin (Gabriel-Charles), B.A. 1/107.
134 Serieyssol (Raymond-Germain), E. M. C. A. E. O.
135 Marty (Pierre), B. A. 1/124.
136 Descormiers (Guy-Gérard), B. A. 151.
137 Richy (Paul), B. A. 150.
138 Blanchet (Henri), B. A. 127.
139 Dubois (René-Gaston), S. P. A. A.
140 Dupont (Vital-Louis), G. T. L. A. 1/60
141 Descours (Hubert-Pierre), D. B. A. T. S. 195.
142 Utarald (André-Jean), C. A. 756.
143 Naert (Marcel), B. A. 127.
144 Joly (Louis-Auguste), E. M. C. A. E. O.
145 Potelle (Albert-Henri), D. B. A. 191.
146 Bertrand (André-René), G. C. T. A. 72.
147 Dejay (Louis-Jacques), S. P. A. A.
148 Hubert (Raymond-François), B. A. 160.
149 Foucher (Guy-André), S. S. F. A. A.
150 Rémy (Jean-André), G. T. 1/62.
151 De Bernardi (Paul), 4e E. C.
152 Coat (Jean-Louis), B. A. 1/124.
153 Monvoisin (Eugène-Paul), S.P. A. A.
154 Guermont (Guy-Maurice), C. E. V.
155 D'Avdeew (Yvan), C. E. S. A.
156 Lufour (Roger), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
157 Ibanez (Antoine), B. A. 1/157.
158 Henar (Gérard-Auguste), C.T. T. T. 807.
159 Quedeville (Roger-Jacques), B. E. 919.
160 Collier (Jacques-Ferdinand), 5e E. C.
161 Laffitez (Gabriel-Jules), S.M. A. A.
162 Hamonic (Lucien-Jean), service information.
163 Touchotte (Enogat-Albert), G. C. 1/6.
164 Dongey (Albert-Jean), G. C. 2/6.
165 Bourbal (Noël-Jean), A. P. C. 1/182.
166 Labet (Pierre-Albert), G. C. 2/3.
167 Mariet (Raymond-Jean), S. M. A. A.

168 Rosse (Louis), D. B. A. 193.
169 Grasi (Jean-Philippe), B. A. 160.
170 Resve (Emile), B. A. 117.
171 Mutel (André-Georges), G. C. 2/6.
172 Compagnon (Robert-André), E. M. G. F. A. A. (T. E.)

*Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.*

1 David (Jean), S. T. R. 927.
2 Benret (Fulbert), G. C. T. A. 72.
3 Pages (Henri), Z. D. A. 903.

*Contrôleur de piste.*

1 Huon (André-Jean), B. A. 706.
2 Seguin (Jean-Ernest), B. A. 118.
3 Danesi (Joseph-Louis), C. A. 217.
4 Mercuri (Mercure), C. A. 217.
5 Seta (Pascal), C. A. 217.
6 Favotte (Pierre-Albert), R. A. 1/122.
7 Bossez (Jean-Charles), C. A. O. M. 1/161.
8 Pohpon (Charles), B. A. 1/136.
9 Laburthe (André-Joseph), C. A. 217.
10 Soule (François), B. A. 1/181.
11 Boissard (Gabriel-Félix), C. A. 217.
12 Maurouard (Maurice-Jean), B. A. 1/157.
13 Montinet (Edouard), B. A. 125 (T. E.)

*Météorologiste.*

1 Segot (Jean-Baptiste), B. A. 1/707.

*Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.*

1 Jacquet (Robert-Marceau), G. T. 1/25.
2 Doyen (Jean-Paul), G. T. 1/25.
3 Thibault (Jacques-Stéphane), G. T. L. A. 2/60.
4 Villechanoux (Edouard-Louis), C. I. E. T.

*Fusilier de l'air.*

1 Bernaudon (Julien), Z. D. A. 901.
2 Dieudonné (Jean-Camille), 281e C. B. R. E.
3 Brissot (André-René), S. A. 2/139.
4 Ricci (Paul-Noël), B. A. 1/102.
5 Gendillou (Marcel), C. E. I. T.
6 Ballarini (Denis), S. A. 1/126.
7 Pelletier (André-Julien), C. B. A. 773.
8 Therond (Louis-Pierre), B. A. 125.
9 Larrazet (René), B. A. 722.
10 Sabardu (André-Raymond), B. A. 106.
11 Ode (Jean-Baptiste), B. A. 125.
12 Hermel (Robert-Louis), B. A. 1/104.
13 Melge (Pierre-Max), B. A. 101.
14 Taraore (Youssouf), B. A. 162.
15 Ciquot (Armand-Pierre), C. A. 217.
16 Brisorgueil (Pierre-Louis), E. A. A. 601.
17 Dary (Dominique), D. B. A. 126.
18 Rolland (Ovide-Jean), E. A. A. 603.
19 Boucherat (Jean-Paul), E. A. A. 609.
20 Merlaut (Pierre-Denis), B. A. 161.
21 Maume (Charles-Jean), B. A. 1/111.
22 Fillol (Jean-René), C. I. T. 2/209.
23 Beltran (Raymond), B. A. 1/210.
24 Rivain (Pierre), M. C. H. 798.
25 Gentzbittel (Aloïse), C. G. 595 *bis*.
26 Boijoux (Emile), G. T. 2/62.
27 Lobelle (Pierre-Joseph), B. A. 1/151.
28 Payen (René-Jean), D. B. A. 195.
29 Danjou (Achille-Jules), B. A. 1/134.
30 Rouault (Joseph-François), B. A 721.
31 Gorsse (Henri-René), M. C. H. 797.
32 Perez (Louis), B. A. 1/141.
33 Vian (Léon-Fernand), B. A. 1/181.
34 Trigance (Adrien-Aurélien), B. A. 1/107.
35 Gagne (Ferdinand), D. B. A. T. S. 190.
36 Lauer (Emile), M. A. 3/781.
37 Gaillard (Roger-Georges), P. C. 482.
38 Clanchet (Julien), C. T. A. 382.
39 Rabillon (Roland-Gaston), P. C. 482.
40 Dumont (Marc-Léopold), E. R. O. M. 80.
41 Bisiaux (Emile), B. A. 170.
42 Xavier (André-Ernest), C. I. T. 2/240.
43 Esnard (France-Auguste), C. A. 217.
44 Bataille (Norbert-Henri), G. C. 1/5.
45 Dorignac (Adrien-Daniel), B. A. 170.
46 Favre (Jean-Ernest), Parc 2/102.
47 Negro (Roger-Lucien), A. P. C. 1/482.
48 Launay (Paul), B. A. 721.
49 Silvy (Honoré-Laurent), B. A. 1/114.
50 Peret (Roger-Ernest), B. A. O. M. 1/170.
51 Lebouc (Louis-Eugène), C. T. A. 247.
52 Erly (André), B. A. 706.
53 Perrier (René), B. A. 117.
54 Bossu (Claude), G. A. T. A. C. N.
55 François (Jean-Ernest), E. M. Air Maroc.
56 Martin (Henri), B. A. 117.
57 Lejeune (Roger-Louis), C. M. A. 221.
58 Dumas (Georges-Laurent), 2e E. C.
59 Chabot (Jacques-Olivier), B. A. 1/157.
60 Thomas (Raymond-Louis), B. A. 1/104.
61 Dalanzy (René-Jules), B. A. 121.
62 Bignals (Pierre-Jean), G. C. T. A. 72.
63 Leveque (Charles-André), G. T. 1/61.
64 Bertin (Marcel), D. B. A. T. S. 190.
65 Benoit (Robert), D. B. A. 191.
66 Bonrepaux (Jean-Denis), B. A. 706.
67 Duchemin (André-Antoine), E. L. A. 56.
68 Fauveau (Gaston), P. C. 482.
69 Quintanel (Jacques), C. T. A. 382.
70 Ruch (Edouard-Victor), P. C. 482.
71 Gueic'an (Marcel-Eugène), 5e E. C.

*Sécurité incendie.*

1 Pellegrini (Jean-Louis), G.T.A 1/62.
2 Palus (Francis-Jean), G. C. 1/6.

Les sergents majors et sergents-chefs:

*Comptable.*

1 Bernad (Henri-Michel), E. M. G. E. A. A.
2 Serret (François-Louis), B. A. 1/111.
3 Luc (Maurice-Guy), G. T. 1/63.
4 Noël (Jacques-Alfred), C. B. 757.
5 Lautier (Maurice-Jean), D. C. A. A.
6 Guidon (Bernard-Delphin), C. A. 754.
7 D'Herville (Germain-Charles), E. A. A. 607.
8 Rémy (Jean-Robert), B. A. 1/181.
9 Girsch (Henri-Lucien), 4e E. C.
10 Laporte (Henri-Paul), E. A. A. 607.
11 Wallier (Louis-Marcel), C. A. Air Algérie.
12 Moreau (Gabriel-Adrien), D. C. 2e R. A.
13 Rattet (René), B. A. 1/181.
14 Laffitau-Barrère (Robert), C. T. A. 246.
15 Bellot (René-Roger), D. C. A. E. O.
16 Malcotie (André-Valéry), G. T. 2/61.
17 Cottencin (Emile-Jean), E. M. G. F. A. A.
18 Coadou (Timothée-Jean), B. A. 1/132.
19 Marais (Edouard-Jean), B. A. 1/181.
20 Le Cadre (Baptiste-Jean), B.A. 1/109.
21 Souart (Antony), M. C. R. 798.
22 Guibet (Marcel-Jules), G.T.A. 1/61.
23 Lefeuvre (Jean-Robert), B. A. 209.
24 Noé (Joseph), B. A. 1/141.
25 Saige (René-Auguste), B. A. 1/136.
26 Cotte (Antoine-Michel), C. A. 1/161.
27 Guibbert (Marius-Joseph), C. B. A. 759.
28 Legros (Jacques), B. A. 117.
29 Godard (Marcel-Maurice), B.A. 1/170.
30 Debrin (André-Célestin), D. B. A. 195.
31 Pruvost (Gaston-Clément), G. T. A. 1/64.
32 Mangin (Georges-Albert), D.C. A.A.
33 Gilbert (Francis), B. A. 117.
34 Maillot (Pierre-Jules), B. A. 1/139.
35 Poulain (Robert-Edouard), G. M. 3/6.
36 Bricout (René), B. A. 1/104.
37 Mocquot (Raymond-Auguste), C. B. A. 753.
38 Verdy (Jean-Louis), Z. D. A. 903.
39 Le Brun (Alfred-Louis), G. C. 1/5.
40 Decottignies (Marcel), B. A. 1/122.
41 Cruz (Paul-Constant), C. B. A. 761.
42 Ettori (Jean-Sanvitus), C.B.A. 762.
43 Gaillard (Louis-Henri), C.B.A. 759.
44 Lauzeille (Marcel), D. M. A. A. 621.
45 Limeuil (Edmond), B. A. 117.
46 Caron (Alfred-Gabriel), B. A. 1/139.
47 Delos (Jean-Come), G. T. A. 1/64.
48 Bergeaud (Marc), B. A. 118.
49 Millot (René), B. A. 117.
50 Pivot (Pétrus), C. B. A. 769.
51 Courtois (Marcel-François), 1/151.
52 L'Henaff (Pierre), B. A. 1/124.

Les sergents-chefs:

*Expert textiles et cuirs.*

1 Sauvin (Jean-Marie), D. C. A. A.
2 Brisson (Pierre-Henri), M.R.H. 782.

*Maître d'hôtel.*

1 Laffont (Georges), B. A. 1/209.
2 Berger (Joanny), G. M. 3/6.
3 Grignola (Jean), E. P. A.
4 Pataud (Roger-Sylvain), C. A. 1/149.
5 Puaut (Pierre-Joseph), C. A. 217.
6 Chanel (Claudius-Gabriel), C. A. 217.
7 Henry (Constant-Marcel), E. M. C. A. E. O.
8 Chrysostome (Robert-Léopold), B. A. 1/170.
9 Clause (Albert), C. A. 217.

**Pour le grade de sergent-major.**

Les sergents-chefs et sergents:

*Comptable.*

1 Gimenez (José-Jean), B. S. C. 3/140.
2 Bernigole (Jean-Pierre), B. A. 1/106.
3 Pargade (René-Léon), B. A. 1/124.
4 Valat (Gaston-Aimé), A. P. B. A. 2/162.
5 Drouhin (François-Jean), D.C. A. A. 1re D. A. et 1re R. A.
6 Clamens (Guy-Louis), B. A. 1/118.
7 Nicolle (Maurice-Gustave), B. A. 1/111.
8 Mouray (Marcel-Jean), A. M. R. H. 1/784.
9 Peraldi (Paul-Laurent), S. A. 1/126.
10 Bernard (Jean-Marcel), B. A. 740.
11 Donnet (Charles-Yves), B. A. 1/151.

12 Coisne (André), B. A. 160.
13 Robert (Camille-Emile), B. A. 740.
14 Fedou (Louis-Adrien), B. A. 721.
15 Vidal (Jacques), C. A. 217.
16 Rousseau (Claude-Roland), C. E. I. T. 872.
17 Magne (Michel-Léon), B. A. 1/136.
18 Goffic (Robert), B. A. 1/181.
19 Trabac (André-Emile), B. A. 1/114.
20 Davinroy (Daniel-Julien), B. A. 1/112.
21 Yung (Jean), Parc (2/106).
22 Mora (Marcel), C. B. A. 763.
23 Pere (André-Désiré), A. R. A. A. 681.
24 Brunel (Jean-Pierre), C. E. B. A.
25 Bloch (Guy-Raoul), B. A. 701.
26 Bergamaschi (Louis), B. A. 1/124.
27 Lembezat (Robert-Jean), D. B. A 193
28 Lacoulure (Robert), G. C. 2/6. C. B. A. 754.
29 Clément (Henri-François), C. B. A. 754.
30 Manquat (Marcel-Georges), C. B. A. 761.
31 Lépine (Bernard-Pierre), C. B. A. 751.
32 Rome (Marc-Elie), B. A. 721.
33 Fall (Souleymane), C. A. O. M. 1/161.
34 Morera (Pierre-Jean), B. A. 1/110.
35 Kuchenbuch (Robert), D. T. 1.
36 Planton (Jean-Fernand), P. C. 482.
37 Pichot (Jean-Pierre), E. A. A. 601.
38 Labardin (Robert-François), B. A. 706.
39 Fourre (Jean-Marie), P. C. 482.
40 Morieux (Camille-René), Z. D. A. 901.
41 Deforges (André-Pierre), C. A 756.
42 Le Floch (Jean-Joseph), B. A. 1/132.
43 Givonnet (René), D. C. A. C. F. S.
44 Ragot (Roger-Jean), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
45 Cadon (Roger-Julien), E. M. G. F. A. A.
46 De Saint-Pierre (André-Julien), B. A. 1/109.
47 Garretta (Eugène-Joseph), B. A. 118.
48 David (Raymond-Marie), B. A. 1/41.
49 Chappe (Jean-Victor), S. A. 1/153.
50 Thomas (Gilbert-Charle), B. A. 1/104.
51 Giron (Jean-Emile), B. A. O. M. 171.
52 Hinzelin (Pierre), C. B. A. 770.
53 Michel (René-Auguste), B. A. 701.
54 Viseux (René-Louis), B. A. 1/708.
55 Chartron (André-Henri), B. A. 1/106.
56 Davisseau (Pierre-Alphonse), 5e E. C.
57 Godfrin (Aimé), B. A. 1/724.
58 Blanc (Jules), B. A. 1/136.
59 Cesari (Bernard-Joseph), I. G. C. A. A.
60 Beaugendre (Etienne), E. A. A. 607.
61 Vienot (Jean), G. T. 2/62.
62 Malibert (Roger), G. C. 1/6.
63 Léger (Michel-Georges), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
64 Seuret (Abel-Jean), D. C. A. A. 2e R. A.
65 Meunier (Louis-Georges), D. B. A. 191.
66 Charles (Roger), Z. D. A. 903.
67 Millot (Jean-Henri), C. A. 1/125.
68 Pecheux (André), D. B. A. 191.
69 Sagot (Goustan), E. M. G. M. M. T. A.
70 Lambert (Jean-Henry), C. A. 217.
71 Cattoen (Henry-Camille), D. C. A. A.
72 Perlat (Jean-Fernand), C. B. A. 769.
73 Sauzet (Louis), B. A. 701.
74 Meunier (Roger), B. A. 117.
75 Laffargue (Maurice), Z. D. A. 902.
76 Jeanblanc (Marcel-Alfred), B. A. 146.
77 Bes (Roger-Abdon), D. M. A. A. 621.
78 Rocheteau (Auguste), B. A. 1/116.
79 Bohigas (Fernand-Germain), B. A. 1/101.
80 Gaudel (Paul-Camille), C. E. S. A.
81 Merle (Jérémie-Marius), E. A. A. 606.
82 Rattier (Pierre-Gilbert), D. C. A. A.
83 Duchemin (Robert-Marcel), D. C. A. A. E. O.
84 Latapie (Louis), C. B. A. 770.
85 Bedouet (Louis-René), D. C. A. A. E. O.
86 Szczepaniak (Jean), C. B. A. 770.
87 Girault (Gilbert-Marcel), B. A. 1/102.
88 Laroye (Jean-Emilien), Z. D. A. 903.

**Pour le grade de sergent-chef.**

Les sergents :

CORPS DU PERSONNEL NAVIGANT

*Pilotes.*

1 Miart (Daniel-Alain), G. C. 2/6.
2 Torres (Marcel-Jean), G. M. 3/6.
3 Heney (Raymond), E. T. B. 3/702.
4 Merle (Roger-André), G. A. O. A. 1.
5 Carlotti (Henri), B. A. 708.
6 Chambon (Jacques), 2e E. C.
7 Barbier (Pierre-Eugène), E. T. B. 3/702.
8 Le Nestour (Henri-Yves), G. C. 1/5.
9 De Rolland (Alain-Louis), G. C. 1/6.
10 Even (Raymond), B. A. 706.
11 Rouillon (Henri-Paul), 2e E. C.
12 Voogden (Jean), E. T. B. 3/702.
13 Saint-Laux (Jean-Henri), B. A. 701.
14 Fabre (Benjamin-Désiré), G. M. 1/9.
15 Banet (Urbain-Henry), G. L. A. 49.
16 Savignac (André-Paul), E. O. M. 85.
17 Paon (Marcel-Jean), B. A. 162.
18 Rouchon (Jacques-Marcel), G. C. 2/5.
19 Gaillie (Jean-Pierre), G. M. 3/6.
20 Dupont (Robert), B. A. 706.
21 Million (Charles-Eugène), B. A. 701.
22 Chalvet (Charles), 2e E. C.
23 Gosse (Jean), G. M. 1/9.
24 Crassous (Gervais-Emmanuel), G. C. 2/3.
25 Patron (Pierre), G. C. 1/6.
26 Capp (Mathias-Yves), G. A. O. A. 1.
27 Beaufrere (Gérard-André), G. C. 2/6.
28 Pinier (Jacques-Paul), G. C. 1/6.
29 Levavasseur (André-Julien), G. T. 2/62.
30 Durand (Pierre-Jean), E. O. M. 83.
31 Vignon (Edmond-Auguste), G. T. 1/63.
32 Cherblanc (Albert-François), G. A. O. A. 3.
33 Barry (Gabriel), E. O. M. 81.
34 Feraud (Henri-Eugène), G. A. O. A. 2
35 Houben (Jean-Auguste), G. C. 2/6.
36 Cantin (Pierre-Marie), E. T. B. 3/702.
37 Deschamps (Georges-Paul), 4e E. C.
38 Le Bas (Philippe-André), G. C. 2/4.
39 Pieraggi (Antoine), B. A. 701.
40 Guillot (Jean-Célestin), B. A. 701.
41 Salette (Jean-Armand), 2e E. C.
42 Gilbert (Pierre-Jean), B. A. 706.
43 Bretagnon (Roger-Jean), G. C. 2/6.
44 Reynaud (Yves), G. T. 1/61.
45 Contant (André-René), G. C. 1/6.
46 Salvan (Jacques-Paul), G. C. 1/1.
47 Jacomino (Blaise-François), E. L. A. 52.

*Mitrailleur.*

1 Chaix (Maurice-Lucien), E. O. M. 85.
2 Burdairon (Jean-Claude), G. T. 1/62.
3 Richy (André-Gaston), E. O. M. 83.
4 Lenvoïse (Roger), B. A. 160.
5 Cuny (Jean), G. T. 1/25.
6 Ramaud (Henri-Lucien), E. O. M. 85.
7 Gilbert (Pierre), E. T. B. 3/702.
8 Perez (Jean), E. T. B. 3/702.
9 Dutrey (Jean), G. T. A. 1/64.
10 Nigoul (Henri-Marcel), G. L. A. 50.
11 Banquet (Jean-Maurice), G. T. 1/25.
12 Rolland (André-Denis), G. A. T. 3/61.
13 Lebel (Jacques), B. A. 706.
14 Julien (Jacques-Maximilien), G. L. A. 50.
15 Philippot (Jacques), G. T. 1/61.
16 Garnier (Yves-Paul), E. O. M. 83.
17 Rochard (Louis), E. L. A. 44.

*Radio télégraphiste en avion.*

1 Corbel (Henri-Jean), E. L. A. 51.
2 Maurichere (Pierre-Henri), B. A. 162.
3 Agostini (Marc-Marie), G. C. 1/6.
4 Savy (Elie-Pierre), G. T. A. 1/64.
5 Sauner (Raymond-Maxime), A. I. A. 3.
6 Vives (Emmanuel-Vincent), B. A. 761.
7 Marsh (Pierre), G. T. 1/63.
8 Cognard (Paul-Claude), G. T. A. 1/64.
9 Bourel (Lucien-Victor), B. A. 162.
10 Guillot (Gilles-Pierre), B. A. 162.
11 Lefranc (Christian), G. T. 2/62
12 Cugnot (Jean-Pierre), G. L. A. 49.
13 Foulon (Jacques), E. A. A. 601.
14 Gresnel (Claude), C. E. V.
15 Barberet (Robert-Charles), C. I. E. T.
16 Villemard (Gilbert), G. T. 2/62.
17 Hegly (Bernard-Léon), B. A. 160.
18 Nanguiot (Jean-André), B. A. 162.
19 Delorme (Raymond-Louis), E. O. M. 81.
20 Cordin (Alexis-Maurice), G. T. 2/64.
21 Laforest (Henri), G. T. 2/62.
22 Ortas (Pierre-Laurent), B. A. 162.
23 Maccario (Raymond-Joseph), G. T. 1/63.
24 Lucas (Auguste-Pierre), G. T. 1/61.
25 Comte (René), G. T. 2/62.
26 Loquinaire (Guy), B. A. 1/107.
27 Carrer (Maurice-Jean), E. O. M. 81.
28 Robin (Pierre-Henri), B. A. 162.
29 Font (Jacques-Louis), G. T. A. 1/64.
30 Fracaro (Dominique-Jean), G. T. 1/63.
31 Brian (Raoul-Joseph), E. O. M. 81.
32 Bardinet (Jean-Roch), G. L. A. 49.
33 Leone (Francis-Marcellin), C. E. V.
34 Laine (Théophile), G. T. L. A. 2/63.
35 Martin (Roger), E. L. A. 52.
36 Gout (Robert-Ernest), E. L. A. 53.
37 Bazzochini (Félicien), B. A. 162.
38 Chamberlon (Jérôme-Louis), E. O. M. 83.
39 Poinat (Henri-Pierre), G. T. A. 1/64.
40 Aime (Raymond-Marie), G. T. A. 1/64
41 Orlet (Guy), G. T. A. 1/64.
42 Perrin (Jean-Paul), G. T. 2/62.
43 Masson (Robert-Emile), E. R. O. M. 80.
44 Glemo (Marcel-Yves), E. O. M. 83.
45 Carmagnat (James-Georges), B. A. 706.
46 Samson (Gérard), G. T. A. 1/64.

47 Minvielle-Sebastia (Marcel), E. T. B. 3/702.
48 Saint-Cricq (Jean-François), G. T. A. 1/64.
49 Noel (Joseph-Jean), G. T. A. 1/64.
50 Sevilla (Alfred-François), G. T. 2/62.
51 Barboux (Maxime-Louis), B. A. 162.
52 Rabetel (Armand-Edouard), G. T. 2/62.
53 Maestre (Paul-Michel), G. T. A. 1/64.
54 Mertz (Jérome-Bernard), G. T. A. 1/64.

*Mécanicien volant.*

1 Valat (René-Amédée), G. T. 1/63.
2 Sarradin (Pierre-Maurice), G. T. 1/25.
3 Haut (Jacques), E. A. A. 601.
4 Chevalier (René-Victor), G. T. L. A. 1/60.
5 Galliat (Raymond-Emile), E. L. A. 47.
6 Chauvin (Alain-Marie), G. T. 2/61.
7 Patrat (Pierre), G. T. L. A. 2/60.
8 Raout (Yves), G. T. 1/63.
9 Pochon (Robert-Louis), B. A. 706.
10 Bugeia (Emile-Joseph), B. A. 721.
11 Churie (Jacques), G. T. 2/62.
12 Mogain (Jean), G. L. A. 49.
13 Bernard (Albert-Hippolyte), S. G. A. C. C.
14 Bonnet (André), G. T. 1/61.
15 Grenier (Claude-Victor), G. T. L. A. 2/60.
16 Martinetti (Ernest), E. L. A. 52.
17 Rigoussen (Louis-Adolphe), G. A. T. 3/61.
18 Clement (Michel), G. T. 1/63.
19 Berton (André-Georges), E. T. B. 3/702.
20 Lausdat (Marcel-Jacques), E. T. B. 3/702.
21 Paris (Roger-André), G. T. 1/63.
22 Bourdin (René), C. I. E. T.
23 Bourgier (Roger-Pierre), G. T. A. 1/64.
24 François (Henri-Gaston), G. T. L. A. 1/60.
25 Dupre (Raymond), E. L. A. 43.
26 Loustalot (René-Séverin), C. I. E. T.
27 Grapin (Georges), G. L. A. 49.
28 Verdier (Auguste), C. E. V.
29 Celle (Paul), G. R. 1/33.
30 Gérard (Robert-Alexandre), E. L. A. 56.
31 Pierre (André-Louis), G. T. A. 1/64.
32 Diffendal (Pierre), G. T. L. A. 2/60.
33 Paireau (René), G. R. 2/64.
34 Leloup (Maurice-Alexandre), G. T. L. A. 2/60.
35 Poumerol (Louis-Félix), G. T. 2/61.
36 Guingant (Yves), G. T. 2/62.
37 Goizet (Paul), C. I. E. E. S.
38 Daniel (Laurent), C. E. A. M.
39 Frottin Alain), C. E. A. M.
40 Bailly (Henri-Cyrille), G. T. 1/25.
41 Lamour (Robert-Marcel), G.T. 1/64.
42 Lambert (Robert-Jules), G. T. A. 1/64.
43 Huberdeau (Joseph-Georges), C. E. A. M.
44 Marceau (Hervé-François), E. A. A. 601.
45 Bruchon (Georges), Z. D. A. 902.
46 Sechaud (Raymond), G. T. 2/64.
47 Rigaud (Louis), G. C. 1/6.
48 Roux (Marc-Jean), E. R. O. M. 80.

*Parachutiste d'essai.*

1 Tournier (Michel-Germain), C. E. A. M.
2 Zynis (Henri), C. E. A. M.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT SPÉCIALISTE

*Mécanicien avion.*

1 Laporte-Fray (Jean-René), B. A 706.
2 Delhoste (Raymond-Michel), G. T. 1/63.
3 Barjolle (Louis-Pierre), G. T. 1/63.
4 Morvant (Jean), G. T. 1/61.
5 Retif (Yves), B. A. 106.
6 Gaychet (Robert), G. A. T. 3/61.
7 Bailly (John-Henri), B. A. 701.
8 Ros (Georges-Jules), D. M. A. A. 631.
9 Legouey (Marcel), B. A. 706.
10 Mirine (André-Paul), B. A. 701.
11 Benoit (Michel) G. A. T. 3/61.
12 Vuoolt (Pierre-Henri), D. M. A. A. 631.
13 Dumas (René-Jean), B. A. 106.
14 Paris (André-Louis), G. M. 3/6.
15 Ehret (Raoul-Albert), B. A. 707.
16 Dejouhannet (Gilbert), P. C. 482.
17 Le Coq (Joseph-Pierre), G. T. A. 1/64
18 Mauconduit (Lucien-Elie), G. T. 2/61.
19 Bullieaux (Gérard-Alexandre), G. T. 1/25.
20 Chauby (Henry-Raoul), P. C. 482.
21 Bassoulet (Pierre-Marcel), P. C. 482.
22 Ferlein (Michel-Hubert), P. C. 482.
23 Mougin (Jean), B. A. 101.
24 Mestre (Jean-Baptiste), P. C. 482.
25 Mercier (Emile-Robert), P. C. 482.
26 Lata (Robert), P. C. 482.
27 Bardin (André), B. E. 949.
28 Largillière (Jean-Constant), G. T. 1/63.
29 Cambon (Roland), B. A. 708.
30 Gendron (Pierre-Emile), G. T. L. A. 2/60.
31 Garçon (Pierre-Fernand), B. A. 122.
32 Benard (Pierre-Joseph), E. O. M. 83.
33 Figeac (Auguste-Germain), G. T. L. A. 2/60.
34 Lehuède (Martial-Eugène), B. A. 701.
35 Cabioch (Henri), B. A. 701.
36 Blanchard (Jean-Louis), B. A. 707.
37 Brillant (Henri-Marcel), G. T. L. A. 2/60.
38 Nenninger (Michel-Victor), C. E. V.
39 Lecas (Roland-Ernest), G. T. 2/64.
40 Mouchet (Bernard-Paul), G. C. 1/6.
41 Traon (Alexandre-Marie), B. A. 106.
42 Bodivit (Alain), E. L. A. 51.
43 Pluvy (Henri), B. A. 707.
44 Hollard (Jean), A. P. C. 1/482.
45 Ranc (Jean-Louis), G. C. 2/5.
46 Stephan (Pierre-Guillaume), B. A. 1/151.
47 Pilard (Marcel-César), G. A. O. A. 2
48 Rougeron (Gérard-Marcel), E. T. B. 3/702.
49 Lema (Guillaume-Antoine), G. T. 1/63.
50 Dupuch (Pierre), B. A. 706.
51 Vasseur (Maurice-Eugène), B. A. 1/124.
52 Ory (Roger), B. A. 181.
53 Laroche (Jean), G. T. 1/61.
54 Bouchet (Jean), G. T. 1/63.
55 Estaque (Jean-Célestin), G. T. 2/62.
56 Thomas (Georges-Pierre), D. S. E. M. G. A.
57 Lebœuf (Gaston), A. P. E. 1/601.
58 Coudray (Louis-Roger), B. A. 702.
59 Savignat (Georges-Louis), G. C. 2/5.
60 Carbonnel (Henri), G. M. 1/9.
61 Rolland (Jean), G. T. 2/64.
62 Biard (Maurice-Charles), G. A. O. A. 5.
63 Ferry (Jean-Marie), B. A. 151.
64 Gauthier (Pierre-Claudius), G. T. 1/64.
65 Queyroi (Georges-Joseph), G. T. 1/25.
66 Chalco (Léopold), B. A. 706.
67 Gourdain (Marcel), G. C. 1/5.
68 Jouault (Jean-Denis), G. T. 2/61.
69 Mignon (Gaston-Michel), G. T. 1/61.
70 Arlettaz (Gabriel-Jacques), G. T. A. 1/64.
71 Pillot (Léon-Henri), G. C. 1/5.
72 Mathieu (Pierre), P. C. 482.
73 Lemaître (Léon), G. C. 2/6.
74 Courcoul (André), 5e E. C.
75 Tobot (Jacques-Charles), G. T. 1/61.
76 Joffroy (Lucien-Edmond), B. A. 1/210.
77 Le Querre (Guy-Félicien), G. C. 1/6.
78 Barge (Gaston-Abdon), S. A. 2/139.
79 Burguière (Roger-Philippe), 4e E. C.
80 Murzeau (Georges), E. L. A. 52.
81 Cante (Pierre-Antoine), B. A 1/107.
82 Meyts (Michel), G. T. 1/61.
83 Presse (Roger-Pierre), C. E. A. M.
84 Brehier (Henri-Marie), A. P. C. 1/482.
85 Bizien (Louis-François), E. L. A. 53.
86 Faulon (Jean), A. P. E. 1/601.
87 Mougin (Marcel-René), G. C. 1/6.
88 Huot (Robert), G. M. 3/6.
89 Cathala (Jean-Aimé), G. T. 2/62.
90 Gay (Michel), G. C. 1/6.
91 Depredurand (Emile-André), B. A. 1/104.
92 Willay (Marcel), 4e E. C.
93 Marchand (André-Louis), G. C. 1/6.
94 Marill (Jacques-Jean), G. C. 2/6.
95 Boutet (Louis), G. C. 1/6.
96 Le Teisserier (Michel-Emile), B. A. 1/122.
97 Baquey (Pierre-Jean), G. T. 1/25.
98 Le Scouarnec (Roger-Joseph), G./T. 125.
99 Jaffeux (Jean-Marie), S. S. A. 825.
100 Grisoni (Robert-François), B. A. 1/107.
101 Dupire (André-Henri), A. A. A. 601.
102 Raphalen (André), Z. D. A. 902.
103 Paillard (Guy-Robert), G. T. L. A. 1/60.
104 Combeau (Jacques), G. T. A. 1/64.
105 Meyer (Roland-Alfred), 4e E.C.
106 Jegou (Albert-Félicien), D. B. A. 191.
107 Sirot (Edouard-Jules), E. C. 3/708.
108 Mugnier (Georges-Jean), G. T. A. 1/62.
109 Le Fouler (Jean), G. T. A. 1/64.
110 Raymond (Guy-Pierre), G. T. 1/25.
111 Coudor (Raymond-Auguste), B. A. 162.
112 Chabaud (Gérard-Amélien), B. A. 701.
113 Jacob (Jean-Ernest), G. C. 2/6.
114 Frontil (Robert), G. T. 2/64.
115 Nappez (Félix-Charles), G. M. 3/6.
116 Thevenot (Georges), G. C. 2/3.
117 Lemaire (Louis-Clovis), B. A. 1/114.
118 Meslin (Léopold), B. A. 1/107.
119 Bergonso (Henri-Lucien), G. C. 1/6.
120 Coussy (Jean-Albert), Z. D. A. 901.
121 Pierrot (René-Henri), G. T. 1/63.
122 Crabe (Charles-Marie), G. C. 1/6.
123 Gagnieux (Henri), B. A. 1/140.
124 Petiot (Jean-Hubert), 2e E. C.
125 Parfond (Raymond-Maurice), G. T. 2/64.
126 Lefèvre (Maurice-Marcel), G. L. A. 50.
127 Naud (Philippe-Bernard), C. A. 217.
128 Sinquin (Marcel), G. C. 1/5.
129 Planlade (André-Lucien), G. T. A. 1/64.
130 Priou (Rémy-Edouard), G. T. 2/64.
131 Georges (Maurice-René), E. G. A. A. 615.
132 Perrot-Minot (Robert-André), G. C. 1/5.
133 Chatrian (Michel), D. P. C. 1/482.
134 Garnier (Yves-Gérard), B. A. 721.
135 Joly (Robert), E. L. A. 52.
136 Paulino (Joseph-Victor), B. A. 162.
137 Constantin (René), B. A. 722.
138 Bessy (Jean-Fernand), E. L. A. 52
139 Bahuon (Jean), G. T. 2/64.

140 Mauroy (Pierre-Marc), B. A. 160.
141 Janin (René-Paul), G. T. A. 1/64.
142 Duvigneau (Pierre), E. L. A. 52.
143 Thibaudier (Sylvain-Basile), 5e E. C.
144 Cozic (Jean-Marcel), P. C. 482.
145 Moallic (Guillaume-Marie), G. M. 3/6.
146 Gabarre (Gilbert-Jean), P. C. 482.
147 Artaz (Adolphe-Pio), Parc 2/136.
148 Jacquemard (Serge-Maurice), G. T. L. A. 1/60.
149 Lacroix (Claude-Emile), G. T. 2/63.
150 Sevat (Bernard), B. A. 151.
151 Masson (Marcel-Louis), G. C. 2/6.
152 Mariaud (Jean), G. C. 1/6.
153 Spaczek (Ceslaw-Paul), P. C. 482.
154 Cadiou (Roger), Z. D. A. 901.
155 Piras (Antoine), E. A. A. 601.
156 Rousseaud (Louis), C. E. A. M.
157 Vincent (Alfred), G. R. 1/33.
158 Lebrun (André-Abel), E. L. A. 52.
159 Bigeard (Paul-Marie), G. T. 1/63.
160 Bailly (Jacques-Roger), G. T. A. 1/64.
161 Grande (Etienne), P. C. 482.
162 Fournier (Jean), B. A. 708.
163 Etave (Robert), G. C. 2/6.
164 Guérin (Serge-Claude), G. A. O. A. 3.
165 Perrault (Gilbert-Lucien), A. P. C. 1/482.
166 Damervalle (Marcel-Joseph), E. L. A. 52.
167 Vincent (Georges-Charles), G. C. 2/6.
168 Beccaria (Joseph-Guillaume), G. T. 1/63.
169 Piacentini (Ange-Toussaint), P. C. 482.
170 Rouxel (Robert-Jules), G. C. 2/6.
171 Riffard (Roger-Robert), A. P. C. 1/482.
172 Labbe (Gérard-Alcide), P. C. 482.
173 Chedoz (André-Jean), G. A. O. A. 1.
174 Baudouin (Maurice), P. C. 482.
175 Bachélery (Georges-Désiré), G. C. 2/3.
176 Voisine (André-Albert), G. A. O. A. 3.
177 Arman (Gaétan), G. C. 2/3.
178 D'Angeli (Antonio-Pietro), P. C. 482.
179 Jounay (Alfred), A. P. C. 1/482.
180 Farge (Pierre-Jean), G. T. A. 1/64.
181 Escaich (Pierre-Jean), G. C. 2/5.
182 Cony (René-Germain), P. C. 482.
183 Maret (Roland-Daniel), G. C. 2/5.
184 Girardin (Marcel), G. A. O. A. 1.
185 Pagès (Maurice), P. C. 482.
186 Biga (Walter-Jacques), P. C. 482.
187 Perrin (Jacques-Jean), E. G. A. A. 615.
188 Jaulin (Henri-Marc), G. T. L. A. 1/60.
189 Zanchi (François), B. A. 160.
190 Pasquier (Pierre), Z. D. A. 903.
191 Plantade (Yves), G. T. A. 1/64.
192 Declercq (Maurice-Adrien), G. A. O. A. 2.
193 Coste (Roger-Lucien), P. C. 482.
194 Salier (Pierre-Albert), G. C. 2/6.
195 Michelon (Marcel-Jean), E. R. O. M. 80.
196 Alexandre (Pierre-José), A. P. C. 1/482.
197 Raveau (Arthur-Eugène), E. P. A. A. 58.
198 Biancheri (Antoine-François), G. M. 3/6.
199 Frétard (Jean-Joseph), G. C. 1/6.
200 Dordain (Serge-Charles), G. C. 1/6.
201 Cortal (Léon-Gabriel), G. C. 1/5.
202 Antigny (Robert), G. A. O. A. 1.
203 Dupuy (Michel), E. L. A. 53.
204 Gazay (Jean-Marie), A. P. C. 1/482.
205 Messager (Yves-Jean), E. L. A. 53.
206 Roybet (Maximin-Joseph), G. C. 2/6.
207 Copin (Gilbert-Jean), P. C. 482.
208 Collery (Jean-Ernest), G. T. 2/62.
209 Penot (Gabriel), P. C. 482.
210 Dauliac (Jean-Robert), G. T. 2/62.
211 Perrenet (Désiré-Louis), P. C. 482.

*Mécanicien armement.*

1 Larquetoux (Jean-Louis), G.T. 2/61.
2 Jeanjacquot (Maurice-Jean), B. A. 1/107.
3 Jacquemet (Robert-Louis), B. A. 106.
4 Dulin (Robert-Paul), C. A. 217.
5 Chaminade (René-Robert), E. M. CSEA et 3e R. A.
6 Tournoux (Guy-Charles), G. M. 3/6.
7 Favetti (Robert-Henri), B. A. 708.
8 Tibay (Hubert-Augustin), G.C. 1/6.
9 Angot (Gilbert), Z. D. A. 901.
10 Gracia (Albert-André), E. L. A. 53.
11 Saulnier (Jean-Louis), G. M. 3/6.
12 Gauthier (Jules), G. C. 1/6.
13 Prigent (Edouard), B. A. 1/124.
14 Girardeau (Louis-Jean), 4e E. C.
15 Marcadet (André-Henri), B. A. 701.
16 Massari (Pierre-Marie), P. C. 482.
17 Perrin (Roger-Pierre), G. T. 1/61.
18 Cerdan (Michel-Roger), G. C. 1/6.
19 Anzil (Roland), G. C. 1/5.
20 Fleck (René-Jean), 4e E. C.
21 Bonardel (Lucien-Henri), P. C. 482.
22 Lamarque (André), D. G. O. M. 6/161.
23 Gautherot (René), E. A. A. 607.
24 Rivière (Roland-René), D. B. A. T. S. 190.
25 Gauzère (Jean-Elie), E. A. A. 607.
26 Berthe (Raymond-Edouard), E. L. A. 52.
27 Desrutins (Gilbert), G. C. 1/6.
28 Rozet (Pierre-Joseph), G. C. 1/6.
29 Bogard (Yves), S. A. 1/153.
30 Ferrero (Pierre-Barthélémy), G. C. 1/6.
31 Bichel (Raymond), 5e E. C.
32 Ehrhart (Jean-Pierre), G. R. 1/33.
33 Faussey (Robert-André), D. B. A. 193.
34 Joly (Roland-Albert), G. C. 1/3.
35 Seillac (Guy), B. A. 708.
36 Le Padellec (Jean-Marie), D. B. A. 191.
37 Clayrac (Robert-Denis), P. C. 482.
38 Boudier (Pierre-Antoine), C. E. A. M.
39 Lamotte (Serge-Lucien), G. C. 2/5.
40 Palmier (Guy-Lucien), D. B. A. T. S. 190.
41 Reilland (Pierre), G. C. 2/5.
42 Mandrin (Victor-Joseph), B. A. 1/111.
43 Constantin (René), A. P. C. 1/482.
44 Souchard (Michel), G. C. 2/6.
45 Recouvreur (Jean), D. B. A. T. S. 190.
46 Laville (André-Georges), G. C. 1/5.
47 Lupini (Joseph-Marie), G. M. 3/6.
48 Maujean (Guy-Joseph), G. C. 2/5.
49 Delbos (Jean), P. C. 482.
50 Dumon (Emile-François), G. C. 1/6.
51 Knochel (Henri), C. G. A. 598 *bis*.

*Télémécanicien.*

1 André (Roger), C. T. A. 802.
2 Goriou (Gaston-Albert), C. T. A. 803.
3 Carre (Armand-Gabriel), B. A. 1/112.
4 Morel (Jacques), B. A. 162.
5 Fauvel (Gabriel-Célestin), C. E. I. T. 872.
6 Bernis (Pierre-Louis), C. T. A. 801.
7 Picat (Jean-Germain), C. T. A. 803.
8 Copier (Henri-Gilbert), C. T. A. 804.
9 Emery (René-Henry), C. E. I. T. 872.
10 Dutron (André-Louis), B. A. 706.
11 Bezner (Louis), G. C. 2/1.
12 Plasson (Roger-Jean), B. A. 141.
13 Gillet (Louis-Auguste), 284e C. B. R. E.
14 Sens (Noël-Etienne), G. T. A. 1/64.
15 Mertz (Yves-Nicolas), C. E. I. T. 872.
16 Michelet (Marcel-Paul), E. T. F. 725.
17 Aubert (Jean-Camille), B. A. 1/140.
18 Laplanche (Maurice), B. A. 106.
19 Couteau (Roger), D. P. C. 1/482.
20 Daudel (Georges-Jean), C. E. A. M.
21 Ruelle (Eugène-Hippolyte), E. L. A. 51.
22 Charasson (André-Louis), B. A. 707.
23 Lelay (Joseph), C. T. A. 806.
24 Barguil (André-Emile), B. A. 1/104.
25 Cassagne (François-Lucien), B. A. 157.
26 Pinoteau (Jacques), C. T. A. 802.
27 Boccard (André-Pierre), C. T. A. 805.
28 Hory (Pierre-Emile), C. T. A. 801.
29 Guerrin (Eugène), B. A. 724.
30 Bastien (Albert-Lucien), E. M. G. F. A. A.
31 Laurencon (Marcel), B. A. 723.
32 Brenner (Yves-Pierre), G. T. 2/64.
33 Lefebvre (Irénée), G. C. T. A. 72.
34 Druais (Pierre-François), B. A. 1/112.
35 Bialais (Jean-Emile), D. M. A. A. 631.
36 Pomes (Roger-Philippe), G. T. A. 1/64.
37 Moreau (Jean-Maurice), S. T. T. A.
38 Coquelet (Pierre-Fernand), C. T. A. 803.
39 Chaudet (Georges-Gérard), B. A. 169.
40 Roche (Robert), C. T. A. 806.
41 Cussac (René-Emile), C. T. A. 803.
42 Vincent (Roger-Lucien), C. T. A. 812.
43 Charlier (Guy-Albert), C. T. A. 806.
44 Lagardère (Marc-Bernard), G. T. 1/25.
45 Laurent (Georges-Henri), B. A. 723.
46 Prido (Paul-René), C. T. A. 802.
47 Pascal (Robert), B. A. 701.
48 Couillandre (Vincent-Henri), C. T. A. 802.
49 Peltret (Marcel-Charles), B. A. 162.
50 Le Coz (Pierre-Marie), B. A. 151.
51 Merien (Corentin-Louis), E. A. A. 609.
52 Marc (Marcel), S. T. A. 811.
53 Cavarle (Bernard-Eugène), Z. D. A. 901.
54 Daumas (Fernand-Louis), Z. D. A. 902.
55 Marin (Albert-Alphonse), G.T. 2/64.
56 Guyot (Roger-Léon), B. A. 1/11e
57 Meyssac (Georges-Victor), B. A. 708.
58 Sedan (Prosper), C. T. A. 801.
59 Gaillard (Louis-Marius), Z. D. A. 902.
60 Lemaire (Jacques-Sylvie), C. T. A. 804.
61 Dujardin (Guy-Amédée), Z. D. A. 902.
62 Pages (Pierre-Guy), P. C. 482.
63 Provost (André), B. A. 723.
64 Mouflock (Yahia), G. T. A. 803.
65 Collier (André-Henri), G. L. A. 49.
66 Piolle (René-Léon), G. R. 2/33.
67 Guennec (Yves), B. A. 209.
68 Mallet (Roger-Pierre), B. A. 1/112.

69 Tronc (Gilbert René), G. T. A. 1/161.
70 Millon (Etienne-André), G. T. A. 812.
71 Chantefoin (Daniel - Jean), G. T. 2/64.
72 Savajols (Arsène-Jean), C. T. A. 812.
73 Chaussée (Victor-Pierre), C. T. A. 805.
74 Azema (Pierre-Alexis), C. T. A. 809.
75 Olivier (Gérard), C. T. A. 812.
76 Ovaère (Roger-Henri), C.T.A. 804.
77 Plissonnier (Marcel), B. A. 1/112.
78 Georges (Louis), C. T. A. 812.
79 Amar (Joseph-Elie), B. A. 708.
80 Herrou (Robert), Z. D. A. 902.
81 Hourrègue (René-Louis), E. M. G. F. A. A.
82 Pommelet (Louis-Marie), 2e E. C.
83 Novesi (Gilbert-Henri), G. C. 1/6.
84 Mutel (Jean-Henri), C. T. A. 812.
85 Boisset (Marcel-Elie), Z. D. A. 901.
86 Scherer (Antoine), C. T. A. 812.
87 Person (Laurent), Z. D. A. 901
88 Venturi (Georges-Roger), B.A. 127.
89 Auzias (René Pierre), E. T. F. 725.
90 Henry (François), B. A. 708.
91 Julien (Gaston), G. T. L. A. 1/60.
92 Ommes (Lucien), G. C. 1/5.
93 Le Borgne (Raymond-Pierre), G. C. T. A. 72.
94 Perocheau (Yves-Gabriel), C. T. A. 801.
95 Du Seval (Pierre-Edouard), C. T. A. 812.
96 Limet (Marcel-Raymond), C. T. A. 812.
97 Baudou (Henri), Z. D. A. 901.
98 Labat (Bernard-Léon), E. L. A. 53.
99 Dresse (Jules), C. T. A. 806.
100 Badel (Bernard), Z. D. A. 901.
101 Mommessin (Roger - Lucien), C. T. A. 801.
102 Fumeron (Alphonse - Pierre), C. T. A. 803.
103 Soumillard (Marcel-Marie), G. C. 1/6.
104 Jaffre (Jean-René), G. T. 2/64.
105 Charpantier (Georges), G. C. 1/6.
106 Nogol (René), C. T. A. 809.
107 Wairemez (André-Pierre), G. T. 1/61.
108 Kerscaven (Emile), B. A. 701.
109 Bardel (René-Rémy), G. C. 2/6.
110 Ambert (André-Pierre), B. A. 721.
111 Brunel (Robert-Jean), C. T. A. 812.
112 Gillot (Maurice-René), G. C. T. A. 72.
113 Olléon (André), C. T. A. 813.
114 Garandeau (Gabriel), B. A. 122.
115 Vacelet (Gabriel-Joseph), B.A. 708.
116 Sy (Jean), G. T. 2/62.
117 Bestagno (Victor-Charles), E. R. O. M. 80.
118 Coquil (Emile-Pierre), C. T. A. 812.
119 Laforgue (Alex), B. A. 209.
120 Barra (Jules-Pierre), C. T. A. 804.
121 Cans (Jean-Baptiste), G. C. 2/1.
122 Derango (Louis), 2e E. C.
123 Bardiot (Lucien-Jean), C. I. C. O. A. 930.
124 Esparcieux (Joseph), C. D. A. T. 3/72.
125 Walkowiak (François), G. T. A. 812.
126 Durand (Paul-Alexandre), G.T. 1/61.
127 Vichet (François-André), P.C. 482.
128 Le Gac (Marcel), Z. D. A. 901.
129 Chrétien (Jacques-Jean), C.T. A. 812.
130 Cochard (Christian-Paul), S. T. T. A.
131 Belen (Raymond), C. T. A. 812.
132 Rabel (André), Z. D. A. 903.
133 Berardo (Louis-Antoine), Z.D. A. 901.
134 Frousiey (Bernard), E. R. O. M. 80.
135 Lambert (Jean), G. C. T. A. 72.
136 Laine (Robert-Georges), C. E. I. T. 872.
137 Viandier (Maurice - Bernard), A. P. C. 1/482.
138 Portafax (Jean-Victor), C.T.A. 812.
139 Culot (Roger-Simon), G. C. T. A. 72.
140 Hely (Emile), B. A. 723.
141 Spire (Roger), C. I. T. 2/240.
142 Koch (Marcel-René), B. A. 723.
143 Plat (Lucien), E. L. A. 53.
144 Gourdet (Louis-André), G. C. T. A. 72.
145 Pheulpin (Henri-Marcel), G.T. 2/62.
146 Servant (Raymond - Georges), Z. D. A. 902.
147 Pressigout (Maurice - Adrien), S. T. T. A.
148 Chavernoz (Louis), E. A. A. 609.
149 Leduby (Louis-André), G. T. 2/61.
150 Gicqueau (René-François), C. T. A. 812.
151 Renaud (Christian), C. T. A. 803.
152 Fevre (Jacques), C. T. A. 812.
153 Delaitre (Jean-Emile), B. A. 1/112.
154 Abert (Marcel-Jean), C. T. A. 811.
155 Moussie (Marcel-Georges), C. E. A. M.
156 Huguenin - Vuillemin (Louis - Jean), E. A. A. 611.
157 Bouvard (Jacques-Louis), G.T. 2/62.
158 Poilblanc (Michel-Robert), G. T. A. 1/64.
159 Leroy (Marcel-Marie), E. T. F. 725.
160 Spartacus (Donat - Raymond), G. T. 2/61.
161 Fleury (Gérard), B. A. 1/112.
162 Ruinet (Jacques-Robert), G.C. 2/6.
163 Jourdan (Jacques - Denis), C. I. T. 2/240.
164 Chevillot (Michel), Z. D. A. 903.
165 Ydoux (Fernand-Jean), G. C. T. A. 72.
166 Cogliati (Jean), C. T. A. 801.
167 Arbouin (Marcel-Elie), B. A. 1/135.
168 Boyer (Pierre), B. A. 701.
169 Griselain (Alcide - Eugène), 5e E. C.
170 Vandamme (Gilbert - Michel), P. C. 482.
171 Le Trionnaire (Alexis - Joseph), B. A. 723.
172 Herbaut (Henri-Emile), G. T. L. A. 2/60.
173 Iribarren (Vincent), Z. D. A. 901.
174 Colin (Pierre-Louis), C. T. A. 812.
175 Duflanc (Claude-Henri), G. T. 2/64.
176 Bassan (Aimé), B. A. 151.
177 Ferraris (Rémi-Joseph), B. A. 723.
178 Gey (Georges - Eugène), C. I. E. T.
179 Calmes (Louis), G. C. T. A. 72.
180 Klein (Jean-Henri), G. T. A. 1/61.
181 Bureau (Jacques), G. C. 1/5.
182 Guardia (Jean - Marie), G. C. 2/6.
183 Bragard (André-Joseph), C. T. A. 809.
184 Blanchon (Guy-Raymond), B. A. 1/112.
185 Le Gall (Jean-Bertrand), G. C. 1/6.
186 Menguy (Yves - François), G. A. T. 3/61.
187 Loiseau (Gilbert-André), B. A. 1/112.
188 Frayssinet (Albert - Achille). C. T. A. 808.
189 Bouche (Claude), C. T. A. 812.
190 Rocheron (Marcel-Jean), 284e C. B. R. E.
191 Malgouyres (Jacques-Paul), C. E. A. M.
192 Laboirie (André-Raoul), G. T. 2/62.
193 Biet (René-Marie), B. A. 160.
194 Carrere (Maurice-René), C. T. A. 808.
195 Revest (Robert), G. C. 1/5.
196 Truchot (Roger-Paul), G. A. O. A. 2.
197 Lance (Marcel-René), C. T. A. 812.
198 Herreman (André - Charles), 5e E. C.
199 Desnoyer (Pierre), C. T. A. 812.
200 Michel (Fernand - Ernest), D. M. A. A. 631.
201 Delaitre (Bernard - Jacques), G. C. 2/5.
202 Coville (Jacques - Raymond), A. P. C. 1/482.
203 Legras (André), G. A. O. A. 2.
204 Rignault (Jean-Robert), D. B. A. 191.
205 Gravelines (Robert-Henri), E. L. A. 52.
206 Ribes (Jean-Aimé), C. T. A. 812.
207 Labbé (Fernand - Charles), B. A. 160.
208 Joly (René), C. T. A. 812.
209 Poncet (René), G. C. 1/6.
210 Le Bivic (Albert), E. A. A. 603.
211 Lanfranchi (Sauveur), G. C. 1/6.
212 Masson (Marcel - Jean), G. T. L. A. 1/60.
213 Roche (Jean), C. T. A. 808.
214 Caland (Michel-Jean), G. T. L. A. 1/60.
215 Bougérolle (Jean-Léon), E. L. A. 52.
216 Charles (Gilbert), 5e E. C.
217 Creuillenet (Edouard-Claude), C. T. A. 808.
218 Tricot (Octave-Gérard), E. O. M. 83.
219 Boisseau (Jean), Z. D. A. 903.
220 Vecco (Lucien), C. T. A. 808.
221 Chalaux (Robert), C. T. A. 801
222 Chauvin (Georges - Charles), C. E. I. T. 872.
223 Dupieux (René), C. T. A. 809.
224 Larcher (Roland-Claude), G. C. 1/6.
225 Beriheau (Jean-Marius), G. T. 1/61.
226 Jacquemin (Bernard-René), Z. D. A. 901.
227 Dalstein (Jean-Nicolas), G. T. 1/63.
228 Crampe-Casnabet (Roger), C. T. A. 812.
229 Dechoux (Gustave), B. A. 121.
230 Bayle (Jean-François), C. T. A. 812.

*Mécanicien équipement (bord et photo).*

1 Arias (Marcel-Antoine), G. T A. 1/61.
2 Cadot (Raymond-Jean), B. A. 106.
3 Mathon (Georges-Théodore), C. A. 217.
4 Denis (Maurice-Raymond), B. A 106.
5 Bechard (Jean-Lucien), G. T. 1/25.
6 Causseque (Jean-René), P. C. 482.
7 Geoffroy (Jean-Paul), B. A. 702.
8 Flachaire (Raymond-Julien), B. A. 162.
9 Nedey (André), C. E. A. M.
10 Guedon (Marcel-François), 4e E. C.
11 Hel (Raymond Gaston), B. A. 706.
12 Sauvage (Xavier-Roger), B. A. 706.
13 Conte (Gilbert), E. L. A. 52.
14 Nader (Pierre-Jean), E. R. O. M. 80.
15 Dufaure (Jean-Pierre), G. C. 1/1.
16 Caltant (André-Roger), C. E. V.
17 Bernard (Robert-Maurice), Z. D. A. 902.
18 Lagarde (Jean-Georges), B. A. 106.
19 Coadou (Jean-Yves), B. A. 702.
20 Buisine (Louis-Jean), S. M. A. A.
21 Le Taillandier de Gabory (Louis), B. A. 151.
22 Facy (Marcel), C. A. 217.
23 Dumont (Roland-Raymond), S. P. L. 881.
24 Etchebeheity (Claude), C. T. A. R.
25 Faure (Jean-Alexandre), C. A. 217.
26 Vezzetti (Lucien-Jean), B. A. 701.
27 Dangoumau (Guy-Jean), S. P. L. 881.
28 Piquemal (Pierre-Paul), G. T. A. 1/62.
29 Morel (Roger), B. A. 708.
30 Blachet (René), G. C. 1/6.
31 Mangeot (René), G. T. 1/63.
32 Ostenc (Raymond), 2e E. C.
33 Linstrument (Jean-Alfred), B. A. 151.
34 Bernet (Henri-Georges), G. T. L. A. 1/60.
35 Millet (Michel-Marie), E. R. O. M. 80.

36 Père et Mère (Roger), B. A. 1/151.
37 Durengues (Marcel), Z. D. A. 901.
38 De Giron (Fernand-Edmond), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
39 Vidal (Georges-Paul), G. R. 1/33.
40 Perrin (Albert), S. P. L. 881.
41 Huguet (Gilbert-Marius), A. R. A. A. 691.
42 Verrières (Maurice), B. A. 136.
43 Guichard (Justin-Amédée), A. P. C. 1/482.
44 Creuzet (Pierre-Louis), B. A. 701.
45 Brigeau (Jacques), G. T. 2/62.
46 Fournerie (Georges), G. C. 1/6.
47 Claquin (Jean-Guillaume), B. A. 1/122.
48 Bezard (Pierre), 2e E. C.
49 Cathelin (Jean-Raymond), G. T. L. A. 1/60.
50 Renault (Maurice-Charles), S. P. L. 882.
51 Millerand (André), D. P. C. 1/482.
52 Delage (James), G. R. 1/33.
53 Vales (Yvan-Jean), C. A. 217.
54 Dugain (Roger-Henri), S. P. L. 882.
55 Taslaud (Jean-Claude), G. T. 2/62.
56 Mottie (Jacques-Albert), 4e E. C.
57 Simon (Paul), B. A. 701.
58 Pralon (Guy-René), G. T. 2/61.
59 Deodati (Charles-Louis), C. A. 217.
60 Pierreyre (André-Louis), E. L. A. 41.
61 Bourasseau (Pierre), G. T. 2/64.
62 Dubois (Armand-Vincent), E. L. A. 41.
63 Voydeville (Robert), G. A. O. A. 3.
64 Peri (Henri-Louis), E. A. A. 601.
65 Hernould (Antoine), B. A. 118.
66 Rambaud (Jean-Henri), E. O. M. 84.
67 Ramin (Yves-Auguste), B. A. 160.
68 Jeannel (Jean-Gustave), E. R. O. M. 80.

*Mécanicien atelier (toutes sous spécialités).*

1 Laporte (Roger), B. A. 721.
2 Barbini (Albert), B. A. 117.
3 Roucher (Maurice), B. A. 1/706.
4 Renoffio (Giordeno-Ernesto), E. A. A. 604.
5 Vinojas (Jean-Frank), B. A. 722.
6 Boyance (Maurice), C. P. O. M.
7 Legeron (Michel-Pierre), B. A. 721.
8 Toupet (Roger), B. A. 722.
9 Masseron (André-Jean), E. M. Air A. O. F.
10 Fay (Maurice-Simon), B. A. 141.
11 Bossu (Marcel-Albert), B. A. 1/151.
12 Chatel (Roland-Aimé), G. M. 1/9.
13 Bernard (Michel-Henri), B. A. 160.
14 Olivier (Raymond-Emilien), B. A. 1/122.
15 Daniel (Jacques), B. A. 181.
16 Zunino (Louis-Emile), I. A. O. A.
17 Galicher (Pol-Jean), G. T. A. 1/64.
18 Lafaurie (Henri-Roland), B. A. 701.
19 Vanhaecke (Jean), B. A. 1/124.
20 Rataud (René-Pierre), B. A. 1/151.
21 Chiron (Georges-Marc), G. C. 1/6.
22 Masson (Jacques-Auguste), B. A. 106.
23 Bares (Edouard), E. A. A.
24 Lévêque (Roger-Auguste), A. P. C. 1/482.
25 Delaup (Jean-Max), D. B. A. 191.
26 Rousset (André-Albert), P. C. 482.
27 Boidron (François-Casimir), B. A. 721.
28 Lejeune (Lucien), B. A. 106.
29 Ranque (André-Henri), P. C. 482.
30 Breton (Jean-Lucien), B. A. 106.
31 Soulisse (Claude-Aristide), P. C. 482.
32 Bourque (Pierre-Louis), P. C. 482.
33 Denans (André-Julien), C. I. C. O. A. 930.
34 Haugomat (André-Armand), 4e E. C.
35 Lebreveau (Roger), D. B. A. 193.
36 Vidal (Roger-Maurice), B. A. 1/240.
37 Gobe (Alfred-François), B. A. 721.
38 Masson (Roger-Lucien), P.B.A. 2/157.
39 Kando (René), S. T. R. 924.
40 Lanau (Hébert), B. A. 117.
41 Favorel (Paul), P. C. 482.
42 Ulinet (André-Joseph), 281e C. B. R. E.
43 Boval (René-Roger), B. A. 721.
44 Melliet (René-Adolphe), B. A. 125.
45 Batier (Jean-Raymond), B. A. 118.
46 Coquenet (Bernard), B. A. 117.
47 Delebef (Achille-Gustave), Z. D. A. 901.
48 Foucault (Raymond-Georges), B. A. 1/136.
49 Pansard (Jean-François), G. A. T. 3/61.
50 Courriades (Maurice), E. M. C. S. E. A. 3e R. A.
51 Bouillon (André-Louis), B. A. 721.
52 Coucy (Gaston), B. A. 117.
53 Bourin (Guy-Pierre), B. A. 125.
54 Valentino (Aldo), B. A. 117.
55 Bonnin (Georges-Henri), B. A. 1/122.
56 Collot (Jean-Pierre), B. A. 706.
57 Bretmorel (Roger-Antoine), G. T. 1/63.
58 Rocher (Joseph-Maximilien), G. T. 2/64.
59 Aigoin (André), G. T. 2/62.
60 Dupont (René-Victor), G. C. 1/6.
61 Seurin (Roger-André), P. C. 482.
62 Calves (Edmond), G. T. 2/62.
63 Sperandio (Dominique), G. C. 1/2.
64 Faurie (Marcel-André), B. A. 136.
65 Demontoux (Robert-Guy), B.A. 1/135
66 Abat (Jean-François), B. A. 151.
67 Martin (Georges-Marcel), D. B. A. 193.
68 Deville (Joseph), E. A. A. 607.
69 Grand'jean (Joseph-Marie), B. A. 1/111.
70 Ferry (Aimé-Eugène), B. A. 1/140.
71 Sanchez (René-Albert), G. M. 3/6.
72 Guy (Roger), Z. D. A. 901.
73 Michel (Jacques-Gaston), B.A. 1/222.
74 Garcia (Santiago), 4e E. C.
75 Lallier (Maurice-Clément), G. C. 2/6.
76 Rose (Gilbert), C. T. A. 803.
77 Rouanet (Charles-Gabriel), 281e C. B. R. E.
78 Gori (Pierre), P. C. 482.
79 Chabot (Edgard-Julien), G. C. 2/6.
80 Aupeix (Pierre), E. M. 5e R. A.
81 Meyrac (Roger), 4e E. C.
82 De Gonzague (Robert-Paul), G. R. 1/33.
83 Drumani (Joseph-Victor), B. A. 125.
84 Robert (René), B. A. 701.
85 Morin (André), G. T. 2/62.
86 Boyer (Maurice-Honoré), P. C. 482.
87 Mademba-Sy (Racine-Charles), B. A. 1/157.
88 Pfannenschmidt (Norbert Charles), P. C. 482.
89 Boudaille (Maurice-Fernand), E. M. C. A. E. O.
90 Belzic (Louis-Aimé), A. P. C. 1/482.
91 Signaire (André-Louis), B. A. 781.
92 Schmitt (Raymond-Pierre), B. A. 723.
93 Dupin (René), B. A. 106.
94 Pellegrini (Jean-Paul), P. C. 482.
95 Bolou (Yves-Charles), D. B. A. T. S. 190.
96 Jockum (Aimé-André), G. M. 3/6.
97 Madec (Armand-Louis), B. A. 1/122.
98 Lauge (Neeris-Victor), A. P. C. 1/482.
99 Herry (Jean-Louis), A. P. C. 1/482.
100 Janneckeyn (Jean-Joseph), B. A. 136.
101 Bourdent (René-Marcel), B A. 706.
102 Roblet (Georges-André), P. C. 482.
103 Noiret (André-Camille), P. C. 482.
104 Junca (Jean), A. P. C. 1/482.
105 Coquillet (Maurice), B. A. 1/109.
106 Viellard (Lucien-Robert), C. A. 217.
107 Lavigne (Jean-Etienne), D. P. C. 1/482.
108 De Voeght (André-Louis), C. A. 217.
109 Vanderrusten (Emile-François), 5e E. C.

*Mécanicien électricien.*

1 Santamaria (Hubert-Philippe), G. T. A. 1/64.
2 Vilmond (Richard), G. T. 2/61.
3 Duc (Roland-Louis), S. A. O. M. 1/188.
4 Leleux (Georges-Paul), G. M. M. T. A.
5 Doumax (Claude-Jean), G. T. A. 1/64.

CORPS DU PERSONNEL NON NAVIGANT DU SERVICE GÉNÉRAL

*Infirmier.*

1 Zomeno (Marcel), E. A. A. 603.
2 Williot (Robert-Eugène), B. A. 1/114.
3 Houze (Jacques), B. A. 1/702.
4 Bouchard (Pierre), B. A. 117.
5 Martinet (Lucien-Alfred), B. A. 173.
6 Agoyer (Jean-René), P. M. G. S. S. A. 822.
7 Jourdain (Gaston), B. A. 707.
8 Willm (Jacques-Robert), G. C. 1/3.
9 Guédo (Denis-Joseph), B. A. 1/702.
10 Claudel (Emile-Paul), E. M. G. F. A. A.
11 Courant (Robert-Joseph), 5e E. C.
12 Journoud (Charles-Antonin), Z. D. A. 902.
13 Perez (Pierre-Louis), G. T. A. 1/64.
14 Savidan (Jean-Alain), A. P. E. 1/601.
15 Rancurel (César-Emile), G. C. 2/6.

*Moniteur d'éducation physique.*

1 Gaillard (Jean), B. A. 117.
2 Le Stang (Pierre-Louis), B. A. 721.
3 Zonaro (René-Jules), C. I. T. 2/240.
4 Baumlin (Gilbert), B. A. 118.
5 Brenot (René-Maurice), B. A. 117.
6 Mouchette (Claude), C. P. O. M.
7 Moreau (Roland), B. A. 1/104.

*Exploitant des transmissions.*

1 Cilichini (Bruno-Léon), C. T. A. 803.
2 Grimaud (André-Paul), Z. D. A. 903.
3 Rauffet (Marcel-Louis), C. T. A. 808.
4 Ducornaud (Jean-Henri), C. T. A. 803.
5 Dudognon (Jean-Paul), C. T. A. 803.
6 Even (Maurice-Léon), C. T. A. 802.
7 Guguert (André-Florent), C. T. A. 803.
8 Mahé (Paul-Léon), C. T. A. 802.
9 Feuvrier (Michel-Justin), C. T. A. 803.
10 Vouillon (Francis-Jean), G. T. 2/62.
11 Cardot (André-Henri), C. T. A. 809.
12 Rouvier (Louis-Marius), B. A. 1/240.
13 Vinatier (Jacques), C. T. A. 812.
14 Beyel (Marc-Léon), C. T. A. 801.
15 Sevaux (Roger-Emile), G. C. T. A. 72

16 Papon (Claude), G. C. T. A. 72.
17 Bacqueville (René - François), G. C. T. A. 72.
18 Pagès (Robert-Antoine), C. T. A. 810.
19 Paris (Paul), C. T. A. 808.
20 Briet (Louis-Désiré), C. T. A. 812.
21 Damade (Daniel - Raymond), C. T. A. 803.
22 Pouchain (Henri - Charlemagne), C. T. A. 812.
23 Hostelng (Jean), B. A. 209.
24 Etcheberrigaray (Jean), C. T. A. 812.
25 Hardy (Joseph-Marie), C. T. A. 812.
26 Paris (René), G. C. T. A. 72.
27 Gentil (Roland-Yvon), C. I. T. 242.
28 Henry (René-Lucien), C. T. A. 804.
29 Vigery (Maurice - Pierre), C. T. A. 812.
30 Vau (René Raphaël), C. T. A. 803.
31 Benoist (Henri-Maurice), C. T. A. 802.
32 Mayoussier (René - Emile), C. T. A. 803.
33 Kermarec (Joseph), C. T. A. 808.
34 Le Meur (René-Jean), C.T.A. 802.
35 Sergent (Léon-Victor), C. T. A. 809.
36 Brial (Pierre), S. T. R. 927.
37 Fabre (Louis), C. T. A. 812.
38 Legard (Serge-Alphonse), E. M. G. F. A. A.
39 Bacquart (René), C. T. A. 803.
40 Bothelin (Jean-Henri), Z.D.A. 901.
41 Agostini (Noël), C. T. A. 804.
42 Clima (Noel), C. T. A. 810.
43 Gedek (Alexandre), C. T. A. 801.
44 Marquis (Jean-Marie), S. G. A. C. C.
45 Mommesch (Pierre-Marcel), Z. D. A. 903.
46 Mainlier (Guy), C. T. A. 810.
47 Dauer (René-Henri), C. T. A. 802.
48 Pinome (Marcel-Gaston), C. T. A. 803.
49 Taverne (Robert - Alphonse), C. T. A. 804.
50 Guérin (Lucien-Georges), C. T. A. 803.
51 Mahu (Roger), E. L. A. 57.
52 Bouchet (Roger-Marius), E. L. A. 57.
53 Cascales (Michel-Pierre), C. T. A. 806.
54 Bersat (Gilbert), C. T. A. 808.
55 Coufurier (André - Gaston), C. T. A. 801.
56 Krawczyk (Stanislas), C. T. A. 805.
57 Mozzone (Félix), C. T. A. 812.
58 Perreau (René-Edmond), C. T. A. 804.
59 Mignotte (Louis - Augustin), C. T. A. 803.
60 Cartier (Jean), C. T. A. 810.
61 Rohe (Daniel), C. T. A. 803.
62 Engrand (Gilbert), C. T. A. 809.
63 Rueff (Roger), C. T. A. 806.
64 Cuny (Jean-Maxime), C. T. A. 812.
65 Montagnon (Henri-Maurice), B. A. 160.
66 Berthomieu (Michel-Augustin), C. T. A. 812.
67 Pochinot (Jacques - Julien), C. T. A. 801.
68 Cassier (Bernard), B. A. 160.
69 Bevilacqua (Edmond-Alexandre), C. T. A. 812.
70 Veillon (Michel-Louis), C.T.A. 803.
71 Tual (Marcel-Fernand), C.T.A. 806.
72 Dufour (Raoul), C. T. A. 813.
73 Challier (René-Gustave), C. T. A. 804.
74 Jacquelin (André-Marcel), C. T. A. 810.
75 Sordi (Elsio-Pascal), C. T. A. 804.
76 Pedretti (Robert-Gabriel), C. T. A. 804.
77 Maitrot (Jean-Joseph), C. T. A. 801.
78 Leobon (Dominique), C. T. A. 808.
79 Ponton (André), C. T. A. 812.
80 Vernanchet (Gilbert), G. C. T. A. 72.
81 Chiappa (Honoré-Joseph), C. T. A. 812.
82 Labourdique (Léopold-Pierre), G. C. 146.
83 Haller (André), C. T. A. 812.
84 Popineau (Bernard-Marcel), C. T. A. 812.
85 Gaday (Raymond), B.A. 1/111.
86 Lalung (Hector), C. T. A. 812.
87 Gilbert (Robert-Joseph), C. T. A. 812.
88 Huby (Pierre-Alphonse), G.T. A. 1/64.
89 Cano (Roger-Jean), C. T. A. 805.
90 Creff (Guy), C. T. A. 808.
91 Chandonneau (Gilbert - Fernand), C. T. A. 803.
92 Baldinotti (Edmond), G. C. T. A. 72.
93 Portz (Robert-Louis), C. T. A. 812.
94 Nicaud (André), C. T. A. 812.
95 Cecchet (Roger-Charles), C. T. A. 812.
96 Dumont (Gabriel), S.T.A. 811.
97 Longu (Maurice-Pierre), C. T. A. 812.
98 Juhel (Désiré-Louis), C. T. A. 812.
99 Cloniet (Pierre-Lucien), C. T. A. 803.
100 Bertin (Léon-René), C. T. A. 809.
101 Méthivier (Maurice), B. A. 1/702.
102 Verdura (Camille), G. T. 2/62.
103 Versavel (Jacques-Silvère), C. T. A. 812.
104 Dalle-Feste (Jean-Henri), C.T. A. 812.
105 Mouly (Maurice), E. M. S/GM MTA.
106 Mourier (Marcel), C. T. A. 809.
107 Janot (Gilbert-Henri), C. T. A. 813.
108 Clerbout (René-Eugène), C. T. A. 812.
109 Verpillat (Marcel-René), G. T. A. 809.
110 Prévot (René-Louis), C. T. A. 812.
111 Cœury (Roland), G. C. 1/6.
112 Prudhon (Henri-Jean), C.T.A. 812.
113 Gonzatto (Louis), C. T. A. 812.
114 Arnou (Gilles), C. T. A. 812.
115 Mansuy (Jean-Charles), C. T. A. 809.
116 Renneteau (Félix), C. T. A. 812.
117 Ayot (Jean), G. T. A. 813.
118 Paccallet (Armand - Auguste), C. T. A. 812.
119 Fonchin (Maurice-Raymond), C. T. A. 812.

*Musicien.*

1 Peyrot (Claude-Raoul), B. A. 1/210.
2 Mule (Jacques), musique de l'air.
3 Gallégue (Marcel), musique de l'air.

*Chiffreur.*

1 Auphan (Roger-Jean), C. E. V.
2 Bennejean (Maurice), B. A. 116.
3 Waquez (Robert-Henri), S. A. 2/139.
4 Vernaelde (Jean-Jacques), E. M. 1° DA et 1° RA.
5 Tandeo (Jean-Olivier), B. A. 209.
6 Matarese (Jacques-Paul), E.M. air Algérie.
7 Jeanjean (Robert-César), E.M. air Algérie.
8 Plessis (Jacques-Paul), B. A. 151.
9 Coeffic (Jean-André), B. A. 1/107.
10 Rosier (Gérard-Pierre), B. T. A. 247.
11 Légiize (Hubert-Louis), B. A. 1/157.
12 Laville (Louis-Gabriel), GATA C/N.
13 Plagne (Paul-Eugène), E. M. F. A. E. O.
14 Roumignac (Lucien), E. M., C. A. E. O.
15 Lienemann (Charles), I. A. O. A.

*Interprète.*

1 Heuze (Jean-Jacques), E. M. air Maroc.

*Secrétaire dactylo.*

1 Ricci (Albert), C. P. O. M.
2 Morato (Paul-Louis), E. M. C. A. E. O.
3 Lutz (Georges-Albert), E. M. G. F. A. A.
4 Chanloiseau (Gaston-Georges), B. A. 1/109.
5 Dugourc (Jean-André), B. A. 721.
6 Sarrut (Claude-Pierre), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
7 Seuge (Bernard-Robert), E. M. G. F. A. A.
8 Delmouly (Camille), E. T. F. 725.
9 Le Moal (Emile-Edouard), B. A. 708.
10 Riguidel (Jean-Joseph), E. M. Air A. O. F.
11 Pineda (Adrien-Jean), Z. D. A. 903.
12 Merijon (Pierre), S. P. A. A.
13 Pflimlin (Alphonse), C. M. A. 225.
14 Segalas (Paul-Noël), B. A. 1/104.
15 Roignant (Jean - François), C. P. O. M.
16 Girault (Jean-François), E. M. G. M. M. T. A.
17 Colleghia (Marius), E. M. 4 R. A.
18 Chauveau (Jean), E. M. Air A. E. F.
19 Noury (Pierre), B. A. 106.
20 Houbron (Robert - André), Z. D. A. 901.
21 Regairaz (Marcel-Georges), E. M. P.
22 Azemar (Laurent - André), S. T. T. A.
23 Parpillat (Emile-Léon), E. M. Air Maroc.
24 Perrin (Louis-Germain), B. A. 1/721.
25 Beck (Charles), C. G. A. 591.
26 Dintinger (Adolphe - Georges), A. S. R. M. A. 862.
27 Agostini (Joseph), E. M. G. F. A. A.
28 Thevenet (Robert), B. A. 160.
29 Emeriault (Michel), B. A. 109.
30 Quentin (André-Henri), B. A. 117.
31 Tychon (Joseph), E. M. G. F. A. A.
32 Cousson (Raymond), S. P. A. A.
33 Etchenique (Henri-Félix), E. M. G. M. M. T. A.
34 Reynaud (Maurice - Antoine), C. S. I. N. A.
35 Cagnard (Georges - Vincent), S. S. F. A. A.
36 Geoffroy (Pierre), E. M. 6e E. T.
37 Gaillard (Jean - Marie), C. M. 223.
38 Rocard (Raymond), B. A. 117.
39 Novalles (Marc-Fabien), B. A. 117.
40 Boisset (Oscar), B. A. 117.
41 Nail (Rodolphe-Charles), E. M. G. F. A. A.
42 Durand (Didier-Séraphin), B. A. 117.
43 Feyrnel (Allemand - Français) B. A. 149.
44 Auger (Charles-Alexandre), G. T. 2/64.
45 Danel (Laurent-Marcel), Z. D. A. 901.
46 Rigout (Bernard-Jean), G. T 1/61.
47 Carrey (Yves), G. T. 1/63.
48 Chabot (Pierre-Jean), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
49 Cozic (Louis), G. C. 1/6.
50 Dymel (Félix), E. L. A. 52.
51 Darchis (Louis-Pierre), B. A. 1/112.
52 Caillias (René-Lucien), G. T. 1/63.
53 Meuris (Jean-Henri), E. M. C. A. E. O.
54 Ratsira (René - Pax), S. P. A. A.
55 Van - Gemert (Pierre), B. A. 1/134.
56 Caillebot (Pierre-Marie), B. A. 740.
57 Caristan (Liebert-Arcade), B. A. 723.
58 Le Fur (Honoré), E. M. S/G. M. M. T. A.
59 André (Roger-Louis), E. M. C. A. E. O.
60 Duvivier (Honoré-Yves), B. A. 1/135.
61 Meulnotte (François), S. S. F. A. A.
62 Esvan (Maurice-Yves), B. A. 160.
63 Durand (Pierre-Jacques), P. G. 482.
64 Hamman (Lucien - Georges), E. R. O. M. 80.
65 Durand (Maurice - Victor), V. P. C. S. G.
66 Quatrehomme (Raymond), E. M. G. F. A. A.
67 Perrot (Lucien-Fernand), B. C. I. A. A. A. 267.

68 Renault (Marc-Aurèle), E. M. S/G. M. M. T. A.
69 Caillet (Jean-Eugène), D. C. Air A. E. F.
70 Hembert (René-Hilaire), C. E. I. T. 872.
71 Le Gludic (Jean-Francis), E. M. Air A. Or. F.
72 Michaud (Georges), B. A. 722.
73 Harter (Louis - Denis), P. C. 482.
74 Vapillon (Faustin), B. A. 141.
75 Licourt (Yvon-Roger), G. A. T. 3/61.
76 Guilleray (André - Louis), E. M. C. A. E. O.
77 Boudec (Antoine-Ange), E. M. S/G. M. M. T. A.
78 Budor (Lucien), B. A. 1/132.
79 Macquet (Jacques - Eugène), I. T. A. A.
80 Aube (Eugène-Gabriel), C. C. 2/3.
81 Gadeyne (Roger - Albert), S. C. A.
82 Cretinon (Germain Marcel), E. M. G. F. A. A.
83 Gousset (Robert), G. T. 2/64.
84 Pron (Daniel), E. M. S/G. M. M. T. A.
85 Gaudion (André-Eugène), E. M. S/G. M. M. T. A.
86 Gousseaux (Robert), G. T. A. 1/64.
87 Masse (Robert-Georges), B. A. 1/109.
88 Durand (Jean), S. E. F. A. A.
89 Gabrielli (Pierre), P. C. 482.
90 Bony (Aimé-Louis), B. A. 125.
91 Stols (Serge), E. M. C. A. E. O.
92 Lefèvre (James - Albert), B. A. 1/134.
93 Merlin (Michel), B. A. 106.
94 Lemeur (Jean), E. M. 1er D. A. et 1er R. A.
95 Lagardère (Jean-Pierre), D. B. A. 193.
96 Mallet (Bernard), E. A. A.
97 Heniart (Gilbert-Charles), E. A. A. 609.
98 Henry (Maurice-Pierre), B. A. 707.
99 Le Quere (Yves), G. C. 1/6.
100 Etchelecou (Pierre-Louis), S. S. F. A. A.
101 Gille (André), E. M. Air Maroc.
102 Gelard (Pierre), B. A. 701.
103 Billet (Jean - Marie), B. A. 1/124.
104 Fugier (Jean - Albert), B. A. 707.
105 Fillée (René - Arthur), E. M. C. A. E. O.
106 Hernandez (Daniel), G. T. 3/61.
107 Maheas (Jean-Joseph), B. A. 150.
108 Giot (Roger - Georges), B. A. 1/124.
109 Rousseau (Paul-Armand), B. A. 1/109.
110 Marchand (Roger-Louis), B.A. 1/109.
111 Doegle (François), B. A. 706.
112 Billebeau (Lucien-Louis), D.B. A. 153.
113 Generenaz (René-Marius), E. M. 4e R. A.
114 Guillon (René-Pierre), G. T. 2/61.
115 Zablot (André-Robert), B. A. 121.
116 René (Lucien-Jean), B. A. 1/109.
7 Bertomeu (Louis-Joseph), B.A. 127.
118 Collard (Robert-André), 5e E.C.
119 Godet (Michel-Almire), B. A. 707.
120 Pain (Jacques-Louis), B. A. 702.
121 Dauphinet (Philippe-Louis), B. A. 1/107.
122 Barenko (Paul-Serge), B. A. 706.
123 Elie (William-Georges), A.P E. 1/601.
124 Pavie (Henri-Roland), C. A. O. M. 1/171.
125 Billaud (René-Louis), E. M. C. F. A.
126 Hubac (Robert-Marie), E. M. 4e R. A.
127 Moreau (Albert-Alain), D. C. 3e R. A.
128 Gentilhomme (Joseph-Auguste), G. T. A. Z. N.
129 Gubser (Paul), B. I. A. 268.
130 Giorgi (Michel-Yves), B. A. 740.
131 Roux (Robert-Louis), C.M. 226.
132 Ichard (André), B. A. 1/107.
133 Charreau (Paul-Georges), S.P. A. A.
134 Brunet (Michel-Camille), B.A. 117.
135 Guérin (Roger-Antonin), M.H. 798.
136 Jaspard (Arsène-Robert), E.A. A. 601.
137 Galigne (Roger-Robert), E. M. C. A. E. O.
138 Balhelier (Félix-Henri), I. G. A. A.
139 Duquenne (Jean-Marie), G. T. 1/63.
140 Darmancier (Jacques-Noël), G. T. 1/63.
141 Ausset (Henri), B. A. 106.
142 Polier (André-Paul), B. C. I. A. A. A. 267.
143 Lucas (Guy), M. A. H. 787.
144 Dury (Marcel), E. M. 4e R. A.
145 Cadart (Paul-René), S.P.A.A.
146 Leost (Marcel), C. A. 217.
147 Gournet (Gaston-Raymond), C. B. A. 751.
148 Desjours (Bernard-Daniel), P. B. A. 2/188.
149 Valette (Jacques-Guy), D.A.T.
150 Tahon (René-Alfred), G. T. A. 1/64.
151 Poirier (André), B. A. 117.
152 Grubert (Georges - Emilien), 61e E. T.
153 Talmon (Désiré-Léon), E.R. 33.
154 Mahe (Corentin), D. B. A. 195.
155 Henry (Paul-Marcel), C. T. A. 803.
156 Pagnard (René), B. A. 1/122.
157 Balvay (Jean-Prosper), B. A. 1/111
158 Meytre (Jean-Emile), B.A. 162.
159 Abry (Maxime-Georges), B. A. 723.
160 Housset (André), B. A. 1/124.
161 Viel (Fernand-Claude), P. C. 482.
162 Gander (Charles-René), G. T. 2/64.
163 Oncins (Roger-André), E. M. 1er D. A. et 1er R. A.
164 Laurent (André-Gaston), S. G. A. C. C.
165 Poujade (Claude-François), S. G. A. C. C.
166 Pochet (Jacques), B. A. 117.
167 Lafourcade (Jean-Pierre), B.A. 118.
168 Monier (Pierre-Adrien), D. C. A. E. O.
169 Meunier (Pierre-Louis), D. B. A. 195.
170 Aubert (Jean-Louis), E. A. A. 607.
171 Nagel (Raymond), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
172 Chevalier (Jean-Adrien), C.A. 217.
173 Breau (Christian-Pierre), G. T. A. 1/64.
174 Varengot (Serge-Jules), D. C. A. E. O.
175 Sarda (Jean-André), B. A. 1/114.
176 Le Nagard (Joseph-Marie), S. P. A. A.
177 Labat (Jean-François), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
178 Glodt (Louis), B. A. 1/116.
179 Louis (Roger-André), B. A. 781.
180 Mercier (René-André), B. A. 1/104.
181 Gabellini (Michel-Yves), C. T. A. 813.
182 Simon (Mathurin-Gaston), E. M. G. F. A. A.
183 Sauli (Pierre-Joseph), S. G. F. A.
184 Gerbault (René-Lucien), E.M. G. F. A. A.
185 Thuillier (Fernand - Gabriel), B. A. 1/102.
186 Beroule (Fernand-Paul), B. A. 173.
187 Szczepaniak (André), G. C. 2/6.
188 Poupin (Maurice-André), B. A. 162.
189 Le Gall (Jacques), M. H. 798.
190 Buquen (Jacques), C. A. 217.
191 Ricour (Jean-Théophile), D. A. T.
192 Lussagnet (René), G. M. 3/6.
193 Jolivot (Gérard-René), D. B. A. 191.
194 Ferlicoq (Frédéric-Joseph), B. A. 1/132.
195 Billard (Henri-Stéphane), E.M. G. A. T. N.
196 Rivet (Jean), G. T. 1/61.
197 Clerc (Robert), D. C. 4e R. A.
198 Maunand (René), P. C. 482.
199 Poirson (Jean-Georges), G. B. A. 769.
200 Haas (René-Camille), 5e E. C.
201 Duval (Joseph-Lucien), D. B. A. 193.
202 Troadec (Maurice-Jean), C. A. 217.
203 Puchot (Lucien-Henri), G. T. 2/62.
204 Domergue (Georges - Pierre), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
205 Tonnelier (Nicolas), D. C. A. E. O.
206 Penicaud (Jean-François), G. T. 2/62.
207 Chaland (André-Antoine), G. C. 2/3
208 Aguenier (Jean-Jacques), E.M. G. M. M. T. A.
209 Brunet (Raphaël-Aimé), G. A. T. S.
210 Maigret (Jean-André), B. A. 1/114.
211 Roux (Georges), B. A. 1/240.
212 Vallet (Marcel-Eugène), D. B. A. T. S. 190.
213 Chauvin (Robert-Octave), G.C. 1/6.
214 Estaque (Marcel-Pierre), C. T. A. 812.
215 Marchal (Roger-Albert), B. A. 121.
216 Gerardin (André), D. B. A. T. S. 190.
217 Guen (François), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
218 Elicegui (Jean), E. M. G. A. T. N.
219 Grégoire (Paul-Henri), D. B. A. T. S. 190.
220 Dugast (Charles-Ernest), G. T. A. 1/64.
221 Pellier (Jacques-Adrien), D. B. A. T. S. 190.
222 Haze (Pierre-Henri), D. B. A. 191.
223 Rieux (Louis), E. M. C. A. E. O.
224 Chretiennot (Charles), 33e E. R.
225 Pican (Jacques-Eugène), G. M. 3/6.
226 Lenoir (Bernard-Marie), C. A. 217.
227 Maertens (Gérard-Henri), G. C. 2/5.
228 Bayle (Michel-Adrien), 5e E. C.
229 Baert (Jean-Charles), S. P. A. A.
230 Moreau (Martial), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
231 Favry (Michel-Yves), C. A. 217.
232 Pomaret (Jacques), G. M. 3/6.
233 Stref (Jacques-Emile), D. B. A. T. S. 190.
234 Delzenne (Robert-Paul), G. T. 2/62.
235 Tanchelle (René-Georges), C. G. A. 597 *bis*.
236 Lepretre (Jean-Clotaire), E. M. C. A. E. O.
237 Brossard (René), B. A. 1/721.
238 Breuillaud (Pierre-Raymond), C. G. A. 598 *bis*.
239 Roudaut (Marcel-François), E. M. G. A. T. N.
240 Buzenet (Roger-Roland), G. A. T. S.
241 Marquer (Alain-Claude), C. T. A. 812.
242 Michaud-Maillet (Félix-Elie), D. B. A. 191.
243 Touyarou (Jean-Baptiste), 4e E. C.
244 Lathiere (Henri), P. B. 2/181.
245 Deneau (Henri-Gustave), B. A. 1/134.
246 Petitjean (Gilbert-Jules), G. T. 2/64.
247 Destexhe (Camille-Clément), B. A. 1/104.
248 Thionnet (Serge), E. M. C. A. E. O.
249 Vauday (Robert-Ernest), C. G. A. 598 *bis*.
250 Campan (Jean-Honoré), G. M. 1/9.
251 Vera (André), B. A. 1/701.
252 Delmotte (Albert-Louis), E. M. G. A. T. N.
253 Hedin (André), E. M. C. A. E. O.
254 Duhamel (René-Michel), E. M. C. A. E. O.
255 Pedron (Alexandre-Jean), E. M. P. (T. E.).

*Surveillant de travaux.*

1 Lamothe (Joseph-Pierre), D. M. A. A. 632.
2 Valentin (Roger), B. A. 1/109.
3 Tridor (Guy), B. A. 1/135.
4 Sicot (Roger-Pierre), D. S. E. M. G. A.

*Contrôleur adjoint d'opérations aériennes.*

1 Duperat (Roger), B. D. C. A. 72.
2 Segura (Jean), Z. D. A. 902.

*Contrôleur de piste.*

1 Lagahuzere (Charles-Pierre), S. A. 1/153.
2 Pivard (Jean-Marie), E. A. A.
3 Urien (Joseph-Marie), B. A. 706.
4 Vidal (André-Maurice), C. A. 217.
5 Poillot (Victor-Hugues), G. L. A. 45.
6 Robin (Edmond-Charles), B. A. 102.
7 Cinoux (Auguste-Joseph), E. M. air Maroc.
8 Roucheau (Jean), B. A. 708.
9 Corre (Jean-Auguste), B. A. 706.
10 Boireau - Roussel - Bonneterre (Charles), B. A. 1/107.
11 Milas (Rémy), C. A. 217.
12 Saubabère (Roger), C. A. 217.
13 Touller (Pierre-André), B. A. 1/116.
14 Sagette (André), C. A. 217.
15 Copreau (Jacques-Raymond), C. A. O. M. 1/161.
16 Beaufils (Charles-Henri), C. A. 217.
17 Ottavi (Ange), C. A. 217.

*Météorologiste.*

1 Roth (Robert-Joseph), D. B. A. T. S. 190.
2 Breucq (Georges-Fernand), E. A. A.
3 Gouy (René-Léon), S. G. A. C. C.
4 Renaud (Maurice), D. B. A. 191.
5 Guirriec (Jean-Marie), D. B. A. 193.
6 Boquillon (Bernard), D. B. A. 191.

*Moniteur au sol d'entraînement au P. S. V.*

1 Espagnol (Georges - Marcel), B. A. 707.
2 Canarelli (Georges-François) B. A. 1/124.
3 Van Oudenhove (Yvon), B. A. 708.
4 Meunier (Paul-Jean), G. R. 1/33.
5 Mistou (Roger-Victor), C. T. A. R.
6 Thurel (Roger-François), E. T. B. 3/702.
7 Baleau (Maurice), E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.

*Fusilier de l'air.*

1 Giansily (Joseph), C. M. 224.
2 Calvani (Antoine), B. A. 706.
3 Lamy (Gilbert), B. A. 721.
4 Gunaud (Charles), E. L. A. 51.
5 Vandroux (Marcel), E. M. E. R. 33.
6 Gaspard (Robert-Bernard), B. A. 1/702.
7 Dumas (Robert), B. A. 740.
8 Gutierrez (Fortuné), B. A. 209.
9 Muller (Pierre-Adolphe), O.L. D. T. M. A.
10 Coelho (Eugène-Henri), B. A. O. M. 1/170.
11 Puttman (Albert-Michel), B.A. 209.
12 Souplet (Edmond), C. A. O. M. 1/171.
13 Ansel (Léon-Etienne), B. A. 721.
14 Mariton (Maurice), E. M. 5e R. A.
15 Susini (François-Marie), B. A. 1/114.
16 Disseix (Roger), B. A. 160.
17 Samiez (André-Léon), B. A. 160.
18 Guillaumon (Jacques-Valéry), D. B. A. 191.
19 Jacquot (Marcel-René), D. B. A. 191.
20 Bert (Georges-Guy), M. R. H. 783.
21 Le Houedec (Joseph), B. A. 1/104.
22 Mioch (Robert-François), M.R. H. 784.
23 Coussy (Claude-Pierre), B. A. 162.
24 Eeckhout (René-Clément), E. M. S/G. M. M. T. A.
25 Dornier (Robert), B. A. 1/118.
26 Maresse (Marcel-Louis), B. C. I. A. A. A. 267.
27 Marquet (Réginald), C. L. A. C. F. S.
28 Jegouic (Yves), B. A. 1/157.
29 Albertini (Jean-Baptiste), B. A. 127.
30 Lacroix (Marcel-Théodule), B. A. 104.
31 Visotti (Joseph), B. A. 146.
32 Lavault (Roger-Adrien), C. T. A. 804.
33 Printemps (François), B. A. 102.
34 Cheylac (Henri), C. G. T. A. 72.
35 Pornin (Raymond), E. A. A. 603.
36 Girard (André-Antoine), E. P. A.
37 Rivoalen (Robert), B. A. 106.
38 Harribey (Henri-Armand), G. C. 1/5.
39 Rieu (Pierre), C. A. 217.
40 Orhon (Louis-Joseph), B. A. 1/707.
41 Monjoin (Fernand-Bernard), E. A. A. 601.
42 Gouriou (Emile-Marie), G. C. 1/1.
43 Jacob (Joseph-François), B. A. 1/181.
44 Picard (Gabriel-Roger), G. T. 1/63.
45 Graziani (Jacques), B. A. 723.
46 Burguion (Antoine-Urbain), D. B. A. 191.
47 Masson (Henri-Paul), G. C. 2/6.
48 Tremel (Claude-Clément), G. C. 1/5.
49 Cere (René), E. M. 1e D. A. 1e R. A.
50 Biren (James-Marcel), Z. D. A. 903.
51 Lafage (André), B. A. 1/702.
52 Kerleau (Eugène-Marie), G. T. A. 1/61.
53 Lussiez (Liebert-Charles), D. B. A. T. S. 190.
54 Capgras (Ernest-Henri), B. A. 125.
55 Levassort (Robert-Emile), E. A. A. 611.
56 Bornand (Michel-Fernand), D. B. A. 193.
57 Duputel (Michel-Jacques), 5e E. C.
58 Dauchy (Gaston-Henri), B. A. 1/708.
59 Becquelay (Fernand), E. A. A. 607.
60 Salon (Jean-Georges), S. S. O. P. A. A.
61 Guyomard (Pierre-Henri), B. A. 723.
62 Gaudefroy (André-Roger), E. A. A. 609.
63 Felis (Jacques), C. A. 1/267.
64 Kessler (Louis-Joseph), P. C. 482.
65 Pronier (Gilbert), E. A. A. 604.
66 Fortin (Paul-Auguste), Z. D. A. 901.
67 Faure (Jean-François), G. T. A. 1/64.
68 Neri (Jean-Louis), G. C. 1/5.
69 Guerre-Genton (Félix-Jorin), D. B. A. 191.
70 Zanettin (Arthur), M. A. 3/781.
71 Toulelie (Marcel-Georges), B. A. 1/112.
72 Ladieu (Henri), E. R. O. M. 80.
73 Soulie (Roger-André), B. A. 1/157.
74 Moreau (André-Alfred), Z. D. A. 902.
75 Le Floch (René-Marie), G. C. 1/6.
76 Imbert (Albert), S. S. F. A. A.
77 Voinesson (Paul-Etienne), E. O. M. 85.
78 Boiron (André-Marie), B. A. 125.
79 Tivant (Noël), D. B. A. 191.
80 Laumone (Roland-Olivier), D. B. A. 191.
81 Cosson (Emile-Roger), D. B. A. T. S. 190.
82 Lochard (Louis-François), B. A 1/139.
83 Stachowiak (Edouard), B. A. 155.
84 Valette (Georges-Marcel), G. C. 1/5.
85 Manon (Charles), B. A. 1/107.
86 Verron (Eloi-Benjamin), D. B. A. 193.
87 Weyland (Joseph-Jean), B. A. 1/135.
88 Dercourt (Gérard-André), A. P. C. 1/482.
89 Marchon (Louis-Philippe), M. R. H. 792.
90 Conard (René-Henri), G. C. 1/6.
91 Chobriat (Louis-Gaston), Z. D. A. 902.
92 Santamaria (René-Marius), C. A. O. M. 1/161.
93 Denhez (Jean-Marie), M. H. 798.
94 Doublet (Roger-Raymond), D. B. A. 191.
95 Le Solliec (François), C. T. A. 812.
96 Seguin (Edouard), B. A. 160.
97 Lagadec (Jean-Etienne), C. A. 217.
98 Dietrich (René), C. T. A. 812.
99 Borrel (René-Joannès), C. T. A. 382.
100 Ferat (Gilbert-Henri), B. A. 1/112.
101 Bardeau (Raymond), C. T. A. 382.
102 Moustrou (André), C. G. A. 592.
103 Desmares (Daniel-René), C. T. A. 812.
104 Wendling (Henri-Marc), E. L. A. 52.
105 Lopez (Albert-Louis), E. M. 5e R. A.
106 Rain (Pierre-André), B. A. 162.
107 Terriot (Michel-Lucien), E. R. O. M. 80.
108 Audoin (Daniel), B. A. 117.
109 Vega (Robert), G. T. A. 1/61.
110 Gonzalez (Emilien-Victor), C. T. A. 812.
111 Perraud (Michel-Roger), C. T. A. 812.
112 Tournu (Robert-Joseph), D. A. 191.
113 Gittard (Guy-Raymond), C. T. A. 812.

*Sécurité incendie.*

1 Vallet (Henri), B. A. 1/135.
2 Roturier (Louis), B. A. 722.
3 Culot dit Demarcy (Luc), B. A. 1/181.
4 Thomas (Bernard-Alexandre), M. R. H. 782.
5 Pinsac (Louis - Paul), S. A. 1/153.
6 Simmer (Paul), D. B. A. 195.
7 Bardeau (Marcel-Edmond), G. C. 2/6.
8 Norguet (Paul), D. B. A. T. S. 190.
9 Remion (Georges-André), E. A. A. 601.
10 Daniel (Jean-François), G. M. 3/6.

*Comptable.*

1 Waxweiler (Gabriel), G. T. A. 1/61.
2 Deparis (Germain-André), C. B. A. 773.
3 Pairon (Robert), B. A. 1/124.
4 Boucher (Charles), B. A. 117.
5 Laurent (Henri-Adrien), B. A. 1/114.
6 Pauleau (André-Georges), C. A. Air Algérie.
7 Galland (André-Jean), M. R. H. 783.
8 Boudaud (Pierre), B. A. 721.
9 Tourneret (Henri-Lucien), C. A. 217.
10 Leblond (Gérard-Ghislain), D. C. A. A.
11 Lamurey (André-Georges), M. H. 798.
12 Marotel (René-Constant), B. A. 121.
13 Delcourt (Henri-Pierre), O. L. D. T. M. A.
14 Quintin (Pierre-Jean), B. A. 1/114.
15 Bas (Marcel-Maurice), C. G. 595 *bis*.
16 Priou (Maurice), B. A. 1/181.
17 Bailleul (Guy), C. A. Air A. Or. F.
18 Duval (Louis-Marie), G. R. 2/33.
19 Laberne (Gilbert-Georges), E. T. 725.
20 Nicolas (Henri-Lucien), B. A. 121.
21 Delhaye (Pierre - Arthur), D. C. A. A.
22 Chollot (Pierre), B. A. 1/240.
23 Barrault (André-Bernard), M. R. H. 786.
24 Chauvin (Guy-Rémi), D. M. A. A. 631.
25 Grandjean (André - Jean), B. A. 1/139.
26 Charpiat (Jean), D. C. 5e R. A.
27 Guignard (Yvon-Louis), B. A. 162.
28 Figadère (Augustin-Marceau), C. T. A. 246.
29 Le Moigne (André-Georges), D. C. Air A. Or. F.
30 Le Bolloch (Albert-Louis), B. A. 740.
31 Le Goff (Louis-François), G. A. 217.
32 Bardon (Henri), B. A. 173.

33 Pacaud (Michel-Victor), C. B. A. 767.
34 Le Floc'h (Joseph-René), S. A. O. M. 1/174.
35 Prevot (Marceau - Clovis), B. A. 723.
36 Damiens (Robert-Louis), P.C. 482.
37 Tessier (Guy), B. A. 117.
38 Darras (Pierre-Omer), P.C. 482.
39 Dussidour (Maurice-Michel), E. A. A. 601.
40 Escalard (Bernard-François), Z. D. A. 901.
41 Tournebize (Bernard-Baptiste), B. A. 740.
42 Paugam (Louis), B. G. A. 193.
43 Gouriou (Théophile - Marie), B. A. 160.
44 Thullier (Jean-Roland), B. A. 155.
45 Peignist (Henri), B. A. 1/109.
46 Gabon (François-Jean), C.B.A. 770.
47 Simonin (André - Alphonse), 4e E. C.
48 Abrard (Paul-Roger), M.C.H.A.
49 Lepoutre (Paul-Joseph), D. C. 1re D. A. et 1er R. A.
50 Lepissier (Jean-Clotaire), G.T. 2/62.
51 Pichon (Robert), B. A. 1/134.
52 Salle (Jacques-Alexis), C. B. 755.
53 Wenzel (Charles-Georges), B. A. 118.
54 Bullot (Henri-René), D.C.A.A.
55 Combes (Maurice-Ulysse), B. T. A. 247.
56 Paquelier (Marcel), A. P. C. 1/482.
57 Belmondo (Marcel-Sébastien), B. A. 1/114.
58 Barth (Guy-Stéphane), A.P.E. 1/601.
59 Borel (Julien-Félix), B. A /102.
60 Laurent (Martial-Pierre), C. B. A. 759.
61 Kermoal (Jean-Baptiste), B.A. 155.
62 Perez (René), B. A. 1/136.
63 Héraud (Jean-Joseph), B. A. 1/116
64 Conrad (Georges-Edmond), B A. 1/181.
65 Voirgard (Maurice-Albert), B. A. 1/116.
66 Richard (Jean-François), B.A. 150.
67 Ravat (René), 5e E. C.
68 Manivet (Jean-Guy), B. A. 701.
69 Ambert (Jean-Bertrand), B.A 707.
70 Hamon (Joseph), B. A. 106.
71 Chaumont (Bernard-Albert), G. T. 2/62.
72 Marcilly (Roger-Jules), C. B. 766.
73 Diot (Jean), B. A. 117.
74 Poezevara (Yves), P. B. 2/181.
75 Garcia (Lucien-Anselme), C.A. A. 217.
76 Leroy (André-Xavier), C. B. 765.
77 Brochier (Gustave-Martin), B. A. 160.
78 Charron (Raymond-François), B. A. 1/104.
79 Corniani (Ferdinand), Z. D. A. 903.
80 Thouvenin (Raymond), E.A.A. 604.
81 Paulet (René), B. A. 117.
82 Seguineau (Jean-Camille), B. A. 721.
83 Albert (Roland-René), G.C.T.A. 72.
84 Toullelan (Yves), D. C. 3e R.A.
85 Mourand (Georges-Lucien), E. O. M. 83.
86 Bauduin (Roger-Jacques), G.M. 1/9.
87 Tobena (Lucien-Abel), B. A. 182.
88 Vivier (Jean-Gabriel), G. T. L. A. 2/60.
89 Duvillier (Albert), B. A. 117.
90 Roux (Vincent-François), G. A. O. M. 1/171.
91 Bouvier (René-Léon), D. B. A. T. S. 190.
92 Jalabert (Jean), B. A. 160.
93 Rungoat (François-Louis), G. A. T. 3/61.
94 Gervais (Claude), S. G. A. C. C.
95 Benazet (Charles-René), B. A. 1/210.
96 Lardin (Pierre-Edouard), C. G. A. 597 *bis*.
97 Poisson (Louis-Désiré), C. A. 217.
98 Grolleau (André-Georges), B. A. 1/122.
99 Vaugenot (Jean-Albert), C. B. A. 751.
100 Pilon (Claude-Abel), B. A. 1/107.
101 Bommel (Gustave-Paul), P. C. 482.
102 Lombard (André-Roger), B. A. 1/136.
103 Chirol (Roger-Jean), M. C. H. A. A.
104 Le Bour (Maurice), M. H. 798.
105 Vigouroux (Jean-Louis), C. B. 752.
106 Durot (Clotaire-Victor), C. A. 217.
107 Chojnicki (Jean), G. M. 3/6.
108 Desabres (Jacques-Claude), D. B. A. T. S. 190.
109 Quenneville (Léon-Ernest), G. R. 2/33.
110 Rouart (Albert-Jean), B. A. 182.
111 Gontier (Marcel-Emile), B. A. 1/114.
112 Dupont (Henri-Pierre), Z. D. A. 902.
113 Burs (Jean-Baptiste), C. B. 755.
114 Clech (Jean-Yves), C. B. A. 770.

*Expert textiles et cuirs.*

1 Morese (Jean-Philippe), M. G. H. 785.
2 Leglise (Yves), M. A. H. 786.
3 Gaillard (René-Ulysse), M. C. H. A. A.
4 Le Carff (Arthur), M. H. 798.

*Maître d'hôtel.*

1 Pia (Joseph), C. T. A. 1/62.
2 Milhau (Pierre-André), 4e E. C.
3 Laporte (Léonard), B. A. 1/210.
4 Thiebaut (Louis), D. B. A. T. S. 190.
5 Bencivengo (Henry), B. A. 1/157.

*Cuisinier.*

1 Louron (Théophile-Jacques), B. A. 1/209.

**Les affectations mentionnées ci-dessus sont celles des intéressés au moment de leur proposition.**

# MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

### Décret du 28 février 1951 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du budget, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951, portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade d'officier.*

M. Demonstier (Marie-Joseph-Adrien), ancien syndic de la Compagnie des agents de change de Lyon. Chevalier du 9 février 1930.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Babault (Pierre-Joseph-Henri), administrateur civil de 1re classe, sous-directeur à l'administration centrale des finances; 15 ans 5 mois de services civils et militaires, dont 5 ans 9 mois de mobilisation, au total 21 annuités.

Carcelle (Paul-Georges), administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale des finances; 16 ans 2 mois de services civils et militaires, dont 5 ans 9 mois de mobilisation, au total 22 annuités.

Lemoine (Georges), président directeur général de la banque Normandin, à Bordeaux; 45 ans de pratique professionnelle.

Thomazeau (Yves-Louis-Ignace), directeur adjoint, secrétaire général du Comptoir national d'escompte de Paris; 24 ans 8 mois de services civils et militaires.

Fain (Maria-Joseph-Paul-Bertrand), expert comptable et commissaire de sociétés; 27 ans de pratique professionnelle.

Guillien (René-Charles), industriel, président de la Banque populaire de la Nièvre; 40 ans de pratique professionnelle et de services militaires, dont 5 ans de mobilisation, au total 45 annuités.

Uguet (Jean-Adrien), contremaître principal à la fabrication des billets à la Banque de l'Algérie et de la Tunisie; 34 ans 3 mois de pratique professionnelle, de services civils et militaires, dont 3 ans de mobilisation, au total 37 annuités.

### Décret n° 51-175 fixant, pour l'année 1951, les quantités de tabacs et d'allumettes à livrer à prix réduits dans les anciennes zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie.

Addilif au *Journal officiel* du 17 février 1951: page 1660, 2e colonne, *in fine*, ajouter:

*Etat indiquant les quantités d'allumettes à prix réduits qui pourront être livrées pendant l'année 1951 dans les anciennes zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie.*

| DÉSIGNATION des régions. | 102 D — Boîtes-coulisses de 250 allumettes. | 101 E — Boîtes-coulisses de 50 allumettes. | 87 G ou 87 P — Paquets de 500 allumettes. |
|---|---|---|---|
| Ancienne zone du pays de Gex..... | 2.500 boîtes. | 120.000 boîtes. | 15.000 paquets. |
| Ancienne zone de la Haute-Savoie .... | 10.000 — | 300.000 — | 50.000 — |

Vu pour être annexé au décret n° 51-175 du 15 février 1951.

*Le ministre du budget, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,*
EDGAR FAURE.

### Décret portant nomination de commissaires du Gouvernement et de rapporteurs près la cour de discipline budgétaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 février 1951: page 2013, 2e colonne, 9e ligne, au lieu de: « de Pontavice », lire: « du Pontavice ».

### Décret portant mise en disponibilité et nomination de conseillers référendaires de 2e classe à la cour des comptes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 février 1951: page 1584, 1re colonne, 13e et 20e ligne, au lieu de: « Ehrhardt », lire: « Ehrhard ».

**Rémunérations applicables, à compter du 25 décembre 1950, aux agents du cadre temporaire du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale).**

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi du 9 août 1950 fixant les modalités de la réalisation complète du reclassement de la fonction publique et améliorant la situation de certaines catégories des personnels de l'Etat,

Arrêtent:

*Article unique.* — Aux rémunérations fixées, à compter du 1er juillet 1950, pour les agents temporaires du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale), se substituent, à compter du 25 décembre 1950, les rémunérations suivantes:

| EMPLOIS | CLASSES ET ÉCHELONS | NOUVELLES rémunérations. |
|---|---|---|
| | | francs. |
| Chefs de bureau et adjoint à l'inspecteur général de l'aviation civile et commerciale. | Hors classe | 765.000 |
| | 1re classe | 716.000 |
| | 2e classe | 667.000 |
| | 3e classe | 622.000 |
| Sous-chef de bureau | 1re classe | 606.000 |
| | 2e classe | 540.000 |
| | 3e classe | 474.000 |
| Rédacteur | 1re classe | 424.000 |
| | 2e classe | 391.000 |
| | 3e classe | 342.000 |
| | 4e classe | 301.000 |
| | 5e classe | 269.000 |
| | 6e classe | 239.000 |
| Commis principal | Classe exceptionnelle: 2e échelon (après 3 ans) | 309.000 |
| | 1er échelon (avant 3 ans) | 290.000 |
| | Hors classe | 277.000 |
| | 1re classe | 264.000 |
| | 2e classe | 255.000 |
| | 3e classe | 239.000 |
| Commis | 1re classe | 230.000 |
| | 2e classe | 195 000 |
| | 3e classe | 158.000 |

Fait à Paris, le 26 février 1951.

*Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le chef du cabinet,*
ANTOINE PARTRAT.

*Le ministre du budget,*
Pour le ministre du budget et par autorisation:
*Le directeur du budget,*
R. GOETZE.

*Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,*
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
*Le chef du cabinet,*
ANDRÉ MARCHAIS.

**Rémunérations applicables, à compter du 25 décembre 1950, aux attachés financiers.**

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi n° 50-922 du 9 août 1950 fixant les modalités de réalisation complète du reclassement de la fonction publique et améliorant la situation de certaines catégories de personnels de l'Etat,

Arrêtent:

*Article unique.* — Aux rémunérations fixées, à compter du 1er juillet 1950, pour les attachés financiers, se substituent, à compter du 25 décembre 1950, les rémunérations suivantes:

| ÉCHELONS | NOUVELLES RÉMUNÉRATIONS |
|---|---|
| | francs. |
| 4e échelon | 1.013.000 |
| 3e échelon | 956.000 |
| 2e échelon | 889.000 |
| 1er échelon | 813.000 |

Fait à Paris, le 1er mars 1951.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*
Pour le ministre et par autorisation:
*Le directeur adjoint du cabinet,*
YVES MALÉCOT.

*Le ministre du budget,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
ROBERT ELOT.

*Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,*
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
PIERRE CHAMBON.

**Démission et nomination de membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie.**

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget, le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 48-1795 du 26 novembre 1948 portant création de la caisse nationale de l'énergie et notamment l'article 5;

Vu le décret n° 49-826 du 25 juin 1949 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la caisse nationale de l'énergie, et notamment les articles 1er et 2;

Vu l'arrêté interministériel du 3 mai 1949 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les démissions de M. Giguet, directeur de l'équipement d'Electricité de France, M. Mougin, directeur de l'équipement de Gaz de France, et M. Grezel, directeur de l'exploitation d'Electricité de France, comme membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie sont acceptées.

Art 2. — Sont nommés membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie: M. Villadier (Raymond), directeur, président du comité financier d'Electricité de France, pour représenter le service national, en remplacement de M. Giguet; M. Boulan (Pierre-Henri), directeur adjoint à la direction générale d'Electricité de France, pour représenter les services de distribution, en remplacement de M. Grezel; M. Certeux (Jacques), directeur des services de Gaz de France, pour représenter le service national, en remplacement de M. Mougin.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1951.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*
Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
MICHEL DENIS.

*Le ministre du budget,*
EDGAR FAURE.

*Le ministre de l'industrie et du commerce,*
JEAN-MARIE LOUVEL.

*Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,*
ROBERT BURON.

### Nomination d'un membre du comité de direction de la caisse nationale de l'énergie.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget, le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu le décret n° 48-1795 du 26 novembre 1948 portant création de la caisse nationale de l'énergie;
Vu le décret n° 49-826 du 25 juin 1949 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la caisse et notamment l'article 6,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Certeux (Jacques), directeur des services financiers de Gaz de France est nommé membre du comité de direction de la caisse nationale de l'énergie, en remplacement de M. Mougin, qui a donné sa démission de membre du conseil d'administration de établissement.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1951.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*
Pour le ministre et par autorisation:
*Le directeur adjoint,*
YVES MALÉCOT.

*Le ministre du budget,*
EDGAR FAURE.

*Le ministre de l'industrie et du commerce,*
JEAN-MARIE LOUVEL.

*Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,*
ROBERT BURON.

### Inspection générale des finances.

Par arrêté du 28 février 1951, M. Clappier (Bernard-Marie-André), inspecteur des finances de 1re classe, est placé dans la position de service détaché, pour une période qui prendra fin le 31 décembre 1953, en qualité de directeur des relations économiques extérieures à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.
Le présent arrêté prendra effet du 16 février 1951.

Par arrêté du 28 février 1951, M. Cottier (Jean-François-Frédéric), inspecteur des finances de 2e classe, est placé dans la position de service détaché, pour la période allant du 1er février 1951 au 31 décembre 1953, en qualité d'attaché financier.

Par arrêté du 28 février 1951, M. Vacher-Desvernais (Jean-Antoine-Claude), inspecteur des finances de 1re classe, est placé dans la position de service détaché, pour la période allant du 1er mars 1951 au 31 décembre 1953, en qualité de conseiller commercial hors classe.

### Administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 janvier 1951: page 491, 2e colonne, 3e ligne, au lieu de: « par arrêté en date du 11 janvier 1951 », lire: « par arrêté en date du 30 décembre 1950 ».

### Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 20 février 1951, M. Fernand Lions, administrateur de 3e classe à l'institut national de la statistique et des études économiques, est promu administrateur de 2e classe, 4e échelon (cadre normal), à compter du 1er juillet 1950.

## MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

### Décret du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 28 février 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'industrie et du commerce, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 23 janvier 1951, portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade de chevalier.*

M. Cuny (Maurice), industriel; 30 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

### Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 24 février 1951 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade d'officier.*

MM.

Ballard (Jean-Baptiste-Antoine), directeur fondateur des « Cahiers du Sud ». Chevalier du 30 janvier 1937.

Mlle Boulanger (Nadia), compositeur de musique, professeur au conservatoire national de musique à Paris. Chevalier du 9 juillet 1932.

Mme Camax-Zoegger (Marie-Anne), artiste peintre. Chevalier du 9 juillet 1932.

Osterlind (Anders), artiste peintre. Chevalier du 30 juillet 1935.

Souverbie (Jean-Marie-Lucien), chef d'atelier de peinture à l'école nationale supérieure des beaux-arts. Chevalier du 31 juillet 1936.

T'Serstevens (Albert), homme de lettres. Chevalier du 15 avril 1925.

Mme Victrix (Claudia), née Bourgeois (Jeanne-Marie) dite, artiste lyrique. Chevalier du 11 février 1927.

Yonnel (Jean), Schachman (Jean) dit, artiste lyrique, vice-doyen de la société des comédiens français. Chevalier du 25 août 1937.

*Au grade de chevalier.*

Mme Adler (Rose-Bettina), décorateur relieur d'art; 40 ans d'activité artistique.

MM.

Audoli (André-Germain), directeur du conservatoire de musique de Marseille; 31 ans d'activité artistique et de services militaires.

Bernac (Pierre), Bertin (Pierre) dit, artiste lyrique; 32 ans d'activité artistique et de services militaires.

Boulze (Jean-Firmin-Maurice-Marcel), premier flûtiste solo à l'orchestre du théâtre national de l'Opéra; 35 ans d'activité artistique et de services militaires.

Briant (Théophile), homme de lettres; 44 ans d'activité littéraire et de services militaires.

Cab (Marc), Cabridens (Marcel) dit, auteur dramatique; 30 ans d'activité artistique et de services militaires.

Cami (Robert), artiste décorateur, professeur à l'école nationale supérieure des beaux-arts; 27 ans d'activité artistique et de services militaires.

Mme Cheriane, Fargue (Chérie-Anne) dite, artiste peintre; 30 ans d'activité artistique.

Cotte (Georges-Joseph-Auguste), compositeur de musique, artiste peintre; 39 ans de services civils et militaires.

De Courville (Xavier), critique dramatique, directeur du théâtre Arlequin; 38 ans d'activité artistique et de services militaires.

Jean Debucourt (Pelisse Jean dit), sociétaire de la Comédie-Française; 37 ans d'activité artistique.

Demay (Louis), membre des jurys des conservatoires de musique de Bordeaux et Toulouse; 56 ans d'activité professionnelle, artistique et de services militaires.

Despaty (Marcel-Edmond), président de la délégation cantonale, secrétaire de la caisse des écoles à Essonnes (Seine-et-Oise); 37 ans de services civils et de dévouement aux œuvres postscolaires.

Doyen (Jean), professeur du Conservatoire national de musique de Paris; 25 ans d'activité artistique et de services militaires.

Flateau (Georges), artiste dramatique et lyrique, 49 ans d'activité artistique et de services militaires.

Gandie (Camille-Toussaint), chirurgien dentiste; 33 ans de dévouement aux œuvres scolaires, postscolaires et sportives et de services militaires.

Gleires (Albert), artiste peintre; 49 ans d'activité artistique et de services militaires.

Mme de Lausnay (Lucien), professeur de piano, répétitrice au Conservatoire national de musique de Paris; 48 ans d'activité artistique.

Maes (Jules-Oscar), sculpteur statuaire; 46 ans d'activité artistique et de services militaires.

Roland Manuel, professeur au Conservatoire national de musique à Paris, compositeur de musique; 41 ans d'activité artistique et de services militaires.

Marchal (André), organiste de Saint-Eustache; 30 ans d'activité artistique.

Marchand (Henri-François), président de la Société des arts et lettres d'Algérie; 30 ans d'activité artistique et professionnelle et de services militaires.

Mme Hélène Marre (née Aigner), artiste peintre; 35 ans d'activité artistique.

Georges Neveux, auteur dramatique; 30 ans d'activité artistique et de services militaires.

L'abbé Poirier (Paul), professeur à l'institution Notre-Dame-de-Recouvrance à Saintes; 62 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Presson (Jean), directeur d'école retraité à Saint-Mihiel; 34 ans de services civils et militaires et de dévouement aux œuvres péri et postscolaires.

Rambaud (Edmond), artiste lyrique, ténor au théâtre national de l'Opéra; 42 ans d'activité artistique et de services militaires.

Richard (Jean), ex-soliste de la musique de la garde républicaine de Paris; 49 ans de services professionnels, artistiques et militaires.

Henri Rollan (Henri Martine dit), professeur au Conservatoire national d'art dramatique de Paris; 47 ans d'activité artistique et de services militaires.

Mme Sibon (Marcelle), femme de lettres; 36 ans de services civils et d'activité littéraire.

Spaily (Louis), artiste lyrique, président de la société « Les Amis du foyer » à Boulogne-Billancourt; 30 ans d'activité artistique.

Terechkovitch (Constantin), artiste peintre; 26 ans d'activité artistique.

Verney (René), ex-soliste de la musique de la garde républicaine de Paris; 45 ans de services professionnels et artistiques et de services militaires.

Vernet (François-Edouard), conservateur du musée de Gap; 43 ans de services civils et militaires.

Vogt (Henri), vice-président de l'union départementale des délégations cantonales de Seine-et-Oise; 57 ans de services civils et militaires et de dévouement aux œuvres postscolaires.

### Ouverture de la session du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de plein air.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 18 juillet 1939;
Vu l'arrêté du 17 janvier 1951;
Sur la proposition de l'inspection générale,

Arrête:

Art. 1er. — La date d'ouverture de la session du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de plein air est fixée au vendredi 15 juin 1951 (au lieu du 31 mai).

Art. 2. — Le registre d'inscription sera clos le 15 avril 1951. Les inscriptions seront reçues pour Paris au secrétariat de l'académie à la Sorbonne, à l'inspection académique pour les départements.

Art. 3. — MM. les recteurs et MM. les inspecteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 février 1951.

Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
MARCEL ABRAHAM.

### Liste des auteurs inscrits au programme du certificat d'aptitude à l'inspection primaire (session 1951).

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'article 10 de l'arrêté organique du 18 janvier 1887, modifié par les arrêtés des 21 février 1921 et 22 juillet 1930,

Arrête:

Art. 1er. — La liste des auteurs sur lesquels portera l'explication de textes à la session de 1951 du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales est fixée comme il suit:

* Platon: *La République,* livre VII.
Descartes: *Méditations métaphysiques.*
Bergson: *Les deux sources de la morale et de la religion* (chapitres I et II).
La Fontaine: Fables (livres VII à XI).
* Montesquieu: *L'esprit des lois* (livres I à V inclus, livre X, livres XIV à XVII inclus, XXVIII à XXV inclus).
* Balzac: *Un début dans la vie; Le Médecin de campagne.*

(Les noms des auteurs nouveaux sont précédés d'un astérisque.)

Art. 2. — La bibliographie relative à ces auteurs sera publiée au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement du premier degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 février 1951.

Pour le ministre et par autorisation:
*Le directeur du cabinet,*
MARCEL ABRAHAM.

### Attributions et organisation de la commission des livres du ministère de l'éducation nationale.

Le ministre de l'éducation nationale

Arrête:

Art. 1er. — La commission des livres instituée auprès du centre national de documentation pédagogique est chargée de dresser la liste des ouvrages agréés pour les bibliothèques des établissements d'enseignement public.

Elle a, en outre, pour mission de signaler aux bibliothèques de toutes catégories les ouvrages présentant un intérêt éducatif.

Art. 2. — Chaque ouvrage fait l'objet d'un rapport qui est rendu public.

Art. 3. — La commission est divisée en sections spécialisées correspondant aux différentes catégories d'ouvrages. Chaque section désigne un secrétaire, qui assure notamment la répartition des ouvrages entre les rapporteurs et rédige les procès-verbaux des réunions des sections.

Art. 4. — Un secrétaire général, nommé par décision ministérielle, coordonne les travaux des différentes sections, assure la publicité des rapports et propose aux services intéressés les acquisitions ou souscriptions conseillées par la commission. Il est assisté dans cette tâche par une section permanente de la commission ainsi composée:

Un inspecteur général de l'enseignement du second degré;
Un inspecteur général de l'enseignement du premier degré;
Un inspecteur général de l'enseignement technique;
Un inspecteur général des bibliothèques;
Le directeur du centre national de documentation pédagogique ou son représentant.

Art. 5. — Le directeur du centre national de documentation pédagogique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 février 1951.

PIERRE-OLIVIER LAPIE.

### Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, en date du 8 janvier 1951, ont été nommés membres de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages:

M. Gasquet, président du Touring-Club de France.

M. Hadelin de Liedekerke-Beaufort, président de l'Automobile-Club de France.

M. Audigier, président de l'Union des fédérations des syndicats d'initiative de France.

M. Boivin-Champeaux, sénateur, président de la Société pour la protection des paysages de France.

M. le duc de Noailles, président de la Demeure historique.

M. Dalloz, chef du service de l'architecture au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

M. Jouhaux, président du Conseil économique.

M. René Jacques, photographe.

M. Duprat, secrétaire général de l'Union des paysagistes diplômés.

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, en date du 10 janvier 1951, a été nommé membre de la commission supérieure des sites, en remplacement de M. Danis, directeur honoraire de l'architecture, décédé, M. Guinier (Philibert), directeur honoraire de l'école nationale des eaux et forêts, président de la section de sylviculture à l'académie d'agriculture de France, membre correspondant de l'Institut de France.

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, en date du 16 février 1951, a été nommé membre de la commission supérieure des sites, en remplacement de M. Cheronnet, critique d'art, décédé, M. Gérard Bauer, de l'académie Goncourt.

### Section permanente de la commission supérieure des sites.

Par arrêtés du ministre de l'éducation nationale, en date du 16 février 1951, ont été nommés membres de la section permanente de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages:

M. Chauvel, inspecteur général des monuments historiques.

M. Dalloz, chef du service de l'architecture au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

M. Devies, président du Club alpin français.

M. André Lhote, critique d'art.

M. Puget, conseiller d'Etat, président de la commission des sites du Touring-Club de France.

M. de Segogne, conseiller d'Etat, vice-président de la Ligue urbaine et rurale.

M. Verdier, inspecteur général des monuments historiques

### Bibliothèques.

Par arrêté en date du 13 février 1951, Mme Rawicz (Frédérique), licenciée ès lettres, titulaire du diplôme technique de bibliothécaire, est nommée bibliothécaire stagiaire à la bibliothèque universitaire de Paris à dater du 1er janvier 1951 (poste vacant).

A compter de cette date l'intéressée percevra le traitement, non soumis à retenues pour pension, afférent à la 6e classe de l'emploi (342.000 F).

Par arrêté en date du 14 février 1951, Mlle Metin (France), bibliothécaire stagiaire à la bibliothèque universitaire de Lille, est titularisée dans son emploi, à compter du 1er août 1950.

A compter de cette date, l'intéressée sera rangée dans la 6e et dernière classe de l'emploi.

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

### Décret du 28 février 1951 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 24 février 1951 portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade d'officier.*

M. Housset (Paul), directeur de l'école dentaire de Paris. Chevalier depuis le 30 décembre 1933.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Legou (Pierre-Louis), professeur technique, chef des travaux au collège technique de Rennes; 25 ans 3 mois de services civils et militaires.

Joly (René-Léon), professeur technique à l'école normale nationale d'apprentissage de Paris; 29 ans de services professionnels et militaires.

Laurenson (Antonin), inspecteur principal de l'enseignement technique de l'académie de Lyon; 28 ans 3 mois de services professionnels.

Marin (Eugène-Paul), industriel à Nantes; 44 ans de services professionnels.

Mazel (Auguste-Léopold), inspecteur de l'enseignement technique à Tunis; 34 ans de services professionnels et militaires.

Siebert (Jean-Louis-Edmond), expert comptable; 58 ans de services professionnels.

### Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 24 février 1951, portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade d'officier.*

MM.

Bayé (Marcel-Henri), président de la ligue de Bretagne de gymnastique, trésorier général de la F. F. de gymnastique, président des « Vigilants ». Chevalier du 30 décembre 1933.

Lanusse (Joseph-Jean-Marie), vice-président de la fédération française de rugby et président du comité Armagnac-Bigorre de rugby. Chevalier du 28 décembre 1921.

Mathieu de Vienne (Marie-François-Maurice), vice-président de la fédération française de football-association, président de la ligue de Lorraine de football-association. Chevalier du 24 juillet 1930.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Battesti (Paul-François-Séraphin-Marie), champion international d'escrime, directeur de l'école supérieure d'escrime à l'I. N. S.; 28 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Bernard (Henri), ancien champion international d'athlétisme, président de la ligue de l'Ile-de-France d'athlétisme; 31 ans 5 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires

Cambron (Albert), président général du « Gallia Sports » d'Alger; 32 ans 10 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Canard (Victor-Edmond), président du Stade de Reims; 26 ans 8 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Carcagne (Jean-Marie), secrétaire général de la fédération française de la Montagne, secrétaire général du Club Alpin français (section lyonnaise); 30 ans 3 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Chagot (François-Aimé-Adolphe), administrateur civil à la direction générale de la jeunesse et des sports; 32 ans 10 mois d'activité professionnelle et de services rendus à l'éducation physique, aux sports et à la jeunesse.

Crepin (Georges-Alfred), directeur du centre médico-sportif de Meaux; 32 ans 7 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Fabre (Charles-Louis-Antoine), président du syndicat de la presse sportive de Marseille; 35 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Foisy (Pierre-Louis), membre dirigeant de la fédération française de law-tennis; 48 ans 4 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Fresquerne (Raoul-Guillaume-Louis), président du comité régional du Languedoc de natation; 33 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Germain (Félix), président de la commission nationale de secours en montagne de la fédération française de la montagne; 28 ans 5 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Giroud (Alexandre-Albert-Maurice), membre du bureau confédéral de la ligue française de l'enseignement; 31 ans 9 mois d'activité professionnelle, de services rendus à la jeunesse et de services militaires.

Guilloud (Edgar-Claudius), vice-président de la fédération française de boules, président du comité départemental du Rhône de la fédération française de boules; 43 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Herlory (Louis-Raymond), président du Football-Club de Metz; 36 ans 9 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Kauffmann (Jacques-Adolphe), secrétaire général de la commission de la Coupe Davis de tennis, président fondateur du Sporting-Club de la Baule-les-Pins; 46 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Laugel (Léon-Camille), vice-président du Stade Déodatien; 57 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Lefebvre Saint-Ogan (Alain-Marie-Joseph-Paul-Louis-Fernand), président du syndicat des dessinateurs de journaux pour enfants; 41 ans d'activité professionnelle, de services rendus à la jeunesse et de services militaires.

Lorenzi (Victor-Paul-Ferdinand), président du Sporting-Club Bastiais; 34 ans 7 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Moyse (René), journaliste sportif; 39 ans 7 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Philippe (André-Charles), vice-président de la fédération française d'escrime, président de la ligue d'escrime de Franche-Comté; 26 ans 4 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Prebay (Albert-Jacques-Pierre), président de l'office municipal des sports de Cognac, président de la commission technique de la ligue du Poitou d'athlétisme, membre du conseil de la fédération française d'athlétisme; 45 ans 9 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Prieur (Pierre-Marie), ancien capitaine de l'équipe de France de hockey, président du golf de Marly-Country-Club, vice-président du Racing-Club de France; 39 ans 7 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Quehellard (Fernand-Pierre), secrétaire général de la ligue française de rugby à treize; 50 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Rossi (Rodolphe-Charles), président des ligues départementales de football et d'athlétisme du département de Constantine; 32 ans 3 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Sajous (Henri-Pierre-Jean), président du SEMEAC-Olympique, président de la commission des arbitres du comité d'Armagnac-Bigorre de la fédération française de rugby; 34 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Schumacher (Pierre-Louis), président de la société de gymnastique, de tir et de préparation militaire « La Belfortaine »; 30 ans 3 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

### Décret du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 24 février 1951 portant que la nomination du présent

décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade de chevalier.*

M. Bonnafous (Pierre-Fernand), vice-président du conseil d'exploitation du parc municipal des sports de Toulouse; 60 ans 7 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

**Enseignement technique.**

Par arrêté en date du 28 février 1951, M. Vautier (Roger), professeur de l'enseignement technique (cadre normal, 1re catégorie, 4e classe), est maintenu en service détaché à la disposition de M. le directeur du centre national de la recherche scientifique, en qualité de chercheur, pour quatre périodes successives d'un an à compter du 1er octobre 1947.

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

**Décret du 28 février 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.**

Par décret du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 20 février 1951, portant que la nomination du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade de chevalier.*

MM.

Emiel (Jean-Célestin), entrepreneur de travaux publics, maire de Brindas (Rhône); 38 ans 3 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Swiecicki (Jean-Jacques-Louis), inspecteur divisionnaire au service du matériel et de la traction de la Société nationale des chemins de fer français à Paris (région Sud-Ouest); 40 ans 10 mois de services civils et militaires.

**Administration centrale.**

Par arrêté du 26 février 1951, Mme Ricroch, née Brest-Dufour, administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, a été nommée directeur adjoint à la direction du personnel, de la comptabilité et de l'administration générale (comptabilité), à dater du 1er février 1951.

**Ponts et chaussées.**

Par arrêté en date du 28 février 1951, M. Delbruel (Roger), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 3e classe (ponts et chaussées), est placé, pour une période de cinq ans, dans la situation de service détaché auprès de l'établissement public Electricité de France en vue d'y occuper un emploi de son grade.

Par arrêté en date du 28 février 1951, M. Duchemin (Jean), ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat de 1re classe (ponts et chaussées), en service détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, en qualité d'agent contractuel de première catégorie, est maintenu dans la même situation pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er mars 1950.

Par arrêté en date du 28 février 1951, M. Lafforgue (André), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 4e classe (ponts et chaussées), en service détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est maintenu dans la même situation pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er février 1950.

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**Institut national agronomique.**

Par arrêté du 12 février 1951, M. Duché (Jacques), docteur ès sciences, docteur en médecine, a été nommé maître de conférences titulaire de microbiologie à l'institut national agronomique, à la suite des résultats du concours sur titres et sur épreuves ouvert le 9 novembre 1950.

## MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

**Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil.**

Par décret en date du 28 février 1951 pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 26 février 1951 portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil:

*Au grade d'officier.*

MM.

Aubry (Joseph-Marius), négociant, président de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Tamatave (Madagascar). Chevalier du 28 juillet 1933.

Chambon (Jean-Georges), gouverneur de 2e classe des colonies, secrétaire général de l'Afrique occidentale française, Dakar. Chevalier du 5 janvier 1934.

Gautier (Georges-Armand-Léon), gouverneur général de la France-d'outre-mer, secrétaire général en Indochine. Chevalier du 23 octobre 1942.

Schmitt (Maurice-André), ingénieur principal des travaux publics en retraite à Dakar. Chevalier du 27 décembre 1934.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Alba (Paul-Lucien), inspecteur général de 1re classe des eaux et forêts des colonies, Dakar; 36 ans 5 mois 14 jours de services dont 6 ans 1 mois 28 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Bailly (Camille-Victor), gouverneur de 3e classe des colonies, gouverneur du Sénégal, Dakar; 28 ans 8 mois 12 jours de services dont 5 ans 8 mois de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Barry (Camille-François), ingénieur principal des travaux publics aux colonies à Brickaville, Tamatave (Madagascar); 38 ans 10 mois 5 jours de services dont 7 ans 7 mois 7 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 4 ans pour mobilisation.

Blondeleau (Louis-Ernest), inspecteur général de l'agriculture de l'Afrique occidentale française, Dakar; 45 ans 2 mois 22 jours de services dont 7 ans 3 mois 22 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 4 ans pour mobilisation.

Bories (Adrien-Maurice), vice-président de la cour d'appel de l'Afrique occidentale française, à Dakar; 46 ans 7 mois 25 jours de services dont 8 ans 7 mois 22 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Boudard (Anne-Marie), en religion Mère André de l'Assomption, missionnaire catholique à Tananarive (Madagascar); 51 ans 1 mois 9 jours de vie religieuse.

Bouillon (Jean), directeur de société agricole, membre de l'assemblée représentative, directeur de la société de la Mahajamba, district de Majunga (Madagascar); 25 ans de pratique professionnelle.

Bouvier (Gaz-Marius-Charles), ex-colon retraité, premier adjoint au maiare de Sainte-Marie, Tananarive (Madagascar); 60 ans 2 mois 22 jours de services dont 7 ans 8 mois de majoration pour services civils hors d'Europe.

Conso (Robert-Marie), administrateur de 2e classe des colonies, administrateur du cercle de Labé-Guinée; 28 ans 15 jours de services dont 5 ans 2 mois 25 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Coudert (Pierre-Léonard), administrateur de 1re classe des colonies; 30 ans 11 mois 22 jours de services dont 4 ans 8 mois 19 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Davier (Irénée-Antoine), administrateur en chef des colonies, directeur des finances et de la comptabilité à Tananarive (Madagascar); 27 ans 2 mois 26 jours de services dont 1 an 9 mois 13 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Dememes (Roger-Jean-Baptiste), agent général de la compagnie lyonnaise de Madagascar, à Tananarive; 31 ans 5 mois de services et de pratique professionnelle dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Fevez (Joseph-Marie), colon propriétaire à Dzaoudzi (Mayotte); 39 ans 5 mois 3 jours de pratique professionnelle dont 3 ans de majoration pour mobilisation.

Joly (Auguste-Etienne), administrateur de 1re classe des colonies, chef de la province de Tuléar (Madagascar); 24 ans 5 mois 29 jours de services dont 4 ans 10 mois 26 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

(2e *Supplément.*)

Laplagne (Jean-Pierre), Révérend Père, missionnaire à Kankan (Guinée); 47 ans 10 mois 6 jours de vie religieuse.

Leglise (Jean-Maurice), administrateur de 1re classe des colonies, directeur général adjoint des finances de l'Afrique occidentale française, Dakar; 35 ans 1 mois 13 jours de services dont 7 ans 1 mois 22 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Malerne (Maurice-Albert), chef de gare de 1re classe, Dakar (Afrique occidentale française); 40 ans 6 mois 5 jours de services dont 5 ans 8 mois 2 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 4 ans pour mobilisation.

Meunier (Georges-Marcel), ingénieur principal à la Société nationale des chemins de fer français, directeur de l'exploitation du chemin de fer franco-éthiopien; 29 ans 4 mois 29 jours de services dont 11 mois de majoration pour services civils hors d'Europe.

Monjauze (Jacques-Emile), administrateur de 1re classe des colonies, secrétaire général de la Côte d'Ivoire, Abidjan; 30 ans 7 mois 28 jours de services dont 4 ans 2 mois 28 jours de majoration pour serivces hors d'Europe.

Ottino (François), industriel à Tananarive (Madagascar); 27 ans 9 mois de pratique professionnelle.

Pierre (André), administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives de la Basse Côte d'Ivoire, Abidjan; 31 ans 10 mois 20 jours de services dont 6 ans 1 mois 11 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Rakotomavo (Jean-Baptiste), industriel à Tananarive (Madagascar); 30 ans de pratique professionnelle.

Villot (Marie-Edmond), chef de bureau hors classe de l'administration générale des colonies, Abidjan (Côte d'Ivoire); 41 ans 6 mois 15 jours de services dont 7 ans 1 jour de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

### Décret du 28 février 1951 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de l'Union française.

Par décret en date du 28 février 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 20 février 1951, portant que les nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'Union française:

*Au grade de chevalier.*

MM.

Kolani Barnab, chef supérieur des Mobas; 20 ans de services.

Lawson (Glyn), chef supérieur de la ville d'Anécho; 40 ans de services.

Maglo Dogbla Kokou III, chef du canton de Davié Assomé; 25 ans de services.

### Eaux et forêts.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 24 février 1951, M. Le Ray (Jean), inspecteur principal de 2e classe des eaux et forêts outre-mer, a été placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement, pour une période de six mois, à compter du 14 novembre 1950.

### Institut français de l'Afrique noire.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 13 février 1951, M. Cadenat (Jean), assistant hors classe de l'institut de l'Afrique noire, est placé en position de mission, pour se rendre en Guyane et en Guadeloupe pour étudier la faune ichthyologique et constituer une collection de poissons de ces régions.

La durée de cette mission est fixée à 70 jours, du 13 février au 25 avril 1951.

### Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 24 février 1951, M. Capsie (Albert), ingénieur hors classe du cadre général des transmissions coloniales, atteint par la limite d'âge de son emploi, le 22 mars 1951, a été admis, pour compter de cette date, à faire valoir ses droits à la retraite.

### Travaux publics.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 19 février 1951, M. Jacquinot (Pierre), ingénieur général de 2e classe des travaux publics des colonies, a été promu à la 1re classe de son grade, pour compter du 1er janvier 1951, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

(2e *Supplément.* — Fin.)

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 22 février 1951, M. Lantenois (Roger), ingénieur en chef hors classe des travaux publics des colonies, directeur général des travaux publics de l'Afrique occidentale française, en congé en France, a été placé dans la position de mission en France, du 4 août au 24 octobre 1950, en vue de prendre divers contacts avec la direction des travaux publics et la direction des affaires économiques et d'effectuer une mission technique à Donzère-Mondragon et à Bort-les-Orgues.

## MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

### Application aux ressortissants de la sécurité sociale de certaines modifications du tarif interministériel des prestations sanitaires.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté du 30 décembre 1949 instituant un tarif interministériel des prestations sanitaires et notamment l'article 8, paragraphe 4;

Vu les arrêtés des 28 mars 1950 et 4 octobre 1950 rendant applicable aux ressortissants de la sécurité sociale le titre V, chapitre III (chaussures orthopédiques) du tarif interministériel des prestations sanitaires fixé par arrêté du ministre de la santé publique et de la population du 20 février 1950 et complété par arrêté du 1er août 1950;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1951 du ministre de la santé publique et de la population portant modification du titre V, chapitre III du tarif interministériel susvisé, et le tableau y annexé,

Arrête:

Art. 1er. — Le titre V, chapitre III (chaussures orthopédiques) du tarif interministériel des prestations sanitaires tel qu'il résulte du tableau annexé à l'arrêté du ministre de la santé publique et de la population en date du 30 janvier 1951, constitue le tarif limite de responsabilité des caisses primaires de sécurité sociale, sauf en ce qui concerne les semelles podologiques (n° 206) et les articles introduits à la nomenclature par ledit arrêté sous les nos 207 et 208.

Art 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 février 1951.

Pour le ministre et par délégation:
*Le directeur du cabinet,*
JACQUES DOUBLET.

### Approbation des modifications aux statuts d'une caisse de retraites.

Par arrêté en date du 28 février 1951, ont été approuvées les modifications aux statuts de la caisse de retraite par répartition de la Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris (8e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

### Administration centrale.

Par arrêté en date du 21 novembre 1950, M. Noël, chef du service intérieur à l'administration centrale, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er mai 1951.

Par arrêté en date du 29 janvier 1951, M. Goimard, caissier payeur à l'administration centrale, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er avril 1951.

Par arrêté du 23 février 1951, M. Coursaut-Durand, administrateur civil de 3e classe à l'administration centrale, affecté au gouvernement général de l'Algérie, est détaché auprès de l'assemblée algérienne en qualité de chef de service, pour une période de cinq ans, à compter du 1er novembre 1949.

### Homologation de dégauchisseuses à porte-outil rotatif pour le travail du bois et des matières similaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 février 1951: page 1678, 1re colonne, article 1er, au lieu de: « Ces dégauchisseuses sont équipées du protecteur automatique présenté par les établissements Gras et homologué sous le n° 238-740 T 1249 », lire: « Ces dégauchisseuses sont équipées du protecteur à pont automatique homologué sous le n° 110-1.238-T 151 par décision du 25 janvier 1951 ».

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

**Décret n° 51-267 du 28 février 1951 portant règlement d'administration publique pour le statut particulier des fonctionnaires du corps de l'inspection de la population et de l'entr'aide sociale.**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et notamment son article 2;

Vu le décret du 19 janvier 1946 portant organisation du ministère de la santé publique et de la population;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

TITRE Ier. — *Dispositions générales.*

Art. 1er. — Le corps des inspecteurs de la population et de l'entr'aide sociale au ministère de la santé publique et de la population comprend des inspecteurs divisionnaires, des inspecteurs principaux et des inspecteurs.

L'effectif de ces fonctionnaires est réparti ainsi qu'il suit:

Dix-sept inspecteurs divisionnaires;

Quatre-vingt-un inspecteurs principaux;

Cent cinquante-quatre inspecteurs.

Art. 2. — Dans chaque département, la direction de la population et de l'entr'aide sociale est assurée par un inspecteur principal, assisté d'un ou plusieurs inspecteurs.

Ces fonctionnaires exercent, sous l'autorité du préfet, les attributions ressortissant au ministère de la santé publique et de la population, relatives au développement de la population, à la famille, à l'entr'aide sociale et à l'enfance, à l'immigration et à l'assimilation des étrangers. Ils assument le fonctionnement des services de l'assistance à l'enfance et, au point de vue administratif, la coordination et le contrôle des services, établissements et institutions d'entr'aide sociale, de prévention et de cure.

Toutefois, dans les départements chefs-lieux de circonscriptions interdépartementales, dont les limites sont fixées par arrêté du ministre de la santé publique et de la population, les fonctions visées à l'alinéa précédent sont assurées par un inspecteur divisionnaire. Celui-ci exerce, en outre, une mission d'ordre interdépartemental, notamment en ce qui concerne la coordination et le contrôle. Il préside la section sociale de la commission régionale d'action sanitaire et sociale et représente, à ce titre, les services départementaux de la population et de l'entr'aide sociale de la circonscription.

Art. 3. — Les inspecteurs secondent l'inspecteur principal dans l'exercice des attributions visées ci-dessus pour l'ensemble des services relevant de la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale.

Art. 4. — Le grade d'inspecteur divisionnaire comporte trois échelons et un échelon fonctionnel pour deux emplois.

Le grade d'inspecteur principal comporte quatre échelons et une classe exceptionnelle divisée en deux échelons.

Il ne pourra être nommé à la classe exceptionnelle plus de 10 p. 100 de l'effectif total des inspecteurs principaux.

Le grade d'inspecteur comporte sept échelons, plus un échelon réservé aux stagiaires.

TITRE II. — *Recrutement.*

Art. 5. — Les inspecteurs de la population et de l'entr'aide sociale sont recrutés par voie de concours.

Peuvent seuls être admis à concourir pour cet emploi:

1° Les candidats justifiant d'un des diplômes ou titres exigés par l'article 3 du décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du titre II de l'ordonnance n° 45-284 du 9 octobre 1945 relatif à l'école nationale d'administration et les textes qui l'ont complété;

2° Les fonctionnaires de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère de la santé publique et de la population pourvus du grade de secrétaire d'administration ou de rédacteur titulaire et ayant accompli au moins cinq ans de services effectifs en cette qualité.

Les candidats doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins au 1er janvier qui suit l'année du concours et de trente ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

La limite d'âge supérieure est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant les droits à une pension de retraite ou validables pour la retraite, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 102 du décret du 29 juillet 1939.

Cette limite ne pourra cependant, en aucun cas, excéder quarante ans au 1er janvier de l'année du concours.

En outre, les inspecteurs pourront être recrutés au choix, après établissement d'une liste d'aptitude dans la proportion de un dixième parmi les chefs de bureau des services extérieurs, justifiant de plus de deux années de services en cette qualité, ou les secrétaires d'administration ayant accompli au moins dix ans de services en cette qualité.

Art. 6. — Le ministre de la santé publique et de la population fixe, par un arrêté publié deux mois avant l'ouverture du concours, la date des épreuves, les pièces à fournir par les candidats et le nombre des places mises au concours.

Art. 7. — Un arrêté du ministre de la santé publique et de la population fixe le programme sur lequel portent les épreuves du concours.

Celles-ci comportent obligatoirement:

A. — Epreuves d'admissibilité.

1° Composition française rédigée en quatre heures, sur un sujet d'ordre général se rapportant à l'histoire des idées et des institutions sociales depuis le début du 18e siècle (coefficient: 5);

2° Composition rédigée en quatre heures, sur un sujet de droit public ou administratif (coefficient: 4);

3° Composition rédigée en trois heures, sur un sujet se rapportant à la législation familiale et sociale (coefficient: 3);

4° Exposé oral d'une durée d'un quart d'heure (après trois quarts d'heure de préparation), se rapportant aux matières techniques du programme (démographie et problème de peuplement, protection sociale des travailleurs et sécurité sociale, assistance et législation hospitalière, famille et enfants, législation sanitaire) (coefficient: 4).

B. — Epreuves d'admission.

Elles comportent une interrogation d'une durée de dix minutes sur chacune des matières énumérées ci-dessous:

Le droit (public, privé, législation financière) (coefficient: 2).

L'assistance et la législation hospitalière (coefficient: 2).

La famille et l'enfance (coefficient: 2).

La démographie et les problèmes de peuplement (coefficient: 1).

La protection sociale des travailleurs et la sécurité sociale (coefficient: 1).

Législation sanitaire (coefficient: 1).

Notions de psychologie de l'enfant (coefficient: 1).

Les candidats qui n'ont pas obtenu 160 points aux épreuves d'admissibilité ne sont pas admis à subir les épreuves orales.

Pour être admis, à titre définitif, les candidats doivent avoir obtenu, pour l'ensemble de leurs épreuves écrites et orales, un minimum de 260 points et n'avoir eu, pour aucune matière, une note inférieure à 5 sur 20.

Art. 8. — Les candidats reçus au concours sont nommés en qualité de stagiaires. La durée du stage est fixée à un an. Pendant cette période, les stagiaires suivront un enseignement de trois mois, organisé par l'école nationale de la santé publique. Le travail, les aptitudes et la manière de servir des inspecteurs font l'objet, en fin de stage, d'un rapport qui est communiqué à la commission administrative paritaire compétente. Celle-ci propose les agents susceptibles d'être titularisés.

Art. 9. — Les agents qui n'auraient pas été proposés peuvent, sur avis de ladite commission, être autorisés à effectuer un nouveau stage d'une année, à l'issue duquel, s'ils ne sont pas jugés aptes à être titularisés, ils sont licenciés.

Toutefois, les stagiaires qui appartenaient antérieurement à l'administration, seront reclassés dans leur cadre d'origine, compte tenu, pour leur avancement, du temps de service accompli en qualité d'inspecteur de la population stagiaire.

Art. 10. — Les inspecteurs de la population et de l'entr'aide sociale sont titularisés dans leur grade, par arrêté du ministre de la santé publique et de la population.

TITRE III. — *Avancement.*

Art. 11. — L'avancement de grade des inspecteurs de la population et de l'entr'aide sociale a lieu au choix, par voie d'inscription sur un tableau d'avancement, conformément aux dispositions des articles 45 et suivants de la loi du 19 octobre 1946.

Peuvent être nommés, sous réserve des dispositions transitoires prévues à l'article 17 ci-dessous:

Inspecteurs principaux, les inspecteurs qui, parvenus au 7e échelon de leur grade, ont accompli au moins un an de services dans cet échelon;

Inspecteurs divisionnaires, les inspecteurs principaux ayant atteint au moins le 4e échelon de ce grade et ayant accompli plus d'un an de services dans cet échelon.

Art. 12. — La durée moyenne du temps normalement passé dans chaque échelon pour accéder à l'échelon supérieur par les fonctionnaires de valeur moyenne, est fixée à deux années. Cette durée peut être réduite de six mois au maximum pour les fonctionnaires les mieux notés.

Art. 13. — Les inspecteurs divisionnaires ne peuvent être nommés à l'échelon fonctionnel qu'après avoir accompli au moins deux années de services dans l'échelon le plus élevé de leur grade.

Art. 14. — Peuvent seuls être promus à la classe exceptionnelle du grade, les inspecteurs principaux ayant accompli au moins deux années de services dans l'échelon le plus élevé de leur grade.

Ces promotions ont lieu au 1er échelon de ladite classe.

TITRE IV. — *Dispositions particulières et transitoires.*

Art. 15. — L'effectif des inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux et inspecteurs de la population et de l'entr'aide sociale, placés en position de service détaché, ne peut excéder 20 p. 100 de l'effectif budgétaire total de ce corps.

Art. 16. — La proportion des inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux et inspecteurs de la population et de l'entr'aide sociale susceptibles d'être mis en position de disponibilité ne pourra être supérieure à 20 p. 100.

Art. 17. — A titre transitoire:

Jusqu'au 1er janvier 1954, les inspecteurs principaux pourront être promus inspecteurs divisionnaires dès qu'ils auront atteint le 3e échelon de leur grade s'ils sont âgés de quarante-six ans au moins;

Jusqu'au 1er janvier 1952, les inspecteurs pourront être promus inspecteurs principaux dès qu'ils auront atteint le 7e échelon de leur grade, s'ils sont âgés de trente-neuf ans au moins.

Art. 18. — Un arrêté concerté du ministre de la santé publique et de la population, du ministre du budget et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative, précisera par un tableau d'équivalence la concordance entre les anciens et les nouveaux grades et échelons.

Art. 19. — Dans les départements d'outre-mer, les fonctions de direction pourront être assumées provisoirement par des inspecteurs.

Art. 20. — La prise de rang des intéressés dans leur nouveau corps aura effet du 1er janvier 1950. L'effet pécuniaire des mesures d'intégration partira du 1er janvier 1951.

Art. 21. — Le ministre de la santé publique et de la population, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 février 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de la santé publique et de la population,*
PIERRE SCHNEITER.

*Le ministre du budget, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,*
EDGAR FAURE.

*Le ministre du budget,*
EDGAR FAURE.

*Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,*
PIERRE MÉTAYER.

## Décret du 28 février 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 février 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, portant que les promotions et nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

*Au grade d'officier.*

MM.

Le docteur Guiraud (Paul-Louis-Emile), médecin chef à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, à Paris; 54 ans de services civils et militaires. Chevalier du 16 juin 1920.

Vayssiere (Emile-Adrien-Clément), professeur à la faculté de médecine de Marseille; 50 ans de services civils et militaires. Chevalier du 7 décembre 1940.

*Au grade de chevalier.*

MM.

Le docteur Duhail (Pierre-Marie-Joseph-Augustin), médecin chargé du dispensaire chirurgical du centre Paris-Austerlitz de la région du Sud-Ouest de la Société nationale des chemins de fer français; 41 ans de services civils et militaires.

Epstein (Maurice), trésorier général de l'Association philanthropique des asiles de jour et de nuit de la crèche israélite à Paris; 35 ans 6 mois de services civils et militaires.

Jacquinot-Leveque (Henri-Tony), pharmacien à Ouroux (Nièvre); 25 ans de services civils et militaires.

Le docteur Juskiewenski (Georges-Stanislas), médecin à Figeac (Lot); 25 ans de services civils et militaires.

Le docteur Maurel (Joseph), chirurgien à Saint-Etienne (Loire); 47 ans de services civils et militaires.

Mme Thouard (Marie-Louise), présidente du comité de la Croix-Rouge française à Embrun (Hautes-Alpes); 37 ans de services civils dévoués.

## Décret du 2 mars 1951 portant déchéance de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu les articles 98-99-100-121-122 et 123 du code de la nationalité;

Vu les décrets des 24 décembre 1945 et 16 janvier 1947;

Sur l'avis conforme du conseil d'Etat en date du 16 janvier 1951,

Décrète:

Art. 1er. — Est déchue de la nationalité française, par application de l'article 98 (1° et 4°) du code de la nationalité française:

Brustio (Elidia), veuve Chasse, née le 14 février 1920 à Gravedona (Italie), devenue Française par déclaration souscrite en vertu de l'article 8 de la loi du 10 août 1927, antérieurement à son mariage célébré le 4 juillet 1936.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de la santé publique et de la population,*
PIERRE SCHNEITER.

## Décret n° 51-243 portant création d'un conseil supérieur des infirmières et infirmiers.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er mars 1951, page 2100:

Article 2, page 2100, 2e colonne, à la place de: « le directeur général de l'hygiène publique et des hôpitaux », lire: « le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux au ministère de la santé publique et de la population »; ajouter après: « le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux au ministère de la santé publique et de la population », « le directeur général de la population et de l'entr'aide au ministère de la santé publique et de la population »; à la place de: « le directeur de l'hygiène sociale », lire: « le directeur de l'hygiène sociale au ministère de la santé publique et de la population ».

Article 2, page 2101, 1re colonne, à la place de: « le directeur de l'assistance publique à Paris », lire: « le directeur général de l'assistance publique à Paris »; à la place de: « 28 membres choisis parmi les infirmières et infirmiers diplômés d'Etat en exercice... », lire: « 29 (vingt-neuf) membres choisis parmi les infirmières et infirmiers diplômés d'Etat en exercice... ».

Article 9, page 2101, 1re colonne, à la place de: « le secrétariat du conseil supérieur et du comité permanent est assuré par le bureau compétent de la direction générale de l'hygiène publique et des hôpitaux », lire: « le secrétariat du conseil supérieur et du comité permanent est assuré par le bureau compétent de la direction de l'hygiène publique et des hôpitaux ».

**Liste des œuvres de bienfaisance privées appelées à prendre part aux élections de leurs représentants au conseil supérieur de l'entr'aide sociale.**

AIN

Maison des femmes incurables, à Bourg.
Œuvre Saint-Maurice, à Saithonay-Village.
Société de charité maternelle, à Bourg.
Etablissement des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Châtillon-sur-Chalaronne.
Etablissement des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Meximieux-Bellegarde.
Etablissement des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Crex-Corbonod.
Etablissement des sœurs de Saint-Joseph, 3, rue du Lycée, à Bourg.
Etablissement des sœurs de Saint-Joseph, asile Sainte-Madeleine, à Bourg.
Etablissement des sœurs de Saint-Joseph, à Ars-sur-Formans.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Ferney-Voltaire.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Confort.

AISNE

Les sœurs de la Providence de Laon (institut Marquette), rue Paul-Doumer, à Laon.
Société la Confiance (maternité Notre-Dame du Bon-Secours et maison d'accueil des Augustines hospitalières), 29, rue Marc-Delmas, à Saint-Quentin.
Communauté des Filles de la Charité, rue Voltaire, à Saint-Quentin.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 46, rue du Château, à Saint-Quentin.
Sœurs Notre-Dame du Bon-Secours, 17, rue Emile-Morlot, à Charly-sur-Marne
Religieuses de l'Enfant-Jésus, 10, rue de Beaulon, à Soissons.
Orphelinat des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, 13, avenue de Reims, à Soissons.
Religieuses du Bon-Secours (maison de repos), à Vailly-sur-Aisne
Asile évangélique de Lemé.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (hospice privé), à Burluraux-Michaux; leur appartenant: à Origny-en-Thiérache.
Orphelinat Savart, à Saint-Michel.
Association de bienfaisance parmi les protestants, 8, rue de la Comédie, à Saint-Quentin.

ALLIER

Sœurs de la Charité de Nevers, à Moulins (H. P.).
Sœurs de la Charité de Nevers, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (H. P.).
Sœurs de la Charité, dites du Saint-Sacrement, de Bourges, à Commentry (U. P.).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, 32, rue Paul-Constans, à Montluçon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, 22, rue de Villars, à Moulins.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, à Bourbon-l'Archambault.
Sœurs franciscaines de la Régulière Observance de Vichy (C. D.), Vichy (M. M.).
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Secours de Troyes, rue de la Gaieté, à Montluçon.
Sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours de Troyes, à Vichy.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, 37, rue de Décize, à Moulins.
Sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol, rue Achille-Roche, à Moulins.
Sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol, à Saint-Géraud-le-Puy (H. P.).
Sœurs de charité, Présentation de la Sainte-Vierge, de Saint-Symphorien-lès-Tours, à Lavault-Sainte-Anne.
Sœurs de Saint-Joseph de Cusset, à Cusset (M. M.).
Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Pasteur de Clermond-Ferrand, à Arfeuilles.
Sœurs de Saint-Joseph du Bon-Pasteur de Clermont-Ferrand, à Noyant.
Religieuses ursulines de Rongères (C. D.), Rongères (M. M.).
Religieuses ursulines de Rongères (C. D.), le Montet (H. P.).
La Charité maternelle de Moulins.
Association protectrice des aveugles des Charmettes, à Yzeure.
Œuvre des pupilles de l'école publique, à Montluçon.
Fondation Ravy-Breton, à Vichy.
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Vichy.
Maison du missionnaire, à Vichy.
Œuvre montluçonnaise de la Vie au grand air, à Montluçon.
Société d'émulation du Bourbonnais, à Moulins.
Société moulinoise des colonies scolaires de vacances, à Moulins.
Société amicale des anciens élèves du lycée Banville, à Moulins

ALPES (BASSES-)

Société de charité maternelle de Manosque.
Orpelinat Saint-Martin, à Digne.
Maison de retraite de Saint-Domin, à Digne (sœurs de Notre-Dame des Anges).
Œuvre de la Miséricorde, à Riez.

ALPES (HAUTES-)

Congrégation des sœurs de la Providence, à Gap.
Association de bienfaisance pour l'extinction de la mendicité, à Gap.

ALPES-MARITIMES

Hôpital de la Sainte-Croix, 40, rue de la République, à Nice.
Hôpital de la Providence « Les Gessolines », placette de la Providence, à Nice.
Hôpital Pauliani, 4, avenue Pauliani, à Nice.
Asile évangélique de Nice, ruelle des Prés, à Nice.
Orphelinat de Notre-Dame du Sacré-Cœur, 2, rue de Mimont, à Cannes.
Dispensaire des Enfants-Malades, hôpital Lenval, 57, avenue de la Californie, à Nice.
Œuvre de la Bouchée de pain de l'asile de nuit, 14, rue Jules-Gilly, à Nice.
Association dite « Crèche et orphelinat », route de Castellar, à Menton.
Société protectrice de l'enfance, 12 ,rue Scaliéro, à Nice.
Association dite « Queen Victoria Memorial Hospital », quartier Mont-Boron, à Nice.
Société protectrice de l'enfant du premier âge, boulevard Guynemer, à Cannes.
Société de secours à domicile pour les pauvres malades, villa « Dupanloup », avenue de Sévigné, à Nice
Association du foyer familial de la jeune fille, 29, rue du Maréchal-Foch, à Nice.
Asile évangélique, route de Grasse, à Cannes.
Œuvre des pauvres malades secourus à domicile, 15, rue de la Condamine, à Nice.
Œuvre des crèches, 15, rue de la Condamine, à Nice.
Sou des écoles laïques et des colonies scolaires de vacances des Alpes-Maritimes, à Nice.
Œuvre de la Fourmi, 15, rue de la Condamine, à Nice.
Assistance aux tout petits, quartier de Ribes, à Grasse.
Œuvre de la Condamine, 15, rue de la Condamine, à Nice.
Société de patronage de l'établissement professionnel et climatique d'aveugles, rue Louis-Braille, à Cannes.
Œuvre du lait maternel, secours aux femmes enceintes et aux femmes allaitant leurs enfants, rue Fodéré, à Nice.
Solidarité féminine et Foyer de la jeune fille, 29, avenue Maréchal-Foch, à Nice.
Le Flambeau franco-américain, asile de nuit, à Nice.
Fondation hospitalière israélite de Cimiez, villa Jacob, Petite-Avenue Prince-de-Galles, à Nice.
Œuvre de la protection de la vieillesse abandonnée, 14, boulevard Mac-Mahon, à Nice.
Société protectrice des tout petits et Goutte de lait, 21 et 23, place Nationale, à Antibes.
Service social des hôpitaux de Nice, hôpital Saint-Roch, à Nice.
Œuvre Alexandre-Pascal, 3, avenue Saint-Georges, à Cannes.
Œuvre de Saint-Pierre-d'Arène, 173, rue de France ,à Nice.
Œuvre de patronage des enfants abandonnés et traduits en justice, 35, avenue Maréchal-Foch, à Nice.
Le Rayon de soleil, avenue Wemyss, à Cannes.
Association mentonnaise des enfants à la montagne, route de Castellar, à Menton.
Association de patronage de l'école des sourdes-muettes, chemin de Saint-Philippe, à Nice.
Association des beaux arts (aide aux artistes), 5, boulevard Alexandre-III, à Cannes.
Congrégation des sœurs de la Charité, présentation de la Sainte-Vierge de Tours (servir et soulager l'humanité souffrante et indigents), asile de nuit, à Nice.
Doctrine chrétienne de la Sainte-Enfance de Digne (hospice), à Roquebillière.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 15, rue de la Condamine, à Nice.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 1, boulevard Vallombrosa, à Cannes (fourneau Saint-Mathieu).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, maison Marie Immaculée, 17, rue Fodéré, à Nice.
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur d'Angers, chemin de Mont-Rose, à Cannes.
Sœurs de Sainte-Marthe, avenue Chiris, à Grasse.
Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve-d'Aix, rue Grande, à Cannes.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, chemin Isola-Bella, à Cannes.

Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 17, quai Pasteur, à Nice.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Grasse.
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Secours de Troyes, rue de Fréjus, à Cannes.
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Secours de Troyes, rue Pastorelli, à Nice.

ARDECHE

Association de bienfaisance pour les protestants d'Annonay.
Association protestante de bienfaisance de Vals-les-Bains.
Orphelinat des sœurs de Saint-Joseph, au Cheylard.
Orphelinat des sœurs de Saint-Joseph, à Villeneuve-de-Berg.
Orphelinat des sœurs de Saint-Joseph, à Meysse.
Sœurs de Notre-Dame-de-la-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Annonay. — « Maison d'éducation et de rééducation du Bon-Pasteur ».
Sœurs de Saint-Joseph, dites de Vesseaux, à Aubenas. — Orphelinat des sœurs de Saint-Joseph, à Aubenas.
Sœurs de Sainte-Marthe de Romans, à Tournon. — Orphelinat Sainte-Marthe, à Tournon.
Hospice des petites sœurs des pauvres, à Annonay.
Orphelinat de Bourg-Saint-Andéol.
Maison d'éducation et rééducation « Le Bon-Pasteur », à Annonay.

ARDENNES

Ardennes sociale et charitable, orphelinat Dom-Bosco, à Laval-Dieu.
Œuvre des orphelines protestantes de Sedan, 83, Fond-de-Givonne, à Sedan.
Association de bienfaisance parmi les protestants de Sedan, 2, place d'Alsace-Lorraine, à Sedan.
Œuvre des petites sœurs de Saint-Pern, à Glaire-et-Villette.

ARIEGE

Association de bienfaisance parmi les protestants de l'Ariège, à Saverdun.
Institut de charité pour les orphelins protestants, à Saverdun.
Ouvroir protestant, à Mazères.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Mazères.
Orphelinat de l'Immaculée Conception, à Pamiers.
Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes, à Tarascon.

AUBE

Congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 68, rue Ambroise-Cottet, à Troyes.
Congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 28, rue Louis-Ulbach, à Troyes.
Congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. 20, rue du Cloître-Saint-Etienne, à Troyes.
Congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. 235, rue du Faubourg-Croncels, à Troyes.
Œuvre du dispensaire gratuit pour enfants malades indignents, 68, rue Georges-Clemenceau, à Troyes.
Congrégation des petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 3 *bis*, boulevard du 14-Juillet, à Troyes.
Congrégation des sœurs de l'Instruction chrétienne, dites de la Providence de Troyes, 21, rue des Terrasses, à Troyes.

AUDE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 10, quai Charité, Narbonne.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. à Rieux-Minervois.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 79, rue du Marché, à Carcassonne.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 11 *bis*, rue Diderot, à Carcassonne.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, route Narbonne, à Carcassonne.
Sœurs de la Charité de Nevers, rue de l'Hôpital, à Castelnaudary.
Sœurs de Notre-Dame du Refuge, 17, rue Ancienne-Porte-Béziers, à Narbonne.
Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Limoux.

AVEYRON

Hspice privé de Saint-Chély-d'Aubrac.
Hospice privé Cibiel, à Rulhe par Villefranche.
Association de bienfaisance parmi les protestants de l'église réformée de Saint-Affrique.
Orphelinat Notre-Dame-de-Lenne, à Saint-Martin-de-Lenne.
Sœurs de la Charité de Nevers, à Rodez.
Sœurs de la Charité de Nevers, à Saint-Affrique.
Sœurs de la Charité de Nevers, à Villefranche.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, à Belmont.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, à Rodez.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Villefranche.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Aubin.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Saint-Beauzely.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Nazac.
Sœurs de Saint-Joseph-d'Estaing, à Estaing.
Religieuses ursulines de Malet, à Saint-Jean-du-Bruel.
Sœurs de la Bienheureuse-Vierge-Marie, adoratrices perpétuelles du Saint-Sacrement, à Saint-Laurent-d'Olt.
Sœurs du Saint-Sacrement d'Autun, à Millau.

BELFORT (TERRITOIRE DE BELFORT)

Sœurs de la Compassion, à Rougemont-le-Château.
Œuvre départementale des pupilles de l'école publique du territoire de Belfort, inspection primaire, palais de justice.

BOUCHES-DU-RHONE

L'Abri maternel à Marseille, 73, chemin de la Blancarde.
Asile Marie, pour garçons protestants orphelins, à Marseille.
Association de l'asile Marcel, pour vieillards protestants, à Marseille, 10, rue Ambroise-Robert.
Association de l'assistance par le travail, à Aix.
Association protestante de Marseille et de sa banlieue.
Association dite Maison de l'enfance et de la famille, 67, rue Saint-Jacques, à Marseille.
Association de secours aux gens de mer à Marseille, école Courtet, avenue de la Muette, Prado.
Comité médical (soins à donner aux indigents), à Marseille, 3, marché des Capucins.
Dispensaire de la maison des enfants, 67, rue Saint-Jacques, à Marseille.
Dispensaire des enfants malades (œuvre Gilbert-Desvoisins), à Marseille, 26, rue Saint-Sébastien.
Œuvre des Dames de la Providence, à Aix.
Œuvre des Dames de la Providence pour les orphelines pauvres dites « orphelines du choléra », 36, rue d'Iscard, à Marseille.
Œuvre de l'enfance délaissée, à Marseille, Saint-Tronc.
Œuvre de la Goutte de lait d'Arles.
Œuvre hospitalière de Marseille, asile de nuit pour les hommes, 41, rue de Forbin.
Œuvre de l'hospitalité de nuit pour les femmes à Marseille, rue Honnorat.
Office central de bienfaisance et de charité, 67, rue Paradis, à Marseille.
Œuvre de la jeunesse laïque d'Arles, à Arles.
Orphelinat des enfants de l'Etoile, 60, rue Reinard, à Marseille.
Amis du marin, 25, rue de Forbin, à Marseille.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Aix, 27, rue Venel.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Arles, 4, rue Tour-de-Fabre.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à la Ciotat, 1, place Esquiros.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 22, rue Vincent-Leblanc.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 86, montée du Roucas-Blanc.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 10, rue d'Austerlitz.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 1, rue Guérin.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 26, rue Félix-Pyat.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 4, boulevard Camille-Flammarion.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, la Capelette, 5, boulevard Saint-Jean.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, 30, rue Stanislas-Torrents.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, Montredon, 2, place de l'Eglise.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, la Pomme, Grande-Rue.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille, le Rouet, 26, boulevard de Maillane.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Séon, Saint-André, Marseille, boulevard Martin.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Barnabé, 2, rue Audric.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Louis.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Loup, 14, boulevard Bonifay.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Marcel, 60, rue des Crottes.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Sainte-Marguerite, 15, chemin de Sainte-Marguerite.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Tour-Sainte, à Marseille.

Sœurs de Marie Immaculée de Monarseille, montée de l'Oratoire.
Sœurs de Marie-Joseph-Ce-Dorat, à Marseille, boulevard Bernard.
Sœurs de la Miséricorde de Moissac, à Saint-Rémy.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Arles, faubourg Monlerpe.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge, dites de Saint-Michel, à Marseille, 115, boulevard Baille.
Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve de Notre-Dame-de-Grâce d'Aix, 40, cours des Arts-et-Métiers.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Marseille, 213, chemin des Chartreux.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Aix, route de Berre.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Marseille, 332, chemin de Mazargues.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Marseille, Sainte-Marthe.
Comité marseillais d'aide et d'assistance aux cardiaques, 67, rue Paradis, Marseille.
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Secours de Troyes, 80, rue Auguste-Blanqui, à Marseille.
Œuvre de l'infirmerie protestante, à Marseille, 1, rue du Platane.
Œuvre de nourrissons, à Marseille, 25, rue Thubaneau.
Œuvre des Orphelines protestantes, à Marseille, 80 *a*, rue Sainte-Cécile.
Société de bienfaisance et de charité, à Marseille, 10, rue Saint-Adrien.
Société de charité maternelle, à Marseille, 49 *a*, rue de la Paluds.
Société marseillaise de patronage des libérés et adolescents, à Marseille, 42, rue des Vertus.
Œuvre des prisons et secours aux libérés, à Aix.
Œuvre de la protection du bébé, à Aix-en-Provence.
Œuvre de la protection maternelle, à Marseille, 1, rue Gyptis.
Orphelinat de la Providence des orphelines de Marseille de la Vierge-Dorée, à Marseille, 40, boulevard Voltaire.
Association hospitalière du Prado, 253, avenue du Prado, à Marseille.
Société de bienfaisance israélite, 119, rue de Breteuil, à Marseille.
Société protectrice de l'enfance, 7, rue Venture, à Marseille.
Auxiliaire de la jeune fille, 12, rue Dragon, à Marseille.
Les Amis du Foyer pour la protection de la jeune fille, 26, rue Estelle, à Marseille.
Cercle des Abeilles de Marseille.
L'Entr'aide féminine, 1, rue Gyptis, à Marseille.
Le Foyer colonial, boulevard de la Major, à Marseille.
Institut régional des jeunes aveugles et sourds-muets des deux sexes, 8, montée de l'Oratoire, à Marseille.
L'œuvre du Calvaire, 72, rue Chape, à Marseille.
La Maison du marin, 104, boulevard des Dames, à Marseille.

CALVADOS

Sœurs de la Miséricorde du Saint-Cœur de Marie de Blon (commune de Vaudry), orphelinat de Blon.
Œuvre de Notre-Dame de Caen en faveur de l'enfance pauvre, rue de Caumont, à Caen.
Sœurs du Bon-Sauveur de Caen (asile), 93, rue Caponière, à Caen.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue de Bayeux, à Caen.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, rue Porte-Millet, à Caen.
Sœurs de Notre-Dame de la charité dites de la Vierge Fidèle (orphelinat), à Douvres-la-Délivrande.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, rue de Caen, à Lisieux.
Sœurs Notre-Dame de la Charité de Lisieux (orphelinat), rue Paul-Banaston à Lisieux.
Sœurs de la Providence, rue Bouteiller, à Lisieux (foyer de jeunes filles).
Sœurs Notre-Dame de la Charité, à Saint-Vigor-le-Grand (orphelinat).
Sœurs du Saint-Cœur de Marie (asile de Marie), à Thury-Harcourt.
Asile Saint-Joseph, à Livarot.
Sœurs Notre-Dame de la Charité, refuge, dites de Saint-Michel à Caen, 12, quai Vendeuvre, à Cormelles.
Institution familiale de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, à Epron.
Sœurs Notre-Dame de la Charité dites de la Vierge Fidèle, à Anctoville (orphelinat).
Sœurs de la Miséricorde de Caen, à Hérouville.

CANTAL

Amis des malades de Montsalvy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Aurillac.

CHARENTE

Goutte de lait et consultation des nourrissons, à Angoulême.
Œuvres des crèches de la ville d'Angoulême.
Goutte de lait de Cognac.
Association d'hygiène et de défense contre la tuberculose, à Cognac.
Œuvre charentaise laïque des colonies de vacances, à Angoulême.
Œuvre des pupilles de l'école publique de la Charente, à Angoulême.
Œuvre des ateliers féminins Jeanne-d'Arc, à Cognac.
Sœurs de Notre-Dame-des-Anges, à Puypéroux.
Sœurs de Sainte-Marthe, à Angoulême.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Angoulême.

CHARENTE-MARITIME

Asile Amillé, à Arvert.
Association de bienfaisance protestante, à Marennes.
Crèche Sainte-Marie, à Rochefort.
Œuvre de la Goutte de lait, à la Rochelle.
Société d'assistance rochefortaise, à Rochefort.
Société de charité des Dames protestantes, à la Rochelle.
Société protectrice des aveugles de Saintes.
Monastère de Notre-Dame de la Charité du Refuge, dit Dames blanches.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à la Rochelle.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Eugène.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à la Rochelle.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Saintes.
Sœurs de Saint-Joseph de la Providence, à la Rochelle.
Sœurs de Sainte-Marie de la Providence, Saintes.

CHER

Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Bourges, Enclos des Bénédictins.
Sœurs de la charité, dites du Saint-Sacrement de Bourges, à Bourges, 2, rue Molière.
Sœurs de Marie Immaculée de Bourges, à Bourges, rue Bourdaloue.
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Bourges, avenue Jean-Jaurès.

CORREZE

Orphelinat Sainte-Marie, rue Vieille-Préfecture, à Tulle.
Œuvre de la Providence, boulevard du Salan, à Brive.
Orphelinat Saint-Cœur de Marie, à Aubazine.

CORSE

Etablissement des sœurs de Saint-Joseph de Lyon, à Ajaccio.

COTE-D'OR

Œuvre de la Goutte de lait, 6, rue Franklin, à Dijon.
Maison des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Nuits-Saint-Georges.
Maison des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Athée.
Maison des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 8, rue d'Auxonne, à Dijon.
Maison des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 2, rue Tillot, à Dijon.
Maison des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 9, rue du Nord, à Dijon.
Asile privé des petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 35, boulevard de Strasbourg, à Dijon.
Société dijonnaise d'assistance par le travail, 12, rue de la Manutention, à Dijon.
Etablissement du Bon-Pasteur, 32, rue Jean-Baptiste-Baudin, à Dijon.
Orphelinat Saint-Joseph, à Larochepot, par Nolay (sœurs de la Providence de Portieux).
Orphelinat Saint-Michel, 13, rue Saumaise, à Dijon (Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul).
Etablissement des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Larrey.
Orphelinat Notre-Dame-de-Domois, à Fenay (prêtres du Sacré-Cœur).
Orphelinat des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Châtillon-sur-Seine.
Orphelinat Sainte-Foy, à Val-Suzon (religieuses de la Providence de Langres).
Orphelinat des petites sœurs de Saint-Joseph, à Agencourt.
Orphelinat agricole Saint-Joseph, à Bezouotte, par Mirebeau-sur-Bèze (religieuses de l'Adoration perpétuelle de Belmagny).
Orphelinat Notre-Dame, 46, rue Condorcet, à Dijon (religieuses de l'Adoration perpétuelle de Belmagny).
Comité antituberculeux d'entr'aide et d'éducation sanitaire, 3, rue Audra, à Dijon.
Société de Charité maternelle, 3, place de la Banque, Dijon.
Clinique ophtalmologique des pauvres, 18, cours du Parc, à Dijon (sœurs de la Providence de Vitteaux).

COTES-DU-NORD

Sœurs du Bon Sauveur de Caen, à Bégard.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Erquy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Lamballe.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Brieuc.
Filles de la Croix de Merdrignac, à Merdrignac.

Filles de la Divine Providence de Crehen, à Crehen.
Hospitalière de la Miséricorde de Jésus, à Gouarec.
Ligue d'hygiène sociale des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
Petites sœurs des Pauvres, à Dinan.
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Refuge de Montbarail, à Saint-Brieuc.
Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, à Moncontour.

CREUSE

Sœurs du Sauveur et de la Sainte-Vierge de la Souterraine, à la Souterraine.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Aubusson.

DORDOGNE

Association pour l'extinction de la mendicité, à Bergerac.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Cadouin.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Bourron.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Monsac, place Beaumont-du-Périgord.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Périgueux, rue Louis-Blanc.
Hospice des orphelines, à Périgueux, rue Barbecanne.
Le Diaconat protestant de Bergerac.
Œuvre des asiles John Bost, à Laforce.
Œuvre de la Miséricorde, à Montignac-sur-Vézère.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Périgueux, 12, rue Saint-Laurent.
Sœurs de la Miséricorde de Bergerac, 17, rue Saint-Esprit, et rue Saint-Laurent.
Sœurs du Sauveur et de la Sainte-Vierge de la Souterraine, à Bergerac, 15, rue Saint-Esprit.
Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, à la Tour-Blanche,
Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, rue de la Cité, à Périgueux.

DOUBS

Association générale de secours et de patronage, 26, rue Chifflet, Besançon.
Hospice protestant de Besançon, 13, rue de l'Epargne, à Besançon.
Crèche Bersot, 6, rue d'Alsace, Besançon.
Association de bienfaisance, parmi les protestants réformés de Besançon et de Franche-Comté, 13, rue de l'Epargne, Besançon.
Les Amis de l'Hôpital, hôpital Saint-Jacques, Besançon.
Le Secours de l'enfance, Besançon, bureau municipal d'hygiène.
Association évangélique du patronage de l'enfance du pays de Montbéliard, à Audincourt.
Protection de la jeune fille, 129, Grande-Rue, Besançon.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Besançon.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité de Besançon.
Sœurs de la Charité de Besançon, à Pouilley-les-Vignes.

DROME

Goutte de lait valentinoise, à Valence.
Foyer de la jeune fille, à Valence.
Association de bienfaisance parmi les protestants du diaconat de Valence.
Association péageoise pour les mères et les tout-petits, à Bourg-de-Péage.
Association péageoise des enfants à la montagne et à la mer, à Bourg-de-Péage.
Asile Fesquet, à Crest.
Œuvre des orphelins protestants, à Crest.
Association de bienfaisance parmi les protestants de Die.
Œuvre montelienne de la Goutte de lait, à Montélimar.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, établissement de la Teppe (commune de Tain-l'Hermitage), établissements de Valence (rue Jonchères).
Sœurs gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice de Montpellier, établissement de Valence (place des Ormeaux).
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge, dites de Saint-Michel, établissement de Valence (25, rue du Refuge).
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, établissement de Valence (rue Châteauvert).
Sœurs de Saint-Joseph, établissement de Saint-Vallier.
Sœurs de Sainte-Marthe de Romans, établissement de Romans (rue Jacquemart), établissement de Montélimar, établissement d'Upie.
Sœurs du Saint-Nom de Jésus, de Loriol, établissement de Loriol.
Religieuses trappistines, établissement de Maubec (à Montélimar).
Sœurs du Très-Saint-Sacrement de Valence, établissement de Valence (avenue Victor-Hugo), établissement de Die, établissement de Grignan, établissement de Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Sœurs trinitaires de Valence.
Sœurs trinitaires de Montélimar.
Sœurs trinitaires de Crest.
Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, établissement de Montélimar (Grande-Rue).
Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, rue Durand, à Chabeuil.

EURE

Dames de la Charité de Verneuil.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Evreux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Rugles.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Thibouville.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Gamaches.
Sœurs de Notre-Dame-de-Lorette, dites de Saint-Joseph, à Saint-Germain-Village.
Sœurs de la Providence, rue Joséphine, à Evreux.
Œuvre de la Goutte-de-Lait, rue Saint-Louis, à Evreux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Bernay.
Préventorium de l'association Le Repos, à Beaumesnil.
Sœurs de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Troyes, à Louviers.

EURE-ET-LOIR

Sœurs de Notre-Dame-de-Chartres, rue des Jubelines, à Chartres.
Sœurs Saint-Cœur-de-Marie, rue Avedam, à Chartres.
Sœurs de la Providence, impasse de la Moulonnerie, à Chartres.
Petites sœurs des pauvres, 1, place Drouaise, à Chartres.
Sœurs de l'Immaculée Conception, 86, rue Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.
Orphelinat Marie-Joseph, rue Saint-Thibault, à Dreux.
Filles de la Providence de Saint-Rémy, dites de Bon-Secours-de-Chartres, à Nogent-le-Rotrou.
Sœurs de Saint-Paul, à Dreux.
Sœurs de Saint-Paul, 7, rue Saint-Jacques, à Chartres.
Asile agricole Borda, à Châteaudun.
Refuge municipal de vieillards, à Dreux (sous le nom Asile-Constantin-Gautier).
Orphelinat agricole Chevalier-de-Beausse, à Alluyes.
Fondation Texier-Gallas, à Chartres.
Fondation Esmery-Caron, à Dreux.
Sœurs de Saint-Paul, à Chartres.
Sœurs des Filles de la Providence de Saint-Rémy, dites de Bon-Secours, à Chartres.

FINISTERE

Société des Abris-du-Marin, Quimper.
Augustines hospitalières de Pont-l'Abbé.
Sœurs de l'Adoration perpétuelle, Brest.
Sœurs de la Miséricorde de Kernisy-en-Penhars.
Orphelinat Massé, Quimper.
Sœurs de la Miséricorde de Sees, Landerneau.
Sœurs de l'Adoration perpétuelle, Quimper.
Sœurs de la Miséricorde de Sees, Quimper.
Orphelinat agricole et horticole de Kerbernes-en-Plomelin.
Augustines hospitalières de Saint-Martin-des-Champs.
Sœurs Saint-Thomas de Villeneuve, Plougastel-Daoulas.
Fondation hospitalière de Plouescat.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Brest.

GARD

Institution des sourds-muets de Saint-Hippolyte-du-Fort.
Maison des orphelines protestantes du Gard, à Nîmes, rue Rabaut-Saint-Etienne.
Société des bains de mer du Grau-du-Roi, pour les pauvres, à Nîmes, rue des Greffes.
Asile de Bon-Secours, à Anduze.
Maison de santé protestante d'Alès.
Société protestante des Amis des Pauvres, à Nîmes.
Asile évangéliques, à Nîmes, rue Pasteur.
Orphelinat Coste, à Nîmes, rue Grétry.
Association protestante d'assistance de Nîmes.
Association de bienfaisance parmi les protestants d'Alès.
Association de bienfaisance parmi les protestants d'Anduze et du canton d'Anduze.
Association protestante de Lasalle.
Association catholique d'assistance du Gard.
Association protestante d'assistance d'Uzès.
Association protestante de bienfaisance du Vigan.
Asile de vieillards de Saint-Jean-du-Gard.
Œuvre de la Miséricorde d'Alès.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Nîmes, 12, rue des Greffes.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Beaucaire, 22, cours Gambetta.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, au Vigan.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Salindres.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Gilles.
Hospitalières de Saint-Joseph, à Nîmes, rue Jean-Reboul.
Franciscaines de la Petite Famille du Sacré-Cœur-de-Jésus, à Alès, quai de la Conté.
Gardes-malades de Notre-Dame auxiliatrice de Montpellier, à Nîmes, 21, rue Séguier.

Sœurs de charité dites « de Besançon », à Nimes, 7, rue de la Faïence.
Sœurs de Marie-Thérèse dites « Servantes de Jésus », à Nimes, 7, rue Rouget-de-l'Isle.
Petites sœurs des pauvres, à Nimes, rue de Bouillargues.
Sœurs de la Présentation de Marie, à Alès, 4, rue Soubeyranne.
Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, à Nimes, 1, rue de la Faïence.
Crèche protestante, orphelinat Auguste-Grotz, à Nimes.
Maison de santé protestante de Nîmes.
Orphelinat Lettay, à Pont-Saint-Esprit.

GARONNE (HAUTE-)

Association protestante d'assistance aux indigents et aux vieillards protestants de la Haute-Garonne, place du Salin-Temple, Toulouse.
Fils de tués Fédération nationale des fils des morts pour la France, 11, rue Alexandre-Fourtanier, à Toulouse.
Goutte de lait toulousaine, 7, rue Saint-Jean, à Toulouse.
Institut des jeunes aveugles, 37, rue Montplaisir, à Toulouse.
Institution des sourds-muets, 25, rue des 36-Ponts, à Toulouse.
La Brindille d'or, 7, rue de la Dalbade, à Toulouse.
Œuvre de protection de la jeune fille, 17, rue Bellegarde, à Toulouse.
Petits toulousains aux Pyrénées, 71, rue du Taur, à Toulouse.
Prêt gratuit, 31, rue du Languedoc, à Toulouse.
Société de charité maternelle, 15, rue Pharaon, à Toulouse.
Pupilles de la nation, à Aspet.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Bruguières.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Lévignac.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Revel.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Roques.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Toulouse, 2, rue des 3-Renards.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Toulouse, quartier de la Cadène.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Toulouse, 31, rue Peyrolières.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Toulouse, 8, impasse de l'Eglise, Bonnefoy.
Filles de la Croix dites de Saint-André-de-la-Puye, à Colomiers.
Filles de la Croix dites de Saint-André-de-la-Puye, à Auterive.
Filles de la Croix dites de Saint-André-de-la-Puye, à Saint-Martin-du-Touch.
Sœurs de la Miséricorde, 44, rue Pargaminières, à Toulouse.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge dites de Saint-Michel, rue des Récollets, n° 61, à Toulouse.
Sœurs de Notre-Dame-de-la-Compassion, 2, rue Deville, à Toulouse.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 103, Côte-Pavée, à Toulouse.
Sœurs de la Présentation de Notre-Dame, rue des 36-Ponts, à Toulouse.
Sœurs de la Charité, Présentation de la Sainte-Vierge de Saint-Symphorien-lès-Tours, 24, rue Mage, à Toulouse.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvres, 25, rue des 36-Ponts, à Toulouse.
Sœurs de la Sainte-Famille, rue Saint-Roch-des-Minimes, à Toulouse.
Sœurs du Saint-Nom-de-Jésus, à Montrejeau.
Religieuses de la Visitation-Sainte-Marie, 13, rue de la Dalbade, à Toulouse.

GERS

Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Auch.
Sœurs de la Providence de Gap, à Lectoure.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Auch.

GIRONDE

Asile des vieillards protestants, 55, rue Sainte-Elisabeth, à Bordeaux.
Association dite Le Diaconat, 10, rue Notre-Dame, à Bordeaux.
Association de patronage de l'institution régionale des sourds-muets et jeunes aveugles, 61, rue de Marseille, à Bordeaux.
Ateliers des jeunes aveugles Phare de Bordeaux, à Bordeaux.
Crèche de la Bastide, rue Régnier, à Bordeaux.
Fédération des œuvres girondines de protection de l'enfance, 161, cours de l'Argonne, à Bordeaux.
Fédération des œuvres contre la tuberculose, hôpital Saint-André, à Bordeaux.
Hôpital-hospice de Saint-Léonard, à Lesparre.
Maison de santé protestante, 24, rue Cassignol, à Bordeaux.
Œuvre du refuge des enfants abandonnés ou délaissés de la Gironde, 23, rue de Fleurus, à Bordeaux.
Office central de la Charité bordelaise, 95, rue Ernest-Renan, à Bordeaux.
Société des dames protestantes, 17, cours de la Martinique, à Bordeaux.
Société de la Charité maternelle de Bordeaux, 24, rue du Commandant-Arnould, à Bordeaux.
Société pour l'extinction de la mendicité, 94, rue Terre-Nègre, à Bordeaux.
Société de prévoyance, de secours en faveur des veuves et orphelins des pasteurs protestants de France, 36, rue Arnaud-Miqueu, à Bordeaux.
Société protectrice de l'enfance de la Gironde, 5, rue Cabirol, à Bordeaux.
Sœurs de Notre-Dame-de-Lorette, dites de Saint-Joseph de la Sainte-Famille, 21, rue Paul-Louis-Lande, à Bordeaux.
Société de bienfaisance israélite, 213, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux.
Hôpital cantonal Dubois, à Branne.
Société d'assistance maternelle et de bienfaisance, à Arcachon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 51, cours Tartas, à Arcachon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 47, rue des Sablières, à Bordeaux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 58, rue Paul-Louis-Lande, à Bordeaux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 44, rue Calvé, à Bordeaux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Andernos.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 181, rue Judaïque, à Bordeaux.
Sœurs du Bon Pasteur de la Visitation, 6, cours Saint-Médard, à Caudéran.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne, 9, rue Bigot, à Bordeaux.
Sœurs de la Miséricorde, 54, rue Sainte-Eulalie, à Bordeaux.
Sœurs de Marie-Joseph-de-Dorat, 235, rue Saint-Genès, à Bordeaux.
Association des Dames du Calvaire de Caudéran.

HERAULT

Institut Bouisson-Bertrand, à Montpellier.
Œuvre du Prêt gratuit, à Montpellier.
Œuvre montpelliéraine des enfants à la mer, à Montpellier.
Œuvre montpelliéraine des enfants à la montagne, à Montpellier.
Comité de patronage et de secours du dispensaire antituberculeux de Montpellier.
Asile protestant des vieillards de Montpellier.
La Goutte de lait, à Montpellier.
Ecoles-ateliers des aveugles, à Montpellier.
Le Foyer de la jeune fille, à Montpellier.
Association des Pénitents-Blancs, à Montpellier.
Le Sou des écoles laïques, à Montpellier.
Comité de patronage et de secours du dispensaire antituberculeux de Sète.
Association de protection maternelle et infantile de Sète.
Fondation Séverac-Guichot, à Lodève.
Augustines de la Charité de Notre-Dame, à Clermont-l'Hérault.
Comité de patronage et de secours du dispensaire d'hygiène sociale, à Montpellier.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Montpellier.
Filles de la Charité, à Montpellier.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Vias.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Montpellier.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Béziers.
Sœurs de la Charité de Nevers, à Montpellier.
Sœurs gardes-malades de Notre-dame auxiliatrice, à Montpellier.
Sœurs de Marie-Joseph du Dorat et de Nazareth, à Montpellier.
Sœurs de Notre-Dame du Refuge, à Montpellier.
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, à Montpellier.
Sœurs du Sacré-Cœur-de-Marie-Immaculée, à Béziers.
Sœurs de Saint-Joseph dites de la Saint-Famille, à Saint-Gervais-sur-Mare.
Sœurs de Saint-Joseph dites de la Sainte-Famille, 22 et 22 *bis*, rue Carré-du-Roi, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE

Sœurs Adoratrices de la Justice de Dieu de Rillé, Fougères, faubourg de Rillé.
Sœurs Adoratrices de la Justice de Dieu de Rillé, Melesse.
Sœurs Adoratrices de la Justice de Dieu de Rillé, le Minihic-sur-Rance.
Sœurs Adoratrices de la Justice de Dieu de Rillé, Louvigné-du-Désert.
Sœurs Adoratrices de la Justice de Dieu de Rillé, Saint-Sauveur-des-Landes.
Religieuses Augustines hospitalières, dites de la Miséricorde de Jésus, Rennes.
Religieuses Augustines hospitalières, dites de la Miséricorde de Jésus, hôpital privé Saint-Yves, Rennes.
Religieuses Augustines hospitalières, dites de la Miséricorde de Jésus, 133, rue de la Forêt, Fougères.
Sœurs de la Charité de la Providence de Ruillé-sur-Loir, Visseiche.
Sœurs de la Charité de la Providence de Ruillé-sur-Loir, Gennes-sur-Seiche.
Sœurs de la Charité de la Providence de Ruillé-sur-Loir, Saint-Méloir-des-Ondes.
Sœurs de la Charité de la Providence de Ruillé-sur-Loir, Châteaugiron.
Filles de la Charité de Saint-Louis-de-Vannes, Plechâtel.
Filles de la Charité de Saint-Louis-de-Vannes, Paimpont.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Malo, 13, rue Saint-Sauveur.

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Redon, rue Jeanne-d'Arc.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Fougères, rue Lesueur.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, le Tronchet (commune de Plerguer).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Servan (le Rocher).
Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Malo, rue des Hautes-Salles.
Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Rennes, rue du Griffon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Rennes, 11, rue Jean-Macé.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Vitré, rue Notre-Dame.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Meen-le-Grand.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Chantepie.
Religieuses Franciscaines de Calais, 15, rue des Ponts, à Dol-de-Bretagne.
Filles du Cœur immaculé de Marie de Châteaubourg, à Châteaubourg.
Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, à Saint-Méen.
Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, à Châteaubourg.
Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, à Saint-Aubin-du-Cormier.
Sœurs de Marie-Joseph du Dorat, Rennes, faubourg Saint-Hélier.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, Rennes, rue Jean-Macé.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Refuge, dites de Saint-Michel, Rennes, 7, ruelle Saint-Cyr.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Saint-Pern.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Saint-Servan.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Rennes, 139, faubourg de Paris.
Sœurs de la Retraite du Sacré-Cœur d'Angers, Redon.
Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus de Coutances, Louvigné-du-Désert.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Rennes, 2, rue du Manège.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, les Iffs.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Miniac-Morvan
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Paramé.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Montfort.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Pleurtuit
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Bais.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Brice en Cogles.
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, dites de Notre-Dame des Chênes de Paramé, à Paramé.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine, Rennes, 32, rue Saint-Louis.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine, Rennes, (Pontchaillou).
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine, Vitré, 5, rue de Fougères.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine, Becherel.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine, Bain-de-Bretagne.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve de Rennes (Saint-Laurent).
Filles de la Sainte-Vierge (C), Rennes, 54, rue Saint-Hélier.
Orphelinat de Cancale, à Cancale.
Hôpital privé « La Providence », à Dinard-Saint-Enogat.
Association servannaise de la rue Le Pailleur, à Saint-Servan-sur-Mer.
Société des Hospitaliers Sauveteurs bretons, à Rennes.
Colonie des écoles publiques, à Rennes

INDRE

Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Châteauroux.
Société de Charité maternelle d'Issoudun.
Société de patronage pour les orphelines pauvres du département de l'Indre, à Déols.
Service social rural de l'Indre, à Châteauroux.
Société de charité maternelle, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

Asile de vieillesse, à Loches.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 90, rue de l'Isle, à Tours
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 13, rue de la Barre, à Tours
Institution des crèches de Tours.
Orphelinat de Tours.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Tours.
Société de charité maternelle, rue Chanoineau, à Tours.
Société protectrice de l'enfance, 2, rue de la Psalette, à Tours.
Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge, à Saint-Symphorien.
Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge, les Douets, à Saint-Symphorien
Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge, 37, rue de la Riche, à Tours.
Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge, 41, rue des Tanneurs, à Tours.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 80, rue Blaise-Pascal, à Tours.
Sœurs de la Charité, Présentation de la Vierge de Saint-Symphorien-lès-Tours, à Villandry.
Congrégation des sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, à Saint-Paterne.

ISERE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Vienne.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Moirans.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Veurey-Voroize.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Grenoble, place Lavallette.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à la Tronche.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Vienne-Estressin.
Sœurs gardes-malades de Notre-Dame auxiliatrice de Montpellier, à Vienne, 73, rue Bozon.
Sœurs gardes-malades de Notre-Dame auxiliatrice de Montpellier, à Grenoble, 12, rue Saint-Joseph.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Saint-Martin-d'Hères.
Sœurs de Notre-Dame-de-la-Croix de Murinais, à Murinais.
Sœurs de Notre-Dame-de-la-Croix de Murinais, à Varacieux.
Sœurs de Notre-Dame-de-la-Croix de Murinais, à Saint-Antoine.
Sœurs de Notre-Dame-de-Sainte-Marie, à Grenoble.
Sœurs de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, à Pont-de-Beauvoisin.
Sœurs de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, à la Tour-du-Pin.
Sœurs de la Providence de Corenc, à Corenc
Sœurs de la Providence de Corenc, à Saint-Prim.
Sœurs de la Providence de Corenc, à Burcin.
Sœurs de la Providence de Corenc, à la Mure.
Sœurs de la Providence de Corenc, à Voreppe.
Sœurs de la Providence de Corenc, au Chevallon.
Sœurs trinitaires de Valence, à Saint-André-le-Gaz.
La fondation de la Cernille, à Paladru.

JURA

Filles de charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Montmorot.
Sœurs hospitalières du Saint-Esprit, à Poligny.
Maison des orphelins légitimes de Franche-Comté, à Dôle.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, avenue Camille-Prost, à Lons-le-Saunier.
Sœurs de la Charité de Besançon, 78, rue Saint-Désiré, à Lons-le-Saunier.
Sœurs franciscaines du Tiers Ordre de l'Immaculée-Conception, rue du Château-d'Eau, à Lons-le-Saunier.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, 14, faubourg de Besançon, à Dôle.
Sœurs de Saint-Joseph, 3, rue des Jardins, à Champagnole.
Association des Dames-de-la-Charité, à Lons-le-Saunier.

LANDES

Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Vincent-de-Paul.
Hospice-asile Darbins, à Samadet.

LOIR-ET-CHER

Communauté des sœurs de Marie, à Vendôme.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge, à Blois.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Blois.
Sœurs Notre-Dame-de-la-Providence, à Blois.

LOIRE

Asile de Notre-Dame-de-Lay, Saint-Symphorien-de-Lay.
Association catholique des œuvres pour la protection de la jeune fille, 49, rue de la Paix, Saint-Etienne.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, le Chambon-Feugerolles.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, route de Perreux, le Coteau.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue Garat, Saint-Chamond.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Rive-de-Gier.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, avenue Jacquemond, Saint-Etienne.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, place Saint-Chamond, Valfleury.
Œuvre des enfants à la montagne de la région stéphanoise de Saint-Etienne.
Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose, 7, rue de la République, Saint-Etienne.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, Saint-Etienne.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, Roanne.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, Rive-de-Gier.

Société des veilleurs et secours pour les pauvres malades, Saint-Galmier.
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, rue Pointe-Cadet, Saint-Etienne.
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, place Tardy, Saint-Etienne.
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, à Lay.
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, place du Phénix, à Roanne.
Œuvre de l'asile de nuit, 3, rue Léon-Portier, Saint-Etienne.
L'Aide aux enfants malades de Saint-Etienne, 33, rue de la Sainte-Chapelle, Saint-Etienne.
L'Aide aux familles nombreuses de la Loire, 3, rue de la Préfecture.
Œuvre d'hospitalisation des petits orphelins de la guerre et des enfants en bas âge, pouponnière du Guizay, 4, rue du Guizay, Saint-Etienne.
Association de bienfaisance des protestants, 23, rue E.-Reclus, Saint-Etienne.

LOIRE-INFERIEURE

Office central des œuvres d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse de la Loire-Inférieure, Nantes, 17, rue Arsène-Leloup.
Société antituberculeuse de la Loire-Inférieure, Nantes, 5, rue Boileau.
Association de bienfaisance parmi les protestants de Nantes et de la Loire-Inférieure, Nantes, 11, rue La Fayette.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, Nantes, 8, rue Saint-Jean.
Filles de la sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Bourgneuf-en-Retz.
Filles de la sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, à Paimbœuf.
Franciscaines de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
Hôpital marin de Pen-Bron, Nantes, 4, rue H.-Durand-Gasselin.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, Nantes-Chantenay, chemin des Pavillons.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, Nantes, 8, passage Russeil.
Société nantaise de patronage des enfants et adolescents, Nantes, 5, rue Jean-Jaurès.
Société La Providence, Nantes, 8, impasse Saint-Laurent.
Sœurs de l'instruction chrétienne, Saint-Gildas-des-Bois.
Sœurs de Jésus-Christ, Bon-Pasteur et de Marie-Immaculée, Nantes, 80, rue du Général-Buat.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge, Nantes, 13, rue de Gigant.
La Grande Providence, Nantes, 19, rue des Orphelins.
Ursulines de Jésus de Chavagne-en-Paillers, Nantes, rue Mondésir.
Asile protestant, Nantes, 52, avenue Bouchaud.
Société industrielle, Nantes, passage des Ecoles.
Maison Saint-Joseph, Nantes, 15, rue des Orphelins.

LOIRET

Orphelinat des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 53, rue de la Mairie, à Olivet.
Institution des sourds-muets des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 117, rue Saint-Marceau, à Orléans.
Maison de la Grande Providence, cloître Saint-Aignan, à Orléans.
Œuvres des Fourneaux économiques, mairie d'Orléans.
Œuvre des Orphelines protestantes, rue du Poirier, à Orléans.
Orphelinat Lelong, à Pithiviers.
Orphelinat Serenne, 15, rue Caban, à Orléans.
Hospice des Petites Sœurs des pauvres de Saint-Pern, 56, rue Bel-Ebat, à Orléans.
Etablissement du Bon Pasteur, 61, faubourg Madeleine, Orléans.
Sœurs du Bon Secours de Notre-Dame-Auxiliatrice de Paris, 8, rue Sainte-Anne, à Orléans.
Etablissement de la Présentation de la Sainte-Vierge à Tours, 23, rue Sainte-Anne, Orléans.
Etablissement de Notre-Dame-de-la-Charité du Bon Pasteur d'Angers, 30, faubourg Bourgogne, Orléans.

LOIRE (HAUTE-)

Comité d'hygiène sociale du département de la Haute-Loire, le Puy.
La Dentelle au Foyer, le Puy.
Association de bienfaisance pour les protestants de la paroisse du Chambon-sur-Lignon, Diaconat.
Institution des sourds-muets, au Puy.
Congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, au Puy.
Congrégation des sœurs de Notre-Dame de Charité d'Angers (Bon Pasteur), au Puy.
Congrégation des sœurs de la Croix, à Montusclat.
Congrégation des sœurs de Saint-Charles, le Puy.
Congrégation des sœurs de Saint-Joseph, le Puy.
Congrégation des sœurs de la Charité de Nevers, à Brioude.
Congrégation des sœurs de Saint-Dominique du Tiers Ordre, à Langeac.
Congrégation des sœurs de la Visitation, à Brioude.
Congrégation des sœurs des Religieuses de Saint-Sacrement d'Autun, à la Chaise-Dieu.

LOT

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Payrac.
Sœurs de la Charité de Nevers, à Cahors, rue J.-Caviole.
Sœurs garde-malades de Notre-Dame auxiliatrice de Montpellier, à Cahors, rue du Château-du-Roi.
Sœurs de la Miséricorde, dites du Refuge, à Cahors, 14, cours de la Chartreuse.
Comité d'hygiène sociale, à Cahors.
Sœurs de Notre-Dame du Calvaire, à Gramat.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Figeac.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Fons.
Association de la fédération des œuvres laïques du Lot, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

Association de bienfaisance parmi les protestants réformés de l'arrondissement de Nérac.
Orphelinat des jeunes garçons, à Tonneins.
Œuvre de « La Layette », à Agen.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marmande.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Casteljaloux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Tonneins.
Orphelinat des sœurs de la Miséricorde de Moissas, rue des Autas, à Agen.
Orphelinat des sœurs de la Miséricorde de Moissas, Marmande.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Agen.

LOZERE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Marjevols.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Sainte-Enimie.
Sœurs de la Providence, à Mende.
Sœurs du Tiers Ordre de Saint-Dominique, à Marjevols.

MAINE-ET-LOIRE

Association angevine des colonies de vacances, rue Toussaint, à Angers.
Congrégation des petites sœurs de Saint-François, 126, rue Chèvre, à Angers.
Œuvre Grancher Angevine, à Angers, 58, avenue Jeanne-d'Arc.
Association des crèches d'Angers, 6, rue Ménage.
Association angevine des œuvres d'assistance et de bienfaisance, 10, rue Vollier, Angers.
Le Goutte de Lait, 23, rue Tarin, à Angers.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 9, rue de la Harpe, Angers.
Sœurs hospitalières de Saint-Anne de la Providence, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Petites sœurs de Saint-François-d'Assise, 7, rue Saint-Aignan, à Angers (même ordre que la Congrégation des petites sœurs de Saint-François), 126, rue Chèvre, à Angers.
Petites sœurs de Morannes (même ordre que ci-dessus).
Sœurs de la Charité Sainte-Marie, 16, chemin de Montéclair, à Angers.
Sœurs de l'institution chrétienne de Saint-Gildas-des-Bois, à Tiercé (maison mère à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure).
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur d'Angers, 3, rue Brault, à Angers.
Sœurs de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur de Cholet (même ordre que ci-dessus).
Sœurs de Saint-Charles d'Angers, 1, chemin de la Maignanne, à Angers.
Sœurs de Saint-Charles d'Angers, rue Focquet-de-Libonnières.
Communauté du Sacré-Cœur de Marie, à Baugé.
Sœurs de Saint-François, à Doué-la-Fontaine.

MAINE-ET-LOIRE

Sœurs de Saint-Joseph, à Beaufort-en-Vallée.
Sœurs de Sainte-Marie de Torfou.
Communauté des servantes des pauvres, maison mère 49 *bis*, rue Parmentier, à Angers.
Communauté des servantes des pauvres, centre social des Plaines, 51, rue Parmentier, à Angers.

MANCHE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Avranches.
Orphelinat du Saint-Cœur de Marie, à Avranches.
Sœurs du tiers-ordre régulier de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Avranches.
Sœurs de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à Barfleur.
Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, à Cerences.
Petites Sœurs des pauvres de Saint-Pern, 109, avenue de Paris, à Cherbourg.

Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, 7, rue de la Bucaille, à Cherbourg.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue Canvaux, à Coutances.
Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, 4, rue Quesnel-Canvaux, à Coutances.
Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus de Coutances, 54, rue Notre-Dame, à Granville.
Sœurs de la Miséricorde, rue Tardif, à Granville.
Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, à Marigny.
Sœurs du Bon Sauveur, à Picauville.
Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve, à Saint-James.
Sœurs du Bon Sauveur, repliées à Canisy.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Saint-Nicolas, près Granville.
Sœurs de la Miséricorde, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.
Sœurs de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à Fresville.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, orphelinat rue des Religieuses, à Valognes.

MARNE

Asile pour le placement des jeunes filles, 2, rue de Noailles, à Châlons-sur-Marne.
Crèche Rachel, à Epernay.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Ay.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Docteur-Verron, à Epernay.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 8, rue Cazin, à Reims.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 68, rue Camille-Lenoir, à Reims.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue Ferry, à Reims.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Montmirail.
Le Retour à Reims, rue César-Poulain, à Reims.
Maison de l'Enfance du Foyer rémois, 18, rue Linguet, à Reims.
Maison maternelle de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
Petites Sœurs des pauvres de Saint-Pern, 108, rue de Bétheny, à Reims.
Association de bienfaisance pour les protestants de Reims.
Sœurs Notre-Dame du Bon Secours de Vitry-le-François.
Sœurs de la Charité de Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers, à Reims.
Sœurs de l'Enfant Jésus, 48, rue du Barbâtre, à Reims.

MARNE (HAUTE-)

Asile Saint-Augustin, à Percey-le-Pautel.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Puellemontier.
Orphelinat Sainte-Lucie, à Montier-en-Der.
Société de patronage, à Chaumont.
Petites Sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Saint-Dizier.
Sœurs du Divin Rédempteur d'Epinal, 15, rue Boulière, à Langres.
Sœurs Saint-Charles de Nancy, à Joinville.
Fédération des comités des dispensaires, à Chaumont.
Sœurs du Cœur Immaculé de Marie, à Saint-Loup-sur-Aujon.
Sœurs de la Providence de Langres, rue Chambrulard, à Langres.

MAYENNE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Château-Gontier.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Georges-de-l'Isle, par Fraimabult-de-Prières.
Petites Sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Laval, la Coconnière.
Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, à Evron.
Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, à Laval, 6, rue de la Gare.
Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, au Bourgneuf-la-Forêt.
Sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde de Laval, 25, rue de Paradis, Laval.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Association des Dames de Charité de Baccarat, à Baccarat.
Œuvre des Dames de charité israélite de Lunéville, à Lunéville.
Institution des jeunes aveugles de Nancy, 8, rue de Santifontaine, à Nancy.
Société des crèches de Nancy, 47, rue Isabey, à Nancy.
Œuvre israélite de secours aux malades de Nancy, 31, rue de Villers, à Nancy.
Société des crèches de Lunéville, 17, place des Carmes, à Lunéville.
Association de bienfaisance parmi les protestants de la ville et de l'arrondissement de Nancy, 6, rue Chanzy, à Nancy.
Maison des orphelines, à Nancy, 1, rue Jeannot.
Sœurs de Sainte-Philomène de Salvert, à Lay-Saint-Christophe.
Congrégation des sœurs de la Compassion, à Saint-Firmin.
Etablissement des sœurs de la Doctrine chrétienne, 149, rue Saint-Dizier, à Nancy.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 119, avenue de Strasbourg, à Nancy.
Etablissement des sœurs de Saint-Charles, 62, rue des Quatre-Eglises, à Nancy.
Etablissement des sœurs de Saint-Charles, à Moyen.
Etablissement des sœurs de Saint-Charles, 14, rue de Boudonville, à Nancy.
Etablissement des sœurs de Sainte-Chrétienne, à Longuyon.
Etablissement des sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 18, rue de la Charité, à Nancy.

MEUSE

Œuvre des jeunes économes de Marie, Bar-le-Duc.
Société de charité maternelle, Bar-le-Duc.
Orphelinat Saint-Maur, Verdun.
Société de charité maternelle, Verdun.
Sœurs de la Doctrine chrétienne, Sorcy.
Sœurs de la Doctrine chrétienne, Treussey.

MORBIHAN

Société Notre-Dame-de-la-Joie, à Peaule; filiale départementale de l'œuvre Grancher, 13, rue Alex-Le-Pontois, à Vannes.
La Maison des bonnes volontés, rue du 116e, à Vannes.
Association morbihannaise d'entr'aide sociale, rue du 116e, à Vannes.
Aide aux mères de famille, 7, rue des Tribunaux, Vannes.
Association d'entr'aide des pupilles et anciens pupilles de l'Etat du Morbihan. Siège: direction départementale de la population.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, plateau de la Garenne, à Vannes.
Filles de Jésus de Plumelin (Kermana), à Plumelin-Kermana.
Filles de Jésus de Plumelin, à Locquelta.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre, à Chartreuse-en-Brech.
Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, à Malestroit.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 41, rue Saint-François, à Lorient.
Sœurs de la Charité de Saint-Louis, place de l'Evêché, à Vannes.
Sœurs de la Charité de Saint-Louis, rue du Père-Eternel, à Auray.
Sœurs de la Charité de Saint-Louis, à Pontivy.
Sœurs de Saint-Jacut, à Saint-Jacut.

MOSELLE

Orphelinat de la Providence, à Metz.
Orphelinat Saint-Joseph, à Metz.
Orphelinat du Bon-Pasteur, à Borny.
Orphelinat dit Manoir Bethléem, à Scy-Chazelles.
Œuvre des orphelins apprentis, à Guenange.
Orphelinat Saint-Michel, à Plappeville.
Orphelinat dit Chartreuse de Rettel, à Sierck-les-Bains.
Orphelinat protestant Saint-Jean, aux Bordes-Borny.
Fédération des œuvres de charité du diocèse de Metz.
Monastère de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur, à Metz.
Œuvre des crèches, à Metz.
Société de charité maternelle, à Metz.
Œuvre de Sainte-Blandine (maison de protection maternelle, Metz-Queuleu.
Centre de réadaptation pour tuberculeux, à Plappeville.
Société des Amis des Pauvres, à Metz.
Œuvre de relèvement des prisonniers détenus, à Metz.

NIEVRE

Œuvre hospitalière de Corbigny.
Société de charité maternelle de Nevers.
Asile des petites sœurs des pauvres, à Nevers.
Orphelinat du Bon-Pasteur, à Varennes-lès-Nevers.
Sœurs de la Charité, rue Saint-Gildard, à Nevers.
Sœurs de la Charité, à Entrains.
Comité nivernais d'hygiène sociale et d'assistance aux tuberculeux.
Sœurs de la Charité de Nevers, orphelinat à Saint-Saulge.

NORD

Société de charité maternelle, 41, rue Pascal, Lille.
Œuvre des invalides du travail, 32, place de la Gare, Lille.
Association charitable pour la distribution de secours à domicile aux indigents malades et blessés de Dunkerque.
La Maison du Marin, à Dunkerque, 4, rue Lhermite.
Fondation Van Kempen, à Arneke.
La Maternité dunkerquoise, 19, quai au Bois, Dunkerque.

Orphelinat départemental de l'enseignement primaire du Nord, école Montesquieu, Lille.
Dispensaire d'hygiène sociale de Douai, 5, rue du Gros-Sommier, Douai.
Sauvegarde des nourrissons, 7, rue Gabriel-Péri, Tourcoing.
Association des dames charitables des écoles publiques de la ville de Tourcoing, 57, rue du Haze, Tourcoing.
Société de patronage de la région du Nord, centre de réadaptation sociale, 169, rue de l'Abbé-Bompain, Marcq-en-Barœul.
Association des amis des aveugles civils et des aveugles de guerre du Nord de la France, 236, rue Nationale, Lille.
Fédération des unions de familles nombreuses et des associations familiales, 60, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.
Association de bienfaisance protestante de Roubaix, 27, rue des Arts, Roubaix.
Le Foyer hazebrouckois d'œuvres sociales, à Hazebrouck.
L'Hôpital-école de Lille, maison Ambroise-Paré, 3, avenue Emile-Zola, Lille.
Fondation Schadet-Vercoutre, rue des Pénitentes, Bourbourg.
Œuvre du préventorium de l'arrondissement d'Avesnes, à Trelon.
Association Nos Petits au grand air, école Ruault, rue Frédéric-Mottez, Lille.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, rue Victor-Delloue, Fourmies.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, rue de Douzies, Maubeuge.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 74, rue du Faubourg, Sin-le-Noble.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, rue Marceau, Rosendael.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 59, rue Saint-Sauveur, Lille.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 188, rue de Marquette, la Madeleine.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 20, rue Denis-Papin, Armentières.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 52, rue Saint-Jean, Roubaix.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 121, rue de Lille, Tourcoing.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 1, rue de Valenciennes, Escaudœuvres.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 104, avenue Duchesnoy, Valenciennes.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 24, rue des Lombards, au Quesnoy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 21, rue du Clocher-Saint-Pierre, Douai.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 43, boulevard de l'Eglise, Hazebrouck.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue de la Sous-Préfecture, Hazebrouck.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 16, rue de la Barre, Lille.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 117, rue Pellart, Roubaix.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 21, rue Saint-Vincent, Quesnoy-sur-Deule.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 2, rue Lamartine, Loos.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 18, rue de Gand, Tourcoing.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 7, rue Salle-le-Comte, Valenciennes.
Sœurs Augustines, 169, route de Roubaix, Saint-Amand.
Sœurs Augustines, dites « Sœurs Noires », rue d'Ypres, Bailleul.
Sœurs Augustines, dites « Sœurs Noires », 43, rue de la Gare, Bergues.
Sœurs du Bon Secours de Notre-Dame Auxiliatrice, 76, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, 8, rue Pharaon-de-Winter, Lille.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, 10, rue du Maréchal-Foch, Loos.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, 80, rue Saint-Roch, Marcq-en-Barœul.
Sœurs de Sainte-Marie, dites Saint-François, 6, rue Victor-Hugo, Douai.

OISE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Nogent-sur-Oise.
Filles de la Compassion, dites « Servantes du Seigneur », à Domfront.
Filles de la Compassion, dites « Servantes du Seigneur », à Compiègne.
Œuvre de l'hôpital privé du canton de Creil, à Creil.
Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge de Tours, à Verberie.
Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, au Mesnil-Saint-Firmin.
La Solidarité familiale, à Beauvais.

ORNE

Crèche « Lehugeur-Lelièvre » (anciennement « Crèche de Flers »).
Association des familles nombreuses de la région de Flers-de-l'Orne.
Orphelinat agricole de Giel.
Petite « A », à Flers-de-l'Orne, amicale des anciens élèves des œuvres laïques de Flers.
Religieuses Augustines hospitalières, à Sées.
Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, à Saint-Fraimbault-sur-Pisse.
Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, à Saint-Siméon.
Sœurs Franciscaines de Notre-Dame de Pitié de Perrou, à Perrou.
Sœurs Franciscaines de Notre-Dame de Pitié de Perrou, à Giel.
Filles de Marie de Gace.
Dames de Marie Immaculée de Longny.
Sœurs de Marie Joseph du Dorat, à Alençon.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Sées.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Alençon.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Flers.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Mortagne.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Vimoutiers.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Laigle.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Tinchebray.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Argentan.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Bellême.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, au Mesle-sur-Sarthe.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à la Ferté-Macé.
Sœurs de Notre-Dame de Briouze.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Alençon.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Flers.
Sœurs de la Providence d'Alençon.
Sœurs de la Providence de Sées, à Sées.
Sœurs de la Providence de Sées, à le Merlerault.
Sœurs de la Providence de Sées, à Le Pin-la-Garenne.
Sœurs de la Providence de Sées, à Radon.
Sœurs de la Providence de Sées, à Menil-de-Briouze.
Sœurs de la Providence de Sées, à Juvigny-sur-Andaines.
Sœurs de la Providence de Sées, à Sainte-Honorine-la-Chardonne.
Sœurs de la Providence de Sées, à Bazoches-sur-Hoesne.
Sœurs de la Sainte-Famille, à Sées.
Sœurs Saint-Joseph de Cluny de Paris, à Alençon.
Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine, à Laigle.

PAS-DE-CALAIS

Augustines, dites du Précieux sang, à Arras.
Filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, 17, rue Saint-Maurice, Arras.
Filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, 10, rue des Augustins, Arras.
Franciscaines de Calais, 20, rue des Charriottes, à Arras.
Société de charité maternelle, à Arras.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, à Arras.
Sœurs de la Providence d'Arras.
Sœurs hospitalières de Sainte-Agnès, place Saint-Etienne, Arras.
Œuvres des Petites Abeilles, à Saint-Laurent-Blangy.
Filles du Divin Rédempteur d'Epinal, à Lestrem.
Augustines, dites du Précieux Sang, à Laventie.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, à Béthune.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue Beaurepaire, Boulogne.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 21, rue Daunou, à Boulogne.
Œuvre boulonnaise d'assistance par le travail de Boulogne.
Œuvre de l'Orphelinat Beaucerf, à Boulogne.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Boulogne.
Sœurs du Bon Secours de Notre-Dame auxiliatrice de Paris, 3, rue Saint-Martin, à Boulogne.
Sœurs du Cœur immaculé de Marie, à Boulogne.
Association calaisienne de préservation antituberculeuse, 5, rue Edgar-Quinet, à Calais.
Franciscaines de Calais, à Calais.
Petites Sœurs des Pauvres de Calais, à Calais.
Franciscaines de Calais, à Caffiers.
Sœurs franciscaines de Calais, à Desvres.
Asile maritime de Berck.
Association catholique des malades, 5, rue Pierre-Brossolette, à Berck.
Franciscaines de Calais, à Berck.
Franciscaines de Calais, à Fruges.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue Alphonse-de-Neuville, à Saint-Omer.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Saint-Omer.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, à Saint-Omer.

PUY-DE-DOME

Les Enfants à la Montagne, 9, rue Neyron, à Clermont-Ferrand.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, Institution des jeunes aveugles, 30, rue Sainte-Rose, à Clermont-Ferrand.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, maison de Charité, 28 rue Haute-Sainte-André à Clermont-Ferrand.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, asile de vieillards, 21, boulevard J.-B.-Dumas, à Clermont-Ferrand.
Sœurs de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, œuvre des filles de service, 11, rue Bansac, à Clermont-Ferrand.
Sœurs de Notre-Dame de Bon Secours, 5, rue des Aimés, à Clermont-Ferrand.
Sœurs de Saint-Joseph du Bon Pasteur, institution des sourdes-muettes, 10, rue du Bon Pasteur, à Clermont-Ferrand.
Sœurs de Saint-Joseph du Bon Pasteur, refuge du Bon Pasteur, 10, rue Sainte-Claire, à Clermont-Ferrand.
Sœurs de Notre-Dame de Charnalières, 4, avenue J.-Claussat, à Charnalières.
Sœurs de Saint-Joseph du Bon Pasteur, orphelinat de la Providence, rue de la Fafournières, à Billom.
Sœurs de la Miséricorde à Billom, rue de la Lanterne, à Billom.
Augustines hospitalières, service des malades et infirmes, Mozac.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, sœurs gardes-malades, Thiers.
Sœurs de la Charité de Nevers, préventorium Tournier-Chabanne, Thiers.
Association des colonies de vacances de Clermont-Ferrand, 21, rue G.-Clemenceau, Clermont-Ferrand.
Orphelinat de la Providence, 31, avenue d'Italie, à Clermont-Ferrand.

PYRENEES (BASSES-)

Société de Charité Maternelle (Miséricorde), à Pau.
Filles de la Charité Maternelle (Miséricorde), à Pau.
Filles de Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Pau.
Sœurs du Bon Pasteur, à Pau.
Orphelinat agricole, route de Buros, à Pau.
Sœurs de charité de Nevers, à Pau.
Association de bienfaisance parmi les protestants, rue Raymond-Planté, à Pau.
Société de bienfaisance de la maison d'asile Israélite, 35, rue Maubec, à Bayonne.
Filles de Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Biarritz.
Filles de la Charité « La Providence », à Saint-Jean-de-Luz.
Servantes de Marie, à Anglet.
Servantes de Marie, à Sarrance.
Asile Protestant de vieillards, à Orthez.
Orphelinat Saint-Angèle, à Oloron.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Billère.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Biarritz.
Sœurs de charité de Nevers, à Oloron.
Servantes de Marie d'Anglet, à Bayonne.

PYRENEES (HAUTES-)

Filles de la Cahrité de Saint-Vincent-de-Paul, Tarbes, 7, rue des Francs-Maçons.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Lourdes, 2, rue Baron-Duprat.
Maison de secours Sainte-Eugénie, à Barèges.
Œuvre Notre-Dame de l'Espérance, à Luz-Saint-Sauveur.
Société protectrice de l'enfance, à Tarbes.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Bagnères-de-Bigorre.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Argèles-Gazost.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Trié-sur-Baïse
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Cauterets.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Tarbes (Pradeau).
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Maubourguet
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Galan.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, Lalouhère.
Religieuses de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes, Galan.
Filles de Notre-Dame des Douleurs, Tarbes, rue Georges-Clemenceau.
Petites sœurs des Pauvres de Saint-Pern, Vic-Bigorre.
Sœurs de Saint-Joseph de Tarbes de Cantaous-Tuzaguet.
Sœurs de Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers, à Lourdes.

PYRENEES-ORIENTALES

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue Paul-de-Lamer, Perpignan.
Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur, Perpignan.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, route d'Espagne, Perpignan.
Sœurs du Très Saint Sacrement de Perpignan, à Perpignan.

RHIN (BAS-)

Société catholique de bienfaisance, Illkirch-Graffenstaden.
Société de secours pour protestants disséminés en Alsace-Lorraine, 8, place Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg.
Société de patronage des détenus, Strasbourg.
Association du Foyer féminin, 3, rue des Echasses, Strasbourg.
Maison des œuvres Saint-Arbogast, Montagne verte, 10, rue des Mérovingiens, Strasbourg.
Colonies de vacances, section catholique, Strasbourg.
Protection de la jeune fille, 3, rue des Echasses, Strasbourg.
Maison de la Travailleuse, 8, rue de l'Arc-en-Ciel, Strasbourg.
Association des aveugles d'Alsace-Lorraine, 27, rue de la 1re-Armée, Strasbourg.
Maison de retraite Saint-Joseph, 1, allée Spach, Strasbourg.
Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, Sélestat.
Conférence de Saint-Vincent-de-Paul (Saint-Georges), Haguenau.
Dispensaire protestant de la paroisse, Barr.
Dispensaire catholique de la paroisse, Barr.
Société des amis du sourd-muet, 4, chemin de la Ganzau, Strasbourg-Neuhof.
Œuvre d'assistance par le travail, 4, rue des Cordeliers, Strasbourg.
Maison des Diaconesses « Sarepta », Dorlisheim.
Orphelinat israélite de jeunes filles, 23, rue Sellénick, Strasbourg.
Œuvre du Refuge Israélite, Haguenau.
Orphelinat Saint-Joseph, Ebersmunster.
Orphelinat Saint-Joseph, Niederbronn-les-Bains.
Orphelinat protestant du Neuhof, 83, route d'Altenheim, Strasbourg-Neuhof.
Asile du Sonnenhof, Bischwiller.
Asile du Neuenberg, Ingwiller.
Préventorium pour jeunes filles de Climbach, 27, rue des Juifs, Strasbourg.
Maison du Bon Pasteur (filles), 1, rue du Bon-Pasteur, Strasbourg.
Refuge protestant pour jeunes filles, 4, rue Welsch, Strasbourg-Neuhof.
Hôpital de Bischwiller, 24, rue du Moulin, Bischwiller.
Société évangélique de patronage d'enfants pauvres, 7, rue de la Douane, Strasbourg.
Colonies de vacances Yquell, 16, rue de l'Ail, Strasbourg.
Société de charité des Dames de Saint-Vincent-de-Paul, Strasbourg.
Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse de Saint-Pierre-le-Jeune, Strasbourg.
Société des Dames de Charité de la paroisse Saint-Pierre-le-Jeune, Strasbourg.
Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Aloyse, 2, rue Saint-Aloyse, Strasbourg-Neudorf.
Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse de la Cathédrale, Strasbourg.
Association des jeunes filles de Saint-Maurice, 21, rue Vauban, Strasbourg.
Association de Charité de la paroisse Saint-Laurent, Strasbourg.
Régionale des aveugles de l'Est, Strasbourg.
Union alsacienne de colonies de vacances et d'œuvres de plein air, 27, rue des Juifs, Strasbourg.
Association des Dames Patronnesses de la paroisse Saint-Jean, Strasbourg.
Association pour le service des secours de la paroisse protestante de la Robertsau, Strasbourg.
Groupement social des victimes de la guerre et des sinistrés, Strasbourg.
Colonies de vacances Henri-Levy, Strasbourg.
Association de charité Saint-Joseph, Hoerheim.
Maison de retraite Saint-Martin, Erstein.
Association de charité, Sermersheim.
Association générale des familles, 20, faubourg de la Paix, Illkirch-Graffenstaden.
Les Amis de l'Institution des jeunes aveugles, Still.
Association Saint-Joseph, Molsheim.
Société Reinacker, Reutenbourg.
Couvent des sœurs franciscaines, Thal, par Otterswiller.
Association de Charité Sainte-Odile, Neuwiller-les-Saverne.
Association de Charité, Marckolsheim.
Association des œuvres pour l'éducation populaire, Marckolsheim.
Association de Charité, Soultz-sur-Forêts.
Commission locale des misères cachées, 4, place du Château, Strasbourg.
Société protestante des colonies de vacances pour ouvrières, 7, rue des Pontonniers, Strasbourg.
Association des missionnaires de l'Est de la France, 5, boulevard d'Anvers, Strasbourg.
Œuvre d'enfants réfugiés déportés, 42, avenue de la Forêt-Noire, Strasbourg.
Fondation Muller-Simonis, 5, rue Saint-Léon, Strasbourg.
Secrétariat social d'Alsace, 5, rue Saint-Léon, Strasbourg.
Conférence Saint-Vincent de Paul « Etudiants » Sainte-Jeanne-d'Arc, Strasbourg.

Société des œuvres sociales et de charité pour indigents Saint-Vincent de Paul, Strasbourg.
Association Foyer des apprentis Saint-Joseph, 9, rue des Couples, Strasbourg.
Société israélite de bienfaisance, 29, rue Oberlin, Strasbourg.
Maison de la Famille, rue Sédillot, Strasbourg.
Aide aux mères, rue Sédillot, Strasbourg.
Mouvement populaire des familles, fédération de Strasbourg, rue Sédillot, Strasbourg.
Association générale des familles du Bas-Rhin, 3, place Brant, Strasbourg.
Comité antituberculeux d'entr'aide et d'éducation sanitaire du Bas-Rhin, 15, rue de Genève, Strasbourg.
Home israélite de jeunes filles, 11, rue Sellénick, Strasbourg.
Etablissement Oberlin, Schirmeck.
Société de bienfaisance des Dames israélites, Strasbourg.
Hospice Elisa, Graffenstaden.
Œuvre alsacienne de protection de l'adolescence, 5, rue Saint-Léon, Strasbourg.
Association Les Enfants d'Alsace, 5, rue Saint-Léon, Strasbourg.
Ecole du travail israélite, Strasbourg.
Congrégation des sœurs de charité, Strasbourg.
Institution protestante des sourds-muets, Strasbourg-Neudorf.
Institution des aveugles, Stilll.
Congrégation des sœurs du Très Saint-Sauveur de Niederbroon, Oberbroun.
Association de charité pour le canton de Wœrth.

RHIN (HAUT-)

Maison du Diaconat, 16, boulevard du Président-Roosevelt, à Mulhouse.
Institution des aveugles, à Illzach (siège).
Fondation Saint-Jean, 8, rue du Collège, à Mulhouse.
Asile Saint-Jacques, orphelinat de garçons, siège à Illzach.
Patronage des Nouvelles-Cités, siège à Mulhouse.
Patronage de la Chaussée-de-Dornach, siège à Mulhouse.
Patronage de Dornach, siège à Mulhouse.
Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Colmar (siège).
Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à Mulhouse.
Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 55, avenue de Medelsheim, à Mulhouse.
Fondation Alfred-Valentin-Wallach.
Aide aux nécessiteux de Mulhouse.

RHONE

L'Aide aux mères de famille, 14, rue Victor-Hugo, à Lyon.
Asile Albert-Morlot, chemin de la Dargoire, à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe
Asile Dethel, 68, avenue de la République, à Tassin-la-Demi-Lune.
Asile Saint-Léonard, à Couson-au-Mont-d'Or.
Asile des sourds-muets de Lyon, chemin de Saint-Simon, impasse des Jardins, à Lyon-Vaise.
Association des jeunes filles à la campagne, 6, place Edgar-Quinet, à Lyon.
Association pour l'assistance aux mutilés, 12, rue de la Bourse, à Lyon.
Association de bienfaisance parmi les protestants réformés de la ville de Lyon et des communes de la banlieue lyonnaise, 6, cours de la Liberté, à Lyon.
Association Valentin-Hauy pour le bien des aveugles, 4, rue Paul-Lintier, à Lyon.
Association hospitalière de la ville de l'Arbresle, à l'Arbresle.
Association des vieillards hospitaliers, 22, rue Juiverie, à Lyon.
Comité de bienfaisance israélite de Lyon, 13, quai de Tilsitt, à Lyon.
Denier des écoles de la Guillotière, mairie du 3e arrondissement, à Lyon.
Denier des écoles de la ville de Lyon, 9, place Michel-Server, à Lyon.
Le Denier des vieillards et des veuves de la ville de Lyon, 7, rue de la Tunisie, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 16, rue Bourgelat, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 8, avenue du Doyenné, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 17, rue de la Vizille, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 27, rue Auguste-Comte, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 27, rue Saint-Bonaventure, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 84, quai Pierre-Scize, à Lyon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 8, place Dumas-de-Loire, à Lyon.
Fondation de la cité Rambaud, 187, rue Duguesclin, à Lyon.
Fondation franco-américaine pour l'enfance, 1, rue Alphonse-Fochier, à Lyon.
Fondation Richard, 94, rue Laënnec, à Lyon.
Hospice Petit pour vieillards, à Irigny.
La Tutélaire des Brotteaux, mairie du 6e arrondissement, à Lyon.
La Tutélaire, société de patronage scolaire de la Croix-Rousse, mairie du 4e arrondissement, à Lyon.
Providence du Prado, à Lyon.
Sœurs Notre-Dame-du-Bon-Secours de Troyes, 36, rue du Bon-Pasteur, à Lyon.
Sœurs de Notre-Dame-de-Lorette dites de Saint-Joseph-de-la-Sainte-Famille de Bordeaux, 10, montée des Carmes, à Lyon.
La Providence des petits garçons pauvres de Saint-Nizier, cure de Saint-Nizier.
Maison de refuge israélite de Lyon, 77, chemin de la Villette, à Lyon.
Œuvre des dames du Calvaire, 22, rue du Juge-de-Paix, à Lyon.
Œuvre lyonnaise de l'hospitalité de nuit et d'assistance par le travail, 63, rue Louis-Blanc, à Lyon.
Œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents (sanatorium d'Hauteville), 60, quai Jules-Gourmont, à Lyon.
Œuvre du Manteau de saint Martin, Hôtel-Dieu, à Lyon.
Œuvre villeurbannaise des enfants à la montagne, mairie de Villeurbanne
Œuvre de la Samaritaine, 3, rue du Premier-Film, à Lyon.
Orphelinat Dennizière pour l'éducation des jeunes orphelins, 43, rue Coste, à Caluire-et-Cuire.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 29, rue Corne-de-Cerf, à Lyon.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Tarare.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 43, rue Henri-Corjus, à Lyon.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 13, chemin des Rousses, à Villefranche.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 14, rue du Docteur-Horand, à Lyon.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, 28, quai Jean-Jacques-Rousseau, à la Mulatière.
Société d'assistance et de patronage pour les sours-muets et aveugles du Rhône, 18, rue Antonin-Perrin, à Villeurbanne.
Société de charité maternelle, 3, rue du Plat, à Lyon.
Société laïque de Saint-Joseph, 27, rue Jarente, à Lyon.
Société lyonnaise de sauvetage de l'enfance, 16, rue du Plat, à Lyon.
Société de patronage pour les enfants pauvres, 9, rue Chavanne, à Lyon.
Société pour la protection des orphelines protestantes, Champagne-au-Mont-d'Or.
Société protectrice de l'enfance de Lyon, 23, quai Gailleton, Lyon.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Givors, 16, quai Robichon, Malgontier.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur, à Ecully.
Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du refuge dit de Saint-Michel, 69, rue des Macchabées, à Lyon
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, 26, montée des Carmélites, à Lyon.
Sœurs de Saint-François-d'Assise de Lyon, 17, rue Saint-François-d'Assise.
Sœurs du Saint-Sacrement d'Autun, 25, rue de l'Oratoire, à Caluire-et-Cuire.
Sœurs de la Sainte-Famille de Lyon, 10, avenue Vailloud, à Sainte-Foy-lès-Lyon.
Refuge de Notre-Dame-de-Compassion, 8, rue de l'Antiquaille, Lyon.
Œuvre de Saint-Maurice (Sathonay-Ain), 15, rue Auguste-Comte, Lyon.
La Recouvrance (œuvre protestante), 9, cours de la Liberté, Lyon.
Association d'assistance mutuelle lyonnaise, 3, place de la Bourse, Lyon.
Comité des amitiés africaines, 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

SAONE (HAUTE-)

Société de bienfaisance (salle d'asile de Gray), à Gray.
Hôpital privé de Villersexel.
Sœurs de la charité de Besançon, à Vesoul.

SAONE-ET-LOIRE

Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, à Autun.
Sœurs de la charité de Nevers, 4, rue Saint-Pancrace, à Autun.
Sœurs du Saint-Sacrement d'Autun, 4, rue Saint-Andoche, à Autun.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, 12, rue du Nord, à Chalon-sur-Saône.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, 2, rue de l'Evêché, à Chalon-sur-Saône.
Sœurs de la charité de Nevers, 11, rue de l'Obélisque, Chalon-sur-Saône.
Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, 23, rue des Bords, à Louhans.
Sœurs de la charité de Nevers, 8, rue des Cordiers, à Mâcon.
Sœurs de Saint-Charles de Lyon, 3, rue Ch.-Rolland, à Mâcon.
Asile protestant des vieillards, 60, route d'Epinac, au Creusot.
Sœurs servantes du Sacré-Cœur de Versailles, à Charolles.
Société des mines de Blanzy, à Montceau-les-Mines.

Patronage des écoles communales laïques, à Chalon-sur-Saône.
Œuvre mâconnaise de la préservation de l'enfance et de secours aux tuberculeux, à Mâcon.
Orphelinat agricole de Champrouge, à Mazilles.
Œuvre des orphelins de guerre de Saône-et-Loire, à Mâcon.
Sœurs Saint-Joseph de Cluny, à Autun.
Sœurs Notre-Dame du-Bon-Secours de Troyes, à Givry.

SARTHE

Association de l'asile de nuit pour femmes, rue Saint-Benoist, le Mans.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 97, Grande-Rue, le Mans.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 102, rue de Flore, le Mans.
Goutte de lait, 5, rue de la Juiverie, le Mans.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, rue des Maillets, le Mans.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, 12, rue de la Paille, le Mans.
Sœurs de Notre-Dame de Charité, dites du « Bon Pasteur » d'Angers, 30, rue de la Blanchisserie, le Mans.
Sœurs de la Charité de la Providence de Ruillé-sur-Loir, 2, place du Pré, le Mans.
Sœurs de la Charité d'Evron, 10, rue du Bourg-d'Anguy, le Mans.
Sœurs du Saint-Cœur de Marie, dites de la Providence, à la Flèche.
« Le Berceau » (société de puériculture du canton de Mamers), à Mamers.
Sœurs du Bon-Secours de Notre-Dame Auxiliatrice de Saint-Calais, à Saint-Calais.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Yvré-l'Evêque.
Franciscaines de Calais, à Bouloire.
Œuvre des malades de Torcé-en-Vallée.
Sœurs de la Charité d'Evron, rue Sainte-Anne, à Ecommoy.
Sœurs de l'Enfant-Jésus de Neufchâtel-en-Saosnois.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Sillé-le-Guillaume.
Sœurs de la Charité de la Providence de Ruillé-sur-Loir, à Ruillé-sur-Loir.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Mamers.
« La Clairière », place Stalingrad, le Mans.

SAVOIE

Maison Saint-Benoit, à Chambéry.
Maison des Orphelines, à Chambéry.
Œuvre du Bon-Pasteur, à Chambéry.
Préventorium savoyard, à Chambéry.
Œuvre laïque des Petits Chambériens, à Chambéry.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue Costa-de-Beauregard, à Chambéry.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, aux Marches.
Sœurs de Saint-Joseph, à Chambéry.
Sœurs de Saint-Joseph, à Moutiers.
Sœurs de Saint-Joseph, à Saint-Jean-de-Maurienne.
Sœurs de Saint-Joseph de Moutiers, à Bozel.
Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, à la Bauche

SAVOIE (HAUTE-)

Asile des vieillards, à Annecy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Collonges-sous-Salève.
Sœurs de la Charité sous la protection de Saint-Vincent-de-Paul, à la Roche-sur-Foron.
Sœurs de Saint-Joseph, à Annecy.
Œuvre du Village de l'Espérance.

SEINE

Abri de l'enfance, 36, rue des Vignes, Paris (16e).
L'Aide aux cardiaques, 7, rue du Texel, Paris (15e).
Aide aux enfants des chémeurs, 139, boulevard Malesherbes, Paris (17e).
L'Aide fraternelle aux petites mineures, 3, villa Mequillet, à Neuilly-sur-Seine.
Aide immédiate aux invalides et réformés de la guerre, 80, rue de l'Université, Paris (7e).
Les Ailes brisées, 9, avenue Daniel-Lesueur, Paris (7e).
Alliance d'hygiène sociale, 5, rue Las-Cases, Paris (7e).
Alliance nationale contre la dépopulation, 217, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).
Amis des blessés des poumons, 57, rue Bobillot, Paris (13e).
Amis des enfants, 3, rue Campagne-Première, Paris (14e).
Les Amis des malades de l'hôpital Cochin, 27, rue du Faubourg Saint-Jacques, Paris (14e).
Les Amies des ouvrières, 59, rue de l'Ourcq, Paris (19e).
Amis du Phare de France, 14, rue Daru, Paris (8e).
Les Amis des récupérés, 24 *bis*, rue du Château, Neuilly.
Les Amis des soldats aveugles, 6, rue de la Bienfaisance, Paris (8e).
Appui maternel (groupe Beaujon), 100, boulevard de Lorraine, Clichy.
Appui maternel (Saint-Antoine), 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (12e).
Asile de Drancy, rue Sadi-Carnot, Drancy.
Asile Mathilde (Œuvre Notre-Dame des Sept-Douleurs), 42, avenue du Roule, Neuilly.
Asile de Nanterre, 5, rue Saint-Denis, à Nanterre.
Asile national de la Providence, 77, rue des Martyrs, Paris (18e).
Asile San Fernando, 121, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.
Asile des vieillards protestants, 43, rue du Sergent-Bauchat, Paris (12e).
Assistance aux blessés nerveux de la guerre, 31, rue d'Alésia, Paris (14e).
Assistance maternelle (pour les enfants employés dans les fabriques de fleurs et de plumes), 47, rue de la Victoire, Paris (9e).
Assistance privée à la classe moyenne, 14, square de l'Alboni Paris (16e).
Association Aide aux mères de famille, 12, rue Chomel, Paris (7e).
Association amicale des affaires étrangères, 130, rue de l'Université, Paris (7e).
Association amicale des cardiaques, 4, rue de la Chine, Paris (20e).
Association Les Amis des invalides de Paris et de la Seine, 13, rue des Minimes, Paris (3e).
Association pour l'apprentissage dans l'industrie de la fourrure, 39, rue Saint-Bernard, Paris (11e).
Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, dessinateurs, 1, rue La Bruyère, Paris (9e).
Association pour le bien des jeunes garçons, infirmes et pauvres, 54, avenue Montaigne, Paris (8e).
Association de bienfaisance parmi les protestants luthériens de Paris et du département de la Seine, 16, rue Chauchat, Paris (9e).
Association de bienfaisance parmi les protestants réformés de Paris, 4, rue de l'Oratoire, Paris (1er).
Association Championnet, 14, rue Georgette-Agutte, Paris (18e).
Association charitable d'éducation et d'assistance Sainte-Clotilde, 12, rue Martignac, Paris (7e).
Association charitable de Sainte-Marie des Batignolles, 24, rue Salneuve, Paris (17e).
Association des Dames du Calvaire, 55, rue de Lourmel, Paris (15e).
Association des Dames de Saint-Raphaël, place du Carrousel, Antony.
Association pour le développement de l'assistance aux malades, rue du 11-Novembre, Montrouge.
Association pour le développement des œuvres d'entr'aide dans l'armée, 231, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).
Association pour le développement des œuvres sociales de la marine, 15, rue Laborde, Paris (8e).
Association pour le développement des œuvres sociales du régiment de sapeurs-pompiers, 1, place Jules-Renard, Paris.
Association des Diaconesses, 95, rue de Reuilly, Paris (12e).
Association et entr'aide des veuves et orphelins de la guerre 1939-1945, 109, rue de l'Université, Paris (7e).
Association du Foyer des invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris (7e).
Association Fra Angelico, 15, rue Leverrier, Paris (6e).
Association française antituberculeuse (fondation Chaponay), 30, rue de Berri, Paris (8e).
Association générale d'Alsace-Lorraine, 10, rue des Saints-Pères, Paris (6e).
Association générale des mutilés de la guerre, 7, rue Paul-Baudry, Paris (8e).
Association Guy Renard, 4, rue Quatrefages, Paris (5e).
Association d'hygiène sociale et de prévention antituberculeuse de la ville de Clamart, mairie de Clamart (Seine).
Association d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse de Nanterre, mairie de Nanterre (Seine).
Association d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du 3e arrondissement, mairie du 3e arrondissement.
Association d'hygiène sociale du canton de Vincennes, 6, rue Dohis, Vincennes.
Association d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du 17e arrondissement, 54 *bis*, rue Boursault, Paris (17e).
Association d'hygiène sociale du 6e arrondissement et de préservation antituberculeuse, 19, rue Jacob, Paris (6e).
Association d'hygiène sociale du 15e arrondissement, 31, rue de la Verrerie, Paris (4e).
Association Jeanne d'Arc-Sainte-Clotilde, 77 *bis*, rue de Grenelle, Paris (7e).
Association Léopold-Bellan, 64, rue du Rocher, Paris (8e).
Association lumière et santé, 50, boulevard de Ménilmontant, Paris (20e).
Association Marie-Thérèse, 51, rue Gambetta, Malakoff (Seine).
Association des mères de famille, 77, boulevard Malesherbes, Paris (8e).
Association métallurgique et minière contre la tuberculose, 10, rue Lincoln, Paris (8e).
Association des mutilés des yeux de France et des colonies, 29, rue Guillaume-Tell, Paris (17e).
Association des œuvres françaises de l'Armée du Salut, 76, rue de Rome, Paris (8e).
Association des paralysés de France, 17, rue de Chabrol, Paris (10e),

Association philanthropique de l'Asile de nuit et de jour, 16, rue Lamarck, Paris (18e).
Association philanthropique de la Plaine-Saint-Denis, 153, avenue du Président-Wilson, Saint-Denis (Seine).
Association protestante de bienfaisance de Paris, 23, rue de La Rochefoucauld, Paris (9e).
Association protestante Patronage des apprentis de la rue Titon, 4, rue Titon, Paris (11e).
Association pour la répression de la traite des blanches, 21, avenue Michel-Bizot, Paris (12e).
Association Rhin et Danube, 33, rue Paul-Valéry, Paris (16e).
Association de secours aux victimes des maladies tropicales, 102, boulevard Arago, Paris (13e).
Association de travail et d'assistance, 22, rue des Grands-Augustins, Paris 6e).
Association des Trois Semaines, 31, rue Richard-Lenoir, Paris (11e).
Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, 9, rue Duroc, Paris (7e).
Association des villégiatures et du Foyer du Travail féminin, 9, impasse Cœur-de-Vey, Paris (11e).
Association de Villepinte, 25, rue de Maubeuge, Paris (9e).
Association Zadoc-Kahn, 17, rue Saint-Georges, Paris (9e).
Caisse Nationale de vacances, 24, rue de l'Université, Paris (6e).
Caisse des orphelins du 1er arrondissement, mairie du 1er arrondissement.
Caisse des orphelins du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris (16e).
Caisse de secours de l'aéronautique, 6 et 8, rue Galilée.
Caisse de secours des élèves de l'école centrale des arts et manufactures, 29, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (16e).
Caisse des victimes du devoir, 15, rue La Pérouse, Paris (16e).
Centre éducatif d'action sociale et familiale, 92, rue du Moulin-Vert, Paris.
Centre d'hygiène et d'assistance sociale de Villemomble, 49, rue du Raincy, Villemomble.
Centre d'hygiène infantile, fondation Paul-Parquet, Pont-Bineau, Neuilly (Seine).
Centre international de l'enfance, 2 *bis*, avenue du Parc-de-Passy, Paris (16e).
Clinique médico-chirurgicale de la rue Antoine-Chantin, 33, rue Antoine-Chantin, Paris (15e).
Comité d'aide par le prêt, 48, rue d'Hauteville, Paris.
Comité d'assistance aux troupes noires, 41, rue de la Bienfaisance, Paris.
Comité de bienfaisance israélite, 60, rue Rodier, Paris (9e).
Comité français des écoles de plein air et des colonies scolaires, 1, rue Lacretelle, Paris (15e).
Comité français d'éducation et d'assistance de l'enfance déficiente, 13, rue Edouard-Robert, Paris (12e).
Comité national des colonies de vacances et œuvres de plein air, 40, rue Marbeuf, Paris (8e).
Comité de patronage d'apprentis du 15e arrondissement, mairie du 15e arrondissement, Paris.
Comité de protection et d'éducation des orphelins de guerre et fils de Français résidant à l'étranger, 96, boulevard Raspail, Paris.
Confédération des œuvres laïques d'enfants et d'adolescents, 29, rue d'Ulm, Paris (5e).
Crèche laïque de Saint-Fargeau, 33, rue du Télégraphe, Paris.
Crèche municipale du quartier Saint-Lambert, 13 *bis*, rue d'Alleray, Paris.
Crèche municipale du 1er arrondissement, 17 *bis*, rue de l'Arbre-Sec, Paris.
Crèche du 5e arrondissement, 21, place du Panthéon, Paris (5e).
Crèche du 9e arrondissement, 25, rue de La Rochefoucauld, Paris (9e).
Crèche Sainte-Marguerite, 5, rue Ginoux, Paris (15e).
Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchard, Paris (8e).
Crèche laïque du quartier de Belleville, 17 bis, passage de Pékin, Paris.
Crèche des orphelins du 1er arrondissement, mairie du 1er arrondissement, Paris.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, 54, boulevard d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.
Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, 1, boulevard Galliéni, Bry-sur-Marne.
Développement de l'hygiène maternelle et infantile, 26, boulevard Brune, Paris.
Dispensaire antituberculeux du 12e arrondissement, mairie du 12e arrondissement, Paris.
Dispensaire de l'Espérance du 15e arrondissement, 48, rue de la Convention, Paris (15e).
Dispensaire gratuit du 1er arrondissement, 15, rue Jean-Lantier, Paris (1er).
Dispensaire de Grenelle, 69, rue Violet, Paris (15e).
Dispensaire Hanemann, 25, rue Murillo, Paris (8e).
Dispensaire du 10e arrondissement, 41, rue Pierre-Sempaix, Paris.
Dispensaire Saint-Jean des Grésillons, Gennevilliers.
L'Enfance batelière, 45, rue des Grands-Augustins, Paris (6e).
Enfance coopérative, 31, rue de Provence, Paris (9e).
Enfance et famille, 6, rue Clavel, Paris (19e).
Enfance au grand air, 168, boulevard Malesherbes, Paris (8e).
Entr'aide des femmes françaises, 12, rue Clément-Marot, Paris.
L'Entr'aide à domicile, 29, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
L'Entr'aide des infirmières, 16, rue Tiphaine, Paris (15e).
Entr'aide des rhumatisants, 32, rue Belgrand, Paris (20e).
Entr'aide des travailleurs intellectuels, 12, rue Henner, Paris.
Famille du marin de Paris, 15 *bis*, rue Jules-Sandeau, Paris (16e).
Fédération des amputés de guerre de France, 74, boulevard Haussmann, Paris.
Fédération des associations pour l'aide aux mères de famille, 12, rue Chomel, Paris.
Fédération française des charités de Saint-Vincent-de-Paul, 95, rue de Sèvres, Paris.
Fédération des aveugles de France et des colonies, 60, avenue Bosquet, Paris (7e).
Fédération nationale des déportés et internés de la résistance, 51, rue Boulainvilliers, Paris (1er).
Fédération nationale des fils des tués, 33, galerie Vero-Dodat, 2, rue du Bouloi, Paris (1er).
Fédération nationale des mutilés, victimes de la guerre et anciens combattants, 1 *bis*, rue Vaneau, Paris (7e).
Fédération nationale des militaires belges mutilés et invalides de guerre, 59, rue Vergniaud, Paris (13e).
Fédération nationale des prisonniers de guerre, 46, rue Copernic, Paris.
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 140, rue du Bac, Paris (7e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 12, rue de la Ville-l'Evêque, Paris (8e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 3, rue Oudinot, Paris (7e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, 9, rue Perronet, Paris (7e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 68, rue Carnot, Stains.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 22, rue Bayen, Paris (7e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 86, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 11, rue des Poissonniers, Neuilly-sur-Seine.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 105, rue Saint-Dominique, Paris 7e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 9, rue du Foin, Paris (3e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue Pelloutier, Paris (4e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 77, rue de Reuilly, Paris (12e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 15, rue des Bernardins, Paris (5e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 6, rue Aristide-Briand, l'Hay-les-Roses.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 119, rue de Ménilmontant, Paris (20e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 37, rue Caulaincourt, Paris (18e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 56, rue d'Hauteville, Paris (10e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 7, rue Georges-Huguet, Clamart.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 140, rue du Chemin-Vert, Paris (11e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 1, 3 et 5, passage Saint-Paul, Paris (4e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 85, rue Réaumur, Paris (3e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 145, avenue Parmentier, Paris (10e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 160, rue de Crimée, Paris (19e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 2, rue Elzévir, et 22 *bis*, rue des Francs-Bourgeois, Paris (2e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 26, place Jeanne-d'Arc, Paris (13e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 28, rue Albert-Walter, Saint-Denis.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 10, rue des Bordeaux, et rue de la Derisaie, à Charenton.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 60, rue de Saint-Germain, Nanterre.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 22, rue Mongolfier, Paris (3e).
Filles de la Charité de Saint Vincent-de-Paul, 50, rue Stéphenson, Paris (18e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 29, Grande-Rue, à Fresnes-les-Rungis.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 79, rue Victor-Hugo, Montreuil.

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 49, rue Bobillot, Paris (13e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 19, rue Mongenot, Saint-Mandé.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 53, avenue du Général-Leclerc, Saint-Maurice.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 8, rue Saint-Christophe, Paris (13e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 11, rue des Noyers, Aubervilliers.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 7, place Condorcet, Bourg-la-Reine.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 3 *bis*, rue Etienne-Dolet, Cachan.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 41, rue Saint-Denis, Saint-Ouen.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 5, passage Thionville, Paris (9e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 84, rue de Villiers, Levallois-Perret.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 67, rue de Sèvres, Paris (7e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 82, boulevard Ornano, Saint-Denis.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 62, rue du Chevalier-de-la-Barre, Pavillons-sous-Bois.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 2 *bis*, rue du Pressoir, Gennevilliers.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 91, rue Jean-Jaurès, Puteaux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue Jean-Jaurès, Gennevilliers.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 46, rue Louis-Blanc, Alfortville.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 16, rue Basfroi, Paris (2e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 32, 34, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 18, rue Paul-Strauss, la Courneuve.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de Paul, 78, rue de la Tombe-Issoire, Paris.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 84, rue de Martre, à Clichy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 24, rue Merlin-de-Thionville, Suresnes.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 6 *bis*, rue de Rocroi, Paris (9e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 17, rue Carnot, Romainville
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 45, rue Montcalm, Paris (18e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 185, rue de Charonne, Paris (11e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 27, rue Pierre-Nicole, Paris (5e).
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 151, avenue Victor-Hugo, Paris (16e)
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, 3, place du Marché, Nogent.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, 110, rue de Paris, Ivry.
Filles de la Croix, dites de Saint-André-de-la-Puye, 90, rue de Sèvres, Paris
Filles de la Sagesse, 78, rue Lauriston, Paris (16e).
Filles de la Sagesse, 5, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (5e).
Fondation Alphonse-de-Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris (9e).
Fondation Anne de Gaulle, 7, rue Clapeyron, Paris (8e).
Fondation Brignolle-Galliéra, Clamart.
Fondation Cognac-Jay, 16, rue du Louvre, Paris.
Fondation Edith Seltzer, 5, rue Las-Cases, Paris (7e).
Fondation Emile et Louise Deutsch-de-la-Meurthe, 21, boulevard Jourdan, Paris (14e).
Fondation Gabrielle-Fayon Aérium d'Osse-en-Aspe, ministère de l'intérieur.
Fondation Rotschild en faveur des pauvres israélites, orphelinat, hôpital, hospice, 74, rue de Picpus.
Fondation pour les habitations hygiéniques des employés de la banque, du commerce et de l'industrie, 18, avenue Matignon, Paris.
Fondation Gustave de Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris (9e).
Fondation Henri de Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris.
Fondation d'Heucqueville, 81-85, boulevard de Montmorency, Paris (16e).
Fondation Louis-Lépine, caserne de la Cité, préfecture de police, Paris.
Fondation Lucien-Reinach, 41, rue de la Bienfaisance, Paris.
Fondation nationale pour la Cité universitaire de Paris, 19, boulevard Jourdan, Paris (14e).
Fondation Nelly-Martyl, 129-131, rue de Belleville, Paris (19e).
Fondation des œuvres sociales du ministère de l'air, ministère de l'air, boulevard Victor.
Fondation ophtalmologique Adolphe de Rotschild, 29, rue Manin, Paris.
Fondation Pierre-Rudin, 91, rue Falguière, Paris (15e).
Fondation préventorium marin Louise-de-Bettignies, 31, avenue de l'Opéra, Paris.
Fondation de Rotschild, 21, rue Laffitte, Paris.
Fondation Saint-Joseph, 11, rue Georgette-Agutte, Paris (18e).
Foyers féminins de France, 17, rue de Ponthieu, Paris (8e).
Foyer des infirmières, 4, rue Tessier, Paris (15e).
Foyer de l'ouvrière, 1, rue Denis-Poisson, Paris (17e).
La Fraternelle du spectacle, 47, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9e).
Les grands mutilés, 13, avenue de La Motte-Picquet, Paris.
Groupe d'œuvres sociales de Belleville, 162, rue de Belleville, Paris (20e).
Groupement des officiers mutilés, 65, 67, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e).
Hôpital de Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris (14e).
Hôpital Hahnemann, établissement homéopathique, 89, rue de Chézy, Neuilly-sur Seine
Hôpital Saint-Jacques, 37, rue des Volontaires, Paris (15e).
Hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, Paris (14e).
Hôpital Saint-Michel, 33, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e).
Hygiène par l'exemple, 11, rue Huyghens, Paris (14e).
Hygiène sociale antituberculeuse d'Asnières, 54, rue de la Sablière, Asnières.
Hygiène sociale antituberculeuse de Saint-Ouen et de l'île Saint-Denis, 8, rue de l'Union, Saint-Ouen.
Hygiène sociale de préservation antituberculeuse de Boulogne-Billancourt, 13, rue Rieux, à Boulogne.
Hygiène sociale et de préservation antituberculeuse de Montreuil, 25, rue Danton, Montreuil.
Hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du 10e arrondissement, 35, rue Bichat, Paris (10e).
La plus grande famille, 84, rue de Lille, Paris (7e).
La lecture au sanatorium, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Paris (5e).
Ligue pour l'adaptation du diminué physique, 26, rue de Pontoise, Paris (5e).
Ligue française du coin de terre, 11, rue Saint-Romain, Paris (5e).
Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, Paris (7e).
Ligue fraternelle des enfants de France, 129 *bis*, rue de Tolbiac, Paris (13e).
Ligue de la mère au foyer, 25, rue de Valois.
Ligue nationale contre le taudis, 8, rue du Laos, Paris (15e).
Maison des combattants de la 2e D. B., 118, rue de Grenelle, Paris (7e).
La Maison des ailes, 7 *bis*, rue de Téhéran, Paris (8e).
La Maison des champs de Saint-François-d'Assise, 16, rue du Général-Brunet, Paris (19e).
Les Maisons claires, 2, rue de Penthièvre, Paris (8e).
Maison des enfants, 81, rue Anatole-France, Levallois (Seine).
Maison des isolées, 5, square Delambre, Paris (14e).
Maison de famille pour jeunes filles isolées, 101, rue de Lille, Paris (7e).
Maison hospitalière pour les ouvriers sans asile, 36, rue Fessart, Paris (19e).
Maison israélite de refuge pour l'enfance, 19, boulevard de la Saussay, Neuilly.
Maison maternelle (fondation Louise-Koppe), 38 *bis*, rue Manin, Paris (19e).
Maison du médecin, 60, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7e).
Maison des petits (abri), 54, cité des Fleurs, Paris (17e).
Maison protestante de l'enfance de Puteaux, 10, rue Boëldieu, Puteaux.
Maison de refuge du Bon-Pasteur, 71, rue Denfert-Rochereau, Paris (14e).
Maison de santé du gardien de la paix, 7, boulevard du Palais.
Maison de santé protestante de la cité des Fleurs, 95-97, boulevard Bineau, Neuilly
La Maison pour tous, 51, rue Piat, Paris.
L'Oasis, 95, rue de Sèvres, Paris (7e).
Œuvre de l'adoption, 9, rue Casimir-Delavigne, Paris (6e).
Œuvre de l'allaitement maternel, 9, rue J.-B.-Dumas, Paris (17e).
Œuvre de l'assistance médicale aux veuves et aux orphelins des officiers de la guerre (Fondation de la Victoire), 67, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
Œuvre d'assistance aux militaires tuberculeux, 16, rue Saint-Dominique, Paris (7e).
Œuvre des bons enfants, 69, rue Caumartin, Paris.
Œuvre de la bouchée de pain, 11, 13, rue des Filles-du-Calvaire, Paris (3e).
Œuvre de Brigthon, 12, rue Ville-l'Evêque, Paris (8e).

Œuvre charitable en faveur des veuves et des filles des anciens officiers de terre et de mer et des anciens fonctionnaires de l'Etat, rue de Champigny, Paris (7e).
Œuvre des colonies sociales de vacances 6,, rue de Louvois, Paris (2e).
Œuvre de la chaussée du Maine, 116, boulevard Saint-Germain, Paris.
Œuvres des enfants victimes de la guerre, 8, avenue de La Bourdonnais, Paris.
Œuvre des enfants tuberculeux (hôpital d'Ormesson), 5, rue Greffulhe.
Œuvre de la Fondation de la Croix Saint-Simon, 18, rue de la Croix-Saint-Simon, Paris (20e).
Œuvre française des enfants d'artistes, 37, rue Boissy-d'Anglas, Paris (8e).
Œuvre Furtado-Heine, 8 et 10, rue Delbet, Paris (14e).
Œuvre générale de l'enfance, 37, rue Boissy-d'Anglas, Paris (8e).
Œuvre de la goutte de lait de Passy, 3, rue Claude-Chahu, Paris (16e).
Œuvre Grancher (Préservation de l'enfance contre la tuberculose), 119, rue de Lille, Paris (7e).
Œuvres hospitalières de l'Ordre de Malte, 14, rue d'Orsay, Paris (7e).
Œuvre de l'hospitalité de nuit, 59, rue de Tocqueville, Paris (17e).
Œuvre d'hygiène anti-tuberculeuse de Charonne, 72, rue des Orteaux, Paris (20e).
Œuvre israélite des séjours à la campagne, 9, rue Monsieur, Paris (16e).
Œuvre des jeunes convalescentes de Sainte-Marie-Mathilde (Asile Sainte-Hélène), Epinay-sous-Sénart près Brunoy.
Œuvre des layettes, 9, place des Ternes, Paris (17e).
Œuvre libératrice, 14, avenue Georges-Mandel, Paris.
Œuvre Louis Colombant, 29, rue Saint-Merri, Paris (4e).
Œuvre des loyers du 17e, mairie du 17e arrondissement.
Œuvre des loyers pour les vieillards du 16e, mairie du 16e arrondissement.
Œuvre des maisons de convalescence Franco-Américaine, 22, rue Cambon, Paris (1er).
Œuvre Marguerite Mignard (Foyer temporaire), 122, avenue de Versailles, Paris (16e).
Œuvre maternelle de Sainte-Madeleine, 14, rue Ville-l'Evêque, Paris (8e).
Œuvre de la Miséricorde (en faveur des pauvres cachés), 175, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).
Œuvre nouvelle des crèches parisiennes, 21, rue de l'Etoile, Paris (17e).
Œuvre de l'orphelinat et maison de retraite des médaillés militaires, 22, boulevard Poissonnière, Paris (10e).
Œuvre des orphelins des industries du livre, 117, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).
Œuvre des orphelins israélites de la guerre, 44, rue de la Victoire, Paris (9e).
Œuvre de patronage et asile pour les aliénés indigents, 52, rue du Théâtre, Paris (15e).
Œuvre du perpétuel secours (hôpital Notre-Dame du Perpétuel Secours), 2, rue Kléber, Levallois.
Œuvre de plein air des jeunesses laïques et républicaines, 10, rue Dupetit-Thouars, Paris (3e).
Œuvre du poupon, 33, rue de la Folie-Régnault, Paris (11e).
Œuvre de préservation et de réhabilitation pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans, 80, boulevard de Lorraine, Clichy.
Œuvre de protection des orphelins de la guerre, 5, rue Las Cases, Paris (7e).
Œuvre des pupilles de la marine marchande et fondation Virginie Heriot, 3, place Fontenoy, Paris (7e).
Œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers français, 22, rue de Dunkerque, Paris (10e).
Œuvre du refuge Sainte-Anne, 17, rue de la Gare, Châtillon-sous-Bagneux.
Œuvre des Saints Anges, 8, rue de Vouillé, Paris (15e).
Œuvre de Sainte-Anne, 57, place de la Sault, Paris (12e).
Œuvre de Saint-Casimir, 119, rue du Chevaleret, Paris (13e).
Œuvre du Saint Cœur de Marie, 60, rue de Picpus, Paris (12e).
Œuvre de Saint-Nicolas, 92, rue de Vaugirard, Paris (6e).
Œuvre du sanatorium du clergé de France, 3, rue Oudinot, Paris (7e).
Œuvre du sanatorium d'hyliothérapie Amiral-de-Coligny, 10, rue Richelieu, Paris.
Œuvre des sanatoriums maritimes pour enfants, 62, rue de Miromesnil, Paris (8e).
Œuvre des sanatoriums populaires de Paris (sanatorium de Bligny), 56, rue de Provence, Paris (9e).
Œuvre de la soupe populaire du 3e arrondissement, 1, rue Vaucanson, Paris (3e).
Œuvre des sourds-muets, 31, rue de la Liberté, Paris (19e).
Œuvre des tuberculeux adultes, 2, place de la Porte-de-Vanves, Paris (14e).
Œuvre des vacances des tout petits, 12, avenue Stalingrad, la Garenne-Colombes.
Œuvre du vestiaire des hôpitaux, 232, avenue de Tolbiac, Paris (13e).
Œuvre du vestiaire du 16e arrondissement, 20, rue Clément-Marot, Paris (8e).
Œuvre des vieillards pauvres du quartier Saint-Séverin, 45, rue de la Harpe, Paris (5e)
Œuvre des vieux musiciens, 242, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).
Office central des œuvres de bienfaisance, 175, boulevard Saint Germain, Paris (6e).
Orphelinat des armées, 25, rue Serpente, Paris (6e).
Orphelinat des arts, 41, rue de la Montagne, Courbevoie.
Orphelinat de Créteil, 5, rue Félix-Maire, Créteil.
Orphelinat Genin, 12, place aux Gueldres, Saint-Denis.
Orphelinat Louis-Vernes, 46, boulevard des Batignolles, Paris (17e).
Orphelinat maçonnique, 7, rue Saulnier, Paris (9e).
Orphelinat pensionnat des jeunes filles protestantes, 41, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine.
Orphelinat de la Providence, 22, rue Bayen, Paris (17e).
Orphelinat protestant de jeunes filles de Plaisance, 63, rue Pernety, Paris (14e).
Orphelinat de Saint-Frambourg, 102, rue de Paris, à Ivry.
Orphelinat Saint-Louis, 175, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).
Les orphelins apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, Paris (16e).
Patronage des aliénés sortis guéris des asiles, 77, rue du Château-des-Rentiers, Paris (13e).
Patronage des apprentis et jeunes employés des deux sexes du 9e arrondissement, 6, rue Drouot, Paris (9e).
Patronage des enfants en bas âge, à la crèche ou à domicile, 4, rue Paul-Pelletan, Levallois.
Patronage de jeunes filles détenues libérées abandonnées, 21, rue d'Antony, à Châtenay-Malabry.
Patronage laïque d'Asnières, 6, boulevard Voltaire, Asnières.
Patronage laïque de Bois-Colombes, 10, rue Marcel-Deforme.
Patronage des Prisonniers libérés protestants, 36, rue Fessart, Paris (19e).
Patronage et protection de la jeunesse féminine, 234, rue de Tolbiac, Paris (13e).
Patronage de Sainte-Mélanie, 19, rue Tournefort, Paris (5e).
Permanences d'entr'aide sociale, 20, rue Euler, Paris (8e).
Les Petits Filleuls, 16, rue de la Bûcherie, Paris (5e).
Les Petits lits blancs, 3, rue Paul-Baudry, Paris (8e).
Petites sœurs des pauvres, 45, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris
Petites sœurs des pauvres, 277, rue Saint-Jacques, Paris.
Petites sœurs des pauvres, 62, avenue de Breteuil, Paris.
Petites sœurs des pauvres, 73, rue de Picpus, Paris.
Petites sœurs des pauvres, 13, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Petites sœurs des pauvres, 23, rue Janot, Saint-Denis.
Petites sœurs des pauvres, 23, rue de Varize, Paris.
Petites sœurs des pauvres, 45, rue Gide, Levallois-Perret.
Placement familial des Tout Petits, 166, rue Blomet, Paris (15e).
Pour nos aveugles (La lumière par le livre), Lycée Janson-de-Sailly, rue de la Pompe, Paris (16e).
Pour nos enfants, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris (4e).
Préventorium des enfants des chemins de fer français, 21, rue du Bouloi, Paris (1er).
(Association) Préventorium du Haut-Jura pour la jeunesse, 6, rue du Regard, Paris (6e).
Préventorium de Megève, 14, rue Georgette-Agutte, Paris (18e).
Préventorium populaire, 67, boulevard Suchet, Paris (16e).
Préventorium de Tuniac, 28, place Saint-Georges, Paris (9e).
Protection des apprentis et employés dans les manufactures, 44, rue de Rennes, Paris.
Le refuge des cheminots, 19, rue de Clichy, Paris (9e).
Refuge de Notre-Dame de Charité (dite de Saint-Michel), 3 et 5, rue Outrequin, Chevilly-Larue.
Religieuses Augustines du Saint-Cœur-de-Marie, 29, rue de la Santé, Paris (13e).
Religieuses bénédictines du Saint-Sacrement, 16, rue Tournefort, Paris (5e).
Religieuses de la visitation Sainte-Marie, 110, rue de Vaugirard, Paris (6e); 68, rue Denfert-Rochereau, Paris (13e).
La Renaissance sanitaire, 23, rue du Renard, Paris (4e).
Repos pour les jeunes parisiennes, 35, boulevard des Capucines, Paris.
Résidence sociale de Levallois-Perret, 3, rue M.-Jeanne-Bassot, à Levallois-Perret.
Résidence sociale de Montmartre, 41, rue du Poteau, Paris (18e).
Retraite Dosne, 31, avenue Bugeaud, Paris (16e).
Réunion protestante de charité, 47, avenue de Clichy, Paris (17e).
Sanatorium des cheminots, 18, rue Godot-de-Mauroy, Paris (9e).
Sanatorium « Les Roses », 24, rue André-Thuret, Chevilly.
Sauvegarde de l'adolescence, 21, rue Jacob, Paris (6e).
Sauvons les mères et les bébés, 24, rue Saint-Victor, Paris (5e).
Le secours d'urgence dans les régions libérées, 4, rue Décamp, Paris (16e).
Au service des pauvres, 2, rue de Turenne, Paris (3e).
Service social d'aide aux émigrants, 391, rue de Vaugirard, Paris (15e).
Service social de l'enfance en danger moral, 19, rue du Pot-de-Fer, Paris (5e).

Le service social à l'hôpital, 8, avenue Victoria, Paris (1e).
Société l'Abri, 175, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).
Société amicale de bienfaisance, 24, rue Pigalle, Paris (9e).
Société des amis de l'enfance pour l'éducation et l'apprentissage des jeunes garçons pauvres de Paris, 19, rue Grillon, Paris (4e).
Société des amis de l'hôpital Saint-Antoine, hôpital Saint-Antoine, Paris.
Société d'assistance pour les aveugles, 26, rue de Charenton, Paris.
Société de l'assistance par le travail des 8e et 17e arrondissements, 11 *bis*, rue Saussure, Paris (17e).
Société ateliers d'aveugles, 9, rue de l'Echelle, Paris (1er).
Société « Le berceau de France », 50, rue des Saints-Pères, Paris (6e).
Société des crèches, 11, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Société centrale de sauvetage des naufragés, 1, rue de Bourgogne, Paris (7e).
Société de charité maternelle de Paris, 56, avenue de la Motte-Picquet, Paris (15e).
Société des Dames Patronesses de Courbevoie, 56, rue du Capitaine-Guynemer, Courbevoie.
Société d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets de France, 254, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
Société d'éducation, de patronage et d'assistance en faveur des sourds-muets et jeunes aveugles, 24, rue Saint-Roch, Paris (1er).
Société Fénelon (Asile Ecole à Vaujours, Seine-et-Oise), 11, rue Auber, Paris.
Société des Foyers de l'Union Franco-Américaine, 155, rue de Rome, Paris (17e).
Société Française de sauvetage, 13, rue Monge, Paris (5e), et 28, rue Serpente, Paris.
Société générale pour le patronage des libérés, 33, rue des Cévennes, Paris (15e).
Société des jeunes économes, 159, rue de l'Université, Paris (7e).
Société maternelle « La Pouponnière », « Nouvelle Etoile des enfants de France », 43, rue de Bellechasse, Paris.
Société nationale d'assistance pour les aveugles, Hospice des Quinze-Vingts, Paris.
Société des œuvres de mer, 5, rue Quentin-Bauchart, Paris.
Société de patronage des apprentis et ouvrières israélites de Paris, 4 *bis*, rue des Rosiers, Paris.
Société philanthropique, 15, rue de Bellechasse, Paris.
Société philanthropique de la Plaine Saint-Denis, 153, avenue Wilson, Saint-Denis (Seine).
Société philanthropique savoisienne, 17, rue Meslay, Paris (3e).
Société de placement et secours en faveur des élèves sortis de l'institution des jeunes aveugles, 56, boulevard des Invalides, Paris (7e).
Société de protection des engagés volontaires, élèves sous la tutelle administrative, 67, rue d'Amsterdam, Paris (8e).
Société de protection et instruction des enfants arriérés et sourds-muets, 28, rue Serpente, Paris.
Société protectrice de l'enfance, 19, rue de Pétrograd, Paris (8e).
Société de secours des amis des sciences, 3, rue de Mazarine, Paris (6e).
Société de secours aux familles de marins Français naufragés, 48, rue La Bruyère, Paris (9e).
Société de secours pour les veuves et les orphelins des officiers du génie, 39, rue de Bellechasse, Paris (7e).
Soleil et santé, 47, rue de Clichy, Paris (9e).
Sœurs aveugles de Saint-Paul, 88, rue Denfert-Rochereau, Paris (14e).
Sœurs de Bon Secours de Notre-Dame auxiliatrice, 20, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).
Sœurs du Bon Secours de Troyes, 12, rue Charles-V, Paris.
Sœurs du Divin Rédempteur dites du Très Saint-Sauveur d'Epinal, 8, rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-aux-Roses.
Sœurs du Divin Rédempteur, 9, rue du Retrait, Paris (20e).
Sœurs du Divin Rédempteur, 23, rue Georges-Bizet, Paris (16e).
Sœurs de la Compassion de la Sainte-Vierge, 14, place aux Gueldres, Saint-Denis.
Sœurs de la Compassion de la Sainte-Vierge, 54, cité des Fleurs, Paris (14e).
Sœurs de la Croix, 233, rue de Vaugirard, Paris (15e).
Sœurs de la Miséricorde de Sees, 29, avenue de Choisy, Paris (13e).
Sœurs de la Miséricorde, 14, rue Jules-César, Paris (12e).
Sœurs de l'instruction charitable du Saint-Enfant Jésus, dites Dames de Saint-Maur, 8, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e).
Sœurs de Marie-Joseph du Dorat, 5, rue Anatole-France, Créteil, 34, rue Claude-Lorrain, Paris.
Sœurs de la Providence, 35, rue du Général-Beuret, Paris
Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus de Coutances, 39, avenue de Saint-Ouen; 74, rue Championnet et 11, rue Jean-Dolfuss, Paris.
Sœurs de Sainte-Marie, 8, rue Bara, Paris.
Sœurs fidèles compagnes de Jésus, 67, rue de la Santé, Paris (13e).
Sœurs Notre-Dame-des-Anges, 147, rue Blomet, Paris.
Sœurs de charité du Bon-Pasteur d'Angers, 6, rue Camille-Mouquet, Charenton.
Sœurs Saint-Joseph de Cluny, 110, Grande-Rue, à Maisons-Alfort (Seine).
Sœurs Saint-Joseph de Cluny, 21, rue Méchain.
Sœurs Saint-Joseph de Cluny, 27, rue du Père-Corentin.
Sœurs servantes de Marie, 7, rue Dugay-Trouin, Paris.
Toute l'enfance en plein air, 261, boulevard Saint-Denis, à Courbevoie (Seine).
La Transfusion sanguine d'urgence, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.
La Tutélaire, 70, rue de Clamart, Issy-les-Moulineaux (Seine).
Union des arts (fondation Rachel Boyer), 20, rue d'Aguesseau, Paris (8e).
Union d'assistance du 16e arrondissement, 146, rue de la Pompe, Paris (16e).
Union des associations d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du département de la Seine (Comité de secours aux tuberculeux), 34, rue de la Verrerie.
Union des aveugles de guerre, 49, rue Blanche, Paris (9e).
Union des blessés de la face, 20, rue d'Aguesseau, Paris (8e).
Union chrétienne de jeunes filles, 22, rue de Naples, Paris (8e).
Union départementale des associations familiales de la Seine, 28, place Saint-Georges, Paris.
Union familiale, 185, rue de Charonne, Paris (11e).
Union féminine française, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly-sur-Seine.
Union féminine civique et sociale, 25, rue de Valois, Paris (1er).
Union des femmes artistes, musiciennes, lyriques et instrumentistes, 122, rue La Boétie, Paris (8e).
Union française des colonies de vacances et œuvres de grand air, 15, rue de Coulmiers, Paris (14e).
Union française des combattants, 20, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.
Union française pour le sauvetage de l'enfance, 105, rue de Richelieu, Paris (2e).
Union fraternelle des blessés de la Grande Guerre, 29, rue de Valois, Paris.
Union lorraine, 55, boulevard Ménilmontant, Paris (11e).
Union maternelle du 14e arrondissement, mairie du 14e arrondissement, Paris.
Union nationale des évadés de guerre, 20, rue du Faubourg-du-Temple, Paris.
Union nationale des mutilés et réformés de la guerre, 37, rue des Mathurins, Paris (8e).
Union nationale des combattants, 18, rue de Vézelay, Paris (8e).
Union des œuvres d'assistance du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris (16e).
Union des œuvres françaises de Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue du Pré-aux-Clercs, Paris (7e).
Union des pilotes civils de France, 51, rue de Clichy, Paris (9e).
La Vie au grand air pour l'enfance, 161, rue Saint-Honoré, Paris.
Vieilles Tiges, le Clos-Normand (Bois de Boulogne), Porte-Maillot, Paris (16e).
Villages sanatoriums de haute altitude, 1, rue Lincoln, Paris (8e).
Les Violettes, 41, rue de Colombes, Courbevoie (Seine).

SEINE-INFERIEURE

Aide aux familles nombreuses, rue aux Juifs, à Rouen.
Amicale des aveugles du Havre et de sa région.
Association charitable des Dames de la Providence et du Bon Pasteur du Havre, rue de Châteaudun, à Sanvic.
Association des Dames du Calvaire, à Rouen.
Association de l'Orphelinat agricole Marguerite-de-Croixmare, à Saint-Martin-du-Bec.
Association de bienfaisance de la Madeleine, 44, rue Lecat, à Rouen.
Association de bienfaisance parmi les protestants réformés de Rouen.
Association de bienfaisance parmi les protestants réformés de Luneray et des communes environnantes.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 28, rue Bourg-l'Abbé, à Rouen.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 157, rue Saint-Julien, à Rouen.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 139, route de Neufchâtel, à Boisguillaume.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue Boufart, Fécamp.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 47, rue d'Ecosse, à Dieppe.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Gruchet-le-Valasse.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 12, rue Jeanne-d'Arc, au Havre, Notre-Dame.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 414, rue Aristide-Briand, au Havre, Saint-Léon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 111, rue Demidoff, au Havre, Sainte-Marie.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue d'Ingouville, au Havre, Saint-Michel.

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 90, rue de l'Eglise, au Havre, Saint-Nicolas.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 47, rue d'Elbeuf, à Rouen, Saint-Sever.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 24, rue des Capucins, à Rouen, Saint-Vivien.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Etienne-du-Rouvray.
Hospitalières des orphelines de Saint-Joseph, 28, rue des Requis, à Rouen.
Hospitalières dites Sœurs de la Charité d'Ernemont, à Forges-les-Eaux.
L'Assistance aux convalescents indigents, à Rouen.
L'Assistance par le travail, 17, rue du Pré-de-la-Bataille, à Rouen.
L'Assistance par le travail, rue Saint-Romain, le Havre.
Ligue protectrice des orphelins, le Havre.
Ligue havraise contre la tuberculose, 111, rue Domidoff, le Havre.
Œuvre de la Goutte de lait de Fécamp.
Œuvre de la Goutte de lait de Petit-Quevilly.
Orphelinat de l'école d'apprentissage de dentelles, à Dieppe.
Orphelinat des petits mousses, à Dieppe.
Orphelinat Sainte-Elisabeth, 41, rue d'Ecosse, à Dieppe.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, 37, rue des Capucins, à Rouen.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, 15, rue Joubert, au Havre.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Bolbec.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, réfugiées, rue des Capucins, à Rouen.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Elbeuf.
Société d'assistance par le travail, au Havre.
Société du dispensaire du Docteur-Gibert, 43, rue du Docteur-Gibert, au Havre.
Société de Charité maternelle de Rouen, 28, rue de Crosne.
Société de Charité maternelle de Darnétal et de Saint-Léger-du-Bourg-Denis.
Société protestante havraise de bienfaisance, 2, rue Lemaître, au Havre.
Sœurs de la Compassion de Rouen, 10, rue d'Ecosse, à Rouen.
Sœurs de la Compassion de Rouen, rue Gustave-Flaubert, au Havre.
Sœurs de Jésus-Christ Bon Pasteur et de Marie Immaculée, rue du Mont, à Rouen.
Sœurs de la Miséricorde de Rouen, 2, place de la Madeleine, à Rouen.
Sœurs de la Miséricorde de Rouen, impasse des Orphelins, au Havre.
Sœurs de la Miséricorde de Rouen, 35, rue de l'Etang, à Yvetot.
Union des œuvres de l'enfance du Havre, 45, rue du Docteur-Gibert, au Havre.
Congrégation des Sœurs de Marie-Joseph-du-Dorat, à Darnétal.

SEINE-ET-MARNE

Orphelinat de Montereau-Faut-Yonne.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à la Genevraye.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Blandy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Tournan-en-Brie.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Souppes-sur-Loing.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Fontainebleau.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Nemours.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Melun.
Colonie de Saint-Fargeau, par Ponthierry.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat), à Mitry-Mory.
Sœurs de la Présentation de la Vierge, à Rozay-en-Brie.
Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Lagny.

SEINE-ET-OISE

Asile orphelinat Sainte-Marie, à Luzarches.
Association charitable des crèches à domicile de Saint-Symphorien, à Versailles.
Crèche Sainte-Emilie, à Pontoise.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Sartrouville.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Avernes.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 44, avenue de Saint-Cloud, à Versailles.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 2, rue des Bourdonnais, à Versailles.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 30, rue des Gardes, à Meudon-Bellevue.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Fontenay-Saint-Père.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 42, Grande-Rue, à Herblay.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 3, avenue du Maréchal-Foch, à Orsay.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 7, boulevard du Nord, au Raincy.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Sevran.
Hôpital-hospice dit « Maison de santé Chantepie », à l'Isle-Adam.
Hospice de vieillards Chabrand-Thibault, à Cormeilles-en-Parisis.
La Goutte de lait versaillaise, à Versailles.
Maison de la Providence, rue des Chantiers, à Versailles.
Œuvre de la Providence, à Etampes.
Œuvre de la Maison-Blanche, fondation Pernolet, à Saint-Prix.
Œuvre des écoles de Bellevue, à Meudon.
Orphelinat de l'Assomption, à Elancourt, par Trappes.
Orphelinat de garçons, à Saint-Germain-en-Laye.
Petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, boulevard de la Porte-Verte, à Versailles.
Préventorium de Noisy-le-Roi.
Religieuses hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve-de-Neuilly, à Chaville.
Religieuses hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve-de-Neuilly, à Saint-Germain-en-Laye.
« La Santé, c'est le Bonheur », 5, villa de la Croix-Blanche, à Enghien-les-Bains.
Société de charité maternelle, à Versailles.
Société de Patronage des enfants délaissés et des libérés, à Versailles.
Société de la Charité de Nevers, 80, avenue de Paris, à Versailles.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Refuge, dites de Saint-Michel, rue du Refuge, à Versailles.
Sœurs des Ecoles chrétiennes dites de la Sainte-Enfance, 2, rue des Bourdonnais, à Versailles.
Sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours de Troyes, à Pontoise.
Sœurs des Ecoles chrétiennes dites de la Sainte-Enfance, 4, rue de Paris, à Rambouillet.
Œuvre d'assistance aux aveugles civils du département de Seine-et-Oise, dite Fondation Darnel, 6, rue Baillet-Réviron, à Versailles.

SEVRES (DEUX-)

Etablissement des Rosières, la Mothe-Saint-Heray.
Œuvre de la Miséricorde pour secourir les indigents, Parthenay.
Orphelinat Paris-Naslin, la Mothe-Saint-Heray.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, 43, rue de la Burgonce, Niort.
Sœurs de l'Immaculée Conception, 141, avenue de Paris, Niort.
Sœurs du Saint et Immaculé Cœur de Marie de Niort, 8, rue de l'Orphelinat, Niort.
Ursulines de Jésus de Chavagnes-en-Pailliers, Thenezay.

SOMME

Œuvre des crèches, à Amiens.
Œuvre des orphelins, à Ham.
Mutualité maternelle et infantile de la Somme.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Villers-Bretonneux.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 109, faubourg de Hem, à Amiens.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 43, rue Laurendeau, à Amiens.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 6, rue Bizet, à Amiens.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 12, rue Gaudisset, à Amiens.
Petites Sœurs des pauvres de Saint-Pern, 62, rue Jules-Barni, à Amiens.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, 45, rue Pointin, à Amiens.
Sœurs du Bon Secours, à Abbeville.

TARN

Sœurs Saint-Joseph-d'Oulias, à Castelnau-de-Brassac.
Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, rue de la République, Albi.
Société albigeoise d'assistance, à Albi.
Le Grande Famille du Tarn, à Albi.
Association du refuge protestant pour vieillards et femmes, à Mazamet.
Association de bienfaisance parmi les protestants réformés des communes de Lacaune, Viane, Gijounet, Escroux, Senaux, à Lacaune
Association protestante de bienfaisance, a Roquecourbe.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Lacaune.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Blan.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue Roquelaine, à Albi.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, collège, rue de l'Arnay, à Gaillac.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Labruguière.
Filles de Jésus, à Massac-Seran.
Œuvre du refuge protestant, à Castres.
Œuvre des orphelins protestants, à Brassac.
Orphelinat protestant, à Castres.

TARN-ET-GARONNE

Sœurs de la Présentation (Dames Blanches), 13, rue du Lycée, Montauban.
Sœurs de la Miséricorde de Moissac, rue du Fort, Montauban.
Notre-Dame de la Charité du Refuge, rue des Carmes, Montauban.
Orphelinat protestant, rue Emile-Pouvillon, Montauban.
Maison de santé dite des vieillards protestants, 43, rue Delcassé, Montauban.
Orphelinat Larramet, Montech.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Beaumont-de-Lomagne.
Orphelinat Belissen, Montbeton.
Sœurs de la Miséricorde de Moissac, Moissac.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Hubert, commune de Durfort.
Orphelinat de la Sainte-Famille, à Sapiac, Montauban.
Orphelinat de la Sainte-Famille, à Villebourbon, Montauban.
Orphelinat de la Molle, route de Toulouse, Montauban.

VAR

Sœurs de l'Enfant Jésus et de Marie, dites de la Miséricorde du Bon Pasteur, boulevard de la Liberté, à Draguignan.
Sœurs de Notre-Dame de charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Toulon.
Sœurs de Sainte-Marthe-de-Romans, à Cuers.
Sœurs de Sainte-Marthe-de-Romans, boulevard de la Liberté, à Draguignan.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Toulon.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Hyères.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Sanary-sur-Mer.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à la Seyne-sur-Mer.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Toulon.
Petites Sœurs des Pauvres, à Draguignan.
Société de protection pour l'enfance malheureuse ou moralement abandonnée, asile Barthelon, à Toulon.
Fondation de la crèche-garderie hyéroise.
Œuvre de la préservation de l'enfance, maison des petits, à Toulon.

VAUCLUSE

Hospitalière de Saint-Thomas de Villeneuve, 30, rue Bouquerie, Avignon.
Maison des Orphelines d'Orange.
Sœurs de Charité de la Présentation de la Sainte-Vierge de Tours, château Saint-Ange, Montfavet, Avignon.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, 31, rue Guillaume-Puy, Avignon.
Avenir des enfants de Vaucluse, route de Tarascon, Avignon.
Œuvre de la Goutte de lait, hôpital Sainte-Marthe, Avignon.
Société du Sou des écoles laïques d'Avignon.
Œuvre des enfants à la montagne, Avignon.

VENDEE

Congrégation des sœurs de la Miséricorde de Sées, aux Sables-d'Olonne.
Congrégation des Sœurs de la Miséricorde de Sées, à Luçon.
Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon Secours de Troyes, à Fontenay-le-Comte.
Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie de Mormaison, à Mormaison.
Congrégation de l'Union chrétienne de Fontenay, à Fontenay-le-Comte.
Congrégation de l'Union chrétienne de Fontenay, à Vix.
Congrégation de l'Union chrétienne de Fontenay, à Mareuil-sur-Lay.
Congrégation des Ursulines de Chavagnes, à Chavagnes-en-Paillers.
Congrégation des filles de la Sagesse, Saint-Laurent-sur-Sèvre.
Congrégation des petites sœurs des pauvres de Saint-Pern, aux Sables-d'Olonne.
Congrégation des sœurs de la miséricorde de Sées, à la Roche-sur-Yon.

VIENNE

Fondation Xavier-Bernard, à Rouillé.
Sœurs de la visitation de Sainte-Marie, à Sèvres-Anxaumont.
Association départementale d'hygiène sociale et de préservation anti tuberculeuse de la Vienne, 43, rue Renaudot, Poitiers.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvres, 19, rue de l'Hôtel-Dieu, Poitiers.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvres, 10, rue Pasteur, Poitiers.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, 79, avenue de la Libération, Poitiers.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, rue Sylvain-Drault, Poitiers.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, 32, rue des Feuillants, Poitiers.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 16, rue de la Prévôté, Poitiers.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, 17, rue du Château-d'Eau, Châtellerault.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvres, à l'Isle-Jourdain.
Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvres, à Larnay, commune de Biard.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Nieuil-l'Espoir.
Association dite du Préventorium Saint-Louis-de-Guron, commune de Payre.

VIENNE (HAUTE-)

Société d'assistance et de patronage aux aveugles civils, 1, rue Brantôme, à Limoges.
Sœurs de Saint-Joseph-de-la-Providence (orphelinat), 1, place de la Cité, à Limoges.
Sœurs de la Présentation de la Vierge (orphelinat), à Saint-Yrieix.
Sœurs de Marie-Joseph du Dorat (orphelinat), le Dorat.
Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Pern, à Limoges.
Orphelinat du Bon Pasteur, 3, rue des Pénitents-Blancs, à Limoges.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 7, rue des Vénitiens, à Limoges.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 15, rue Fr.-Chénieux, Limoges.
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue des Allois, à Limoges.
Sœurs de Saint-Alexis, 1, avenue Baudin, à Limoges.
Sœurs de la Miséricorde de Sées, impasse Saint-Surin, à Limoges.

VOSGES

Sœurs de la Providence, à Portieux.
Sœurs du Saint-Esprit, à Rouceux.
Sœurs du Pauvre Enfant Jésus, à Charmois-l'Orgueilleux.
Sœurs du Divin Rédempteur, dites du Très Saint-Sauveur, à Epinal.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Charmes.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Rambervillers.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Charmois-devant-Bruyères.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Vittel.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Docelles.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Châtel-sur-Moselle.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Saint-Dié.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Bulgneville.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Saint-Ouen-lès-Parey.
Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à Houecourt.
Filles du Divin Rédempteur d'Epinal, à Thaon-les-Vosges.

YONNE

Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Gigny.
Orphelinat du Mail, à Sens.
Société de protection d'hygiène infantile et d'assistance maternelle, à Joigny.
Sœurs de la Charité de Nevers, à Seignelay.
Sœurs de la Providence de Sens (orphelinat), à Auxerre.
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, 131, rue d'Alsace-Lorraine, à Sens.
Sœurs de la Providence de Sens, à Avallon, 17, rue du Bel-Air.
Sœurs de Notre-Dame du Bon secours de Troyes, à Auxerre.
Religieuses hospitalières dites Ursulines de Troyes, à Noyers.

## MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

### Administration centrale.

Par arrêté du 22 février 1951, a été mise en disponibilité pour une durée de deux ans, à compter du 24 mai 1950: Mme Mongiraud, employée de bureau (dactylographe).

### Services extérieurs.

Par arrêté du 22 février 1951, a été nommé chef de centre de 1re classe à Paris-Alésia et titularisé dans le grade de correspondant: M. Nirel, inspecteur principal des installations électro-mécaniques à Poitiers.

# NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

**Décret du 2 mars 1951 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française.**

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition de la nationalité,

Décrète :

Art. 1er. — Sont naturalisés Français :

ABRAHAMIAN (Khoren), Keghi (Turquie), 27-08-88. — 4139×37—13.

AGHADJANIAN (Stefan), Baker Maden (Turquie), 09-11-15. — 824×39—13.

AGOPIAN (Sirab), Mouche (Turquie), 05-04-99. — 28635×36—06.

AGOPIAN (Siroun), Seert (Asie Mineure), 12-08-90. — 7888×31—75.

AGOPIAN, née NICHANIAN, Seert (Asie Mineure), 04-07-01. — 7888×31—75.

ALARCON (Alfred), Rabat (Maroc), 18-12-26. — 23040×50—95.

CALEGARI (Giacomo), Albino (Italie), 30-08-04. — 21031×37—75.

ALMEIDA, née BLAYA, Sidi bel Abbès (Oran), 07-12-05. — 13920×50—92.

ALMEIDA (Joaquin), Alguazas (Espagne), 11-03-02. — 13920×50—92.

ALVAREZ (Roberto), Oviedo (Espagne), 10-08-12. — 7241×50—37.

ALVAREZ, née SANCHEZ, Madrid (Espagne), 12-05-16. — 7241×50—37.

AMBROZ (Paul), Vienne (Autriche), 17-12-03. — 14550×50—78.

ANASTASIO (Antoine), Santa Cristina d'Aspromonte (Italie), 18-10-02. — 21855×33—06.

ANASTASIO, née ANASTASIO, Santa Cristina d'Aspromonte (Italie), 28-06-06. — 21855×33—06.

ANAYA, née MACCHI, Casablanca (Maroc), 07-03-19. — 23041×50—95.

ANAYA (Jorge), Rabat (Maroc), 04-09-20. — 23041×50—95.

ANGELI (Ferrucio), Udine (Italie), 01-08-10. — 29185×31—25.

ANSALONI (Inès), Rome (Italie), 20-11-95. — 28217×36—06.

APOLINARSKI (Edouard), Herne (Allemagne), 15-09-23. — 21275×50—95.

AREVALO (Agustin), Frades de la Sierra (Espagne), 01-11-02. — 11353×50—31.

AREVALO, née MONESMA, Cuarte de Huesca (Espagne), 18-11-11. — 11353×50—31.

ARONZON (Symcha), Okuniew (Pologne), 15-12-98. — 3602×31—75.

ARTASONA (Antoine), Jouz (Espagne), 17-01-98. — 10781×50—64.

ATTANASSOFF (Dimo), Varna (Bulgarie), 12-12-95. — 31576×32—31.

BADJRALY (Djivan), Ankondy Morombe, 26-04-20. — 22940×50—98.

BAESA (Marcel), Oued Zem (Maroc), 06-10-19. — 22965×50—95.

BAESA, née FERNANDEZ, Casablanca (Maroc), 21-07-28. — 22965×50—95.

BAGHDASSARIAN (Boghos), Kharpouth (Asie Mineure), 15-03-02. — 14769×50—69.

BAGHDASSARIAN, née BEDROSSIAN, Kharpouth (Asie Mineure), 15-03-07. — 14769×50—69.

BAGNIS (Jeanine), Schignano (Italie), 01-01-28. — 10269×50—06.

BALDASSI, née MARSON, Motta di Livenza (Italie), 06-04-15. — 8824×50—31.

BALDASSI (Ermanno), Cranglio (Italie), 21-02-12. — 8824×52—31.

BALLATI (Ilio), Pistoia (Italie), 01-10-29. — 18887×50—57.

BALLOCHI (Vittorio), Grossetto (Italie), 04-05-05. — 18785×37—25.

BALLOCHI, née DAVERIO, Biandronno (Italie), 29-09-03. — 18785×37—25.

BANNINO (Nicolas), Tunis, 18-01-26. — 92×51—95.

BARER (Alfred), Grodek (Pologne), 12-10-11. — 23015×50—95.

BARONTINI (Humbert), Principauté de Monaco, 30-08-05. — 21813×29—22.

BAROZZI, née BARBIERI, Borgo Val di Taro (Italie), 05-08-03. — 22151×38—84.

BASELLI (Alexandre), Meduna (Italie), 05-07-95. — 13929×50—78.

BAUCHIERO (Joseph), Verolengo (Italie), 25-04-01. — 1596×50—78.

BAUCHIERO, née QUARELLO, Verolengo (Italie), 15-09-06. — 1596×50—78.

BAUDUCCO (Angelo) Turin (Italie), 26-02-00. — 14162×40—30.

BAUDUCCO, née VIVARELLI, Sambucca (Italie), 16-07-10. — 14162×40—30.

BAUTISTA (Palmiro), Sestao (Espagne), 05-04-00. — 42572×38—64.

BAUTISTA, née DE IRIBAR, Durango (Espagne), 21-10-04. — 42572×38—64.

BELLANCA, née SCUMONE, Montedoro (Italie), 02-04-11. — 10981×50—30.

BELLANCA (Cataldo), Serradifalco (Italie), 12-09-01. — 10981×50—30.

BENEDETTI (Luigi), Trissino (Italie), 05-10-13. — 11871×50—11.

BENRUBI (Richard), Salonique (Grèce), 03-12-95. — 6185×30—75.

BENRUBI, née BENVENISTE, Salonique (Grèce), 17-03-07. — 6185×30—75.

BENVENISTE (Vital), Salonique (Grèce), 21-01-06. — 14759×50—75.

BENVENISTE, née SZEJNERMAN, Ucrilicz (Pologne), 25-05-08. — 14759×50—75.

BENVENISTE (Avram), Constantinople (Turquie), 19-03-98. — 9155×50—75.

BENYACAR (Moïse), Aydine (Turquie), 00-00-05. — 29264×32—75.

BERARDENGO (Mathieu), Valloriate (Italie), 20-06-85. — 41816×32—83.

BERARDENGO, née MONAGO, Valloriate (Italie), 07-06-95. — 41816×32—83.

BERNSTEIN, née GOLDENBERG, Jassy (Roumanie), 00-00-01. — 33796×18—75.

BERROZPE, née PARRA, Finana (Espagne), 21-02-12. — 12111×50—63.

BERROZPE (Emilio) Filero (Espagne), 28-05-07. — 12111×50—63.

BERTAINA, née LUPO, Maiori (Italie), 06-07-20. — 18199×19—87.

BERTETTO, née FRANCH, Burriana (Espagne), 04-02-12. — 11505×50—84.

BERTETTO (Dionigi), Turin (Italie), 22-05-13. — 11505×50—84.

BEZAZIAN (Onnik), Constantinople (Turquie), 17-03-99. — 22062×49—75.

BIAL (Léopold), Oppeln (Allemagne), 27-05-95. — 17293×18—75.

BIAL, née SUSSAPFEL, Berlin (Allemagne), 26-10-00. — 17293×18—75.

BIALAS (Félix), Lipicze (Pologne), 02-01-06. — 22512×33—78.

BIALAS, née PODBORNA, Wierzbocice (Pologne), 09-03-10. — 22512×33—78.

BIASINI (Massimino), Mulazzo (Italie), 21-12-10. — 25736×34—03.

BOBEK (Charles), Guty (Tchécoslovaquie), 25-04-19. — 33141×18—75.

BONEZZI (Valentino), Campagnole (Italie), 28-09-03. — 9015×50—24.

BORTOT (Bernardin), Belluno (Italie), 17-10-98. — 8291×50—57.

BORTOT, née SCAGNET, Belluno (Italie), 05-03-96. — 8291×50—57.

BOSSI (François), Plaisance (Italie), 17-04-12. — 8083×19—75.

BRAGLIA, née ALBICINI, Montefiorino (Italie), 14-12-06. — 42551×38—83.

BRAGLIA (Nello), Montefiorino (Italie), 16-04-05. — 42551×38—83.

BRAO (Antoine), Valdieri (Italie), 02-08-97. — 2824×39—83.

BRAO, née PIACENZA, Valdieri (Italie), 25-07-04. — 2824×39—83.

BRIGANTI, née FRANCESCHINI, Santa Maria (Italie), 05-12-91. — 11373×50—13.

BRIGANTI (Giovanni), Castelfranco Di Sotto (Italie), 21-02-88. — 11373×50—13.

BRIJITSKY, née SPASSKY, Nicolaeff (Russie), 23-07-85. — 31005×38—33.

BRIJITSKY (Dimitri), Nicolaeff (Russie), 22-10-84. — 31005×38—33.

BUCCHI, née CARACCHINI, Citta di Castello (Italie), 17-04-99. — 40992×34—06.

BUCCHI (Dominique), Umbertide (Italie), 24-04-94. — 40992×34—06.

BUGANSKI, née SWIECICKI, Piaski (Pologne), 07-09-81. — 14519×48—60.

BUGANSKI (Pierre), Piaski (Pologne), 29-06-87. — 14519×48—60.

BURNOS (Stanislas), Lakta (Pologne), 22-04-20. — 41441×45—75.

BURRO (Mariano), Anso (Espagne), 01-08-86. — 10453×50—64.

BURRO, née BARCOS, Anso (Espagne), 12-04-95. — 10453×50—64.

CALLINICOS, née HEKIMOGLOU, Vezir Han (Turquie), 10-02-11. — 11595×50—13.

CALLINICOS (Alexandre), Caisarie (Asie Mineure), 22-05-07. — 11595×50—13.

CANALES (Pascal), Banos (Espagne), 07-09-16. — 11979×50—35.

CAQUELIN (Charles), Waldersbach (Bas-Rhin), 08-05-78. — 11284×48—88.

CARLOTTI, née SCHIAVETTI, Sante Maria Monte (Italie), 18-10-17. — 11902×50—13.

CARLOTTI (Pietro), La Spezia (Italie), 05-07-06. — 11902×50—13.

CARRERA, née PUJOLA, Serradell (Espagne), 05-02-78. — 10483×54—11.

CASAGRANDE (Lino), Cison di Valmarino (Italie), 29-03-08. — 6414×50—03.

CASAGRANDE, née BERNARDI, San Michele-Al. Fagl. (Italie), 11-12-13. — 6414×50—03.

CASALE, née SGARBI, Genova (Italie), 08-05-96. — 11655×50—13.
CASARUBEA (Francesco), Tunis, 18-04-25. — 205×51—96.
CASCONE (Nazaren), Sora (Italie), 25-10-02. — 23265×10—69.
CASCONE, née MARSELLA, Boisse-Penchot (Aveyron), 17-08-04. — 23265×10—69.
CASTAGNA, née DALLA VALLE, Crespadoro (Italie), 01-09-11. — 25166×18—24.
CASTAGNA (Vincenzo), Zimella (Italie), 06-06-11. — 25166×18—24.
CASTELLANI (Primo), Reana (Italie), 28-01-08. — 11972×50—68.
CASTELLA (Paula), Casablanca (Maroc), 17-02-22. — 22976×50—95
CATOIRE (Serge), Moscou (Russie), 17-09-94. — 11996×36—75.
CERRERA (Alberto), Dicomano (Italie), 31-03-08. — 1183×38—75.
CERVO (Alberto), Poslna (Italie), 19-12-97. — 38562×36—78.
CHANDIOU (Henri), Moutiers (Savoie), 16-09-97. — 26116×18—77
CHERON, née SOMMEILLIER, Bastogne (Belgique), 09-11-03. — 1966×50—15.
CHIANOFF (Constantin), Makecvka (Russie), 25-12-02. — 16201×32—75.
CHRISTODOULOS (Panayotis), Ano Schonia (Grèce), 00-00-12. — 15360×16—98.
CHYRA (Marian), Walenczowo (Pologne), 02-02-29. — 10609×50—58.
CIULLA, née DI PATTI, Caltanissetta (Italie), 10-01-11. — 354×46—06.
CIULLA (Arcangelo), Caltanissetta (Italie), 15-05-07. — 354×46—06.
COFFOLE (Giovanni), Arzignano (Italie), 27-03-13. — 35806×38—31.
COHEN (Henri), Constantinople (Turquie), 17-03-04. — 55920×38—68.
COMINI (Antoine), la Chaux-de-Fonds (Suisse), 14-01-09. — 6075×50—25.
CONSAGRA, née BALISTRERI, Palma (Italie), 15-01-85. — 25552×48—13.
CONSAGRA (Ange), Licata (Italie), 23-02-89. — 25552×48—13.
CORREIA DA SILVA (José), Fradelos (Portugal), 18-11-06. — 19871×32—78.
CORTI (Marianne), Monlopoli (Italie), 10-11-12 — 9064×50—06.
COSTA (Evaristo), Vilamaniscla (Espagne), 26-10-99. — 10811×50—85.
CUSCO (Pedro), Palafrugell (Espagne), 05-07-30. — 6182×50—21.
CZAJKA, née KIERASINSKA, Varsovie (Pologne), 19-05-21. — 9105×50—52.
CZAJKA (Wladyslaw), Chroberz (Pologne), 25-02-16. — 9105×50—52.
D'AGOSTINI, née LIVA, Tricesimo (Italie), 28-02-95. — 23007×49—60.
D'AGOSTINI (Italico), Tricesimo (Italie), 21-07-91. — 23007×49—60.
DAL MOLIN (Bruno), Sovramonte (Italie), 24-06-30. — 6163×50—57.
DANILOFF (Dimitri), Yaroslav (Russie), 21-12-86. — 7472×37—06.
DANILOFF, née TAGESEN, Orel (Russie), 14-08-86. — 7472×37—06.
DE PELLEGRIN (Paul), Agordo (Italie), 24-01-08. — 21619×36—63.
DE PELLEGRIN, née JUGLAIR, Lilliane (Italie), 25-10-13. — 21619×36—63.
DE VECCHI, née DANELUZZI, Cinto Caomaggiore (Italie), 03-11-06. — 14630×50—24.
DE VECCHI (Antonio), Cinto Caomaggiore (Italie), 20-09-04. — 14630×50—24.
DE VRIES (Léo), Bandoeng (Indes néerlandaises), 12-09-06. — 12998×19—74.
DEHU (Christiane), Deurne (Belgique), 18-07-21. — 11363×50—73.
DEMIRDJIBASHIAN (Bedros), Kemerek (Asie Mineure), 03-01-07. — 10803×50—90.
DEMIRDJIBASHIAN, née DARAKJIAN Kemerek (Asie Mineure), 05-10-13. — 10803×50—90.
DEPETRIS (Ernest), Bussoleno (Italie). — 16-07-05. — 24873×34—01.
DERAVEDISSIAN, née PANZOUDIAN, Garin (Asie Mineure), 00-00-07 — 14516×50—75.
DERAVEDISSIAN (Arsen), Haim (Asie Mineure), 12-03-01. — 14516×50—75.
DI GIORGIO (Maria), Casablanca (Maroc), 17-01-27. — 21555×50—95.
DIAZ (Faustino), Abres (Espagne), 01-09-27. — 22250×50—12.
DICK (Léopold), Augsburg (Allemagne), 19-12-02. — 18262×18—75.
DOMENECH (Pedro), Angles (Espagne), 29-12-18. — 13579×50—95.
DOMENECH, née LOPEZ, Marrakech (Maroc), 12-06-30. — 13579×50—95.
DONABEDIAN (Donabed), Karpouth (Asie Mineure), 11-03-96 — 6585×50—69.
DONABEDIAN, née TERZIAN, Andrinople (Turquie), 01-03-00. — 6585×50—69.
DONDI (Alfred), Modene (Italie), 20-04-24. — 14622×47—77.
DOROFIEFF (Anatole), Nowo Grigoriewska (Russie), 20-06-15 — 38765×38—57.
DUARTE (Isafe), Osso de Cinca (Espagne), 24-01-10. — 9011×37—11.
DUARTE, née ROMERO), Sege et Yetas (Espagne), 18-08-11. — 9011×37—11.
EPSTEIN, née FROHLICH, Butzbach (Allemagne), 18-05-07. — 14917×50—84.
EPSZTEJN (Zuse), Gondiadz (Pologne), 10-01-05. — 10922×36—69.
EPSZTEJN, née HANDEL, Zwickau (Allemagne), 28-05-04. — 10922×36—69.
FABBRI (Raffaello), Bagni di Lucca (Italie), 20-05-03. — 16038×33—75.
FABBRI, née BETTA, Camaiore (Italie), 19-06-04. — 16038×38—75.
FALCHI, née MONTIS, Setzu (Italie), 02-05-81 — 6273×32—13.
FALESSI (Egidio), Fabriano (Italie), 14-10-04. — 31339×39—75.
FARAMIA (Joseph), Roccabruna (Italie), 25-10-10. — 6738×16—06.
FASCIA, née MINCHELLA, Cervaro (Italie), 05-07-89. — 31243×18—75.
FERNANDEZ (Benjamin), La Pola de Gordon (Espagne), 30-08-10. — 24909×18—81.
FERNANDEZ, née LLAMAZARES, Vega del Condado (Espagne), 18-06-07. — 24909×18—81.
FERRARI (Alfredo), Zeri (Italie), 09-06-06 — 21279×18—06.
FERRARI, née BENELLI, Zeri (Italie), 18-06-11. — 21279×18—06.
FERREIRA DOS SANTOS (José), Gandra (Portugal), 06-02-21. — 14120×50—63.
FIJALKOW, née ZALCMAN, Baranowicze (Pologne), 13-06-12. — 12530×18—81.
FLAMMAND (Ami), Plaimpalais (Suisse), 29-07-83 — 10813×50—78.
FLOREANI (Luigi), Treppo Grande (Italie), 05-06-16. — 17065×10—67.
FRAJBERA (Joseph), Serijovice (Tchécoslovaquie), 18-06-08. — 11393×50—84.
FRANCO, née ALFONSO, Casillas de Flores (Espagne), 23-11-00. — 5443×50—76.
FRANCO (Cayetano), San Martin de Trevejo (Espagne), 07-08-93. — 5443×50—76.
FRANCO (Julian), San Martin de Trevejo (Espagne), 05-01-19. — 8901×50—76.
FRANT (Eliezer), Jaslo (Pologne), 20-01-09. — 15297×50—13.
FRANT, née GRUNSZPAN, Varsovie (Pologne), 18-07-19. — 15297×50—13.
FRIAS, née DI MEO, Paris, 16-10-24. — 101381×10—75.
FRIAS (José), Filero Navarre (Espagne), 23-09-01. — 101381×10—75.
FRIDENSON, née BARTFELD, Sipeniti (Roumanie), 03-07-08. — 26083×36—75.
FRISARIO (François), Barletta (Italie), 02-05-12. — 11121×50—13.
FRISARIO, née CAFFIERO, Barletta (Italie), 14-02-15. — 11121×50—13.
FRIZEL (Wladimir), Varna (Bulgarie), 07-01-22. — 10645×50—98.
FUCA (Assunta), Quinsimas (Etats-Unis), 29-12-18. — 10648×50—73.
GALONSKA (Joseph), Weilmar (Allemagne), 09-10-09. — 5515×50—62.
GALONSKA, née MEKOLAJCZAK, Bottrop (Allemagne), 07-07-12. — 5515×50—62.
GARABEDIAN (Edouard), Erzeroum (Turquie), 00-00-99. — 13282×19—75.
GARCIA (François), Vadillo de la Sierra (Espagne), 09-02-02. — 22582×32—31.
GARCIA (Jean), Cantoria (Espagne), 22-07-06. — 9419×50—69.
GAYA (Alphonso), Barbastro (Espagne), 28-10-13. — 45910×45—11.
GELBER (Max), Trèves (Allemagne), 11-10-20. — 17641×56—92.
GERARD (Léon), Kessel Loo (Belgique), 01-01-85. — 21542×18—29
GERSON, née HASSON, Salonique (Grèce), 02-03-11. — 31492×35—75.
GIANNITRAPANI (Giacomo), Tunis, 08-03-13. — 11456×38—96.
GIANNITRAPANI, née CHIARAMONTE (Tunis), 24-02-23. — 11456×38—96.
GIARDINO, née GUALA, Trivero (Italie), 16-09-93. — 9671×50—38.
GIARDINO (Jacques), Portula (Italie), 24-06-92. — 9671×50—38.
GILLER, née GERSZONOWICZ, Minsk (Russie), 25-05-18. — 10346×18—75.
GILLO (Jean), Bussoleno (Italie), 10-11-86. — 1885×32—20.
GIMENEZ, née GOMEZ, Huercal Overa (Espagne), 12-03-06. — 10212×50—92.
GIMENEZ (José), Monovar (Espagne), 20-09-01. — 10212×50—92.
GIOVAMPAOLI, née AGNELI, Cortona (Italie), 27-05-00. — 42271×34—13.
GIOVAMPAOLI (César), Castiglion (Italie), 12-10-20. — 42271×34—13.
GNILKA (Jozef), Sienec (Pologne), 30-03-97. — 10963×32—54.

GOLDBERG (Rudolf), Vienne (Autriche), 13-01-09. — 8611 x 50—12.

GOLDBERG, née SZKUDLAREK, Przedmacie (Pologne), 24-07-19. — 8611 x 50—12.

GOLDEMBERG (Adolphe), Constantza (Roumanie), 30-01-00. — 28141 x 48—75.

GORETTA (Jean), General Viamonte (Argentine), 01-12-04. — 11263 x 50—06.

GOZZI (André), Campo Santo (Italie), 16-03-02. — 8701 x 50—06.

GRABISZA (Serge), Liebenow (Pologne), 20-09-23. — 4322 x 50—78.

GRAGNANI, née COLOMBINI, Cauci (Italie), 06-11-81. — 11535 x 50—52.

GRILLO, née RINALDI, Cavatore (Italie), 01-05-85. — 33145 x 37—06.

GROSZ (Tibère), Beius (Roumanie), 30-01-10. — 6337 x 50—75.

GUTIERREZ (Rafael), Rebollar (Espagne), 24-10-91. — 47592 x 28—75.

GYPS (Othoni), Vienne (Autriche), 09-12-96. — 41369 x 32—37.

HARDECK, née KASPRZYK, Ciezkowice (Pologne), 26-09-03. — 10281 x 50-51.

HARKANYI, née KORINKOVA, Brno (Tchécoslovaquie), 22-06-94. — 33349 x 18—75.

HARKANYI (Augustin), Vienne (Autriche), 09-06-82. — 33349 x 18—75.

HATOS (Alexandre), Bieske (Hongrie), 27-07-08. — 11682 x 50—93.

HERBSMAN, née WOJDYSLAWSKA, Leczyca (Pologne), 00-00-07. — 35665 x 16—75.

HERRERO (Jacinto), la Yesa (Espagne), 10-05-20. — 16113 x 10—34.

HEYSE (Raymond), Aerseele (Belgique), 27-10-07. — 6381 x 50—02.

HOFFMANN (Charles), Colmar (Haut-Rhin), 13-06-96. — 46761 x 27—68.

HOFFMANN (Louis), Moyeuvre-Grande (Moselle), 30-03-95. — 23505 x 37—57.

HORN (Anna), Bedzieszyn (Pologne), 03-06-16. — 12216 x 49—75.

HYRA (Stanislas), Panki (Pologne), 23-03-16. — 20512 x 18—54.

INDJEYAN, née KABAKDJIAN, Manissa (Asie Mineure), 04-04-12. — 6864 x 50—38.

ISAIA (Richard), Nice (Alpes-Maritimes), 20-08-10 — 12307 x 39—06

JACOBS, née GEUQUET, Schaerbeck (Belgique), 01-02-90. — 8696 x 18—75.

JAEGER (Friederike), Vienne (Autriche), 03-03-17. — 16705 x 39—75.

JAVELLO, née GIOANETTI, Grans (Bouches-du-Rhône), 20-11-03. — 18621 x 31—01.

JAVELLO (Dominique), San Giusto Canavese (Italie), 15-01-96. — 18621 x 31—01.

JEZIORSKI, née PATRZALEK, Brzozka (Pologne), 19-01-89. — 14297 x 38—80.

JEZIORSKI (Antoine), Borowe (Pologne), 16-01-81. — 14297 x 38—80.

JORIOZ (Robert), Aoste (Italie), 03-04-21. — 38891 x 45—75.

JULLES, née WROBEL, Panki (Pologne), 04-11-13. — 11303 x 50—78.

KARABADJAKIAN (Souren), Sivas (Asie Mineure), 01-05-20. — 11562 x 50—13.

KARMAZIN (Jean), Ceranow (Pologne), 07-12-24. — 11672 x 50—71.

KARPINSKY, née KACHOURINE, Tver (Russie), 08-09-04. — 4953 x 50—78.

KAZANDZOGLOU (Cyprien), Samsoun (Turquie), 11-03-90. — 18643 x 14—78.

KAZANDZOGLOU, née PANORIAS, Samsoun (Turquie), 08-05-00. — 18643 x 14—78.

KHATCHIKIAN (Mikaël), Constantinople (Turquie), 09-11-86. — 19163 x 38—13.

KHATCHIKIAN (Hasmig), Alep (Syrie), 17-07-17. — 15575 x 50—13.

KHATCHIKIAN (Alice), Beyrouth (Liban), 22-10-22. — 21688 x 50—13.

KHAZARIAN (Hagop), Tokat (Asie Mineure), 08-12-01. — 4985 x 34—06.

KING FON YE, Tsing Vien (Chine), 21-03-03. — 11750 x 50—78.

KIROFF (Alexandre), Sofia (Bulgarie), 28-09-05. — 19593 x 48—75.

KLIN (Szoel), Szestochowa (Pologne), 11-05-08. — 10767 x 33—75.

KNOBLAUCH, née SELECNIK, Wilno (Pologne), 28-10-05. — 6982 x 50—14.

KOCI (Antoine), Mlada (Autriche), 13-01-85. — 49394 x 35—67.

KOLLIBADE (Ernest), Kasperské-Hory (Tchécoslovaquie), 28-06-16. — 34017 x 48—67.

KONDRATOWICZ (Antoni), Janowszczyzna (Pologne), 05-05-31. — 20364 x 50—16.

KOUYOUMDJIAN (Chriss), Rodosto (Turquie), 28-02-05. — 42542 x 45—75.

KOUZMITCH (Pierre), Minsk (Russie), 04-06-95. — 26784 x 38—75.

KOUZMITCH, née BODNAR, Horodyszeze (Pologne), 18-03-04. — 26784 x 38—75.

KREMPHOLZ (Thomas), Wanne (Allemagne), 18-09-21. — 11565 x 50—59.

KRIKORIAN (Krikor), Karpouth (Asie Mineure), 14-08-07. — 31781 x 47—69.

KRIKORIAN, née MAZMANIAN, Constantinople (Turquie), 02-04-10. — 31781 x 47—69.

KURIL (Jean), Vienne (Autriche), 03-07-16. — 11515 x 50—77.

LACHOWICZ (Jozef), Jakowiszki (Pologne), 22-08-13. — 10132 x 50—62.

LACHOWICZ, née SMYCZYNSKI, Sodingen (Allemagne), 05-05-21. — 10132 x 50—62.

LAMBROS (Dimitri), Smyrne (Turquie), 20-04-91. — 11113 x 50—38.

LAMBROS, née DESPOTIS, Dikeli (Turquie), 14-05-04. — 11113 x 50—38.

LANFRANCHI (Luigi), Stellata di Bendeno (Italie), 16-07-19. — 22966 x 50—95.

LANFRANCHI, née ALESSI, Tunis, 06-09-11. — 22966 x 50—95.

LAZDINIS (Jan), Slamzki (Pologne), 18-10-06. — 40331 x 45—58.

LECUONA (Charles), Irun (Espagne), 04-11-26. — 8113 x 50—10.

LERMINIAUX (Fernand), Loupoigne (Belgique), 29-05-96. — 22837 x 49—62.

LERMINIAUX, née SAINT-JEAN, Lillois-Wittuzée (Belgique), 17-09-94. — 22837 x 49—62.

LLORENTE, née OLIVER, Mazarron (Espagne), 14-03-07. — 33692 x 18—75.

LONGO, née MOREAU, Trois-Vierges (Luxembourg), 08-03-07. — 31329 x 46—75.

LOPEZ (Pedro), Villarrobledo (Espagne), 12-01-82. — 30262 x 18—75.

LOPEZ, née CAMPILLO, Villarrobledo (Espagne), 12-05-88. — 30262 x 18—75.

LOPEZ (Noé), Diosleguarde (Espagne), 28-05-98. — 11033 x 50—75.

LOPEZ, née ROMAN, la Encina (Espagne), 12-02-00. — 11033 x 50—75.

LOPEZ (Juan), Almeria (Espagne), 29-02-88. — 10113 x 22—92.

LORASCHI (Richesto), Auboue (Meurthe-et-Moselle), 15-08-28. — 9083 x 50—32.

LORASCHI, née ARANCINI, Gagliole (Italie), 23-07-28. — 9083 x 50—32.

LUCZAK (Stanislaus), Herne (Allemagne), 15-04-06. — 10712 x 50—62.

LUCZAK, née CICHOWLAZ, Grisenberg (Allemagne), 20-07-12. — 10712 x 50—62.

LUNAZZI (Jacques), Verzegnis (Italie), 26-08-24. — 30869 x 46—78.

MACCARIO (Georges), principauté de Monaco, 10-11-26. — 315923 x 15—97.

MAESTRIPIERI (Dario), Pistoia (Italie), 13-03-22. — 25125 x 48—64.

MAITINI (Oliviero), Sterpeto (Italie), 18-02-98. — 20762 x 10—83.

MAITINI, née RANFA, Montebello (Italie), 04-06-08. — 20762 x 10—83.

MANCA, née WOLNIACZYK, Przydzen (Pologne), 02-02-04. — 30692 x 38—75.

MANCA (Salvatore), Illiri (Italie), 13-08-01. — 30692 x 38—75.

MANCUSO, née LAMIA, Tunis, 18-02-08. — 3593 x 48—96.

MANEA (Giacomina), Casablanca (Maroc), 02-09-22. — 51891 x 48—95.

MANTELLO, née IVOL, Chianoc (Italie), 09-05-99. — 15020 x 50—83.

MANZANARES (Antoine), La Union (Espagne), 17-09-95. — 29118 x 16—13.

MARBER, née MARBER, Varsovie (Pologne), 00-01-04. — 4892 x 34—75.

MARCISZAK (Edmond), Zalesie (Pologne), 05-11-23. — 6182 x 50—62.

MARIOTTINI (Galliano), San Giustino (Italie), 05-10-08. — 22444 x 36—06.

MARTINI, née PATTI, Tunis, 28-09-11. — 22963 x 50—95.

MARTINI (Colombo), Alexandrie (Egypte), 19-05-12. — 22963 x 50—95.

MARTIN (Isidro), Belvis de Monroy (Espagne), 15-05-19. — 15435 x 10—75.

MASSONI, née PLANAS, Montras (Espagne), 14-12-81. — 7565 x 50—83.

MATYSIAK, née PRZYBYLSKI, Baukau (Allemagne), 20-01-08. — 13713 x 32—57.

MATYSIAK (Valentin), Ludwikow (Pologne), 14-12-00. — 13713 x 32—57.

MELIS (Lucien), Sidi Amor ben Salem (Tunisie), 22-10-24. — 1756 x 50—96.

MENALDO (Giovanni), Torrazzo (Italie), 25-01-97. — 9892 x 50—78.

MENALDO, née QUAGLIO, Torrazzo (Italie), 02-10-02. — 9892 x 50—78.

MERIKIAN (Hiranth), Brousse (Asie Mineure), 00-00-04. — 35055 x 34—15.

MERLIN (Jean), Vendria Reale (Italie), 16-12-11. — 7013 x 50—84.

MERLIN, née PETRONIO, Novalesa (Italie), 03-01-15. — 7013 x 50—84.

MESTRE (José), Barcelone (Espagne), 25-08-07. — 12165 x 38—75.

MICHEL, née CALABRESE, Patti (Italie), 17-02-21. — 11021 x 50—06.

MODELSKI (Eugeniusz), Patrzykow (Pologne), 12-07-18. — 14563 x 50—38.

MOLEN (Stefan), Zabranie (Pologne), 04-04-23. — 14522 x 50—32.

MONDIN (Ruggero), Cornuda (Italie), 16-03-22. — 5896 x 50—47.

MONTEJO (Avelino), San Esteban de las Cruzes (Espagne), 01-04-25. — 10662 x 50—69.

MORALES (Eustaquio), Melilla (Maroc espagnol), 22-12-21. — 11572 x 50—92.

MORENO (Ignace), Cintruenigo (Espagne), 01-02-89. — 11153 x 50—76.

MORSELLI (Desiderio), Ravarino (Italie), 18-06-87. — 30172 x 44—84.

MORINI (David), Monaco (principauté), 13-08-28. — 10313 x 50—66.

MULAS (Francesco), Ilbono (Italie), 21-03-02. — 8726 x 39—54.

NAHAMA, née COHEN, Salonique (Grèce), 15-05-01. — 29865 x 48—75.

NAHAMA (Samuel), Salonique (Grèce), 27-03-08. — 29865 x 48—75.

NAVARRO (Angel), Fuentes de la Higuera (Espagne), 03-02-01. — 11073 x 50—13.

NORIGHAN (Samuel), Gumuch (Asie Mineure), 09-10-20. — 13516 x 50—75.

NOVOSSILTZEFF, née MACKENNA, Londres (Angleterre), 27-01-16. — 8220 x 38—75.

NOVOSSILTZEFF (Georges), Rostov-sur-Don (Russie), 05-02-07. — 8220 x 38—75.

NUNEZ, née CAPARROS, Carboneras (Espagne), 01-11-08. — 16371 x 36—66.

NUNEZ (Jean), Carboneras (Espagne), 05-01-08. — 16374 x 36—66.

ORLOWSKI (Jean), Zapalow (Pologne), 02-06-08. — 11575 x 50—38.

ORLOWSKI, née LISOWSKI, Zukow (Pologne), 01-08-08. — 11575 x 50—38.

PADOVANI (Italo), Milan (Italie), 01-07-08. — 10272 x 3857.

PADOVANI, née CHIAPPA, Metz (Moselle), 21-10-12. — 10272 x 38—57.

PALACIOS (Oscar), Ciego de Avila (Cuba), 18-10-12. — 9534 x 50—11.

PARENTI, née LOTTI, Campiglia Marittima (Italie), 03-02-91. — 31005 x 37—13.

PASSALI (Marcel), Lausanne (Suisse), 14-09-01. — 22085 x 30—39.

PAVIOTTI (Félix), Palmanova (Italie), 18-01-97. — 31747 x 37—38.

PAVIOTTI, née COMOLI, Villadossola (Italie), 21-07-09. — 31747 x 37—38.

PAWELCZYK (Albin), Gnojno (Pologne), 16-01-02. — 11298 x 50—12.

PAWELSZYK, née POPOWICZ, Grabowiec (Pologne), 10-02-07. — 11298 x 50—12.

PEITAVI (Pierre), Mollo (Espagne), 03-08-11. — 6733 x 50—66.

PENALBA, née SANZ, Andosilla (Espagne), 09-03-85. — 12211 x 34—75.

PENALBA (Juan), San Adrian (Espagne), 06-05-82. — 12211 x 34-75.

PERECHIVKINE (Basile), Plodvin (Bulgarie), 05-05-23. — 9554 x 50—38.

PERECHIVKINE, née RIABYCHEFF, Plodvin (Bulgarie), 13-10-24. — 9554 x 50—38.

PEREZ (Manuel), Félix (Espagne), 21-02-11. — 10243 x 50—92.

PEREZ (Melchior), Malaga (Espagne), 05-01-16. — 31145 x 48—75.

PEROTTO, née FAORO, Arsie (Italie), 16-10-96. — 28135 x 47—57.

PESAVENTO (Domenico), Asiago (Italie), 29-04-12. — 9045 x 50—74.

PESAVENTO, née BRUNATI, Castelfranco (Italie), 17-07-20. — 9045 x 50—74.

PICARD, née STEFANINI, Mulazzo (Italie), 18-02-01. — 1927 x 39—75.

PIEKNYJ (Paul), Plickow (Pologne), 16-06-07. — 14390 x 50—62.

PIEKNYJ, née ZOLNIERUK, Sicliszeze (Pologne), 15-07-06. — 14390 x 50—62.

PILECKI (Julien), Brodziszcze (Pologne), 16-09-11. — 7499 x 49—59.

PILLOT (Giacomo), Pasiano (Italie), 08-09-25. — 11463 x 50—13.

PIO (Jacques), Nice (Alpes-Maritimes), 02-06-06. — 32035 x 27—06.

PODOLAK (Félix), Rositz (Allemagne), 28-08-19. — 15268 x 50—62.

PORRINI (Giovanni), Medole (Italie), 24-03-97. — 12766 x 40—32.

PORRINI, née BESCHI, Castiglione (Italie), 13-08-00. — 12766 x 40—32

PRADEAU, née KAINZ, Rotenturm an der Pinka (Autriche), 13-07-27. — 19278 x 49—87.

PREMISLOFF, née CHOYCHEDE, Jitomir (Russie), 01-03-04. — 4791 x 39—75.

PRENDIN (Giuseppe), Veggiano (Italie), 10-07-09. — 34799 x 48—47.

PRZEMYSLAWSKI (Moïse), Widawa (Pologne), 11-02-01. — 32452 x 48—75.

PRZEMYSLAWSKI, née ZAMECZKOWSKA, Iamaszow (Pologne), 01-03-00. — 32452 x 48—75.

PRZYBANSKI (André), Dojutrowo (Pologne), 12-10-04. — 21755 x 38—59.

PRZYBANSKI, née DUPEL, Munina (Pologne), 12-09-05 — 21755 x 38—59.

QUADRONE (Ignace), Tunis, 28-09-27. — 81 x 51—96.

RADICI (Gaspare), Apecchio (Italie), 23-11-97. — 9085 x 50—24.

RADICI, née VOLPI, Apecchio (Italie), 09-05-00. — 9085 x 50—24.

RAFFALOVITCH, née TCHOLOKAIEFF, Tiflis (Russie), 18-03-96. — 38512 x 27—75.

RATAJCZAK, née PRZYBYSZ, Pilchowo (Pologne), 01-01-20. — 9279 x 39—54.

RATIANO (Constantin), Jassy (Roumanie), 16-10-00. — 30610 x 48—06.

RAYNFELD (Hersz), Varsovie (Pologne), 12-08-06. — 20829 x 50—38.

RAYNFELD, née RONDEL, Varsovie (Pologne), 16-08-09. — 20829 x 50—38.

REA (Domenica), Arpino (Italie), 08-09-08. — 15006 x 50—69.

RECCHIA (Edulio), Trieste (Italie), 19-11-19. — 12193 x 47-83.

RECCHIA, née AROCA, Barcelone (Espagne), 01-04-22. — 12193 x 47—83.

RIZZATO (Gino), Mason Vicentino (Italie), 11-02-01. — 11270 x 33—24.

RIZZATO, née TREVISAN, Montebello (Italie), 30-12-09. — 11270 x 33—24.

ROBLES (José), Beria (Espagne), 23-04-25. — 11665 x 50—92.

RODRIGUEZ (François), Bedar (Espagne), 16-06-98. — 11625 x 50—81.

RODRIGUEZ (Guillaume), Saint-Denis-du-Sig (Oran), 21-02-00. — 1897 x 18—92.

ROGOWSKI (Casimir), Narzym (Pologne), 14-03-24. — 10972 x 50—30.

ROMANO (Diego), Trapani (Italie), 27-06-07. — 10973 x 50—91.

ROMEU (Raymond), Roqueta (Espagne), 31-05-81. — 12191 x 50—34.

ROMEU, née MARTI, Tortosa (Espagne), 16-08-85. — 12191 x 50—34.

ROSA, née RE, Boves (Italie), 02-08-96. — 6053 x 50—06.

ROSA (Nicolas), Trinita (Italie), 24-10-99. — 6053 x 50—06.

ROSENTHAL (Wilhem), Dusseldorf (Allemagne), 28-04-02. — 22961 x 50—95.

ROSSI (Ange), Arezzo (Italie), 28-09-99. — 30699 x 48—78.

ROSSI (Gilbert), San Piero a Sieve (Italie), 13-06-21. — 11877 x 50—51.

ROTA, née MOSCHENI, Almenno (Italie), 10-02-79. — 10352 x 31—75

RUTKOWSKI (Bronislaw), Kowalczuki (Pologne), 19-08-97. — 16150 x 38—14.

RUTKOWSKI, née JAROMIN, Wola Zarczycka (Pologne), 14-03-09. — 16150 x 38—14.

SABLIK (Milan), Slavkovice (Tchécoslovaquie), 03-02-25. — 8091 x 50—31.

SABLIK (Karel), Slavkovice (Tchécoslovaquie), 31-10-94. — 31702 x 39—31.

SABLIK, née POSPISIL, Bohuslavice (Tchécoslovaquie), 27-08-90. — 31702 x 39—31.

SANCHEZ (Raymond), Casablanca (Maroc), 31-12-28. — 22962 x 50—95.

SANTA, née PEREZ, Sidi-bel-Abbès (Oran), 05-12-03. — 18505 x 38—92.

SANTA (Vicente), Monovar (Espagne), 04-10-98. — 18505 x 38—92.

SANTANGELO (Giuseppe), Sousse (Tunisie), 30-06-12. — 208 x 51—96.

SAPIERSTEIN, née DRONG, Varsovie (Pologne), 00-00-85. — 91201 x 28—75.

SARKISSIAN, née GUIRAGOSSIAN, Palou (Asie Mineure), 15-04-02. —21454 x 36—13.

SARKISSIAN (Simon), Palou (Asie Mineure), 13-10-01. — 21454 x 36—13.

SOHEPENS (René), Ransart (Belgique), 15-09-03. — 31495 x 44—59.

SCHMEIDLER, née ANKERMANN, Otvotsk (Pologne), 29-08-06. — —16182 x 38—75.

SEDLAK, née VRBOVA, Nove Mesto (Tchécoslovaquie), 13-08-06. — 27971 x 48—75.

SERRA (Claudio), Valence (Espagne), 27-04-29. — 7443 x 50—78.

SERRA-BOSCH (Vicente), Castelnovo (Espagne), 07-11-30. — 7632 x 50—78.

SOLA (José), Godall (Espagne), 16-04-22. — 10521 x 50—75.

SPARAS (Joseph), Gornja Lendava (Yougoslavie), 17-01-14. — 26139 x 48—75.

SPINGOR, née BURSTERT, Neuville-sur-Saône (Rhône), 21-02-07. — 33143 x 37—69.

SPINGOR (Sébastien), Pignerol (Italie), 23-11-04. — 33143 x 37—69.

SPORTELLI (Ignace), Imola (Italie), 16-08-94. — 344 x 50—75.

SPORTELLI, née AMBROSINI, Teglio (Italie), 16-02-05. — 344 x 50—75.

STAFLER (Ioina), Bacau (Roumanie), 01-06-98. — 11297 x 25—75.

STAUDT (Alfred), Freudenberg (Allemagne), 11-03-08. — 40516×34—30.

STEIN (Marthe), Metz (Moselle), 04-10-25. — 15704×48—57.

STEINBERG, née SONKIN, Smorgonie (Pologne), 00-00-02. — 34601×48—75.

STRADIOTTO, née EURLO, Altivole (Italie), 07-10-04. — 35244×38—57.

SUWALA (Jean), Przeworsk (Pologne), 09-02-17. — 20711×49—57.

SVIDERSKY (Alexis), Petrograd (Russie), 01-01-07. — 20122×48—75.

SZALATA (Ceslas), Castrop (Allemagne), 10-07-05. — 15157×50—62.

SZALATA, née TWARDY, Rotthausen (Allemagne), 05-11-12. — 15157×50—62.

TAVELLA, née AMERI, Buenos-Aires (Argentine), 20-08-97. — 14808×50—20.

FODOR (Arpad), Szentgotthard (Hongrie), 07-04-05. — 41539×34—92.

TILIA (Ezio), Busca (Italie), 03-03-12. — 10923×37—06.

TITOFF (Benjamin), Novonikolajawski (Russie), 14-01-08. — 15468×50—37.

TOPOLOVEC (Ivan), Hrasnica (Yougoslavie), 15-05-00. — 15873×15—21.

TORREGROSA (Ramon), Alicante (Espagne), 28-03-00. — 21862×48—12.

TOSCO (Jacques), Turin (Italie), 09-12-86. — 10493×50—74.

TOSCO, née CHIANALE, Chialemberto (Italie), 25-12-93. — 10493×50—74.

TROBL, née DVORAH, Trebic (Tchécoslovaquie), 18-04-97. — 34836×48—75.

TROBL (Joseph), Melenovice (Tchécoslovaquie), 30-01-95. — 34836×48—75.

TURIN (Auguste), Lully-sur-Morges (Suisse), 20-12-01. — 22467×34—73.

TURKIELTAUB (Alexandre), Lublin (Pologne), 06-08-18. — 180×51—75.

TURKIELTAUB, née ZYMLER, Varsovie (Pologne), 09-02-18. — 180×51—75.

VANDESANDE, née GOLDZTEJN, Czestochowa (Pologne), 17-01-03. — 11234×50—13.

VANDESANDE (Roger), Everbeecq (Belgique), 20-09-99. — 11234×50—13.

VANHEESWYCK (André), Corthys (Belgique), 10-09-22. — 27708×48—80.

VANNINI (Albino), Tresana (Italie), 21-07-00. — 16108×50—03.

VANNINI, née VANNINI, Tresana (Italie), 26-11-06. — 16108×50—03.

VEDOVATI (Siro), Albino (Italie), 21-10-18. — 10291×39—78.

VIALE (Marie), Airole (Italie), 24-06-16. — 34220×35—06.

VOGEL (Théodore), Berditcheff (Russie), 24-08-03. — 37155×36—13.

VRLA, née CIZKOVA, Vladislav (Tchécoslovaquie), 12-12-25. — 18180×50—98.

VRLA (Stanislav), Kvitkovice (Tchécoslovaquie), 13-11-13. — 18180×50—98.

WARECKI (Bernard), Zwody (Pologne), 08-03-24. — 6961×50—88.

WAXWEILER (Jean), Niederpallen (Luxembourg), 10-02-03. — 12798×50—54.

WEIDLE (Wladimir), Petrograd (Russie), 13-03-95. — 21743×48—75.

WEIDLE, née BARANOVSKY, Petrograd (Russie), 21-02-04. — 21743×48—75.

WEISS, née SPITZER, Vienne (Autriche), 06-02-86. — 14295×49—82.

WENDLING, née DESER, Spy (Belgique), 13-02-05. — 31459×45—57.

WETSZTAJN (Lejzor), Ozarow (Pologne), 25-01-94. — 26896×38—88.

WETSZTAJN, née MORA, Wonchock (Pologne), 10-12-02. — 26896×38—88.

WIECZOREK, née ZIMORSKI, Ickern (Allemagne), 02-11-19. — 44290×38—57.

WISNIEWSKI, née BENZAKEN, Sidi bel Abbès (Oran), 28-04-08. — 21438×36—95.

WISNIEWSKI (Joseph), Fabianowo (Pologne), 28-02-03. — 21438×36—95.

WOJCIECHOWSKI (Wladyslaw), Gorge (Pologne), 26-08-14. — 20782×47—68.

WOJNARSKI (Théodore), Tarnopol (Pologne), 15-01-25. — 10843×50—51.

ZABATTINI (Jean), Biandronne (Italie), 06-09-13. — 11545×50—21.

ZALC, née POTAZNIK, Kalisz (Pologne), 26-12-06. — 1726×50—57.

ZALC (Symcha), Blaszki (Pologne), 26-03-99. — 1726×50—57.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

ALIOT, née SUBIRA, Vilallovent (Espagne), 28-05-93. — 11939×50—66.

ARTASONA, née TAUZIOLE, Poey (Passes-Pyrénées), 20-03-01. — 10781×50—64

BLUHDORN, née MORTJE, Triel (Seine-et-Oise), 16-04-71. — 82512×28—06.

CABARET (Renée), Suresnes (Seine), 17-06-85. — 5128×50—75.

SAUX (Anna), Vic-Fezensac (Gers), 17-07-90. — 299×32—75.

DELHOVE, née PERCIN, Saint-Dizier (Haute-Marne), 02-01-10. — 9544×50—75.

DEWANCKER, née BAERT, Oost-Cappel (Nord), 28-01-84. — 30845×31—59.

HOFFMANN, née DECK, Ribeauville (Haut-Rhin), 07-02-96. — 46181×27—68.

HOUILLON, née HUAU, le Tremblay (Mayne-et-Loire), 01-04-95. — 11023×50—57.

LAUFS, née GARNIER, Poissy (Seine-et-Oise), 12-04-00. — 12001×50—75.

LAUPER, née LETOURNEUR, au Theil (Orne), 21-08-84. — 9744×50—75.

MONTI, née VACHER, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), 15-11-89. — 52125×38—06.

SCHEPENS, née LASSERON, Rousies (Nord), 20-03-05. — 31495×4459.

TESTA, née CAMPS, Cap-Matifou (Alger), 12-06-81. — 11881×50—78.

THIRY, née DIDIER, Sedan (Ardennes), 28-08-81. — 20810×50—75.

WALTER (Thérèse), Basse-Yutz (Moselle), 28-11-03. — 10112×50—57.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française:

AREVALO (Eladio), Toulouse (Haute-Garonne), 25-11-33. — 11353×50—31.

BAGHDASSARIAN (Pierre), Lyon (Rhône), 12-02-43. — 14769×50—69.

BAGNIS (Christian), Grasse (Alpes-Maritimes), 07-09-50. — 10269×50—06.

BALDASSI (Georgette), Fronton (Haute-Garonne), 26-12-35. — 8824×50—31.

BALDASSI (Robert), Castelnau-d'Estretefonds (Haute-Garonne), 01-02-38. — 8824×50—31.

BALDASSI (Noël), Toulouse (Haute-Garonne), 27-12-46. — 8824×50—31.

BAUDUCCO (Jean-Marie), la Grand-Combe (Gard), 06-10-50. — 11462×10—30.

BELLANCA (René), Molières-sur-Cèze (Gard), 18-06-48. — 10981×50—30.

BELLANCA (Giuseppe), Serradifalco (Italie), 08-03-16. — 10981×50—30.

BELLANCA (Paolo), Serradifalco (Italie), 01-06-13. — 10981×50—30.

BELLANCA (Filomena), Serradifalco (Italie), 12-11-37. — 10981×50—30.

BELLANCA (Pasquale), Serradifalco (Italie), 18-04-31. — 10981×50—30.

BERROZPE (Nicole), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 30-12-49. — 12111×50—63.

BRAO (Marcel), Fréjus (Var), 28-04-37. — 2821×39—83.

BUGANSKI (Jean), Noyon (Oise), 20-07-30. — 14519×48—60.

BUGANSKI (Pierre), Noyon (Oise), 05-06-32. — 14519×48—60.

BUGANSKI (Etienne), Noyon (Oise), 26-12-33. — 14519×48—60.

CASAGRANDE (Yolande), Saint-Jouvent (Haute-Vienne), 18-01-37. — 6414×50—03.

CASAGRANDE (Aline), Epineuil (Cher), 30-09-41. — 6414×50—03.

CZAJKA (Marie), Chaumont (Haute-Marne), 10-01-48. — 9105×50—52.

CZAJKA (Jean), Chaumont (Haute-Marne), 26-01-50. — 9105×50—52.

DE VECCHI (Robert), Montcaret (Dordogne), 31-08-33. — 14630×50—24.

DEMIRDJIDASHIAN (Armand), Offemont (Belfort), 22-10-33. — 10801×50—90.

DEMIRDJIBASHIAN (Gérard), Offemont (Belfort), 23-08-35. — 10801×50—90.

EPSTEIN (Irène), Cavaillon (Vaucluse), 22-09-12. — 14947×50—84.

FRANCO (Gregorio), Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), 11-03-32. — 5443×50—76.

Franco (Manuel), Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), 24-05-34. — 5443×50-76.

FRANCO (Ignacia), Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), 18-09-35. — 5443×50—76.

FRISARIO (Michel), Barletta (Italie), 08-11-37. — 11121×50—13.

FRISARIO (Lucia), Barletta (Italie), 03-01-41. — 11121×50—13.

FRISARIO (Pasquale), Barletta (Italie), 30-01-44. — 11121×50—13.

FRISARIO (Vincenzo), Barletta (Italie), 10-08-45. — 11121×50—13.

FRISARIO (Maryse), Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), 29-01-48. — 11121×50—13

GOLDBERG (Pierre), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), 28-07-49. — 8611×50—12.

HARDECK (Anita), Couvrot (Marne), 26-05-47. — 10821×50—51.

HOFFMANN (Roland), Hayange (Moselle), 29-02-36. — 2505×37—57.

KHAZARIAN (Jean), Antibes (Alpes-Maritimes), 07-09-49. — 4985×34—06.

KING (Jacques), Argenteuil (Seine-et-Oise), 24-04-35. — 14750×50—78.

KING (Jean-Pierre), Argenteuil (Seine-et-Oise), 23-09-37. — 14750×50—78

KRIKORIAN (Lazare), Neuville-sur-Saône (Rhône), 12-01-34. — 31784×47—69.

LACHOWICZ (Wieslaw), Marles-les-Mines (Pas-de-Calais), 13-01-47. — 10132×50—62.

LANFRANCHI (Gilberto), Casablanca (Maroc), 10-10-33. — 22966×50—95.

LANFRANCHI (Pierina), Casablanca (Maroc), 18-08-35. — 22966×50—95.

LANFRANCHI (Jean-Louis), Casablanca (Maroc), 01-02-43. — 22966×50—95.

MANTELLO (Maurice), Avignon (Vaucluse), 01-09-33. — 15020×50—83.

MARTINI (Averaldo), Rabat (Maroc), 26-02-43. — 22963×50—95.

MARTINI (Marie), Rabat (Maroc), 10-12-46. — 22963×50—95.

MARTINI (Dominique), Rabat (Maroc), 13-01-45. — 22963×50—95.

MARTINI (Evelyne), Rabat (Maroc), 12-11-48. — 22963×50—95.

NUNEZ (Piedad), Capmany (Espagne), 18-08-34. — 16374×36—66.

NUNEZ (Catherine), Carboneras (Espagne), 13-04-32. — 16374×36—66.

NUNEZ (Jeanne), Perpignan (Pyrénées-Orientales), 19-12-48. — 16374×36—66.

PAWELCZYK (Richard), Aubin (Aveyron), 30-06-34. — 11298×50—12.

PAWELCZYK (Robert), Aubin (Aveyron), 09-07-32. — 11298×50—12.

PERECHIVKINE (Hélène), Grenoble (Isère), 24-12-47. — 9554×50—38.

PESAVENTO (Robert), Annemasse (Haute-Savoie), 22-02-49. — 9045×50—74.

PIEKNYJ (Michel), Estaires (Nord), 08-06-43. — 14390×50—62.

RAYNFELD (Jacqueline), la Tronche (Isère), 15-06-43. — 20629×50—38.

RECCHIA (Danielle), la Seyne (Var), 04-01-50. — 12193×47—83.

RIZZATO (Fernand), Bayac (Dordogne), 21-06-39. — 11270×33—24.

RIZZATO (Valéry), Bayac (Dordogne), 24-08-40. — 11270×33—24.

RIZZATO (Marcel), Bergerac (Dordogne), 08-12-48. — 11270×33—24.

RIZZATO (Elide), Bergerac (Dordogne), 08-12-48. — 11270×33—24.

RODRIGUEZ (Anna), Cagnac (Tarn), 07-07-36. — 11625×50—81.

RODRIGUEZ (Jean), Cagnac (Tarn), 21-09-34. — 11625×50—81.

RODRIGUEZ (Barnabé), Cagnac (Tarn), 14-01-31. — 11625×50—81.

RUTKOWSKI (Joseph), Villons-les-Buissons (Calvados), 09-10-36. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Yvonne), Villons-les-Buissons (Calvados), 26-04-41. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Marguerite), Villons-les-Buissons (Calvados), 28-07-31. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Marie), Villons-les-Buissons (Calvados), 08-06-32. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Suzanne), Villons-les-Buissons (Calvados), 07-04-38. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Simonne), Villons-les-Buissons (Calvados), 11-07-40. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Odile), Villons-les-Buissons (Calvados), 20-09-42. — 16150×38—14.

RUTKOWSKI (Jacqueline), Colombières-sur-Seulles, 22-08-45. — 16150×38—14.

SABLIK (Yvan), Fajac-la-Relenque (Aude), 15-07-31. — 34702×39—31.

SZALATA (Czeslas), Barlin (Pas-de-Calais), 31-03-32. — 15157×50—62.

TAVELLA (Cristino), Gênes (Italie), 10-09-30. — 14808×50—20.

VANNINI (Maurice), Escurolles (Allier), 17-09-37. — 16108×50—03.

VANNINI (Jacqueline), Escurolles (Allier), 12-06-46. — 16108×50—03.

VEDOVATI (Jean-Pierre), Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), 31-12-47. — 10291×39—78.

VRLA (Jean), Dakar (Sénégal), 06-02-49. — 18180×50—98.

WISNIEWSKI (Gérard), Marrakech (Maroc), 08-05-43. — 24438×36—95.

WISNIEWSKI (Christiane), Marrakech (Maroc), 25-10-36. — 24438×36—95.

WISNIEWSKI (Norbert), Casablanca (Maroc), 24-12-34. — 24438×36—95.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 1951.

R. PLEVEN.

Par le Président du conseil des ministres:

*Le ministre de la santé publique et de la population,*

PIERRE SCHNEITER.

### Décret du 19 février 1951 rapportant un décret portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 60, 62, 68, 69 et 111 du code de la nationalité française,

Vu le décret du 10 février 1950 portant naturalisation;

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 10 février 1950 (*Journal officiel* du 5 mars 1950) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

NORDMAN (Szmul), Lublin (Pologne), 16-02-93. — 6718×48—75.
NORDMAN, née TOPIOL, Stopnica (Pologne), 10-09-08. — 6718×48—75.
NORDMAN (Erwin), Paris, 08-12-45. — 6718×48—75.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres :

*Le ministre de la santé publique et de la population,*

PIERRE SCHNEITER.

### Décret du 26 février 1951 rapportant un décret portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu les articles 60, 61, 62 et 111 du code de la nationalité française;

Vu le décret du 10 mars 1950 portant naturalisation,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 10 mars 1950 (*Journal officiel* du 12 mars 1950) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

MARKARIAN (Meguerditch), Keghi (Asie), 00-00-94. — 17494×37—13.
MARKARIAN, née TANIELIAN, Keghi (Asie), 00-00-02. — 17494×37—13.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 février 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

*Le ministre de la santé publique et de la population,*

PIERRE SCHNEITER.

# INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

## ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

### Rectification

*au compte rendu in extenso de la 2e séance du 27 février 1951.*
(*Journal officiel* du 28 février 1951.)

Dans le scrutin (n° 3118) sur l'amendement de M. Besset aux propositions de la conférence des présidents (mise à l'ordre du jour de lundi prochain du rapport de M. Duprat (Gérard) sur les abattements de zones de salaires):

M. Bonnel, porté comme ayant voté « contre », déclare avoir voulu voter « pour ».

# INFORMATIONS

RELATIVES

# A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

**Ordre du jour du mardi 6 mars 1951.**

**A quinze heures.** — SÉANCE PUBLIQUE

Nomination des membres des dix commissions générales, de la commission du règlement et des pétitions, de la commission de comptabilité, de la commission d'instruction et de la commission d'information.

**Convocation de commission.**

La commission des affaires culturelles se réunira le mardi 6 mars 1951, à dix heures (local n° 217):

I. — Suite de l'examen du rapport supplémentaire de M. Jousselin sur la proposition (n° 153, année 1950) concernant la création des conseils consultatifs locaux et fédéraux de l'éducation dans les territoires d'outre-mer.

II. — Questions diverses.

# INFORMATIONS

RELATIVES

# AU CONSEIL ECONOMIQUE

1re SESSION DU MOIS DE MARS 1951

**Séances du mardi 6 mars 1951 et jours suivants.**

A QUINZE HEURES

*Ordre du jour.*

**1.** — Compte rendu général de la situation administrative du Conseil économique (application de l'article 63 du règlement intérieur). — Rapport présenté par MM. les questeurs au nom du bureau du Conseil économique.

**2.** — Proposition de résolution concernant les relations économiques franco-allemandes. — Rapport et projet de résolution présentés au nom de la commission de l'économie nationale.

**3.** — Proposition de résolution relative aux causes et à l'ampleur de la disparité entre les prix industriels et les prix agricoles en France. — Rapport et projet de résolution présentés au nom de la commission de l'agriculture.

**4.** — Proposition de résolution relative à l'étude du coût de la vie et de son évolution dans les départements de l'Algérie, de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion. — Rapport et projet de résolution présentés au nom des commissions réunies de l'économie nationale et du travail, de la santé et de la population.

**5.** — Questions diverses.

NOTA. — I. — La session durera probablement trois jours.

II. — L'ordre dans lequel les questions sont inscrites à cet ordre du jour ne préjuge pas l'ordre de la discussion en séance.

**Convocation de commission.**

*Lundi 5 mars 1951.*

A quinze heures.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Ordre du jour.

Relations économiques franco-allemandes.

# AVIS ET COMMUNICATIONS

## Ministère des affaires étrangères.

**Avis de concours pour le recrutement d'inspecteurs adjoints stagiaires des régies financières du Maroc.**

Un concours pour le recrutement de trente inspecteurs adjoints stagiaires des régies financières du Maroc s'ouvrira le 7 juin 1951 à Paris et à Rabat.

Les candidats devront être titulaires du diplôme du baccalauréat de l'enseignement secondaire au moins et être âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus à la date du concours. Ces limites d'âge étant susceptibles d'être prolongées dans certaines conditions.

Des réquisitions gratuites de passage seront délivrées aux candidats admissibles afin de se rendre à Rabat pour y subir les épreuves orales; le voyage de retour est assuré dans les mêmes conditions aux candidats non admis définitivement.

Date de clôture des inscriptions: 26 avril 1951.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la direction des finances (bureau du personnel), à Rabat, ou aux offices du Maroc, à Paris, Bordeaux, Lyon ou Marseille.

## Ministère de la France d'outre-mer.

**Avis de délibération de la commission permanente du grand conseil de l'Afrique occidentale française en date du 3 novembre 1950, tendant à modifier la quotité du droit de douane sur les sucres.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 janvier 1951, page 554:

Au lieu de:

« 0121. — Sucres de betteraves, de canne et sucres analogues (saccarine) »,

Lire:

« 0421. — Sucres de betteraves, de canne et sucres analogues (saccharose) ».

(Le reste sans changement.)

## Ministère du travail et de la sécurité sociale.

**Avis de concours pour l'admission à l'emploi d'adjoint administratif à la caisse autonome nationale de la sécurité sociale des mines.**

Un concours pour l'admission à l'emploi d'adjoint administratif à la caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines sera ouvert les 7 et 8 mai 1951 aux candidats des deux sexes, âgés de dix-huit ans au moins et de moins de vingt-cinq ans à la date du 1er janvier 1951, titulaires du certificat d'études primaires ou d'un diplôme au moins équivalent.

Le nombre de places mises au concours est fixé à dix.

Les demandes d'admission au concours et les pièces justificatives devront parvenir à la caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines avant le 16 avril 1951.

Le programme et le règlement de ce concours sont envoyés sur demande adressée à la caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines (bureau du personnel), 77, avenue de Ségur, à Paris (15e).

## Ministère de la santé publique et de la population.

**Avis de vacance d'un poste de médecin à temps complet des dispensaires antituberculeux du département du Lot.**

Un poste de médecin à temps complet des dispensaires antituberculeux sera vacant, dans le département du Lot, à dater du 21 avril.

Les candidats doivent remplir les conditions fixées par le décret du 12 juin 1918 relatif au recrutement des médecins des services antituberculeux (médecins de sanatoriums publics, médecins à temps complet déjà en fonctions dans les dispensaires antituberculeux, médecins issus du concours de décembre 1950.

Les candidats devront, avant le 30 mars, adresser leur demande, accompagnée d'un exposé de leurs titres, à la direction départementale de la santé du Lot, où ils pourront obtenir tous renseignements utiles.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

*Le Préfet, directeur des Journaux officiels.*
PIERRE CASSAGNEAU.

# ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

## TIRAGES FINANCIERS

### ETABLISSEMENTS NOZAL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 225.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 9, QUAI DE PASSY, PARIS (16e)
Registre du commerce: Seine n° 59021.

*Obligations de* 5.000 F 4 0/0 (*émission* 1944).

**Amortissement du 1er avril 1951.**

Les porteurs d'obligations de 5.000 F 4 0/0 1944 des Etablissements Nozal sont informés que la société, usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission de ses obligations, a procédé au rachat en Bourse de 100 obligations à amortir le 1er avril 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été effectués par rachats également, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

### SOCIETE ANONYME " L'UNION "

**(Anciennement: UNION VENDEENNE.)**

CAPITAL: 23.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 4, RUE DE TRÉMENTINES, A CHOLET
R. C.: Cholet 5784.

**Numéros des obligations 4 0/0 1945 de 2.000 F sorties au tirage du 27 février 1951 et remboursables le 1er avril 1951.**

433 434 438 439 440 3.454 3.455 3.653 3.654 3.656 3.657 3.901 3.903 3.904 3.905.

Quatre-vingt-seize obligations avaient été rachetées en Bourse depuis le dernier tirage, ce qui porte à 111 le nombre de titres rachetés ou amortis en cours d'année conformément au tableau d'amortissement.

**Liste des obligations sorties au tirage du 1er mars 1950 et non remboursées.**

407 408 2.711.

### Société Française de Transports et Entrepôts Frigorifiques

**(S. T. E. F.)**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 540 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 62, RUE MONTORGUEIL, PARIS
R. C.: Seine 134797.

*Obligations* 6 1/2 0/0 1949

**Deuxième amortissement.**

Les porteurs d'obligations sont informés que, conformément aux conditions générales de l'émission, la société a utilisé entièrement en rachats en Bourse la totalité de la deuxième annuité d'amortissement prévue par le tableau et venant à échéance le 15 avril 1951.
Il n'y a donc pas lieu cette année à tirage au sort sur ces obligations.

L'amortissement de la précédente annuité ayant été effectué par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de numéros amortis restant à rembourser.

### PAPETERIE DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 240 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 161, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, NANTERRE (SEINE)
Registre du commerce: Seine n° 81652.

*Obligations* 4 1/4 0/0 1943 *de* 5.000 *F.*

**Huitième amortissement.**

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 15 mars 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1944 à 1950 ont été couverts par rachats en Bourse.

### SOCIETE ANONYME des GALERIES LAFAYETTE

AU CAPITAL DE 262.200.000 F
SIÈGE SOCIAL: 40, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS
Registre du commerce: Seine 76346.

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT**

**des 25.000 obligations 6 1/2 0/0 1950 de 10.000 F nominal, représentant la première tranche d'un montant nominal de 250 millions de francs, d'un emprunt d'un montant total de 500 millions de francs.**

Ces 25.000 obligations sont amortissables en 25 années maximum à compter du 1er octobre 1951.

*Dates des amortissements et nombre de titres à amortir.*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er oct. | 1951... | 422 | 1er oct. | 1960... | 748 | 1er oct. | 1969... | 1.320 |
| — | 1952... | 452 | — | 1961... | 796 | — | 1970... | 1.404 |
| — | 1953... | 482 | — | 1962... | 848 | — | 1971... | 1.498 |
| — | 1954... | 514 | — | 1963... | 906 | — | 1972... | 1.592 |
| — | 1955... | 546 | — | 1964... | 962 | — | 1973... | 1.698 |
| — | 1956... | 582 | — | 1965... | 1.024 | — | 1974... | 1.806 |
| — | 1957... | 618 | — | 1966... | 1.092 | — | 1975... | 1.924 |
| — | 1958... | 660 | — | 1967... | 1.164 | | | |
| — | 1959... | 704 | — | 1968... | 1.238 | Total ..... | | 25.000 |

Les tirages au sort seront effectués un mois au plus tard avant la date fixée pour le remboursement des titres.
Les tirages au sort s'effectueront de la manière suivante: un numéro sera tiré au sort. Les obligations à amortir seront appelées au remboursement à partir de ce numéro suivant la suite naturelle des nombres, compte tenu des obligations amorties ou rachetées antérieurement, jusqu'à concurrence du nombre d'obligations dont l'amortissement est à effectuer. Pour l'application de ces dispositions, le numéro un sera considéré comme succédant au dernier numéro.

### SOCIETE LE CARBONE-LORRAINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 812.400.000 F
SIÈGE SOCIAL: 45, RUE DES ACACIAS, PARIS (17e)
R. C. Seine 272896 B.

**Obligations 6 0/0 1948.**

Conformément aux conditions d'émission de l'emprunt obligataire 1948, la société Le Carbone-Lorraine a racheté en Bourse les 389 obligations dont l'amortissement est prévu pour l'année 1951 (tableau d'amortissement publié au *Journal officiel* du 21 janvier 1949). Il ne sera donc procédé à aucun tirage en vue de cet amortissement.

Le coupon n° 3 est payable à dater du 1er avril 1951, à raison de 300 F brut, chez MM. Vernes et Cie, 29, rue Taitbout, à Paris (9e).

## FORD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE AU CAPITAL DE 1.048.450.000 F

SIÈGE SOCIAL : 45 A 61, ROUTE D'ACHÈRES, A POISSY (SEINE-ET-OISE)

Registre du commerce : Versailles n° 49210 B.

*Obligations 6 0/0 1950 de 1.000 F.*

**Onzième amortissement.**

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a rachetée en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er mai 1951.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

**Liste des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore présentés au remboursement.**

| NUMÉROS des titres. | ANNÉES d'amortissement. | NUMÉROS des titres. | ANNÉES d'amortissement. |
|---|---|---|---|
| 330 | 49 | 14.869 et 14.870 | 49 |
| 2.331 à 2.333 | 49 | 15.655 à 15.658 | 49 |
| 3.151 à 3.153 | 49 | 15.769 et 15.770 | 49 |
| 3.201 | 49 | 15.932 à 15.940 | 49 |
| 3.551 et 3.552 | 49 | 16.869 et 16.870 | 48 |
| 3.631 et 3.632 | 49 | 18.946 à 18.950 | 48 |
| 3.871 | 48 | 19.360 | 49 |
| 5.371 à 5.373 | 49 | 20.121 à 20.130 | 49 |
| 5.374 | 48 | 20.631 à 20.640 | 49 |
| 5.375 à 5.377 | 49 | 20.847 | 49 |
| 5.388 à 5.390 | 49 | 22.672 | 49 |
| 5.641 à 5.650 | 49 | 22.675 | 49 |
| 6.741 | 49 | 22.678 | 49 |
| 6.743 à 6.748 | 49 | 23.519 et 23.520 | 49 |
| 6.996 à 6.998 | 49 | 23.551 à 23.553 | 49 |
| 7.831 | 49 | 23.961 à 23.961 | 49 |
| 8.481 à 8.485 | 49 | 25.023 | 49 |
| 9.061 à 9.070 | 49 | 25.029 | 49 |
| 9.634 | 49 | 25.181 à 25.183 | 49 |
| 9.661 | 49 | 26.230 | 49 |
| 9.669 et 9.670 | 49 | 27.055 et 27.056 | 46 |
| 10.901 à 10.908 | 49 | 29.733 | 48 |
| 10.924 | 48 | 29.887 et 29.888 | 49 |
| 10.986 | 49 | 30.380 | 46 |
| 10.989 et 10.990 | 49 | 30.757 à 30.760 | 49 |
| 11.811 à 11.815 | 49 | 30.881 à 30.900 | 49 |
| 12.791 à 12.795 | 49 | 31.629 et 31.630 | 49 |
| 12.800 | 49 | 32.352 à 32.354 | 49 |
| 13.210 | 48 | 32.652 à 32.654 | 49 |
| 13.361 | 46 | 33.091 | 49 |
| 13.401 à 13.403 | 49 | 33.715 | 47 |
| 13.594 | 45 | 35.315 et 35.316 | 49 |
| 13.899 et 13.900 | 49 | 40.071 | 43 |
| 14.081 à 14.086 | 49 | 40.749 et 40.750 | 46 |
| 14.151 | 49 | 41.072 et 41.073 | 49 |
| 14.660 | 49 | 41.334 à 41.336 | 49 |

Les amortissements des années 1941, 1942 et 1950 ont été couverts par rachats en Bourse.

# PUBLICITÉ

**CONCERNANT**

**les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle**

## Significations publiques

M. Emile Nicchi, wattman à la mine, demeurant à Redange, 32, rue Belveaux, représenté par Me Walter, avocat à Thionville, actionne son épouse Nicchi (Germaine), née Bassi, actuellement sans domicile ni résidence connus, pour excès, sévices et injures graves et requiert de prononcer le divorce et de la condamner aux dépens.

M. Nicchi (Emile) assigne Mme Nicchi (Germaine) aux débats oraux qui auront lieu le 28 mai 1951, à quatorze heures, devant le tribunal de première instance de Thionville avec sommation de constituer avocat admis près ledit tribunal.

La présente publication vaut signification publique.

Greffe du tribunal de première instance.

Thionville, le 27 février 1951.

*Le greffier du tribunal de première instance.*

Mme Volkmann (Stanislawa), née Nawrocki, demeurant à Hayange, 103, rue de Wendel, représentée par Me Schwartz et Wolff, avocats à Thionville, actionne son époux Volkmann (Alex-Etienne), actuellement sans domicile ni résidence connus, pour excès, sévices et injures graves et requiert de prononcer le divorce et de le condamner aux dépens.

Mme Volkmann (Stanislawa) assigne M. Volkmann (Alex) aux débats oraux qui auront lieu le 28 mai 1951, à quatorze heures, devant le tribunal de première instance de Thionville avec sommation de constituer avocat admis près ledit tribunal.

La présente publication vaut signification publique.

Greffe du tribunal de première instance.

Thionville, le 27 février 1951.

*Le greffier du tribunal de première instance.*

# AVIS D'ADJUDICATIONS

**Préfecture des Bouches-du-Rhône.**

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

PONTS ET CHAUSSÉES

*Aménagement des sorties de Marseille.*

AUTOROUTE NORD

**Construction de 122.500 m³ de chaussée en 1951 sur le tronc commun et la branche d'Aix.**

## ADJUDICATION

*A MARSEILLE, en l'hôtel de la préfecture, le 23 mars 1951, à dix heures, salle 215 (2e étage).*

Le 23 mars 1951, à dix heures, il sera procédé en séance publique, par le préfet du département des Bouches-du-Rhône, assisté des autres membres du bureau d'adjudication et en présence de l'ingénieur en chef du service ordinaire des ponts et chaussées, dans les formes réglementaires, à l'adjudication sur soumission cachetée, des travaux de construction de 122.500 m³ de chaussée sur le tronc commun et sur la branche d'Aix de l'autoroute Nord de Marseille.

L'importance approximative des travaux est évaluée à trente-trois millions de francs.

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration quant aux quantités et complété par les soumissionnaires quant aux prix unitaires.

### Conditions principales de l'adjudication.

I. — *Pièces à soumettre au visa.*

Les pièces qui devront, par application de l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, être soumises au visa préalable de l'ingénieur en chef devront, à peine de forclusion, être déposées quinze jours au moins avant celui de l'adjudication entre les mains de M. Schuhl, ingénieur en chef, 2, rue Vallence, à Marseille.

Celui-ci les visera et les remettra au déposant contre décharge, cinq jours au moins avant celui de l'adjudication.

La note de référence figurant parmi les pièces sera complétée par l'indication précise des moyens de l'entreprise en personnel de maîtrise, personnel spécialisé et en matériel, ainsi que par l'indication du chiffre d'affaires de l'entreprise en 1948, 1949 et 1950.

II. — *Cautionnement.*

*a*) Le montant du cautionnement provisoire est fixé à cinq cent mille francs (500.000 F).

*b*) Le montant du cautionnement définitif est fixé au trentième du montant de la soumission, arrondi au millier de francs le plus voisin.

III. — *Communication des pièces du dossier.*

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés.

1° Dans les bureaux de la préfecture (5e division, 1er bureau) de dix heures à douze heures et de quinze heures à dix-sept heures trente;

2° Dans les bureaux de M. Escande, ingénieur d'arrondissement, rue Vallence, n° 2, à Marseille, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-huit heures.

Les entrepreneurs qui désireront acquérir un exemplaire du dossier moyennant remboursement des frais de tirage et d'expédition, pourront en faire la demande au bureau d'études de l'arrondissement de Marseille, 2, rue Vallence, à Marseille.

IV. — *Envoi des soumissions.*

Aucune soumission ne sera reçue en séance publique.

Les concurrents adresseront leurs soumissions avec les pièces mentionnées dans l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, sous pli recommandé, à l'une des adresses suivantes:

1° Au préfet des Bouches-du-Rhône (5e division, 1er bureau);

2° A M. Schuhl, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 2, rue Vallence, à Marseille.

La soumission, accompagnée des propositions de l'entrepreneur, sera renfermée dans une enveloppe cachetée portant le nom du soumissionnaire.

Cette première enveloppe et les autres pièces réglementaires seront renfermées dans une seconde enveloppe cachetée qui sera adressée à l'une des adresses indiquées ci-dessus, par lettre recommandée, portant extérieurement une mention indiquant la nature du contenu et avertissant qu'elle ne doit pas être ouverte avant l'adjudication.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera le dernier jour non férié précédant la veille de l'adjudication, à seize heures, terme de rigueur. Les soumissions qui parviendront postérieurement à l'expiration de ce délai, ne seront pas admises.

Par dérogation à l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales et en exécution de la loi de finances du 31 janvier 1950, les soumissions seront établies sur papier libre, mais le marché sera enregistré aux frais de l'adjudicataire.

Marseille, le 12 février 1951.

*Le préfet,*
Pour le préfet:
*Le secrétaire général,*
Signé: LAMASSOURE.

**Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.**

PONTS ET CHAUSSÉES DE L'OISE

*Service voirie et réseaux divers.*

VILLE DE CREIL

**Travaux d'assainissement à l'Ouest de l'avenue J.-Uhry. Construction et équipement d'une station de relèvement pour eaux pluviales.**

## AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS

Un concours est ouvert en vue de l'établissement d'un projet d'exécution et de l'exécution proprement dite de la totalité des travaux nécessaires à la construction et à l'équipement d'une station de relèvement pour eaux pluviales.

### Conditions principales du concours

I. — *Demandes d'admission.*

Les concurrents qui désirent prendre part à ce concours doivent en adresser la demande, par lettre recommandée, à M. Alix, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 31, rue du Général-Leclerc, à Beauvais, et joindre à cette demande les pièces définies par l'annexe à l'article 8 *bis* des clauses et conditions générales, c'est-à-dire:

1° Une déclaration indiquant leur intention de soumissionner et faisant connaître les nom, prénoms, qualité et domicile du candidat;

2° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux exécutés par le candidat ou à l'exécution desquels il a concouru, l'emploi qu'il occupait dans chacune des entreprises auxquelles il a collaboré, ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés.

Les demandes, avec les pièces annexées, devront parvenir à l'ingénieur en chef avant le 20 mars 1951, à seize heures, terme de rigueur. Les demandes qui parviendront postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admises.

II. — *Instruction des demandes.*

La liste des personnes admises à concourir sera arrêtée par le préfet après avis de la commission locale.

Les personnes admises à prendre part au concours seront avisées ultérieurement et directement par lettre recommandée de leur admission et recevront à ce moment le devis programme du concours et un modèle de soumission.

Les pièces remises par les personnes non admises leur seront renvoyées avec l'avis que leur demande n'a pas été accueillie.

Fait à Beauvais, le 20 février 1951.

*Le préfet,*
M. CUTTOLI.

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

## SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 6 février 1951, le président du tribunal civil de la Seine a, au titre des profits illicites, donné mainlevée du séquestre dont font l'objet les biens de la société à responsabilité limitée Masson et Cie, 80, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris, ordonnance de mise sous séquestre du 30 octobre 1945.

Par ordonnance en date du 12 février 1951, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre ordonné le 8 avril 1946 dont furent l'objet les biens appartenant à Rittez (Alfred), à Ay-sur-Moselle.

## DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

Mlle Bordel (Solange-Léontine-Adelphine), née à Crest le 19 septembre 1912, demeurant à Morija, Basutoland (Afrique du Sud), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Borrel.

## DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

### ASSOCIATIONS FRANÇAISES

Décret du 16 août 1901

3 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. La Maison du commando change son titre, qui devient **La Maison du commando, amicale régimentaire des anciens du groupe de commandos d'Afrique et du 3e groupement de choc,** et transfère son siège social de Cavalière (Var) au 12, place Henri-Bergson, Paris.

26 janvier 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association amicale des cadres de réserve de l'intendance des subdivisions d'Albi et de Perpignan.** But: resserrer entre ses membres les liens de camaraderie qui les unissent; aider au perfectionnement de l'instruction militaire de ses membres sans préjudicier en rien aux enseignements de l'école d'instruction. Siège social: 85, esplanade du Mail, Castres.

5 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Amicale sportive de la Villedieu-du-Clain.** But: réunir les jeunes gens de la commune de la Villedieu-du-Clain et des environs immédiats pour leur faire pratiquer l'éducaton physique, le football, le basket-ball, le volley-ball et le tir. Siège social: mairie de la Villedieu-du-Clain.

7 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Comité régional des sociétés musicales de Firminy.** But: grouper les sociétés musicales d'amateurs de Firminy. Siège social: café du Tonneau, 14, place du Breuil, Firminy.

8 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. Amicale laïque **Les Bruyères blajannaises.** But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: école publique de Blajan.

8 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club de Plessis-Robinson.** But: développement de la culture populaire, notamment par la présentation à ses membres de films documentaires et de films classiques. Siège social: 1, rue de Fontenay, Plessis-Robinson.

9 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association d'études et actions économiques.** But: étudier tout projet permettant d'augmenter la valeur morale, économique ou scientifique du patrimoine national. Siège social: 11, rue de l'Estrapade, Paris.

9 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Association locale du mouvement national d'épargne de Lalleu.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Lalleu.

10 février 1951. Déclaration à la préfecture de l'Aude. **Association locale du mouvement national d'épargne de Montréal.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: domaine du Fort, Montréal.

12 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. La **Fédération sportive et gymnique du travail** transfère son siège social du 19, rue Saint-Georges, au 23, rue Drouot, Paris.

12 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Association locale du mouvement national d'épargne de Durban-Corbières.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: Grand Café, Durban.

13 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Etoile de la Juine.** But: créer, organiser, faire fonctionner, aider et favoriser des œuvres d'éducation populaire, morale, intellectuelle, familiale et sociale, de prévoyance et d'enseignement de toute nature et sous toutes formes. Siège social: 90, Grande-Rue, Janville-sur-Juine.

13 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Amicale des Bretons de Colombes modifie la composition de son bureau, de ses statuts et son titre, qui devient **Amicale des Bretons de Colombes et de Bois-Colombes.** Siège social: 17, rue Victor-Hugo, Colombes.

14 février 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Association **Coopérative scolaire.** But: acquisition et entretien du matériel; organisation de fêtes et de voyages scolaires; participation à des œuvres sociales. Siège social. 3, rue de Belle-Ombre, Melun.

15 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Association familiale rurale du Givre.** But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie du Givre.

15 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. L'Association sportive d'escrime d'Arcachon change son titre, qui devient **Cercle d'escrime arcachonnais,** et transfère son siège social du 33, avenue du Général-de-Gaulle, Arcachon, au 2, avenue Gambetta, Arcachon.

15 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association familiale d'éducation et d'enseignement populaire de Recq.** But: éducation populaire. Siège social: rue Basse, Recq.

15 février 1951. Déclaration à la préfecture du Var. **Association locale du mouvement national d'épargne de Flassans-sur-Issole.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Flassans.

15 février 1951. Déclaration à la préfecture du Var. **Association locale du mouvement national d'épargne de Bessé-sur-Issole.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Bessé-sur-Issole.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture du Mans. **Association locale du mouvement national d'épargne du Grand-Lucé.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie du Grand-Lucé.

16 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. **Association locale du mouvement national d'épargne de Morlac.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Morlac.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Société amicale de sapeurs-pompiers de la commune de Sales.** But: allocation pour le perfectionnement du corps. Siège social: mairie de Sales.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture de Tulle. **Amicale laïque d'Albussac.** But: prolonger l'œuvre de l'école laïque par des réunions, causeries, conférences, projections, fêtes; soutenir et faire aimer par tous les moyens en son pouvoir l'école publique et ses œuvres. Siège social: école publique de garçons d'Albussac.

16 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Société musicale de Landiras.** But: encourager l'art musical. Siège social: mairie de Landiras.

17 février 1951. Déclaration à la préfecture du Cher. Association sportive de l'école professionnelle de l'industrie aéronautique **Moulon-Athlétic-Club.** But: séances d'éducation physique, compétitions sportives, conférences et cours sur les questions sportives, tous exercices et toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse. Siège social: école professionnelle, 22, rue Félix-Chédin, Bourges.

18 février 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association de l'axe touristique Calais—Paris—Auvergne—Perpignan.** But: mettre en valeur l'art touristique constitué par les routes nationales Calais—Paris—Moulins—Perpignan ainsi que les nombreuses routes latérales affluant à cet axe. Siège social: XVIIe région économique, 4, boulevard Trudaine, Clermont-Ferrand.

18 février 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. La Fédération régionale de tourisme de l'Auvergne et du Massif Central change son titre et devient **Fédération des syndicats d'initiatives d'Auvergne.** But: coordonner les efforts des syndicats d'initiatives. Siège social: XVIIe région économique, 4, boulevard Trudaine, Clermont-Ferrand.

18 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. **Association d'entr'aide et d'éducation populaire.** But: création et entretien d'œuvres d'éducation populaire; entr'aide sociale. Siège social: rue de la Molière, Val-et-Châtillon.

19 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **Association de la presse de Cavaillon.** But: solidarité et défense des adhérents. Siège social: bar du Tourisme, cours Gambetta, Cavaillon.

20 février 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Comité d'action pour la défense des intérêts des quartiers des Maisons-Neuves et du Collet-Blanc.** But: défense des intérêts des deux quartiers. Siège social: salle de réunions des mineurs, Saint-Savournin.

20 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club Action 17e.** But: expansion de la culture et de la défense du cinéma par l'organisation de projections de films et de conférences. Siège social: 89, rue Cardinet, Paris.

21 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Club des supporters **Allez Aubigny-Plage.** But: subvenir aux besoins financiers et apporter l'aide morale à l'Union sportive d'Aubigny-Plage. Siège social: café Monchecourt, route Nationale, Aubigny-au-Bac.

21 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre. **Association locale du mouvement national d'épargne pour la commune de Lannemezan.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Lannemezan.

21 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Comité de l'école libre mixte de la paroisse de Pradines.** But: enseignement et éducation catholique des enfants de la paroisse; recrutement et rémunération des institutrices; fonctionnement des œuvres sociales s'y rattachant. Siège social: maison de l'école libre mixte de Pradines.

21 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association intercommunale des bénéficiaires de la Vaine Pâture.** But: faire respecter les droits des bénéficiaires de la Vaine Pâture au quartier Archelaco de Domezain-Berraute. Siège social: mairie de Lohitzun-Oyhercq.

21 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Société pour l'encouragement à la formation ménagère familiale et professionnelle du Chambon-Feugerolles et de la vallée de l'Ondaine.** But: étude et réalisation de toutes questions relatives à la formation familiale, à l'enseignement ménager et professionnel, à la gestion et à la direction de tous cours, créés ou à créer, d'enseignement ménager familial et professionnel. Siège social, 11, place Claudinon-Giraudet, le Chambon-Feugerolles.

21 février 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association Saint-Jean-Baptiste,** à Hillion. But: institutions d'enseignement catholique et services familiaux. Siège social: patronage d'Hillion.

22 février 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association locale du mouvement national d'épargne de Roquevaire.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Roquevaire.

22 février 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. L'Association d'éducation populaire d'Arbois change son titre et devient **Association des œuvres de jeunesse d'Arbois.** Siège social: 6, rue du Vieux-Château, Arbois.

22 février 1951. Déclaration à la préfecture d'Aurillac. **Ciné-Club d'Aurillac.** But: expansion de la culture cinématographique. Siège social: 5, avenue de la République, Aurillac.

23 février 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Groupement de défense contre la grêle de la commune de Vouvray.** But: organiser la lutte contre la grêle sur le terroire de la commune de Vouvray. Siège social: mairie de Vouvray.

23 février 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne. **Syndicat des propriétaires de l'Esplanade, Calais.** But: gestion des immeubles de l'Esplanade, Calais. Siège social: chez M. Chifflart, syndic, Esplanade, Calais.

24 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. La Confédération nationale des groupements économiques d'associations familiales de consommateurs et de contribuables change son titre, qui devient **Confédération nationale des groupements économiques (associations familiales, épargnants, consommateurs, contribuables),** et transfère son siège social du 3, rue de Buenos-Ayres, au 2, rue de l'Oratoire, Paris.

26 février 1951. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Anciens du 5e bataillon de chasseurs.** But: resserrer entre ses membres les liens de camaraderie et d'amitié contractés durant le temps passé au bataillon bleu; conserver et honorer la mémoire de ses morts; défendre et maintenir les traditions « chasseurs ». Siège social: hôtel de la Poste, Remiremont.

27 février 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Boule amicale des Cinq-Chemins.** But: pratique du sport boules. Siège social: café Richoud, aux Cinq-Chemins, Terrenoire.

## ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

29 janvier 1949. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Briey le 23 février 1951.) **Section d'anciens résistants polonais en France.** But: maintien de l'esprit de camaraderie et entr'aide entre les anciens membres de l'organisation P. O. W. N. Siège social: chez M. Szymanek (Stanislas), 273, rue Marc-Raty, Trieux.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.